



MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Répertoire interministériel des métiers de l'État

Première édition

DGA FP

COLLECTION
Emploi public

PUBLIC

EMPLOI PUBLIC

EMP

STATISTIQUES STATISTIQUES STATISTIQUES
STATISTIQUES STATISTIQUES STATISTIQUES
STATISTIQUES STATISTIQUES STATISTIQUES
STATISTIQUES STATISTIQUES STATISTIQUES



***Répertoire
interministériel
des métiers de l'État***

Première édition

Préface	5
Première partie : Présentation	7
1. Objectifs et usages du Répertoire interministériel des métiers de l'État (RIME)	9
2. Méthode d'élaboration du RIME	12
3. Comment lire et utiliser le répertoire	14
4. Actualisation du RIME	18
Deuxième partie : Les emplois-référence	19
1. Liste des emplois-référence classés par domaines fonctionnels	20
2. Fiches des emplois-référence	31
Annexes	549
Glossaire	550
Liste des groupes de travail et composition de l'équipe projet	553

Savoir identifier avec précision les emplois qui permettent à l'État d'assurer ses missions, tel est l'objet du Répertoire interministériel des métiers de l'État (RIME). Celui-ci décrit plus de deux cent trente emplois dont la variété frappe les esprits. Si certains sont bien connus du grand public (magistrats, enseignants, emplois de police et de gendarmerie), d'autres le sont moins : experts en risques majeurs de sécurité civile, opérateurs de centre d'appel, acheteurs publics...

Je suis certain que le RIME va très vite devenir un outil indispensable à la gestion des ressources humaines. Dans un cadre fondé sur les notions de corps et de carrière, il apportera en effet un "plus" pour valoriser le travail des agents, optimiser l'allocation des ressources humaines et ouvrir de nouvelles possibilités d'évolution interministérielle pour les recruteurs, comme pour les fonctionnaires.

Valoriser le travail des agents : le RIME y contribue tout simplement en faisant connaître ce qu'ils font. Il apporte également de façon synthétique des informations utiles aux jeunes, aux demandeurs d'emploi et aux recruteurs sur le contenu des activités et des savoirs mis en œuvre au sein de l'État.

Favoriser la bonne allocation des ressources humaines : le RIME ajoute une dimension qualitative à l'analyse quantitative ou démographique des emplois, ce qui doit contribuer à mieux éclairer les décisions de recrutement ou d'affectation.

Ouvrir de nouvelles possibilités interministérielles pour la GRH : le "langage métier" du RIME, commun pour l'ensemble des ministères, facilite la construction de parcours professionnels interministériels, la mobilité et les mutualisations dans le domaine de la formation et du recrutement.

Je tiens à remercier les trois cent vingt représentants de tous les ministères et des organisations syndicales qui ont contribué à la rédaction de ce répertoire. Cette démarche participative et interministérielle est en elle-même exemplaire et je souhaite qu'elle inspire désormais toutes les conduites de projet dans le domaine des ressources humaines.



Christian JACOB
Ministre de la Fonction publique

PREMIÈRE PARTIE

Présentation

1. Objectifs et usages du Répertoire interministériel des métiers de l'État

Il n'existe pas un modèle-type pour élaborer un répertoire des métiers : ce sont en effet les objectifs poursuivis qui déterminent la méthode retenue. Il n'y a donc pas lieu d'envisager un outil uniforme s'imposant à chaque gestionnaire ministériel. En revanche, il apparaît nécessaire de disposer, au niveau interministériel, d'un outil de référence contribuant à rendre plus lisibles les emplois de l'État et les besoins en compétences et en qualifications qui leur sont associés.

Tel est l'objet du Répertoire interministériel des métiers de l'État (RIME), afin :

- d'assurer une meilleure transparence à l'égard des citoyens sur “ce que font les agents de l'État “ et de mieux valoriser le travail effectué par ces derniers ;
- de rendre les besoins en compétences de l'État plus facilement appréhendables par le marché du travail et l'appareil de formation ;
- de favoriser une gestion dynamique des ressources humaines (GRH) :
 - en ajoutant une dimension qualitative à l'expression des besoins en personnels ;
 - en identifiant les emplois qui peuvent être communs à plusieurs ou à l'ensemble des ministères pour construire, par exemple, des parcours professionnels plus ouverts et plus riches.

Le répertoire interministériel décrit tous les emplois de l'État : les emplois occupés par les personnels titulaires, mais aussi ceux tenus par les contractuels, qu'ils soient civils ou militaires. Deux millions et demi de personnes sont concernées.

Articulation avec les corps et grades

Ce répertoire doit permettre de donner toute sa portée au principe de la séparation du grade et de l'emploi, au cœur de la fonction publique de carrière. En effet, pour que cette séparation s'accompagne d'une réelle articulation entre la gestion des carrières des personnels de l'État et les besoins de ses différentes structures administratives, il importe aujourd'hui de mieux identifier les emplois exercés et les compétences mises en œuvre.

Le répertoire interministériel fait ressortir ces emplois qui ont vocation à être pourvus, sauf exception prévue par les textes, par un agent appartenant à la fonction publique. À un corps ou à un grade pourront correspondre plusieurs emplois-référence ; à un emploi-référence, plusieurs corps ou grades.

Articulation avec la qualification et les catégories statutaires A, B, C correspondantes

La vocation interministérielle du RIME a conduit à identifier des emplois-référence qui, en fonction des contextes liés aux ministères mais également aux organisations (taille des structures, modes d'organisation du travail...), peuvent correspondre à des besoins différents en qualification (en termes de diplômes et/ou d'expériences professionnelles). Cette correspondance n'a pu être établie dans le cadre du RIME car un découpage plus fin des emplois-référence pour tenir compte de ces différentes situations suppose une analyse beaucoup plus détaillée, qui relève de l'échelon ministériel.

Cette mise en relation entre les emplois, la qualification et les catégories statutaires correspondantes aura donc vocation à être développée par chaque ministère dans le cadre de sa propre démarche d'analyse de ses métiers.

Les actions de diffusion et de communication du RIME qui seront engagées donneront toute sa place à cette dimension complémentaire indispensable à une bonne appréhension des caractéristiques de l'emploi public. Dans cette perspective, la DGAFP apportera aux ministères tout l'appui méthodologique requis, fera connaître et valorisera les bonnes pratiques.

Le répertoire interministériel ne se substitue pas aux répertoires ministériels existants mais veut en être un facteur de cohérence permettant une lecture commune des emplois de l'État.

En tant qu'outil de connaissance, le RIME s'adresse à de nombreux utilisateurs :

- les citoyens et leurs représentants, qui peuvent y trouver des éléments de transparence sur l'emploi public ;
- les agents de l'État et des autres fonctions publiques, qui peuvent avoir une vision plus complète et plus précise des emplois existants et orienter leurs carrières en conséquence ;
- les organisations syndicales, qui peuvent utiliser cet outil pour leurs réflexions sur l'emploi public ;
- le marché du travail, qui peut également repérer plus facilement les caractéristiques des besoins en emplois de l'État ;
- l'appareil de formation initiale, qui peut tenir compte des besoins en compétences exprimés ;
- les ministères et les opérateurs publics, qui peuvent élargir le champ de leur GRH ;
- la DGAFP enfin, qui a à sa disposition un outil d'analyse et de prospective de l'emploi public.

Les usages du RIME par ces différents utilisateurs peuvent donc être très variés. Ils peuvent être récapitulés de la façon suivante :

- la transparence sur l'emploi public et la valorisation des agents ;
- la construction de parcours professionnels plus ouverts et plus riches pour les personnels ;
- l'expression qualitative des besoins pour mieux répondre aux exigences des services publics ;
- la communication pour mieux recruter ;
- la prospective pour la Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (Gpeec) et l'appareil de formation initiale et continue ;
- l'enrichissement des réflexions en matière de formation et de recrutement.

2. Méthode d'élaboration du RIME

La perspective interministérielle de la démarche imposait de faire ressortir le mieux possible les points communs entre les emplois, en faisant abstraction des distinctions établies par les organisations, les corps et les grades.

Pour y parvenir, il a fallu développer le concept de “domaine fonctionnel” comme niveau supérieur de l’arborescence du répertoire. Un domaine fonctionnel comprend les emplois qui concourent à la même fonction.

Cette approche par fonction est plus transversale. Elle permet d’identifier tout à la fois des fonctions caractéristiques de telle ou telle mission ou activité opérationnelles des services de l’État, et des fonctions transversales de pilotage ou de soutien. Par exemple, la mission “sécurité” met en œuvre des emplois d’une fonction sécurité *stricto sensu* (de sûreté, d’investigation...), mais aussi des emplois de fonctions très variées : “gestion budgétaire et financière”, “logistique immobilière et technique” ou encore “élaboration et pilotage des politiques publiques”.

Cette approche par les domaines fonctionnels (analyse descendante) et non par les situations de travail (analyse ascendante) a évité une étude systématique des postes de travail, dont le trop grand nombre et l’extrême diversité auraient empêché la construction d’un cadre harmonisé et simplifié d’analyse.

La “maille” retenue est donc délibérément assez large pour laisser une très grande souplesse aux acteurs ministériels afin qu’ils puissent se référer, selon leurs besoins et leurs choix de politique de GRH, à ce répertoire.

Enfin, cette approche descendante a permis de mettre en évidence certains emplois qui, bien que tenus par un faible nombre d’agents, n’en sont pas moins stratégiques pour l’État (exemple : expert en risques majeurs de sécurité civile). Elle a aussi révélé des fonctions émergentes qui tendent à se professionnaliser ou à se spécialiser (fonction d’accueil des usagers, par exemple) en raison de l’évolution des services publics.

La nomenclature des domaines fonctionnels est détaillée ci-après.

DOMAINES FONCTIONNELS

- 1 Élaboration et pilotage des politiques publiques
- 2 Études et évaluation des politiques publiques
- 3 Diplomatie
- 4 Sécurité
- 5 Justice
- 6 Contrôle
- 7 Éducation et formation tout au long de la vie
- 8 Recherche
- 9 Soutien au développement
- 10 Santé et inclusion sociale
- 11 Services aux usagers
- 12 Territoire et développement durable
- 13 Culture et patrimoine
- 14 Défense
- 15 Finances publiques
- 16 Administration générale
- 17 Gestion budgétaire et financière
- 18 Affaires juridiques
- 19 Logistique immobilière et technique
- 20 Laboratoires
- 21 Ressources humaines
- 22 Systèmes et réseaux d'information et de communication
- 23 Communication

Pour chaque domaine fonctionnel, le RIME identifie des emplois-référence. Ceux-ci constituent les briques de base du répertoire sur lesquelles pourront s'articuler les emplois-types des répertoires ministériels. Un emploi-référence, notion volontairement nouvelle et distincte de celles utilisées jusqu'à présent par les ministères, décrit de façon synthétique les emplois de l'État.

La phase concrète d'élaboration du répertoire a reposé sur une démarche itérative, nourrie d'informations tirées des différents emplois-types et des descriptifs d'emplois ministériels et sur une forte implication de nombreux acteurs : représentants ministériels et syndicaux, présidents de groupes et équipe projet. Au total, trois cent vingt participants ont été répartis en fonction de leurs expertises professionnelles dans vingt groupes de travail, constitués sur la base des domaines fonctionnels (liste des groupes en annexe).

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, le guide méthodologique élaboré pour le projet est disponible sur le site du ministère de la Fonction publique (rubrique Observatoire de l'emploi public) à l'adresse suivante : www.fonction-publique.gouv.fr

3. Comment lire et utiliser le répertoire

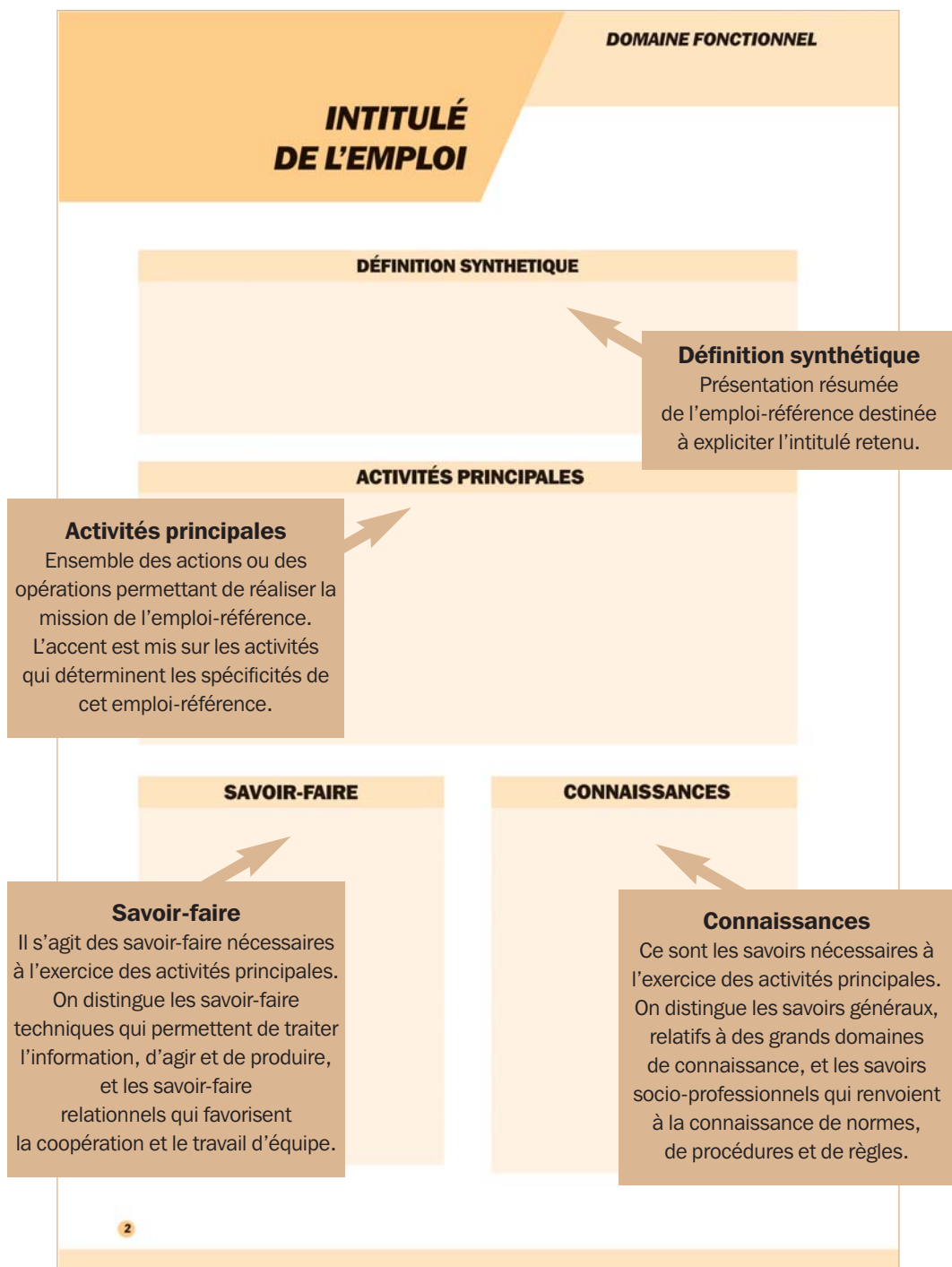
L'emploi-référence n'est pas un portrait précis d'une situation de travail. Il a en effet été obtenu en agrégeant des définitions d'emplois ministériels pour lesquels une proximité est identifiée. Cette proximité ne signifie pas qu'il y ait une identité parfaite (elle serait d'ailleurs impossible à obtenir). Elle repose sur l'identification du "plus grand dénominateur commun" d'activités, de savoir-faire et de connaissances par-delà les différences constatées entre les ministères et les situations concrètes de travail.

La maille choisie varie en fonction des emplois. En effet, la méthode retenue a été d'aller le plus loin possible dans la recherche d'éléments partagés, tout en restant réalistes. Ainsi, des emplois-référence peuvent intégrer des emplois correspondants à des ministères, des corps et des grades différents (exemple : responsable de ressources humaines). En revanche, dès lors que des emplois sont très particuliers et qu'aucun partage n'est possible, le répertoire les reprend comme emplois-référence (exemple : démineur). Enfin, pour ce qui concerne les activités de management, ce n'est que lorsqu'il a été considéré qu'elles étaient centrales et dominantes que des emplois-référence d'encadrement ont été identifiés.

Dans certains cas, pour ne pas multiplier leur nombre, on a préféré ne pas subdiviser un emploi-référence faisant pourtant appel à des connaissances techniques différentes. C'est le cas notamment des emplois-référence de la recherche, ou encore de l'emploi-référence "conseiller spécialisé d'ambassade".

La présentation de l'emploi-référence utilise une fiche type dont les rubriques mettent en évidence ses caractéristiques essentielles (voir ci-après). Les informations reprises dans les fiches sont celles qui ont été considérées comme les plus significatives par les groupes de travail. Cependant, lorsque les groupes ont jugé qu'ils ne pouvaient pas tirer de conclusions sur l'impact quantitatif des facteurs d'évolution, cette rubrique n'a pas été renseignée. Il en est de même pour les conditions particulières d'exercice.

Présentation d'une fiche Emploi-référence



**INTITULÉ
DE L'EMPLOI**

Conditions particulières d'exercices

Elles précisent des modalités de travail (ayant trait par exemple au contexte ou aux contraintes rencontrées), utiles pour fournir une représentation la plus exacte possible de l'emploi-référence.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif

Tendances d'évolution

Les facteurs clés formulent les principaux facteurs d'évolution (politiques, réglementaires, socio-économiques, technologiques...) qui, à 3-5 ans, peuvent avoir une incidence sur l'emploi-référence.

L'impact cherche à préciser la nature de l'évolution que l'emploi-référence aura à connaître : au plan qualitatif et/ou au plan quantitatif (effectif plutôt à la hausse, égal, plutôt à la baisse).

Le RIME est un outil au service d'une politique des ressources humaines. Cette politique doit résulter d'une démarche d'analyse qui peut être résumée dans les trois étapes suivantes :

1^{ère} étape : caractérisation des emplois nécessaires aux besoins des services publics.

2^{ème} étape : analyse de la ressource en tenant compte des corps et grades, des pyramides des âges et des compétences individuelles et collectives.

3^{ème} étape : définition d'une politique de ressources humaines permettant l'adaptation de la ressource aux besoins en utilisant l'ensemble des moyens de la GRH : formation, recrutement, parcours professionnel...

Dans cette perspective, le RIME peut être utilisé directement, par exemple, pour la gestion prévisionnelle et la communication externe. Il n'est cependant pas un outil quotidien de gestion des ressources humaines utilisable par les administrations. En effet, pour cette utilisation, il doit être complété par des répertoires ministériels. Dans cet ensemble, le RIME assure une interopérabilité des démarches "métier" des ministères et permet une ouverture interministérielle des gestions en ressources humaines des ministères.

En matière de mobilité, le RIME est un outil à la disposition des responsables des ressources humaines mais également des agents. Il ne prédéfinit en aucun cas un parcours-type mais permet de mieux "visualiser" de nombreuses possibilités de parcours professionnels : mobilité interministérielle au sein d'un même emploi-référence, mobilité plus diversifiée par l'occupation de postes dans des emplois-référence différents avant d'occuper un emploi de responsabilité, acquisition d'une expérience professionnelle dans un emploi-référence opérationnel avant d'occuper un emploi de pilotage...

4. Actualisation du RIME

Les fiches emplois-référence sont à considérer comme des documents dynamiques appelés à évoluer au fil du temps, dans le cadre d'une mise à jour régulière du répertoire. Cela conditionne l'inscription durable de ce répertoire dans les pratiques gestionnaires de la fonction publique d'État.

DEUXIÈME PARTIE

Les emplois-référence

LISTE DES EMPLOIS-REFERENCE PAR DOMAINES FONCTIONNELS

Élaboration et pilotage des politiques publiques

Conseiller du gouvernement	32
Secrétaire général de ministère	34
Responsable de programme	36
Cadre dirigeant d'administration centrale	38
Cadre de direction des services centraux	40
Conseiller études et analyses	42
Conseiller recherche	44
Conseiller financier	46
Responsable projet	48
Cadre dirigeant d'un service territorial	50
Préfet	52
Responsable d'un service déconcentré	54
Responsable d'un pôle territorial	56
Responsable sectoriel	58
Cadre sectoriel	60
Conseiller négociateur	62
Responsable d'un opérateur de l'État	64

Études et évaluation des politiques publiques

Responsable de programme d'études	68
Chargé d'études	70
Responsable de production d'informations de base	72
Producteur d'informations de base	74
Chargé de l'évaluation d'une politique publique	76

Diplomatie

Ambassadeur - chef de poste diplomatique	80
Gérant d'un poste diplomatique - Consul général	82
Conseiller politique	84
Consul	86
Conseiller de coopération	88
Conseiller spécialisé d'ambassade	90
Coordinateur de l'action humanitaire	92
Chargé de la protection de l'information diplomatique	94
Chargé du protocole	96
Interprète - traducteur	98

Sécurité

Directeur de service de sécurité de police ou de gendarmerie nationales	102
Cadre de sûreté générale de police ou de gendarmerie nationales	104
Agent de sûreté générale de police ou de gendarmerie nationales	106
Cadre d'investigation et de procédure de police ou de gendarmerie nationales	108
Agent d'investigation et de procédure de police ou de gendarmerie nationales	110
Cadre d'information et de renseignement de police ou de gendarmerie nationales	112
Agent d'information et de renseignement de police ou de gendarmerie nationales	114
Directeur de structure pénitentiaire	116
Cadre de sûreté pénitentiaire	118
Surveillant pénitentiaire	120
Spécialiste de police technique et scientifique	122
Cadre de coordination et de planification en sécurité civile	124
Cadre opérationnel d'unité de sécurité civile	126
Sapeur-sauveteur	128
Expert en risques majeurs de sécurité civile	130
Démineur	132
Personnel navigant des moyens aériens de sécurité civile et de surveillance	134

Justice

Chef de juridiction	138
Magistrat de l'ordre judiciaire	140
Chef de greffe de juridiction judiciaire	142
Greffier de juridiction judiciaire	144
Magistrat administratif	146
Magistrat de l'ordre financier	148
Chef de greffe de juridiction administrative	150
Greffier de juridiction administrative	152
Directeur d'insertion et d'éducation	154
Chargé de l'éducation et de l'insertion des publics pris en charge par la justice	156

Contrôle

Responsable de l'activité de contrôle	160
Chargé de la méthodologie et de l'appui au contrôle	162
Vérificateur	164
Inspecteur	166
Inspecteur de santé	168
Chargé de l'évaluation interne des services	170

Éducation et formation tout au long de la vie

Responsable d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche	174
Responsable de direction d'un établissement d'éducation et de formation	176
Inspecteur de l'enseignement primaire	178
Inspecteur de l'enseignement secondaire	180
Enseignant du primaire	182
Enseignant du secondaire	184
Enseignant dans le supérieur	186
Responsable de l'accompagnement des élèves, des étudiants et des apprentis	188
Assistant éducatif	190
Concepteur-organisateur d'actions de formation continue	192
Formateur d'adultes	194
Chargé de l'entraînement de sportifs de haut niveau	196

Recherche

Responsable scientifique	200
Chercheur/chercheur enseignant	202
Ingénieur	204
Assistant de la recherche	206
Préparateur de la recherche	208
Expert en structures et projets complexes multidisciplinaires ou internationaux	210
Chargé de valorisation de la recherche	212
Expert chargé du soutien à la diffusion scientifique	214

Soutien au développement

Responsable de projet de développement	218
Ingénieur de projet de développement	220
Gestionnaire des aides au développement	222
Conseiller export pour les entreprises	224

Santé - Inclusion sociale

Responsable d'un projet de santé publique ou d'inclusion sociale	228
Responsable d'un projet d'observation sociale ou sanitaire ou de veille épidémiologique	230
Chargé de la tarification des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	232
Conseiller-expert dans le secteur de la santé et de l'inclusion sociale . . .	234
Assistant socio-éducatif	236
Médecin de promotion de santé	238
Infirmier-conseiller de santé	240
Médecin de prévention	242
Praticien militaire	244
Infirmier	246
Technicien d'actions de santé	248
Opérateur d'actions de santé	250

Services aux usagers

Responsable de l'accueil général	254
Agent d'accueil et d'orientation	256
Agent d'information et de production de services	258
Standardiste	260
Responsable de centre d'appel	262
Opérateur de centre d'appel	264
Médiateur administration-usagers	266

Territoire et développement durable

Chef de projet de l'État sur le territoire	270
Chargé de la préservation écologique et de la gestion des milieux et des espèces	272
Chargé de prévention des pollutions et des risques	274
Gestionnaire et exploitant du domaine	276
Instructeur d'autorisations administratives	278
Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage	280
Chef de projet ingénierie publique	282
Assistant technique en ingénierie publique	284
Prévisionniste météo	286
Prévisionniste de crues	288
Régulateur de trafic	290

Culture et patrimoine

Responsable de l'accueil des publics et de la surveillance dans un établissement patrimonial	294
Chargé de l'accueil des publics et de la surveillance dans un établissement patrimonial	296
Responsable du développement des publics et de l'action culturelle dans un établissement patrimonial	298
Chargé du développement des publics et de l'action culturelle dans un établissement patrimonial	300
Architecte	302
Restaurateur d'œuvres et d'objets d'art	304
Manufacturier d'art	306
Technicien du patrimoine	308

Responsable d'un service ou d'un établissement patrimonial	310
Chargé de collections ou de fonds patrimoniaux	312
Magasinier d'archives ou de bibliothèque	314
Inspecteur-conseil	316
Responsable-expert d'une discipline culturelle	318
Artiste	320

Défense

Militaire, responsable de haut-commandement, manager général	324
Militaire, officier supérieur chargé du management et de l'emploi des forces	326
Militaire, officier supérieur expert en maintenance et logistique	328
Militaire, chargé du renseignement	330
Militaire, officier directeur de programme	332
Militaire, officier architecte système de force ou système d'armes	334
Militaire, officier en génie mécanique et électrique, logisticien	336
Militaire, officier subalterne chargé de la préparation et de la conduite d'opérations terrestres	338
Militaire, personnel navigant du domaine aéronautique	340
Militaire en charge de l'environnement des opérations aéronautiques . .	342
Militaire, chargé de la sécurité et défense sol-air	344
Militaire, officier chargé des opérations en milieu maritime	346
Expert des techniques d'armement ou de système d'armes	348
Militaire, sous-officier, chef de combat terrestre	350
Militaire, sous-officier, chef d'unité de support terrestre au combat	352
Militaire, officier marinier (sous-officier) chargé de la conduite des opérations en milieu maritime	354
Militaire, officier marinier (sous-officier) chargé du soutien des navires et de leur mise en œuvre	356
Militaire, sous-officier expert en armement et pyrotechnie	358
Militaire, sous-officier en génie mécanique et électrique	360
Militaire, sous-officier chargé de l'approvisionnement	362
Militaire du rang, combattant	364
Marin, militaire du rang	366

Finances publiques

Chef de poste du Trésor public	370
Chef de service en trésorerie générale	372
Chargé du recouvrement	374
Assistant juridique du recouvrement contentieux	376
Chargé de la comptabilité	378
Chargé de l'exécution de la dépense publique	380
Conseiller en matière de secteur public local	382
Chargé des dépôts et des services financiers	384
Responsable de centre des impôts ou de service des impôts des entreprises	386
Chargé de l'assiette des impôts des particuliers	388
Chargé de l'assiette et du recouvrement des impôts des professionnels	390
Chargé de la gestion du domaine	392
Agent du cadastre	394
Agent des conservations des hypothèques	396
Responsable de bureau de douane	398

Administration générale

Coordonnateur d'administration générale	402
Secrétaire	404
Assistant de direction	406
Gestionnaire-instructeur administratif	408
Assistant administratif	410
Expert qualité	412
Responsable de la politique des achats	414
Acheteur public	416
Responsable de centre de ressources documentaires et éditoriales . . .	418
Gestionnaire de ressources documentaires et éditoriales	420
Gestionnaire courrier - archives courantes	422

Gestion budgétaire et financière

Responsable de l'établissement et du suivi du budget	426
Gestionnaire budgétaire	428
Contrôleur de gestion	430

Affaires juridiques

Cadre juridique	434
Consultant juridique	436
Assistant juridique	438

Logistique immobilière et technique

Chef de projet immobilier	442
Expert immobilier	444
Responsable de gestion de patrimoine immobilier	446
Gestionnaire logistique	448
Ouvrier de maintenance	450
Cuisinier	452
Serveur	454
Conducteur de véhicules légers ou lourds	456
Conducteur de moyens nautiques	458
Reprographe	460
Magasinier	462
Manutentionnaire	464

Laboratoires

Responsable de laboratoire d'expertise	468
Technicien de laboratoire	470
Aide de laboratoire	472

Ressources humaines

Responsable de ressources humaines	472
Responsable de la gestion prévisionnelle des ressources humaines . . .	476
Responsable de formation	478
Gestionnaire des concours et examens professionnels	480
Responsable du conseil en mobilité et carrières	482
Gestionnaire de personnels	484
Gestionnaire des dispositifs sociaux	486
Chargé de la prévention des risques professionnels	488

Systemes et réseaux d'information et de communication

Directeur des systèmes d'information et de communication	494
Responsable de domaine métier	496
Urbaniste des systèmes d'information et de communication	498
Chef de projet maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information et de communication	500
Gestionnaire de données et de référentiels métier	502
Responsable sécurité des systèmes d'information et de communication	504
Pilote de la production	506
Administrateur en systèmes d'information et de communication	508
Technicien d'exploitation	510
Technicien des équipements locaux	512
Chef de projet maîtrise d'œuvre	514
Concepteur - Développeur d'applications	516
Intégrateur d'applications	518
Architecte technique	520
Expert en systèmes d'information et de communication	522
Assistant support	524

Communication

Directeur de communication	528
Chargé de communication	530
Chargé de la presse	532
Chargé de la communication événementielle	534
Responsable des campagnes de communication	536
Responsable audio-visuel	538
Chef de projet multimédia	540
Chargé de publication	542
Graphiste	544
Chargé de promotion et de diffusion commerciale	546



***Élaboration et pilotage
des politiques publiques***

CONSEILLER DU GOUVERNEMENT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Fournir au Gouvernement, sur la demande de ce dernier ou de sa propre initiative, une expertise sûre et indépendante dans un domaine de spécialité juridique, budgétaire ou technique, pour lui permettre d'agir en pleine connaissance de l'état des sujets, de leurs perspectives, et des conséquences des actions envisagées.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mobilisation rapide des informations pertinentes et exploitation de ces dernières
- Analyse et diagnostic du contexte et des enjeux politiques
- Écoute permanente de la société civile et de ses représentants
- Recommandations motivées d'orientations ou d'actions en faisant état de façon impartiale des alternatives et de leurs conséquences, par écrit et/ou oralement
- Relations étroites avec les autorités politiques et les cadres dirigeants des secteurs public et privé

SAVOIR-FAIRE

- Lire, mémoriser, synthétiser et exploiter des dossiers complexes
- Concevoir et proposer des solutions innovantes et pérennes ainsi que les préalables à leur mise en œuvre
- Faire preuve d'un sens aigu des responsabilités, de discrétion, d'indépendance d'esprit et de jugement
- Faire preuve d'une excellente qualité d'expression écrite et orale

CONNAISSANCES

- Vaste culture générale
- Culture spécialisée très approfondie (droit, économie, finances, questions sociales et politiques, relations internationales...) dans son domaine d'expertise
- Parfaite connaissance du fonctionnement des institutions publiques nationales et européennes et des entreprises ainsi que du milieu associatif et de la représentation syndicale

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Réalisation de travaux complexes, urgents et sensibles
- Large autonomie et fréquent isolement dans la conduite des missions
- Indépendance garantie soit par le statut, soit par l'autorité de rattachement
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Complexité croissante des problématiques et des techniques mises en cause
- Prégnance accrue du contexte communautaire et international
- Prégnance accrue des questions économiques et financières, des questions environnementales et des questions sociétales

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des autorités indépendantes
- ◇ Nécessité de mettre en œuvre des savoir-faire techniques

Quantitatif

SECRETAIRE GENERAL **DE MINISTERE**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assister le ministre dans l'orientation générale et la conduite des affaires ; le représenter au plan national ou international et mener des entretiens ou des négociations à haut niveau ; coordonner les directions du ministère, conduire des chantiers transversaux majeurs ainsi que les politiques de modernisation et les stratégies de réforme en veillant à la qualité du dialogue social et apprécier l'efficacité et les capacités managériales des cadres dirigeants.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Relations avec des personnalités de haut niveau, françaises et étrangères
- Analyse prospective et stratégique des missions des différents services du ministère
- Fixation des objectifs annuels en tenant compte des orientations politiques et budgétaires
- Coordination de l'action des directions du ministère, conduite des chantiers transversaux et arbitrage dans la répartition des moyens en tant que de besoin
- Évaluation des résultats, et de la capacité des cadres dirigeants à atteindre les objectifs
- Détermination des conditions du dialogue social

SAVOIR-FAIRE

- Animer une équipe de cadres de haut niveau
- Maîtriser la dimension interministérielle et européenne des politiques publiques
- Orienter et coordonner les travaux d'une organisation complexe
- Communiquer pour expliquer et convaincre
- Avoir la capacité au dialogue social
- Arbitrer entre des intérêts représentés à haut niveau

CONNAISSANCES

- Droit public et fonctionnement des institutions au plan national et au plan européen
- Contexte politique, économique et social, français et international
- Management et gestion
- Connaissance interne du ministère et des réseaux de l'État en France et à l'étranger
- Dans certains ministères, maîtrise de langues étrangères, en particulier de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Cet emploi-référence requiert une forte disponibilité, et exige de prendre des décisions rapides dans des situations qui peuvent être difficiles et urgentes en tenant compte du contexte politique et social, national et international.

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Exigence croissante pour l'efficacité de l'action administrative

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences en management-stratégie

Quantitatif

RESPONSABLE DE PROGRAMME¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Fixer les orientations et piloter une politique publique en rendant compte à l'autorité politique et aux commissions parlementaires.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition du projet annuel de performance
- Fixation des priorités
- Pilotage de l'action administrative et mise en œuvre du dialogue social
- Animation et pilotage des opérateurs de l'État qui lui sont rattachés
- Animation du dialogue de gestion
- Négociation et attribution des moyens humains et budgétaires
- Conduite du changement par le management des hommes et des organisations
- Élaboration et présentation du rapport annuel de performance devant les autorités politiques et parlementaires

SAVOIR-FAIRE

- Développer une vision dynamique et prospective ; élaborer une stratégie et fixer des objectifs
- Maîtriser la dimension interministérielle et européenne des politiques publiques
- Écouter et négocier dans des contextes socioprofessionnels variés
- Communiquer pour expliquer le sens de l'action
- Conduire le changement et le dialogue social
- Déléguer et évaluer

CONNAISSANCES

- Droit public et fonctionnement des institutions au plan national et au plan européen
- Management et gestion, connaissance des outils de pilotage
- Règles comptables et budgétaires
- Contextes socio-économique, territorial et européen
- Connaissances techniques dans le domaine concerné

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Cet emploi-référence requiert une forte disponibilité, et exige de prendre des décisions rapides dans des situations qui peuvent être difficiles et urgentes en tenant compte du contexte politique et social, national et international.
- En situation de négociation permanente
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Exigence croissante pour l'efficience de l'action administrative

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences en management-stratégie

Quantitatif

1 - Selon l'article 7 de la loi organique relative aux lois de finances (Lof), un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère et auquel sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt général, ainsi que des résultats attendus et faisant l'objet d'une évaluation. Unité de spécialité des crédits, le programme constitue le cadre de gestion opérationnelle des politiques de l'État. Le responsable de programme a la faculté d'utiliser librement les crédits au sein de l'enveloppe du programme fixée par le Parlement, sous réserve de ne pas dépasser le montant prévu pour les dépenses de personnel et le plafond ministériel des autorisations d'emplois.

CADRE DIRIGEANT D'ADMINISTRATION CENTRALE

DOMAINE FONCTIONNEL
ÉLABORATION ET PILOTAGE
DES POLITIQUES PUBLIQUES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Participer à la définition des orientations et piloter au plan national l'action de l'État dans le cadre d'un programme ; diriger, sous l'autorité du ministre, une administration.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la définition des orientations et objectifs stratégiques et des indicateurs du programme mis en œuvre
- Déclinaison des objectifs du programme en objectifs opérationnels pour la structure
- Direction d'une administration et de la gestion des ressources humaines associées avec un dialogue social
- Animation et pilotage direct des cadres de direction et des responsables des services déconcentrés et des établissements publics placés sous son autorité et organisation d'un travail en réseau avec les acteurs, internes et externes à l'administration
- Mise en œuvre des ressources budgétaires disponibles et, le cas échéant, des financements complémentaires à ceux de l'État pour atteindre les objectifs fixés
- Contribution à l'élaboration du rapport annuel de performances relatif au programme mis en œuvre, signalant le cas échéant les difficultés rencontrées et proposant des mesures correctrices appropriées

SAVOIR-FAIRE

- Écouter et négocier dans des contextes socio professionnels variés
- Faire des synthèses et prendre rapidement des décisions dans un système complexe
- Mobiliser et animer des équipes et des réseaux
- Communiquer pour expliquer le sens de l'action
- Déléguer et évaluer

CONNAISSANCES

- Droit public et fonctionnement des institutions au plan national et au plan européen
- Règles comptables et budgétaires
- Contextes socio-économique, territorial et européen
- Management et gestion, connaissance des outils de pilotage
- Connaissances techniques dans le domaine concerné

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Cet emploi-référence requiert une forte disponibilité, et exige de prendre des décisions rapides dans des situations qui peuvent être difficiles et urgentes en tenant compte du contexte politique et social, national et international.
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire.

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Exigence croissante pour l'efficacité de l'action administrative

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences en management-stratégie

Quantitatif

=

CADRE DE DIRECTION DES SERVICES CENTRAUX

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Participer directement aux prises de décisions relatives aux orientations et à la définition des politiques publiques ; piloter et coordonner leur mise en œuvre.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation au comité de direction
- Participation à la définition du cadre de l'action administrative
- Déclinaison opérationnelle des objectifs des programmes
- Mobilisation des ressources disponibles pour atteindre les objectifs prévus, dans les délais fixés
- Représentation de son administration en ayant le pouvoir de l'engager
- Communication des résultats aux autorités compétentes et, le cas échéant, mise en alerte sur les difficultés rencontrées en proposant des mesures correctrices appropriées

SAVOIR-FAIRE

- Être capable de prendre des décisions dans un système complexe
- Communiquer pour expliquer le sens de l'action
- Gérer les compétences
- Évaluer les hommes et les actions

CONNAISSANCES

- Droit public et fonctionnement des institutions au plan national et au plan européen
- Contextes socio-économique, territorial et européen
- Connaissances techniques dans le domaine concerné
- Management et gestion

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Cet emploi-référence requiert une forte disponibilité, et exige de prendre des décisions rapides dans des situations qui peuvent être difficiles et urgentes
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Exigence croissante pour l'efficacité de l'action administrative

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences en management-stratégie

Quantitatif

=

CONSEILLER **ÉTUDES ET ANALYSES**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Produire le cadre de compréhension et de débat sur les situations, les phénomènes et leurs évolutions pour fonder les réflexions prospectives et éclairer la prise de décision stratégique.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Formulation de l'état des lieux ou des questions qui se posent pour un territoire, une population, un dispositif, une politique, une ambition, avec une vision à caractère systémique du jeu des acteurs en présence
- Mise en évidence des problématiques et organisation d'une politique d'acquisition de connaissances adaptée
- Proposition des stratégies et des leviers d'action possibles
- Organisation de l'observation et de la veille stratégique à partir des problématiques repérées
- Mise en débat à l'échelle interministérielle des résultats des travaux d'études

SAVOIR-FAIRE

- Discerner les enjeux, anticiper, et prendre des initiatives
- Travailler en réseau et prendre en compte leur dimension européenne et internationale
- Conduire l'action d'une équipe et exercer un contrôle sur la qualité des travaux des sous-traitants
- Communiquer sur les résultats des études et analyses

CONNAISSANCES

- Connaissances pluridisciplinaires
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires au secteur de compétence
- Connaissance des réseaux nationaux et internationaux spécialisés dans le domaine d'activité
- Anglais scientifique et technique lu avec aisance

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Habilitation CNIL, si nécessaire, pour gérer des données personnelles ou sensibles
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Élargissement des réseaux d'études
- Poids croissant de l'économie et du social
- Forte internationalisation des données et des problématiques
- Intégration de plus en plus forte dans le processus de décision opérationnelle

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Augmentation de la technicité et de l'obligation de l'interactivité concernant les domaines, les phénomènes et les ressources

Quantitatif



CONSEILLER

RECHERCHE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Promouvoir à un niveau d'excellence le développement et la diffusion de la recherche à l'échelle nationale, européenne et internationale et intégrer celle-ci dans l'élaboration et le pilotage des politiques publiques.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Action en faveur de la reconnaissance au plan national de l'intérêt et de la pertinence de la recherche développée avec ses trois composantes : la connaissance des milieux et des phénomènes, l'orientation des politiques publiques, le développement des technologies et des services, et ce avec les industriels et les autres opérateurs
- Actions pour promouvoir le positionnement européen et international des programmes de recherche
- Animation d'un débat pour susciter ou impulser des idées, des thèmes et des orientations de recherche
- Participation au pilotage de programmes nationaux de recherche, et contribution au renforcement stratégique des organismes, centres ou laboratoires de recherche et à la mutualisation de leurs travaux
- Exercice éventuel direct ou indirect de la tutelle d'organismes à caractère scientifique et d'établissements d'enseignement supérieur

SAVOIR-FAIRE

- Sens de l'initiative et autonomie
- Faire preuve d'ouverture intellectuelle
- Anticiper et évaluer l'apport d'une recherche, son caractère innovant et son utilité sociale
- Animer un réseau de chercheurs
- Communiquer sur les finalités et les résultats de travaux de recherche, rendre accessible le langage scientifique

CONNAISSANCES

- Connaissances approfondies dans de nombreuses disciplines
- Accès aisé à différents domaines à dominante technologiques
- Anglais scientifique et technique lu couramment

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Présence dans de multiples instances d'administration d'organismes de recherche, des séminaires et des colloques nationaux ou internationaux

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Internationalisation de la recherche
- Exigence sociale plus forte vis-à-vis de la recherche
- Confrontation croissante à des projets complexes et multidisciplinaires

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Élargissement du champ des connaissances et intégration plus forte de la dimension internationale et sociologique des problèmes

Quantitatif



CONSEILLER FINANCIER

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Apporter une expertise économique et financière aux décideurs publics leur permettant de bien mesurer l'impact à court, moyen et long terme de leurs orientations et de leurs arbitrages en faisant notamment ressortir les principaux risques financiers.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Identification des risques budgétaires et financiers par la méthode de l'audit
- Élaboration d'études de l'impact économique et financier de scénarii de politiques publiques ou de projets de décisions
- Proposition de stratégies financières adaptées aux problèmes rencontrés
- Suivi de la mise en œuvre des politiques financières

SAVOIR-FAIRE

- Développer une vision dynamique et prospective
- Élaborer une stratégie
- Transmettre des informations techniques avec pédagogie
- Travailler en réseau
- Être une force de proposition

CONNAISSANCES

- Maîtrise des techniques budgétaires et financières
- Maîtrise des techniques comptables et d'analyse financière
- Fonctionnement des marchés financiers nationaux et internationaux
- Pour certains ministères, maîtrise de l'anglais financier

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Grandes disponibilité et réactivité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Contraintes financières croissantes en raison des effets cumulatifs et systémiques des dettes publiques
- Financiarisation des économies

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement en compétences relatives aux stratégies financières

Quantitatif

=

RESPONSABLE PROJET

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Piloter des projets de grande ampleur en vue de réformer des systèmes ou organisations.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Diagnostic du système ou de l'organisation à réformer
- Conduite du projet du début à sa mise en place conformément aux objectifs définis (en général par audit ou inspection)
- Identification des différents acteurs concernés et concertation pour faire comprendre les problèmes à résoudre, s'approprier les objectifs et faire émerger des propositions
- Élaboration des scénarios, réalisation des études d'opportunité et d'analyse fonctionnelle
- Réalisation des études et mesures d'impact des différents scénarios proposés
- Mise à jour avec les parties prenantes de la solution optimale selon des critères prédéfinis et conforme aux objectifs
- Accompagnement du projet en dialoguant aux différentes étapes avec les organisations syndicales et en assurant une large communication sur les objectifs et l'avancement du projet
- Susciter des partenariats

SAVOIR-FAIRE

- Animer des équipes pluridisciplinaires
- Gérer les conflits
- Organiser des processus complexes
- Faire preuve d'objectivité et de capacité d'écoute
- Auditer et évaluer
- Gérer des calendriers, les priorités et planifier sous contraintes

CONNAISSANCES

- Sociologie des organisations
- Analyse des systèmes
- Méthodes de conduite de projet et d'évaluation
- Grande expérience de gestion de processus complexes
- Techniques de formalisation et documentation

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Grande disponibilité, persévérance, force de conviction, ténacité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Forte demande
- Ne pas mener de front les processus et leur réforme (économie à court terme mais peu propice aux changements en profondeur)
- Évaluer *a posteriori* les résultats de réformes réalisées pour en tirer les enseignements pour des processus similaires

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Une nécessité avec la culture de la performance
- Des organisations informatiques de plus en plus complexes et décentralisées à piloter au niveau central

Quantitatif



CADRE DIRIGEANT D'UN SERVICE TERRITORIAL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Diriger une administration déconcentrée de l'État, animer et coordonner la mise en œuvre des politiques publiques dans son domaine et représenter le ministre dont il dépend.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Détermination pour un territoire des priorités et des actions déclinant les politiques ministérielles en tenant compte des enjeux locaux
- Direction des services placés sous sa responsabilité dans le cadre du dialogue social : fixation des objectifs ; organisation et répartition des moyens y afférent ; exercice des pouvoirs de contrôle et évaluation des résultats et de la performance
- Mise en œuvre de responsabilités stratégiques dans le domaine financier de l'État (arrêter les programmations financières, être responsable d'un Budget Opérationnel de Programme, et pour le Trésorier payeur général exercer le contrôle financier auprès des services déconcentrés)
- Animation d'une politique de concertation avec les services de l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et les organisations socio professionnelles
- Représentation du ministre pour présenter et expliquer les politiques publiques de son domaine de compétence

SAVOIR-FAIRE

- Fixer des objectifs et conduire le changement dans le cadre notamment du dialogue social
- Communiquer en interne et auprès des médias
- Déléguer et mettre en place des dispositifs de régulation et de contrôle

CONNAISSANCES

- Connaissances de haut niveau en droit public, en gestion publique et en économie
- Management public et gestion des ressources humaines
- Règles de gestion comptable et budgétaire
- Parfaite maîtrise du système administratif et du contexte politique et institutionnel national et européen

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Intégrer les dimensions européennes et internationales dans la détermination des objectifs et des modalités de leur mise en œuvre
- Travailler en réseau et négocier avec des partenaires variés

CONNAISSANCES (suite)

- Connaissance des médias et des techniques de communication
- Maîtrise des technologies de communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Cet emploi de haut niveau, de confiance et de responsabilité à la discrétion du Gouvernement (nomination en conseil des ministres) exige une très grande disponibilité et mobilité
- Responsabilité personnelle et pécuniaire du Trésorier payeur général
- Dans le cas des recteurs, ces fonctions sont complétées par celles de chancelier des universités
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Approfondissement de la décentralisation et de la déconcentration des compétences à l'échelon régional
- Réforme de l'État et mise en œuvre de la Lolf

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

- | Qualitatif | Quantitatif |
|--|--------------------|
| <ul style="list-style-type: none">● Renforcement des compétences en management-stratégie | = |

PRÉFET

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Représenter l'État sur le territoire national aux niveaux régional et départemental et, en qualité de délégué interministériel du Gouvernement ou de haut-commissaire, animer et coordonner la mise en œuvre des politiques publiques.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Détermination des enjeux locaux, définition des stratégies territoriales, fixation des objectifs et proposition des priorités et des actions déclinant dans les territoires les politiques du Gouvernement, en application des instructions ministérielles, dans le cadre d'un travail collégial et en dialogue avec les collectivités territoriales
- Mise en cohérence interministérielle et territoriale des actions de l'État dans le respect des programmations financières et du principe de légalité
- Évaluation de la performance et supervision de l'organisation des services, appréciation des compétences et des mérites des chefs des services placés sous son autorité, mesure de l'efficacité des politiques publiques dans le cadre du contrôle de gestion interministériel
- Direction et coordination de l'action opérationnelle des services de secours, de maintien de l'ordre public et de sécurité civile
- Négociation et signature au nom de l'État et de l'Union européenne des conventions de partenariats, de gestion et de projets et présentation des positions de l'État aux comités de pilotage et de suivi
- Représentation du Gouvernement aux cérémonies publiques et expression du "point de vue de l'État" par ses interventions publiques
- Dialogue collaboratif avec les élus, les partenaires économiques et sociaux et le mouvement associatif

SAVOIR-FAIRE

- Donner du sens à l'action des services, fixer un cap et conduire le changement dans le cadre notamment du dialogue social

CONNAISSANCES

- Connaissances de haut niveau en droit public, en gestion publique et en économie

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Communiquer en interne et auprès des médias
- Rendre compte au Gouvernement de manière objective et synthétique de l'action de l'État et de l'état de l'opinion
- Gérer des crises, des événements exceptionnels ou des catastrophes
- Nouer des relations de confiance avec les partenaires de l'État, collectivités territoriales, entreprises et organisations syndicales et travailler en réseau

CONNAISSANCES (suite)

- Management public et en gestion des ressources humaines
- Parfaite maîtrise du système administratif et du contexte politique et institutionnel national et européen
- Connaissance des médias et des techniques de communication
- Maîtrise des technologies de communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Exercé sur l'ensemble du territoire métropolitain ou outre-mer, cet emploi de haut niveau, de confiance et de responsabilité, à la discrétion du Gouvernement, exige une très grande disponibilité, la mobilité et l'intelligence des situations.

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Approfondissement de la décentralisation et émergence d'un État stratège
- Réforme de l'État, nouvelles règles financières et administration électronique
- Déconcentration des compétences et montée de l'échelon régional
- Prise en compte des dimensions internationale et européenne de l'action publique

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

- | Qualitatif | Quantitatif |
|--|--------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des compétences en management-stratégie | = |

RESPONSABLE D'UN SERVICE DÉCONCENTRÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre les orientations et les décisions relatives aux politiques publiques, en les adaptant au contexte géographique et en les intégrant dans les stratégies locales.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la définition par le responsable de programme ou le chef du budget opérationnel de programme des objectifs et des indicateurs assignés au service déconcentré
- Déclinaison de ces objectifs et des indicateurs au niveau du service ; détermination des programmes d'action ; mise en œuvre du dialogue social
- Affectation des responsabilités et allocation des moyens au sein du service
- Suivi de la mise en œuvre des programmes d'action
- Participation à la définition et à la mise en œuvre des stratégies territoriales pilotées par le préfet
- Entretien de relations permanentes avec les responsables professionnels et associatifs, les collectivités territoriales et les entreprises
- Représentation du service en ayant le pouvoir de l'engager
- Comptes rendus réguliers à l'autorité de rattachement

SAVOIR-FAIRE

- Diriger une équipe en ayant une capacité d'analyse et d'évaluation
- Travailler en réseau
- Mettre en œuvre le dialogue institutionnel et social

CONNAISSANCES

- Droit public et fonctionnement des institutions au plan national et au plan européen
- Connaissances techniques du domaine concerné

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Négocier, faire partager et convaincre
- Communiquer avec aisance

CONNAISSANCES (suite)

- Contextes socio-économique, territorial et européen
- Règles de gestion comptable et budgétaire
- Management

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité exigée

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de l'État stratège et plus forte responsabilisation du niveau déconcentré

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Perte d'une partie d'autonomie dans la fixation des objectifs
- Plus grande responsabilité dans la mise en œuvre

Quantitatif

=

RESPONSABLE D'UN PÔLE TERRITORIAL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Animer et coordonner la mise en œuvre territoriale des politiques publiques pour une circonscription ou pour un champ de compétences spécifique relevant d'une priorité nationale, tout en veillant à la cohérence de l'action de l'État avec ses partenaires institutionnels.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation, sous l'autorité directe du Préfet, à la définition de la stratégie de territorialisation des politiques de l'État
- Animation de terrain en lien avec les services déconcentrés, et les opérateurs de l'État et les collectivités locales

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les données locales ou réglementaires d'un environnement complexe et comprendre le jeu des acteurs
- Définir un plan d'actions, organiser le travail collaboratif, animer des équipes pluridisciplinaires et savoir informer
- Communiquer avec aisance
- Travailler en réseau

CONNAISSANCES

- Droit public et fonctionnement des institutions au plan national et au plan européen
- Politiques publiques mises en œuvre
- Management public et gestion des ressources humaines
- Contextes socio-économique, territorial et européen
- Connaissance des médias, des techniques de communication
- Maîtrise des technologies de communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Exerçé sur le territoire métropolitain ou à l'outre-mer, cet emploi d'autorité et d'impulsion exige une très grande disponibilité, la mobilité et une intelligence des situations

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Montée en puissance de l'échelon régional de l'État et de l'État stratège
- Accroissement du nombre d'entités administratives dotées de l'autonomie
- Impact de la Loi organique relative aux lois de finances (Lolf) qui favorise la verticalité ministérielle et évolution des programmes européens dont le monitoring sera plus décentralisé pour certains, moins régionalisé pour d'autres
- Décentralisation des compétences de l'État

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences en management-stratégie

Quantitatif

=

RESPONSABLE **SECTORIEL**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Préparer au niveau national ou au niveau local des scénarii concernant les orientations ou l'adaptation d'éléments de politiques publiques, les soumettre aux détenteurs du pouvoir de décision et piloter leur mise en œuvre.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Encadrement et animation d'une équipe en charge du suivi de dossiers sectoriels
- Définition des méthodes de recueil des informations sectorielles permettant l'analyse et le suivi
- Synthèse des travaux de son équipe
- Prise en compte des expériences étrangères et suivi ou participation le cas échéant aux travaux communautaires
- Participation à l'élaboration et à la conduite des politiques publiques le concernant
- Coordination, analyse et synthèse des études d'impact liées aux scénarii proposés
- Élaboration des objectifs et des indicateurs du secteur suivi
- Participation au dialogue de gestion concernant le secteur de compétence
- Représentation de l'administration auprès des partenaires du secteur
- Synthèse et présentation du bilan des activités de l'État du secteur

SAVOIR-FAIRE

- Animer une équipe et travailler en réseau
- Rendre compte
- Anticiper et faire preuve d'initiative
- Analyser, identifier les problèmes et proposer des solutions
- Synthétiser des informations de nature très différente (économiques, techniques, scientifiques, réglementaires...)
- Négocier et convaincre

CONNAISSANCES

- Maîtrise des différents processus et circuits de prise de décision y compris ceux de l'Union européenne
- Droit public ainsi que droit national et communautaire applicable au secteur
- Connaissances techniques et économiques liées au secteur
- Maîtrise des enjeux du secteur et parfaite connaissance de l'ensemble des acteurs et de leur positionnement
- Management

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité et réactivité exigées
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Renforcement de la mondialisation, de la dimension communautaire et de la décentralisation
- Évolution des exigences de la société française

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Nécessité de plus en plus forte de s'adapter aux changements en faisant preuve d'initiative et d'innovation

Quantitatif

=

CADRE SECTORIEL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer au niveau national ou au niveau local le suivi d'un secteur de politique publique et rédiger des textes juridiques liés aux orientations et aux décisions de l'État pour ce secteur.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Organisation de la veille technique, juridique et prospective sur son domaine de responsabilité à partir de tous les éléments d'information disponibles (études, expériences étrangères...)
- Suivi et analyse de la politique sectorielle conduite et mise à jour des problématiques permettant de l'adapter aux évolutions constatées
- Mise en œuvre des directives et des orientations arrêtées et conception de textes juridiques nécessaires
- Relations avec l'ensemble des partenaires du secteur ; maîtrise des enjeux de sa spécialité et connaissance parfaite des acteurs
- Participation éventuelle au dialogue de gestion
- Préparation du bilan des actions de l'État relatives au secteur suivi

SAVOIR-FAIRE

- Analyser et identifier des problématiques
- Rédiger un texte normatif
- Développer et animer un réseau avec les gestionnaires et/les unités techniques

CONNAISSANCES

- Connaissances techniques et économiques liées au secteur
- Droit public ainsi que droit national et communautaire applicable au secteur
- Méthodes de rédaction de type juridique
- Techniques d'évaluation

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de nouveaux modes d'intervention de l'État : État régulateur, animateur de politiques...
- Poursuite du développement du droit communautaire et de la jurisprudence européenne

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Nécessité de plus en plus forte de travailler en réseau
- Intégration encore plus forte de la dimension communautaire

Quantitatif

=

CONSEILLER **NÉGOCIATEUR**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Représenter et défendre auprès d'instances étrangères (bilatérales ou multilatérales ; politiques, techniques ou intellectuelles) la position française, définie au préalable dans un cadre interministériel.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

● En poste à l'étranger :

- réception et suivi des instructions relatives à la position française et donnant mandat de négociation
- participation directe à des négociations sur la rédaction d'un texte, l'adoption d'une position ou l'élection d'un candidat, en séances plénières ou en format informel
- suivi informel des principaux interlocuteurs sur le sujet, notamment les relais d'opinion et rédacteurs des administrations concernées
- rapport précis à l'administration centrale sur les résultats des négociations et contacts

● En administration centrale :

- participation à des réunions interministérielles ou "inter-services" en vue d'harmoniser la position française
- envoi d'instructions (rédactions d'argumentaires structurés, avec si possible des traductions dans les principales langues et la distinction entre éléments officiels et cadrage général) à nos ambassades bilatérales ou à nos représentations permanentes auprès des instances communautaires ou d'organisations internationales
- participation directe à des négociations internationales

SAVOIR-FAIRE

- Négocier : faire preuve de réactivité, savoir jusqu'où aller et quand céder
- S'exprimer en public

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie des institutions communautaires et internationales

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Rédiger avec précision et sens de la synthèse
- Mobiliser et s'appuyer sur les réseaux

CONNAISSANCES (suite)

- Connaissances techniques du domaine concerné
- Maîtrise de l'anglais et/ou de la langue du pays
- Connaissance des enjeux économiques

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité et réactivité requises en raison de l'évolution très variable, et parfois imprévisible d'une négociation
- Contraintes liées à des missions ou des séjours à l'étranger
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Approfondissement de la construction européenne et réformes des Nations-Unies
- Généralisation des nouvelles technologies

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Technicité croissante
- Plus grande interactivité

Quantitatif



RESPONSABLE D'UN OPÉRATEUR DE L'ÉTAT¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Piloter, organiser, gérer un opérateur de l'État, et mettre en œuvre les délibérations de son conseil d'administration.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Élaboration, proposition, et impulsion de la stratégie de l'opérateur
- Administration : élaboration du budget, gestion du personnel avec une marge importante d'autonomie, mise en place d'outils de suivi et d'analyse
- Mise en œuvre de certains volets des politiques publiques
- Établissement d'étroites relations avec les professionnels, les associations, les usagers et les collectivités territoriales selon le champ de compétences de l'opérateur
- Représentation de l'opérateur en justice et dans tous les actes de la vie civile
- Réalisation de comptes rendus à l'autorité de rattachement et aux instances propres à l'opérateur

SAVOIR-FAIRE

- Manager une équipe
- Sens de l'initiative et de l'autonomie
- Travailler en réseaux
- Négocier, faire partager et adhérer
- Communiquer avec aisance
- Analyser, évaluer et proposer

CONNAISSANCES

- Maîtrise des enjeux du domaine de compétence de l'opérateur
- Droit public et fonctionnement des institutions au plan national et au plan européen
- Connaissance des médias et des techniques de communication
- Règles de gestion comptable et budgétaire
- Management

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Nomination du responsable dans les conditions fixées par le statut de l'opérateur
- Forte disponibilité exigée

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Intégration des opérateurs de l'État dans la logique de performance de la Loi organique relative aux lois de finances (Lof) et renforcement de la politique contractuelle
- Évolution de la gouvernance des opérateurs

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des contrats d'objectifs

Quantitatif

=

- 1 - La notion « opérateur de l'État » recouvre les organismes, qui, indépendamment de leurs statuts, remplissent de façon cumulative les 3 critères suivants :
- être doté de la personnalité morale,
 - être placé sous le contrôle direct de l'État,
 - contribuer à la mise en œuvre d'une politique définie par ce dernier et trouvant sa traduction dans les lois de finances.



***Études et évaluation
des politiques publiques***

RESPONSABLE DE PROGRAMME D'ÉTUDES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Définir un programme d'études dans le domaine dont il a la responsabilité, le faire réaliser par des chargés d'études, assurer la validation des résultats obtenus et organiser leur mise en valeur.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Veille prospective sur les travaux d'étude similaires effectués dans d'autres institutions, en France ou à l'étranger
- Gestion des relations avec les fournisseurs de données, institutions statistiques notamment
- Montage de partenariats ou participation à des appels d'offre, des appels à projets, etc.
- Mise au point d'un programme d'études en fonction des demandes des commanditaires institutionnels, des propositions d'autosaisine émanant de son propre service, et des moyens dont il dispose
- Organisation et adaptation permanente du système documentaire de façon à assurer la capitalisation opérationnelle des enseignements tirés de travaux d'études similaires
- Pilotage du programme (animation, coordination, validation scientifique des travaux, respect des échéances...)
- Management de son service (négociation des budgets ou des moyens, répartition du travail, évaluation...)
- Organisation de la mise en valeur des résultats obtenus par les chargés d'études

SAVOIR-FAIRE

- Animer une équipe de chargés d'études à compétences spécialisées
- Évaluer la qualité scientifique des travaux, en référence notamment aux travaux similaires effectués ailleurs
- Être inséré dans les réseaux de partenaires effectuant des travaux similaires, notamment dans le cadre d'appels d'offre

CONNAISSANCES

- Politiques publiques et contexte institutionnel du domaine sur lequel portent les études
- Vision globale des sources mobilisables, des méthodologies disponibles et des études réalisées dans ce domaine, y compris celles issues d'autres pays

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Communiquer les résultats des études à différents publics (commanditaires, communauté scientifique, média...)
- Assurer l'interface entre la hiérarchie institutionnelle et les chargés d'études pour négocier et reformuler de façon opérationnelle les demandes d'études, et élaborer le programme de travail et le plan de diffusion des résultats

CONNAISSANCES (suite)

- Techniques de contractualisation et dispositifs de financement et de partenariat extérieurs
- Techniques d'animation d'équipe et de conduite de projet
- Pratique courante de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacements fréquents à l'extérieur, y compris à l'étranger
- Expérience antérieure assurant une légitimité scientifique aux yeux des chargés d'études

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des études à l'échelon local et à l'échelon européen, notamment sur appel d'offres
- Importance croissante de la communication (y compris sur les méthodes) pour la mise en valeur des résultats
- Demande croissante d'études à des fins d'évaluation, d'organisation et de management
- Rapidité d'évolution des techniques de systèmes d'information

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des tâches concernant la gestion des partenariats dans le cadre de réseaux régionaux et européens
- Développement du temps consacré à la mise en valeur des résultats et à la communication
- Nécessité de se tenir au courant de l'évolution des techniques de systèmes d'information

Quantitatif

=
(à condition de déléguer davantage les tâches de management courant)

CHARGÉ D'ÉTUDES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Réaliser ou suivre la réalisation des études et des synthèses visant à caractériser une situation existante ou à élucider les conséquences de politiques publiques.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise au point du projet d'études (contribution à la définition des objets d'études, identification des sources d'informations disponibles, élaboration d'un dispositif adapté de collecte si nécessaire, établissement d'un cahier des charges)
- Réalisation des études (collecte et mise en forme des données nécessaires, traitement des données en utilisant des méthodes appropriées – statistiques, en particulier –, mise en place d'un processus itératif de validation auprès des collègues directs et d'experts externes, présentation des résultats au responsable des études, propositions de suites éventuelles)
- Valorisation des études (restitution des résultats sous des formes diverses et mise en valeur de ceux-ci auprès de la communauté des experts et des médias)

SAVOIR-FAIRE

- Tirer d'une recherche documentaire les informations les plus pertinentes
- Mobiliser et articuler différents types de gisements de données
- Mettre en œuvre les méthodologies adaptées les plus performantes (y compris dans leurs aspects informatiques)
- Dialoguer avec d'autres experts et prendre en compte leurs critiques
- Rédiger et présenter les résultats de ses travaux, sous des formes diverses adaptées à différents publics

CONNAISSANCES

- Domaine sur lequel portent les études et principales sources d'information disponibles (données et documentation)
- Méthodologies adaptées et reconnues par la communauté des experts
- Règles déontologiques encadrant l'activité d'études dans le domaine
- Techniques d'expression écrite et orale
- Anglais scientifique, et éventuellement autre langue étrangère en fonction du domaine

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Sans être "propriétaire" de ses études, le chargé d'études est souvent amené à les signer et à les rendre publiques.

TENDANCES D'ÉVOLUTION**FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME**

- Accroissement et diversification de la demande d'études, en liaison notamment avec le développement de l'évaluation
- Interpénétration croissante des différents réseaux de chargés d'études (français, européens ou étrangers)
- Sophistication croissante des méthodologies
- Importance croissante d'une culture de communication
- Rapidité d'évolution des technologies de l'information et de la communication (Internet, etc.)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE**Qualitatif**

- Spécialisation, et donc participation accrue à des équipes pluridisciplinaires
- Nécessité d'une formation permanente aux nouvelles méthodologies
- Adaptation permanente aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

Quantitatif

RESPONSABLE DE PRODUCTION D'INFORMATIONS DE BASE

DEFINITION SYNTHÉTIQUE

En réponse à une demande d'informations de base, statistiques notamment, concevoir le dispositif de collecte, de premier traitement et de mise à disposition de ces informations, et piloter les opérations correspondantes.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition d'une stratégie de production d'informations de base, explicitant notamment les résultats attendus de cette production, en liaison avec les demandeurs
- Conception de l'ensemble du système (y compris informatique) permettant de mettre en œuvre cette stratégie (par exemple, montage d'une enquête statistique ou sociologique, développement d'un nouveau système de comptes nationaux, création d'un nouvel indice, mise au point d'un référentiel cartographique, création d'une base de données sur les titres de propriété industrielle)
- Élaboration d'un cahier des charges, incluant notamment le contrôle de qualité et la documentation des informations, en concertation avec les personnes chargées de faire fonctionner le système d'information
- Organisation de la mise à disposition de ces informations
- Animation de réseaux de producteurs
- Pilotage de l'ensemble des opérations

SAVOIR-FAIRE

- Traduire en termes opérationnels les desiderata des demandeurs
- Faire évoluer les dispositifs avec le souci d'anticiper les nouveaux besoins
- Animer un réseau d'équipes de personnes chargées de la production d'informations
- Négocier avec les détenteurs de données la mise à disposition ou la collecte de celles-ci, avec le souci de minimiser pour eux la charge de travail

CONNAISSANCES

- Domaine sur lequel il faut fournir les informations de base
- Techniques statistiques et informatiques de collecte et de traitement des données ; systèmes d'informations géo-référencées
- Techniques de conduite de projets (potentiellement gros)
- Législation informatique et liberté, et ensemble des règles juridiques applicables à l'activité de collecte et de diffusion

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Évaluer la qualité des processus de production et des résultats

CONNAISSANCES (suite)

- Règles gouvernant la commande publique, et modalités de rédaction de cahiers des charges

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Habilitation à accéder à des bases de données administratives

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de l'utilisation de fichiers de données administratives
- Développement des méthodes de collecte d'information utilisant l'internet
- Tendance à l'harmonisation des sources d'information dans les pays d'Europe
- Intégration croissante des fonctions d'étude et de production des données

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Capacité à anticiper les bouleversements liés aux TIC
- Capacité à lire des documents rédigés en anglais

Quantitatif

=

PRODUCTEUR D'INFORMATIONS DE BASE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Rassembler, produire, traiter et mettre à disposition des informations de base, statistiques notamment, et utiles, en particulier, aux études et aux évaluations.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Préparation de la collecte d'informations (contribution à la conception et mise au point des modalités pratiques de la collecte d'informations de base)
- Réalisation de la production et de la collecte (participation aux opérations de collecte proprement dites, qu'il s'agisse d'enquêtes de type statistique ou d'extraction de données existantes comme en matière de géomatique)
- Premier traitement de l'information (mise sous forme de fichiers informatiques de l'information récoltée, vérification de la fiabilité de la base de données ainsi constituée, création d'une documentation suffisante sur les conditions d'utilisation des données et des fichiers)
- Première mise à disposition (réalisation d'exploitations simples des fichiers et production de tableaux synthétiques de premiers résultats d'ordre descriptif, extractions diverses, à la demande, d'éléments de la base de données, ou appui technique à de telles extractions, participation à la diffusion et à la publication de premiers résultats descriptifs)

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer avec les différents fournisseurs de données et coopérer avec les producteurs de données administratives
- Réaliser la collecte des données de manière méthodique et en respectant les protocoles
- Assurer la cohérence et la fiabilité des données
- Documenter les fichiers pour les utilisateurs

CONNAISSANCES

- Principaux gisements de données existants, notamment ceux issus d'opérations administratives
- Techniques de collecte et de traitement de l'information ; maîtrise des systèmes d'informations géo-référencées
- Outils informatiques de gestion des données (saisie, dépouillement, extraction, etc.)
- Bases de la réglementation et de la déontologie régissant la collecte de données
- Techniques éditoriales simples

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Habilitation à accéder à des bases de données administratives
- Obligation de respecter le secret statistique ou professionnel dans le cadre législatif existant

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Accroissement marqué des bases de données préexistantes
- Développement de nouvelles formes de collecte de données par voie électronique directe ou indirecte
- Besoin croissant de comparabilité internationale de données similaires
- Intégration croissante des fonctions d'étude et de production de données
- Tendance croissante à recourir à des opérateurs extérieurs

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Polyvalence croissante des postes
- Prise en charge par les chargés d'études eux-mêmes d'une partie croissante du traitement de l'information
- Nécessité de s'adapter très rapidement à l'évolution des nouvelles technologies de la communication électronique

Quantitatif

=

CHARGÉ DE L'ÉVALUATION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Analyser l'impact, la mise en œuvre et les résultats d'une politique publique, porter un jugement sur ces derniers au regard des objectifs affichés, des normes législatives et réglementaires, et des moyens mis en œuvre, et proposer éventuellement des pistes d'amélioration.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Recensement et analyse des documents utiles, y compris documents techniques et financiers
- Réalisation ou commande d'études spécifiques pour appuyer son évaluation
- Élaboration, organisation et réalisation d'un programme d'auditions et d'entretiens avec des personnes de qualification et de niveau hiérarchique très divers, ainsi qu'avec différents experts du domaine
- Animation de réunions contradictoires
- Rédaction de comptes rendus d'entretiens et de rapports de synthèse
- Présentation orale des résultats aux commanditaires de l'évaluation, ainsi qu'éventuellement à d'autres acteurs

SAVOIR-FAIRE

- Comprendre les questions et enjeux – même implicites – dans la demande d'évaluation, et formuler les problématiques adaptées
- Intégrer des connaissances parfois pointues dans des domaines très divers et maîtriser des délais
- Faire preuve de capacités relationnelles de mise en confiance et d'écoute quel que soit le niveau hiérarchique de l'interlocuteur
- Faire preuve d'autonomie de pensée et d'indépendance de jugement
- Écrire et s'exprimer avec clarté, rigueur, et concision, dans un souci de neutralité

CONNAISSANCES

- Histoire et sociologie des politiques publiques nationales et communautaires
- Culture administrative générale (fonctionnement des organismes, cadres juridiques et réglementaire...)
- Techniques d'entretien et de conduite de réunion
- Méthodologies d'évaluation et d'audit, y compris en termes d'analyse quantitative
- Langues étrangères (anglais en particulier), permettant d'effectuer des comparaisons internationales

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacements dans de nombreux services, où qu'ils soient
- Travail parfois isolé, mais aussi en binôme junior-sénior ou en toute petite équipe avec des chargés d'évaluation de cultures professionnelles différentes
- Diffusion des résultats à la discrétion du commanditaire de l'évaluation

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Intégration croissante de procédures complexes relevant à la fois de l'évaluation, de l'audit, de l'expertise et du conseil
- Impact de la Loi organique relative aux lois de finances (Lof) et multiplication des organismes publics autonomes
- Généralisation des pratiques d'évaluation, avec diversification des niveaux et des types d'acteurs
- Importance croissante de la dimension locale et du contexte européen
- Intégration des problèmes liés à l'environnement et au développement durable

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Nécessité accrue d'une formation spécifique aux techniques de l'évaluation, de l'audit et du conseil
- Nécessité accrue de se situer dans des processus complexes
- De plus en plus, travail en petites équipes polyvalentes
- Nécessité de maîtriser les questions communautaires

Quantitatif





Diplomatie

AMBASSADEUR- CHEF DE POSTE DIPLOMATIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Représenter la France, développer l'influence française, informer et coordonner les services français à l'étranger ou auprès d'une organisation internationale.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Représentation à l'étranger ou auprès d'une organisation internationale des autorités françaises
- Coordination, animation et arbitrage des actions, objectifs et moyens des services de l'État à l'étranger
- Information des autorités françaises sur tous les aspects du pays d'accréditation
- Information des autorités du pays d'accréditation sur les positions françaises
- Dialogue avec les autorités étrangères
- Sensibilisation des autorités étrangères aux préoccupations françaises
- Renforcement de la présence française dans le pays d'accréditation
- Négociation et signature d'accords internationaux
- Concertation avec les représentants des autres États membres et de l'Union européenne
- Représentation d'États tiers (en cas d'absence d'ambassade, de rupture des relations diplomatiques, de présidence européenne)

SAVOIR-FAIRE

- Diriger une équipe et mener le dialogue social
- Communiquer dans un contexte culturel différent
- Mener des médiations
- Arbitrer des conflits
- Mener des négociations internationales

CONNAISSANCES

- Maîtrise des questions internationales
- Connaissances de très haut niveau en sciences politiques et relations internationales
- Plusieurs langues et cultures étrangères
- Mécanismes communautaires
- Connaissances en matière de défense et de stratégie

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Contraintes liées à un exercice professionnel à l'étranger
- Forte disponibilité exigée
- Grande mobilité géographique

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Questions de santé et d'environnement

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Importance croissante de l'interministérialité

Quantitatif

=

GÉRANT D'UN POSTE DIPLOMATIQUE- CONSUL GÉNÉRAL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la gestion d'un poste diplomatique et en prendre la responsabilité pendant les absences de son chef ou assumer les fonctions de consul général.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion d'un poste diplomatique ou consulaire, notamment par la préparation du budget, le suivi des indicateurs et la supervision du service administratif et financier
- Suivi des questions de sécurité (budget, équipement, matériel, habilitation, gardes de sécurité)
- Coordination de la préparation et de l'organisation des visites
- Coordination ou mise en œuvre des démarches
- Réalisation ou coordination des synthèses
- Direction du poste par intérim ou par délégation de l'Ambassadeur et en assumer les responsabilités (notamment juridiques, humaines et financières)

SAVOIR-FAIRE

- Travailler dans un contexte culturel différent
- Animer une équipe
- Rédiger de manière synthétique
- Négocier
- Faire preuve d'intérêt pour la gestion

CONNAISSANCES

- Maîtrise des relations internationales
- Maîtrise de l'anglais et de la langue du pays
- Connaissance courante des mécanismes de coordination européenne
- Formation à la gestion publique

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Contraintes liées à un exercice professionnel à l'étranger
- Forte disponibilité exigée
- Grande mobilité géographique

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- De solides connaissances en gestion, ne fût-ce que par acquisition empirique, sont d'autant plus incontournables que l'introduction de la Loi organique relative aux lois de finances (Lof) fait de la gestion un critère d'évaluation de l'activité diplomatique
- Poursuite de la construction européenne

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Modification de fond du métier
- Les questions communautaires deviennent un axe incontournable de cet emploi- référence, y compris hors de l'Union européenne

Quantitatif



CONSEILLER POLITIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Analyser les situations politiques, expliquer les positions françaises et rédiger des notes de synthèse.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Contacts suivis avec le ministère des Affaires étrangères ou les ambassades des pays étrangers
- Exécution et réception des démarches auprès des autorités locales
- Analyses régulières de la situation locale et de son impact pour la France
- Contacts étroits avec les représentants des autres États membres et de l'Union européenne
- Relations suivies avec l'ensemble des représentations diplomatiques
- Contacts suivis avec les forces politiques et sociales en jeu dans le pays
- Représentation de la France
- Participation à des réunions internationales

SAVOIR-FAIRE

- Comprendre un contexte culturel différent
- Entretenir des relations humaines de qualité dans un contexte culturel différent
- Rédiger de manière synthétique
- Analyser et anticiper
- Négocier et être discret

CONNAISSANCES

- Maîtrise de l'anglais et de la langue du pays
- Connaissance du pays et de la zone (histoire, structures, relations internationales)
- Questions européennes et multilatérales
- Connaissance des principaux médias nationaux et internationaux

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Contraintes liées à un exercice professionnel à l'étranger
- Forte disponibilité exigée
- Grande mobilité géographique

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des questions sociales et religieuses

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences dans ces domaines

Quantitatif

=

CONSUL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la protection et la gestion des Français à l'étranger et la circulation des étrangers en France.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Assister les Français en difficulté à l'étranger, ainsi que les ressortissants de l'UE
- Organisation et administration de la communauté française expatriée
- Organisation et préparation des consultations électorales
- Aide sociale (dont bourses scolaires)
- Enregistrement et délivrance des actes d'état civil pour la communauté française expatriée
- Mise en œuvre des activités notariales à l'égard de la communauté française expatriée
- Aide et conseils pour l'emploi des Français expatriés
- Accueil et attribution de visas aux étrangers
- Relations avec les élus, les représentants des Français (Conseillers Assemblée des Français à l'étranger), les associations de Français et les Sénateurs des Français à l'étranger
- Relations avec les autorités locales politiques, administratives et la société civile
- Relations avec les Consuls des pays tiers (animation du groupe Schengen et coopération consulaire locale)
- Encadrement de l'équipe consulaire, dont les agences consulaires
- Organisation et gestion du poste (Consulat de plein exercice)

SAVOIR-FAIRE

- Écouter, proposer et conseiller
- Résister à des contraintes de tension, faire preuve de maîtrise et de courage
- S'adapter
- Réagir avec rapidité

CONNAISSANCES

- Réglementations applicables en matière d'administration des Français et en matière de circulation des étrangers
- Culture juridique
- Organisation administrative française
- Connaissance de l'anglais et/ou de la langue du pays
- Protocole

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Contraintes liées à un exercice professionnel à l'étranger
- Forte disponibilité exigée
- Grande mobilité géographique

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Importance de la gestion des crises
- Nécessité d'amélioration de l'accueil et l'orientation du public
- Coopération européenne en matière de protection et de sécurité des personnes et de la politique des visas

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation de l'emploi-référence en renforçant les compétences en ces domaines

Quantitatif

=

CONSEILLER DE COOPÉRATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concevoir et mettre en place une stratégie et des projets de coopération culturelle, scientifique, universitaire, sanitaire, juridique, administrative, d'aide au développement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conseil à l'Ambassadeur sur les questions de coopération culturelle, scientifique, universitaire, sanitaire, juridique, administrative, d'aide au développement
- Orchestration et cadrage stratégique de la coopération
- Négociation d'un programme de coopération bilatéral ou multilatéral
- Élaboration de projets avec des partenaires étrangers et des opérateurs (Agence française de développement...)
- Financement, mise en œuvre et suivi des projets ainsi que de l'assistance technique relevant du ministère des affaires étrangères et/ou d'opérateurs extérieurs (Agence française de développement...)
- Évaluation des projets
- Association de la coopération française aux processus communautaires
- Promotion de la création contemporaine française
- Suivi des établissements à autonomie financière et des alliances françaises
- Suivi des établissements de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger
- Soutien de la langue française

SAVOIR-FAIRE

- Avoir le sens des relations humaines dans un contexte culturel différent
- Diriger une équipe
- Prendre des initiatives et conduire un projet (élaboration, exécution, évaluation)
- Négocier

CONNAISSANCES

- Questions européennes et multilatérales
- Maîtrise de l'anglais et/ou de la langue du pays
- Connaissances techniques des secteurs de coopération

SAVOIR-FAIRE (suite)

- S'exprimer en public à l'étranger

CONNAISSANCES (suite)

- Connaissances des principaux acteurs de la coopération internationale, ainsi que des procédures de mise en place des programmes et actions de coopération
- Connaissance des principaux médias nationaux, internationaux et du milieu des ONG

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Contraintes liées à un exercice professionnel à l'étranger
- Forte disponibilité exigée

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Augmentation de la délégation de gestion des projets

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement d'une compétence spécifique relative au pilotage de projets délégués

Quantitatif

=

CONSEILLER SPÉCIALISÉ D'AMBASSADE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Conseiller le chef de la mission diplomatique sur une des questions nécessitant une expertise (domaines économique, financier, commercial, de défense, de sécurité, de douane ...).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conseil apporté à l'ambassadeur sur les questions nécessitant une expertise (domaines économiques, financiers, commerciaux, de défense, de sécurité et de douane...)
- Analyse de la situation du pays de résidence dans ces domaines
- Évaluation de l'impact pour la France des positions du/des pays de compétence dans les négociations des accords régionaux et multilatéraux
- Intervention, en liaison avec l'ambassadeur, auprès des autorités locales pour faire connaître les positions françaises et les défendre en cas de contentieux sur des questions commerciales, économiques et financières, de défense, de sécurité et de douane...
- Préparation et participation aux négociations dans les domaines économique, financier, de défense, de sécurité et de douane...
- Mise en place et suivi de la coopération bilatérale dans ces secteurs
- Information, conseil et soutien des opérateurs français dans le/les pays de compétence

SAVOIR-FAIRE

- Créer et animer des réseaux
- Négocier des accords et conseiller
- Organiser et diriger un organe administratif
- Établir et communiquer des rapports d'information et d'activité
- Comprendre et analyser le contexte géopolitique du pays d'accréditation

CONNAISSANCES

- Connaissances techniques du domaine de spécialisation
- Contextes géopolitiques et milieu diplomatique
- Maîtrise de l'anglais et/ou de la langue du pays
- Techniques de communication écrites et orales
- Gestion administrative et du personnel

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Contraintes liées à l'exercice professionnel à l'étranger
- Forte disponibilité exigée
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- La mondialisation élargira les besoins en spécialistes

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



COORDINATEUR DE L'ACTION HUMANITAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Réagir immédiatement dans des situations à l'étranger de crises humanitaires, sanitaires et politiques.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

● À Paris :

- veille humanitaire
- réception et hiérarchisation des demandes d'intervention en cas de crise à l'étranger
- coordination interministérielle et coopération européenne pour adapter les réponses à apporter
- coordination des envois de matériel à l'étranger
- à l'issue de la première phase de crise, évaluation des besoins et de la manière dont les moyens ont été utilisés

● En poste à l'étranger :

- observation de la situation locale pour y détecter les facteurs de risques
- dialogue étroit et régulier avec les autorités locales et les différents acteurs humanitaires locaux (Croix rouge...), ou internationaux (BCAH, PAM, HCR, CICR...)
- en cas de crise, détermination de sa nature et évaluation des besoins
- information immédiate des autorités françaises, transmission des demandes locales et proposition de réponses adaptées
- coordination européenne
- coordination de l'arrivée de l'aide et évaluation de son utilisation
- suivi des stocks d'urgence dans les Ambassades

SAVOIR-FAIRE

- Répondre aux contraintes particulières de disponibilité et de capacité d'action dans la crise
- Travailler en équipe

CONNAISSANCES

- Techniques et procédures d'aide humanitaire d'urgence
- Techniques de logistique, notamment en matière de transport (personnes, outils, denrées) et d'hébergement

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Réagir avec rapidité
- Évaluer les besoins à partir d'indications parfois fragmentaires
- Communiquer dans un contexte interculturel de crise

CONNAISSANCES (suite)

- Maîtrise de l'anglais et/ou de la langue du pays
- Connaissances de base en sciences politiques et relations internationales
- Connaissance des organisations non gouvernementales (ONG)
- Mécanismes communautaires

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- L'émergence, le plus souvent imprévisible, d'une crise génère une alternance de phases d'intense activité avec des périodes plus calmes, consacrées aux évaluations.
- Des visites de terrain, parfois dans des conditions très éprouvantes, s'imposent régulièrement.

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Réponse plus systématique par la France et ses partenaires aux crises internationales
- Multiplication des partenariats (entre ministères, comme entre intervenants étrangers)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Besoin d'une technicité plus fine des intervenants
- Modulation du cadre d'intervention en fonction des situations

Quantitatif



CHARGÉ DE LA PROTECTION DE L'INFORMATION DIPLOMATIQUE

DOMAINE FONCTIONNEL
DIPLOMATIE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Protéger l'information diplomatique en assurant l'indépendance (sécurité, sûreté et pérennité) des outils de communication d'une ambassade, un consulat ou une représentation permanente.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conseil à l'Ambassadeur sur les questions de sécurité de l'information diplomatique et des risques d'intrusion sur la base de l'identification des risques en ce domaine, liés notamment au contexte international local
- Protection des canaux de communication du poste diplomatique ou consulaire
- Protection et sécurité des documents, des informations classifiés et des "Articles contrôlés de la sécurité des systèmes d'information" (ACSSI)
- Acheminement des correspondances électroniques, cryptées ou non
- Administration, contrôle et maintenance des outils du système d'information et de communication du poste
- Mise en œuvre du plan de destruction d'urgence des matériels et des documents en cas de crise

SAVOIR-FAIRE

- Diagnostiquer et analyser
- S'adapter et protéger
- Faire preuve de vigilance, de rigueur et de discrétion
- Travailler en cas de nécessité dans un cadre très confidentiel
- Mettre en œuvre une veille technologique

CONNAISSANCES

- Réglementation et moyens relatifs à la protection des matériels et des locaux
- Techniques de chiffrement
- Techniques des réseaux et des systèmes de communication
- Administration maintenance et exploitation des systèmes informatiques et de communication
- Réseaux de sécurité des communautés françaises et européennes à l'étranger

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Habilitation Secret Défense
- Assermentation au secret
- Contraintes liées à un exercice professionnel à l'étranger
- Forte disponibilité
- Nécessité d'une mise à niveau permanente des connaissances technologiques

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- L'informatique évolue sans cesse et son ergonomie met l'outil directement entre les mains de l'utilisateur. Il faut diffuser la culture de sécurité de l'information.
- L'information doit être protégée des menaces extérieures. Le niveau de protection et la vigilance doivent être au niveau des menaces, de façon à garantir l'imperméabilité du système d'information.

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Actualisation et renforcement des compétences techniques

Quantitatif



CHARGÉ DU PROTOCOLE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Organiser le bon déroulement des événements diplomatiques bilatéraux et multilatéraux.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Application des textes relatifs au protocole
- Mise en œuvre du protocole d'État pour l'ensemble des autorités françaises
- Organisation des visites bilatérales et multilatérales, en lien avec les représentations diplomatiques des pays étrangers et organisations internationales
- Organisation des cérémonies nationales
- Conception et réalisation d'événements diplomatiques bilatéraux et multilatéraux
- Relations avec les services du protocole étrangers
- Mise en œuvre des privilèges et immunités diplomatiques et consulaires
- Mise à jour de la liste diplomatique

SAVOIR-FAIRE

- Organiser en ayant le souci du détail
- Assumer les contraintes et avoir les qualités particulières concernant la retenue et la discrétion
- Travailler en équipe
- Réagir avec rapidité
- Communiquer dans un cadre interculturel

CONNAISSANCES

- Maîtrise parfaite des usages protocolaires
- Maîtrise de l'anglais et/ou de la langue du pays
- Connaissances de base en sciences politiques et relations internationales
- Connaissances en droit international et des conventions de Vienne

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Grande disponibilité exigée. La préparation d'une visite ou d'une réception dans ses plus petits détails peut amener à des phases d'intense activité.

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Demande d'une plus grande rigueur dans la mise en place des procédures

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Meilleures connaissances en gestion

Quantitatif



INTERPRÈTE- TRADUCTEUR

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Interprétation d'échanges internationaux et /ou traduction de textes officiels.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Interprétation de manière simultanée ou consécutive des échanges diplomatiques entre responsables français et étrangers et des débats internationaux lors des conférences internationales
- Traduction écrite des textes officiels et de conférences internationales
- Vérification de la concordance des différentes versions linguistiques d'accords internationaux avant signature
- Alimentation de la base de données terminologiques spécifiques au ministère des Affaires étrangères et utilisation des nouveaux outils d'aide à la traduction
- En poste à l'étranger, traduction dans les langues locales des synthèses de presse, de discours et d'argumentaires

SAVOIR-FAIRE

- Assurer la confidentialité éventuelle des échanges et, en tout état de cause, faire preuve d'une discrétion absolue
- Rédiger avec précision
- Faire preuve d'esprit d'analyse, de curiosité intellectuelle, d'initiative, de rigueur et de méthode
- Maîtriser les nouveaux outils d'aide à la traduction

CONNAISSANCES

- Techniques d'interprétation et/ou de traduction
- Connaissance parfaite d'au moins deux langues étrangères
- Solide culture générale
- Connaissance des institutions et des relations internationales
- Connaissances juridiques

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte adaptabilité et grande disponibilité, temporelle et géographique
- Possibilité d'un exercice professionnel dans un contexte de forte pression

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Meilleure prise en compte des enjeux de la terminologie
- Augmentation des rencontres informelles bilatérales
- Accroissement de la diplomatie multilatérale, européenne et mondiale
- Aspect juridique accentué des échanges internationaux, nécessitant une plus grande conformité des textes
- Accès amplifié des médias aux documents officiels, entraînant un contrôle accru

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développer la spécialisation de terminologie

Quantitatif





Sécurité

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Traduire en termes opérationnels les grandes orientations nationales en matière de sécurité et participer avec les autorités administratives et judiciaires à la définition des choix, à la conduite et à l'évaluation de stratégies dans ce domaine.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition des objectifs de la structure et des moyens à mettre en œuvre, en lien avec les autorités centrales et locales
- Supervision et contrôle de la mise en œuvre et compte rendu de l'action menée
- Analyse et mise en forme des informations et renseignements nécessaires à la détermination des choix de politique nationale en matière de sécurité
- Fixation avec les autorités centrales et locales des objectifs et des moyens
- Synthèse et évaluation de l'action menée
- Travail en réseau avec les partenaires locaux (élus, associations...), nationaux voire internationaux
- Implication personnelle dans le traitement des affaires les plus "sensibles"
- Valorisation de l'action menée par la structure et pilotage du changement
- Animation et coordination des cadres

SAVOIR-FAIRE

- Diriger un service ou commander une unité
- Développer une activité en fonction d'un objectif et de l'anticipation des événements
- Piloter et évaluer des projets
- Créer et animer un réseau
- Communiquer

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie des modes d'organisation et de fonctionnement de l'institution
- Règles de gestion des personnels et règles de déontologie
- Règles de gestion des moyens matériels et financiers
- Connaissances opérationnelles en rapport avec la spécialité ("sûreté générale", "investigation et procédures", "information et renseignement") de la structure

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité : possibilité de travail de nuit et les week-end et jours fériés, en fonction des événements
- Stricte obligation de résidence
- Pénibilité spécifique nécessitant une aptitude physique et médicale adaptée
- Dans certaines circonstances, dangerosité nécessitant le port d'une arme à feu
- Selon la fonction, habilitation secret défense
- Selon la fonction, habilitation d'officier de police judiciaire (OPJ)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Importance croissante de la gestion de crises
- Demande renforcée de sécurité et sensibilité accrue de certains événements ou affaires fortement médiatisées
- Diversification de l'offre de sécurité (privée, police municipale...)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en matière de planification opérationnelle et de communication externe

Quantitatif

=

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Diriger un service ou commander une unité chargés du maintien de la tranquillité, de la sécurité et de l'ordre publics.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception, mise en œuvre et direction sur le terrain des dispositifs relatifs à l'ordre public (services d'ordre, maintien ou rétablissement de l'ordre)
- Définition des axes d'intervention du service ou de l'unité (lutte contre la délinquance, maintien de l'ordre), à partir des données de la délinquance et en liaison avec l'autorité de direction et les autorités judiciaires et locales
- Conception et/ou participation à des actions de partenariat avec d'autres administrations ou organismes, notamment en matière de prévention
- Animation, coordination et contrôle de l'activité des agents de sûreté générale placés sous sa responsabilité. Contrôle et garantie du respect des règles de déontologie
- Management de proximité par une responsabilité de premier niveau en matière de ressources humaines
- Gestion des moyens matériels et financiers du service ou de l'unité

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les principaux savoir-faire professionnels requis des subordonnés en matière de sécurité et d'ordre publics (intervention en situation conflictuelle, gestes techniques, usage des armes, activité de police judiciaire...)
- Anticiper les situations à risque
- Travailler en partenariat et en réseau
- Rendre compte à l'autorité supérieure
- Faire preuve de psychologie et de sang froid

CONNAISSANCES

- Connaissances techniques et réglementaires de la spécialité : sécurité publique, maintien de l'ordre, police des étrangers, aéroports....
- Législation pénale, organisation administrative et judiciaire, déontologie
- Règles d'emploi des personnels
- Règles de gestion des moyens matériels et financiers

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité : possibilité de travail de nuit, les week-end et jours fériés, en fonction des événements
- Pénibilité spécifique nécessitant une aptitude physique et médicale adaptée
- Dangereusité nécessitant le port d'une arme à feu
- Pour les forces mobiles, déplacements fréquents et de longue durée
- Pour la gendarmerie nationale :
 - accompagnement éventuel des forces armées en opération extérieure sur des territoires en crise (action prévôtale, maintien de l'ordre, renseignement, substitution aux forces de police locales ou contrôle de ces forces sous mandat...)
 - contrôle gouvernemental des armements nucléaires au sein des forces armées
 - protection de l'espace maritime national
- Qualification d'officier de police judiciaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Importance croissante de la gestion de crises
- Importance accrue du caractère interministériel du métier
- Sensibilité accrue de certains événements ou affaires fortement médiatisés.

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences en matière de planification opérationnelle et en communication externe

Quantitatif

=

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer sur le terrain le maintien de la tranquillité, de la sécurité et de l'ordre publics.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en œuvre d'actions concrètes de prévention, de dissuasion et de répression en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens
- Présence vigilante sur la voie publique
- Réponse aux sollicitations du public, accueil et assistance des victimes
- Constatation des infractions, recherche et interpellation des auteurs
- Participation en unité constituée au maintien et au rétablissement de l'ordre public
- Protection des personnalités, des institutions et des sites sensibles
- Contrôle du respect de la réglementation notamment en matière de police administrative, de circulation ou d'entrée et de séjour des étrangers

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les gestes techniques d'intervention de police générale (contrôles d'identité, intervention en situation conflictuelle, interpellation...) et l'usage proportionné de la force, y compris avec une arme
- Maîtriser les techniques de constat d'infraction
- Maîtriser les techniques de gestion de la circulation routière et d'intervention en cas d'accident
- Faire preuve de psychologie et de sang-froid

CONNAISSANCES

- Connaissance de base des principales réglementations, de la procédure pénale et de la déontologie
- Connaissances en matière de verbalisation (audition, interpellation...)
- Qualifications techniques en rapport avec la spécialité (maintien de l'ordre, police de l'immigration, unités d'intervention spéciales...)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité : activité normale organisée sur la base de cycles comprenant la nuit, les week-end et les jours fériés
- Pénibilité spécifique (travail de voie publique) nécessitant une aptitude physique et médicale adaptée
- Dangereusité nécessitant le port d'une arme à feu
- Pour les forces mobiles, déplacements fréquents et de longue durée
- Pour la gendarmerie nationale :
 - accompagnement éventuel des forces armées en opération extérieure sur des territoires en crise (action prévôtale, maintien de l'ordre, renseignement, substitution aux forces de police locales ou contrôle de ces forces sous mandat...)
 - contrôle gouvernemental des armements nucléaires au sein des forces armées
 - protection de l'espace maritime national
- Qualification d'agent de police judiciaire, voire d'officier de police judiciaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des outils techniques (transmissions, informatique, armement...)
- Sensibilité accrue des interventions

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Maîtrise accrue des nouvelles technologies et techniques d'intervention
- Connaissance juridique accrue

Quantitatif



DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Diriger un service ou commander une unité d'investigation et de procédure.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Suivi des procédures judiciaires et de leur qualité
- Réalisation, sans délégation, des actes de procédure judiciaire pour les affaires sensibles
- Définition des axes d'intervention du service ou de l'unité en liaison avec les autorités judiciaires et la direction ; et compte rendu
- Management de proximité des agents d'investigation et de procédure placés sous son autorité (évaluation, gestion des compétences, déontologie...)
- Gestion de moyens matériels et financiers

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les principaux savoir-faire professionnels en matière d'enquête et d'investigation (techniques d'enquête et d'investigation, rédaction procédurale, usage des armes...)
- Anticiper les situations à risque
- Développer des relations adaptées à ses partenaires institutionnels
- Rendre compte à bon escient à l'autorité judiciaire ou supérieure
- Faire preuve de psychologie et de sang froid

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie des techniques d'enquête ou d'intervention, de la procédure pénale et de la déontologie
- Connaissances techniques et réglementaires en rapport avec la spécialité du service ou de l'unité (stupéfiants, proxénétisme, domaine économique et financier...)
- Connaissance approfondie de la législation et de l'organisation administrative et judiciaire
- Règles de gestion des personnels
- Règles de gestion des moyens matériels et financiers

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité : possibilité de travail de nuit, les week-end et jours fériés, en fonction des événements
- Pénibilité spécifique nécessitant une aptitude physique et médicale adaptée
- Dangereusité nécessitant le port d'une arme à feu
- Pour les services ou unités à compétence nationale, déplacements fréquents et de longue durée
- Qualification d'officier de police judiciaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Complexification de certaines procédures judiciaires
- Technicité croissante dans les méthodes et moyens utilisés (police technique et scientifique, logiciels de police judiciaire, nouvelles technologies...)
- Sensibilité accrue de certaines affaires

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation permanente aux nouveaux outils et aux nouvelles dispositions légales

Quantitatif

=

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Constater les crimes et les délits, en rechercher les auteurs et réunir les preuves permettant de les déférer à l'autorité judiciaire.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conduite et participation aux enquêtes, menées d'initiative ou sur délégation de l'autorité judiciaire
- Établissement de tous actes de procédure et d'investigation : constatations, auditions, vérifications, perquisitions, interpellations, placement en garde à vue...

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les gestes techniques d'intervention de police (contrôles d'identité, intervention en situation conflictuelle, interpellation, escorte, usage des armes...) ou d'agent verbalisateur (auditions, constatations...)
- Maîtriser les techniques d'enquête, d'investigation et de rédaction procédurale (renseignement en milieu hostile...)
- Utiliser les matériels spécialisés (arme, radio...)
- Démontrer une capacité à travailler avec d'autres services
- Faire preuve de psychologie et de sang froid

CONNAISSANCES

- Connaissance de base des principales réglementations et de la déontologie
- Connaissance approfondie de la procédure pénale, y compris dans des domaines spécialisés
- Connaissances techniques et réglementaires en rapport avec la spécialité (stupéfiants, proxénétisme, domaine économique et financier...)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité : possibilité de travail de nuit, les week-end et jours fériés, en fonction des événements et des enquêtes en cours
- Pénibilité spécifique nécessitant une aptitude physique et médicale adaptée
- Dangereusité nécessitant le port d'une arme à feu
- Pour les services ou unités à compétence nationale, déplacements fréquents et de longue durée
- Qualification d'officier (ou d'agent) de police judiciaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Complexification de certaines procédures judiciaires
- Technicité croissante dans les méthodes et moyens utilisés (police technique et scientifique, logiciels de police judiciaire, nouvelles technologies...)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation permanente aux nouveaux outils et aux nouvelles dispositions légales

Quantitatif

=

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Diriger un service ou commander une unité chargés du recueil et de l'exploitation de l'information et du renseignement sur des personnes ou des faits susceptibles de constituer des menaces à l'ordre public, aux institutions et aux intérêts fondamentaux de la Nation et veiller à leur communication aux autorités.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Centralisation des informations, orientation des enquêtes, réalisation d'activités opérationnelles de haut niveau touchant à son domaine d'attribution, conduite des enquêtes sensibles
- Compte rendu, synthèse, avis techniques et analyse prospective aux autorités
- Définition des objectifs de travail du service ou de l'unité en liaison avec la direction et/ou les autorités locales de l'État
- Management de proximité des agents (évaluation, gestion des compétences, déontologie...)
- Gestion des moyens matériels et financiers

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques de renseignement
- Développer et entretenir un réseau relationnel pertinent
- Anticiper les situations sensibles
- Travailler avec d'autres services, notamment étrangers
- Faire preuve de psychologie et de sang froid

CONNAISSANCES

- Bonne connaissance de la législation, de l'organisation administrative et de la déontologie
- Connaissance approfondie des techniques du renseignement et des règles internes régissant le recueil d'information
- Bon niveau de culture générale en rapport avec la spécialité
- Selon la spécialité, pratique d'une ou plusieurs langues étrangères

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité : possibilité de travail de nuit, les week-end et jours fériés, en fonction des événements
- Pénibilité spécifique nécessitant une aptitude physique et médicale adaptée
- Pour certains emplois, dangerosité nécessitant le port d'une arme à feu et contraintes liées à l'infiltration
- Pour les services ou unités opérationnels à compétence nationale, déplacements fréquents et de longue durée
- Habilitation au secret défense
- Dans certains cas, qualification judiciaire

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Technicité croissante dans les méthodes et moyens utilisés (nouvelles technologies...)
- Ouverture internationale de plus en plus nécessaire

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences techniques de plus en plus pointues
- Compétences linguistiques et culturelles de plus en plus cruciales

Quantitatif

=

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Recueillir et exploiter les informations et renseignements sur des personnes ou des faits susceptibles de constituer des menaces à l'ordre public, aux institutions et aux intérêts fondamentaux de la Nation et les communiquer aux autorités.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Recueil et traitement des informations utiles
- Évaluation de la pertinence et de la fiabilité des informations recueillies
- Analyse, synthèse et mise en forme des informations recueillies
- Réalisation d'enquêtes administratives ou au bénéfice de l'autorité judiciaire
- Participation à la détection et à la prévention des menaces à l'ordre public, aux institutions, aux intérêts fondamentaux de la Nation et à la souveraineté nationale
- Sensibilisation aux risques des partenaires institutionnels et économiques ainsi que de la société civile
- Mise en place et exploitation de moyens et matériels spécialisés nécessaires à l'accomplissement de la mission

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques de renseignement
- Rédiger et réaliser des synthèses documentaires
- Être capable de développer et entretenir un réseau relationnel pertinent
- Faire preuve de psychologie et de sang froid
- Travailler en équipe avec d'autres services

CONNAISSANCES

- Connaissance de base des principales réglementations, de la procédure pénale et de la déontologie
- Connaissance approfondie de sa spécialité (technologies de l'information, langues étrangères...)
- Techniques de renseignement et des règles internes régissant le recueil de l'information
- Selon la spécialité, pratique d'une ou plusieurs langues étrangères

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité : possibilité de travail de nuit, les week-end et jours fériés, en fonction des événements et des besoins en renseignement
- Pour certains emplois, dangerosité nécessitant le port d'une arme à feu et contraintes liées à l'infiltration
- Pour les services ou unités opérationnels à compétence nationale, déplacements fréquents et de longue durée
- Habilitation au secret défense
- Dans certains cas, qualification judiciaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Technicité croissante dans les méthodes et moyens utilisés (nouvelles technologies...)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation permanente aux nouveaux outils

Quantitatif

=

DIRECTEUR DE STRUCTURE PÉNITENTIAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Diriger l'action de l'ensemble des services dans le secteur pénitentiaire et s'assurer de l'exécution des décisions de justice et de la sécurité de la structure pénitentiaire dans le cadre de la mission générale de sécurité publique.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Orientation et coordination de l'action des équipes pluridisciplinaires et interministérielles évoluant en milieu carcéral et concourant à la réinsertion sociale des détenus
- Définition de la stratégie d'action opérationnelle de la structure pénitentiaire en lien avec les autorités centrales et locales, notamment par l'élaboration de projets de service
- Gestion des situations de crise aussi bien individuelles que collectives en rapport direct avec l'autorité préfectorale et judiciaire
- Valorisation de l'action menée par la structure
- Animation et coordination des cadres
- Mise en œuvre de la police générale de l'établissement et exercice du pouvoir disciplinaire
- Contribution à la mise en œuvre d'actions de réinsertion sociale
- Contribution à la mise en œuvre des politiques pénales, notamment en matière d'application des peines

SAVOIR-FAIRE

- Diriger ou commander une structure, une circonscription ou des services
- Évaluer les facteurs de risques, notamment la dangerosité des personnes placées sous main de justice, grâce à une bonne connaissance de ces personnes

CONNAISSANCES

- Connaissances juridiques, notamment en matière de droit pénal et des droits des personnes détenues
- Connaissances en sciences humaines (psychologie, sociologie)
- Connaissances des institutions, des politiques pénales, pénitentiaires, sociales, de prévention, d'insertion et de sécurité

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Piloter et évaluer des projets
- Animer et entraîner une équipe de collaborateurs et de partenaires

CONNAISSANCES (suite)

- Techniques opérationnelles de sécurité active et passive en rapport avec les missions du service public pénitentiaire
- Règles de gestion administrative, budgétaire et financière

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Variabilité des horaires, astreintes et disponibilité
- Travail en milieu fermé
- Contact avec la population pénale
- Obligation de résidence
- Mobilité
- Maîtrise et usage des armes

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution de la population carcérale et des caractéristiques des publics pris en charge
- Diversification des peines et des structures pénitentiaires (établissements de courtes peines, pour mineurs, de plus grande sécurité, etc.)
- Évolution des missions de l'administration pénitentiaire en vertu de la réglementation et de la prise en compte des facteurs de risque
- Médiatisation accrue de certaines situations ou événements touchant des personnes détenues

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences à ces évolutions

Quantitatif



CADRE DE SÛRETÉ PÉNITENTIAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Commander les équipes de surveillance et assurer la responsabilité de services ou de secteurs dans une structure pénitentiaire, sous l'autorité du directeur.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Commandement opérationnel des activités liées à la sécurité de la détention et de son environnement
- Encadrement du personnel de surveillance et contrôle de l'activité des équipes de surveillance
- Compte rendu au niveau hiérarchique supérieur
- Coordination des actions de prévention des risques (prévention des suicides et des agressions...)
- Suivi de l'exécution des décisions de justice
- Pilotage et suivi des tâches de gestion de la détention et des activités liées à la prise en charge des personnes placées sous main de justice

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les savoir-faire requis du personnel de surveillance
- Exercer de l'autorité tant à l'endroit du personnel de surveillance que de la population pénale
- Se positionner et s'affirmer dans son service et dans la chaîne de commandement
- Management de proximité

CONNAISSANCES

- Principes du droit administratif, du droit pénal et des libertés publiques
- Connaissance approfondie du droit pénitentiaire
- Droits, devoirs et règles d'emplois du personnel de surveillance
- Connaissance des matériels en dotation (imagerie, portiques...)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Astreintes ; activité organisée en cycles de travail comprenant le dimanche et les jours fériés
- Travail en milieu fermé
- Contact avec la population pénale
- Maîtrise et usage des armes
- Port d'un uniforme
- Mobilité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution de la population carcérale et des caractéristiques des publics
- Diversification des peines et des structures de prise en charge
- Évolution des facteurs de risque

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Qualifications plus élevées
- Niveau de responsabilité accentué au sein des structures

Quantitatif

SURVEILLANT PÉNITENTIAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Prendre en charge les personnes placées sous main de justice, en assurer la garde et favoriser les actions de réinsertion.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Observation, surveillance et contact avec la population pénale
- Prise en charge des déplacements et des activités liées à la vie générale des personnes détenues
- Anticipation des troubles individuels et collectifs et réaction aux situations conflictuelles aussi bien individuelles que collectives
- Exécution des activités liées à la sécurité de la détention et de son environnement (maintien de l'ordre, surveillance armée...)

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre les techniques de contrôle, de sécurité, de protection et d'intervention
- Se positionner avec discernement à l'égard de la population pénale en faisant preuve d'écoute, de vigilance et d'autorité
- Observer, analyser et interpréter le comportement individuel ou en groupe de la population pénale sous main de justice
- Se maîtriser, analyser et dialoguer et anticiper les situations conflictuelles
- Travailler en équipe

CONNAISSANCES

- Connaissance pratique des conduites à tenir face à des situations de conflit
- Droit pénal, pénitentiaire et d'exécution de peine
- Droits, devoirs et règles d'emplois du surveillant pénitentiaire
- Connaissance des matériels en dotation (logiciel, portique...)
- Règles d'hygiène et de sécurité

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Activité organisée en cycles de travail comprenant la nuit, le dimanche et les jours fériés
- Mobilité
- Travail en milieu fermé
- Contact avec la population pénale
- Maîtrise et usage des armes
- Port d'un uniforme

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution de la population carcérale et des caractéristiques des publics
- Diversification des peines et des structures de prise en charge
- Évolution des facteurs de risque
- Professionnalisation accrue des interventions en rapport avec l'importance croissante de la gestion de crise

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Qualifications plus élevées
- Maîtrise accrue des gestes et outils techniques d'intervention

Quantitatif



SPÉCIALISTE DE POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Développer les techniques et essais destinés à satisfaire les besoins d'une enquête judiciaire en matière de police technique et scientifique.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Relevé de preuves matérielles sur les lieux d'infraction ou les scènes de crime et conservation des éléments recueillis dans le respect des règles de preuve judiciaire
- Examen et analyse de traces, indices et matériels, produits de l'infraction, afin de révéler des éléments d'orientation d'enquête
- Expertises judiciaires dans le cadre du procès pénal
- Intervention en qualité d'expert en situation opérationnelle dans le cadre d'une enquête, notamment à l'occasion de missions d'identification de victimes de catastrophes
- Participation à la gestion de fichiers de police, en les alimentant et les exploitant à la demande des services d'enquête et des autorités judiciaires

SAVOIR-FAIRE

- Effectuer tous travaux et analyses techniques et scientifiques dans son domaine de spécialité en tenant compte des contraintes des enquêtes judiciaires
- Travailler en équipe pluridisciplinaire

CONNAISSANCES

- Connaissances techniques et scientifiques adaptées au niveau d'emploi et à la spécialité (balistique, biologie, documents-traces, incendies-explosions, physique-chimie, stupéfiants, toxicologie)
- Connaissance des règles de procédure pénale, des institutions policières et judiciaires
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Permanences et astreintes
- Transports sur les lieux (en France comme à l'étranger)
- Risques chimiques dans les laboratoires

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Facteurs techniques et technologiques (technicité croissante)
- Augmentation des besoins en personnels scientifiques

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Démarche d'assurance qualité (accréditation)
- Adaptation des cursus universitaires aux missions de la police technique et scientifique
- Amélioration des connaissances professionnelles
- Adaptabilité aux évolutions technologiques et aux protocoles de travail

Quantitatif



DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Organiser les actions de prévention des risques, de planification des secours et de sécurité civile et participer à la gestion de crises.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Veille opérationnelle permanente
- Planification de l'ensemble des mesures de prévention, de protection et de secours et, le cas échéant, de rapatriement, qu'exige la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement
- Organisation de salles opérationnelles
- Coordination interministérielle dans la gestion de crises en France ou en faveur de ressortissants français à l'étranger. À ce titre, organisation et animation de la cellule de crise
- Assistance et conseil du responsable décisionnaire
- Établissement des retours d'expérience
- Organisation des exercices pour tester la fiabilité des plans de secours ou de prévention et en tirer les enseignements pertinents
- Conception des documents de référence à vocation opérationnelle et de source interministérielle
- Gestion de la communication de crise
- Management d'équipe

SAVOIR-FAIRE

- Intervenir en médiation et en résolution de conflits, y compris en situation de crise et d'urgence
- Rédiger des documents opérationnels et de communication
- Gérer les situations de stress
- S'adapter
- Faire preuve de réactivité

CONNAISSANCES

- Cadre législatif et réglementaire de l'organisation des opérations de prévention et de secours
- Organisation et missions des services de l'État en matière de sécurité

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte disponibilité
- Astreintes

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Diversification des risques
- Rapprochement sécurité et défense civiles
- Utilisation accrue des outils de communication

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Coordination plus forte avec les acteurs de la défense civile
- Compétences à développer en matière d'outils de communication

Quantitatif

=

CADRE OPÉRATIONNEL D'UNITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer l'encadrement opérationnel d'une unité de sécurité civile.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Analyse des risques et organisation des moyens opérationnels
- Commandement des équipes placées sur le théâtre des opérations
- Maintien d'une liaison permanente avec les autorités
- Gestion de la logistique des interventions
- Instruction, formation et entraînement du personnel
- Maintien en condition du matériel d'intervention
- Compte rendu et retour d'expérience

SAVOIR-FAIRE

- Organiser et commander l'action et décider rapidement en cas d'urgence
- Garder son sang froid en situation difficile
- Rendre compte
- Faire preuve de sens relationnel
- Maîtriser les règles de sécurité

CONNAISSANCES

- Organisation de la sécurité civile en France
- Cadre réglementaire et statutaire de sa mission
- Règles d'engagement (description des risques et des modalités d'intervention)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Activité dans un environnement comportant des risques majeurs
- Horaires irréguliers, astreintes
- Aptitude physique et médicale adaptée
- Interventions d'urgence en France et à l'étranger
- Statut militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Diversification des risques
- Évolution des matériels

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Spécialisation plus forte

Quantitatif

=

SAPEUR - SAUVETEUR

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Intervenir face aux risques majeurs de toute nature pour protéger les populations en temps de crise, tant en France qu'à l'étranger.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Secours et assistance aux personnes, aux biens et à l'environnement en cas de catastrophe ou d'accident, selon sa spécialité : secours subaquatique, sauvetage aquatique, sauveteur en montagne, spéléologie et selon la nature des risques, naturels ou technologiques (chimique, biologique, radiologique ...)
- Entraînement (formation technique et exercices physiques)
- Maintenance courante des matériels en dotation
- Dans certains cas, encadrement de premier niveau

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre les techniques de sa spécialité et utiliser les matériels associés
- Maîtriser les techniques de maintenance usuelle des matériels
- Travailler en équipe
- Agir en situation dangereuse
- Faire preuve de sens relationnel

CONNAISSANCES

- Règles d'engagement (description des risques et des modalités d'intervention)
- Règles de sécurité individuelle et collective

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Activité dans un environnement comportant des risques majeurs
- Horaires irréguliers, astreintes
- Aptitude physique et médicale adaptée
- Interventions d'urgence en France et à l'étranger
- Statut militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Diversification des risques
- Évolution des matériels

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Spécialisation plus forte

Quantitatif

=

EXPERT EN RISQUES MAJEURS DE SÉCURITÉ CIVILE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer une expertise sur la connaissance des risques majeurs, sanitaires, naturels ou technologiques, afin d'assister les autorités dans la définition des moyens de secours ou de prévention à mettre en place.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conseil auprès des autorités, en prévention et en situation de crise, afin de mobiliser les moyens les mieux adaptés
- Participation à la rédaction des plans de secours et des textes législatifs ou réglementaires en matière de gestion de risque
- Assistance dans le cadre de l'organisation des exercices de simulation de situation de crise
- Accompagnement des situations de crise, comptes rendus et retours d'expérience
- Veille technique internationale

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve d'autonomie et de réactivité
- Faire preuve de pédagogie
- Être en mesure d'analyser et de synthétiser des situations de gestion de crise dans un but prospectif

CONNAISSANCES

- Connaissance détaillée des risques de sa spécialité
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Interventions d'urgence
- Déplacements fréquents en France ou à l'étranger

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Demande sociale accrue concernant la prévention
- Diversification des risques

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Métier en émergence

Quantitatif

Peu significatif
(faible nombre)

DÉMINEUR

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Rechercher, neutraliser, enlever et détruire des munitions, des explosifs et des engins suspects sur le domaine civil, sur terre et en milieu aquatique.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Traitement des munitions de guerre :
 - organisation et réalisation de travaux de détection, de neutralisation, d'enlèvement et destruction des engins de guerre et plus spécifiquement des munitions anciennes
 - identification et traitement des armes chimiques anciennes
- Élimination des explosifs et artifices de toutes natures
- Intervention dans le cadre du risque terroriste :
 - levée de doute et neutralisation des engins suspects explosifs et NRBC (nucléaire, radiologique, bactériologique, chimique)
 - sécurisation des voyages officiels et des grands rassemblements
 - expertises sur lieux d'attentats
- Formation des démineurs français et étrangers
- Conseil aux autorités administratives et judiciaires
- Veille technologique permanente

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser l'identification et le diagnostic sur munitions anciennes dégradées
- Maîtriser les pratiques de la plongée, pour certaines interventions
- Analyser les données issues de la centralisation des renseignements opérationnels
- Travailler en partenariat (partenaires institutionnels ou privés)

CONNAISSANCES

- Connaissances techniques des engins de guerre
- Réglementation relative notamment à la sécurité pyrotechnique et de son évolution

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Engagement permanent en milieu dangereux
- Contraintes liées aux interventions de déminage en milieu civil (milieu habité)
- Aptitude physique et médicale adaptée
- Horaires irréguliers, astreintes
- Interventions d'urgence
- Nécessité de réussir des étapes de formation spécifique (4 niveaux de qualification sur 8 ans) et de maintien des connaissances imposées par la réglementation

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Diversification des risques (engins explosifs improvisés)
- Évolution des matériels utilisés de recherche et de neutralisation
- Évolution des règles de sécurité
- Augmentation de la menace terroriste

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Augmentation du niveau technique requis (chimie, physique)
- Appropriation des règles de sécurité

Quantitatif



DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre des moyens aériens de sécurité civile ou de surveillance (hélicoptères, avions de bombardement d'eau, avions de liaison et d'observation).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Secours aux personnes blessées ou en difficulté :
 - pilotage d'hélicoptère
 - participation à la prise en charge des personnes blessées ou en difficulté
- Lutte contre les feux :
 - pilotage d'avion
 - actions spécifiques de bombardement d'eau ou pour écopper
- Entraînement (vols, exercices ...) pour les personnels navigants
- Prévention, assistance et surveillance (code de la route, pollution marine, implantations illégales...) :
 - pilotage d'avion ou d'hélicoptère
 - constat d'infraction

SAVOIR-FAIRE

- Analyser des situations, évaluer des risques, organiser sa mission
- Piloter dans des opérations complexes quant à la nature de l'intervention et la taille de la formation aéroportée engagée
- Maîtriser les techniques d'intervention de secours (treuillage de secouristes ou de personnes blessées, manœuvre de civières ...)
- Travailler en équipe

CONNAISSANCES

- Principes et modalités d'intervention de secours pour la sécurité civile
- Techniques aéronautiques

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Régime de travail spécifique, fondé sur le principe de l'alerte (capacité de mise en œuvre dans un temps donné ; temps variable selon les risques ou la période)
- Qualifications et expériences professionnelles requises pour le recrutement

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la technologie sur les aéronefs

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Élévation de la qualification technique

Quantitatif

=



Justice

CHEF DE JURIDICTION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Diriger une juridiction.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Activité juridictionnelle : exercice des compétences propres ou réservées ; exercice des activités générales de tout magistrat
- Pilotage des politiques publiques affectant la fonction juridictionnelle
- Animation et conduite des politiques d'accès au droit, et pour ce qui concerne les juridictions judiciaires de prévention de la délinquance et de la politique pénale
- Activité d'administration : responsabilité du fonctionnement de la juridiction
- Animation de la juridiction : organisation du service des magistrats, dialogue social (présidence d'assemblées générales, de commissions restreintes, du comité technique paritaire régional, du comité d'hygiène et de sécurité départemental ; relations avec les organisations syndicales de magistrats et fonctionnaires)
- Gestion des ressources humaines : évaluation de la performance individuelle des magistrats et fonctionnaires, contrôle et discipline, affectation...
- Gestion financière : initiation du budget, suivi, contrôle de gestion
- Communication et représentation de la juridiction

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les savoir-faire de tout magistrat
- Superviser et contrôler l'élaboration et l'exécution d'un budget
- Gérer les ressources humaines ou en contrôler la gestion

CONNAISSANCES

- Connaissances juridiques de haut niveau y compris procédure civile, pénale et administrative
- Organisation et fonctionnement des institutions et de l'administration
- Maîtrise des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'institution judiciaire

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Déterminer et contrôler l'emploi des moyens mobiliers et immobiliers, y compris dans les aspects qui concernent la sécurité

CONNAISSANCES (suite)

- Compétences, organisation et mode de fonctionnement des personnes et des services apportant leur concours à la Justice (auxiliaires de Justice, administrations notamment de sécurité et de contrôle, collectivités territoriales...)
- Environnement socio-économique
- Maîtrise de l'informatique d'usage

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Très grande disponibilité, astreintes et permanences sur le lieu de la juridiction

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la fonction managériale et de la fonction de gestion de l'activité juridictionnelle
- Développement d'une fonction de contrôle de compétence et qualité

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

- | Qualitatif | Quantitatif |
|--|--------------------|
| <ul style="list-style-type: none">● Renforcement des compétences dans ces domaines | = |

MAGISTRAT DE L'ORDRE JUDICIAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Rendre la justice.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Traitement de litiges, de plaintes, de requêtes ou de procédures, concernant des particuliers ou des organismes publics ou privés, en tous domaines (matière civile, pénale, etc.)
- Élaboration et formalisation de décisions juridictionnelles ou d'actes de poursuites (arrêts, jugements, ordonnances, réquisitoires, avis)
- Présidence d'organismes et de commissions

SAVOIR-FAIRE

- Trancher les litiges en articulant leurs données factuelles, techniques, juridiques et humaines
- Maîtriser les débats
- S'exprimer en public et communiquer
- Décider et imposer son autorité, y compris en situation de crise
- Diriger l'action des collaborateurs
- Écouter, analyser, démontrer, synthétiser et rédiger

CONNAISSANCES

- Connaissances juridiques de haut niveau
- Organisation et fonctionnement des institutions et de l'administration
- Maîtrise des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'institution judiciaire
- Compétences, organisation et mode de fonctionnement des personnes et des services apportant leur concours à la Justice (auxiliaires de Justice, administrations notamment de sécurité et de contrôle, collectivités territoriales...)
- Environnement socio-économique
- Maîtrise de l'informatique d'usage

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Agir en toutes circonstances dans le cadre des principes qui gouvernent le procès avec probité, honneur et dignité, et dans le respect du secret professionnel
- Inamovibilité (magistrats du siège)
- Prestation de serment
- Variabilité des horaires de travail, permanences et astreintes
- Mobilité géographique et fonctionnelle tout au long de la carrière

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Judicialisation des rapports économiques et sociaux
- Accroissement du rôle régulateur de la Justice et augmentation corrélative des recours

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



CHEF DE GREFFE DE JURIDICTION JUDICIAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Administrer, gérer, encadrer le greffe et les différents services d'une juridiction. Exercer des fonctions juridiques propres.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la définition et mise en œuvre des mesures d'application et directives générales qui lui sont données par les chefs de juridiction
- Encadrement et gestion des ressources humaines (emplois, effectifs, compétences)
- Préparation, exécution et suivi budgétaire
- Coordination des services, organisation et contrôle de leur activité, gestion du temps de travail
- Gestion des moyens de fonctionnement (locaux, fournitures...) ; suivi de l'entretien et de la sécurité des bâtiments et des équipements
- Tenue et conservation des différents registres et répertoires en sa qualité de dépositaire des minutes et archives de la juridiction
- Exercice des fonctions résultant du transfert de compétences auparavant dévolues aux magistrats (apposition des scellés, délivrance de certificats de nationalité, certification de certains frais de justice, surveillance du bon déroulement des opérations de saisie des rémunérations ...)
- Gestion des dossiers contentieux (suivi du flux des entrées et des sorties, du stock, archivage)
- Suivi des procédures
- Assistance du juge dans les actes de la procédure, dans les conditions prévues par le code de l'organisation judiciaire, le code du travail et les textes particuliers

SAVOIR-FAIRE

- Élaborer et suivre un budget
- Rédiger tous documents administratifs, rapports ou actes
- Conduire un projet et négocier
- Animer une équipe, gérer les conflits et rendre compte aux chefs de juridiction

CONNAISSANCES

- Cadres réglementaires, législatifs et statutaires
- Principes et circuits de procédures
- Gestion des ressources humaines ; techniques de management et de résolution des conflits

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Mettre en œuvre les techniques de communication
- Maîtriser les délais, anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives du contentieux

CONNAISSANCES (suite)

- Règles relatives à la comptabilité publique et aux marchés publics
- Maîtrise des outils informatiques spécifiques (logiciels et bases de données)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Polyvalence ou spécialisation des fonctions selon la taille de la juridiction et le nombre d'agents encadrés
- Astreintes liées au type de juridiction
- Prestation de serment
- Secret professionnel

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des tâches de gestion administrative et budgétaire, ainsi que d'encadrement
- Évolution et accroissement du contentieux et des tâches de suivi des procédures

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement du rôle managérial

Quantitatif



GREFFIER DE JURIDICTION JUDICIAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assister le magistrat de l'ordre judiciaire dans les actes liés à sa fonction et authentifier les actes juridictionnels dans les cas et suivant les conditions prévues par le code de l'organisation judiciaire, le code du travail et les textes particuliers. Assurer la bonne exécution et le suivi de la procédure contentieuse tout au long de son déroulement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Assistance du magistrat dans le cadre de la mise en état des dossiers et des recherches documentaires
- Suivi technique de la procédure, de l'enregistrement de l'affaire à la notification aux parties
- Gestion du rôle et du stock des affaires
- Certification et authentification des actes
- Assistance du juge à l'audience et suivi d'audience (dactylographie des décisions, notifications)
- Rédaction et enregistrement d'actes
- Accueil et information du public
- Régisseur d'avances et de recettes
- Fonctions d'enseignement professionnel

SAVOIR-FAIRE

- Rédiger des projets de décisions et de réquisitoires selon les indications des magistrats
- Gérer des tableaux de bord
- Analyser et synthétiser
- Définir des solutions pertinentes aux problèmes
- Organiser le traitement des flux de dossiers
- Traduire en termes juridiques les demandes des justiciables

CONNAISSANCES

- Connaissances juridiques : droit civil, pénal, administratif et droit du travail
- Organisation et procédures judiciaires
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Prestation de serment
- Secret professionnel
- Possibilité d'astreintes, de permanences, d'heures supplémentaires selon les nécessités du service
- Confrontation possible à des publics difficiles

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de ses missions d'assistance du magistrat : recherches juridiques, rédaction de projets de décisions
- Hausse du flux des dossiers
- Demande croissante d'informations
- Meilleure prise en charge des victimes
- Développement de son intervention directe dans la mise en état des dossiers

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Diversification et enrichissement des fonctions
- Technicité accrue tant du point de vue juridique que bureautique et informatique

Quantitatif



MAGISTRAT ADMINISTRATIF

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Juge du contentieux administratif.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Analyse et jugement des litiges entre l'administration et le citoyen, ou des personnes morales de droit public ou privé
- Exercice de fonctions consultatives
- Présidence de commissions administratives

SAVOIR-FAIRE

- Écouter, analyser, démontrer, synthétiser et rédiger
- Analyser des textes juridiques
- Analyser et synthétiser des dossiers de contentieux
- S'exprimer en public et communiquer

CONNAISSANCES

- Connaissances juridiques de haut niveau, notamment en droit public
- Organisation et fonctionnement des institutions et de l'administration
- Maîtrise de l'informatique d'usage

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Incompatibilité de fonctions
- Inamovibilité
- Variabilité des horaires et astreintes
- Obligation de mobilité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Très forte augmentation du contentieux administratif
- Inflation des normes juridiques
- Développement des télé-procédures

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences en lien avec ces évolutions

Quantitatif



MAGISTRAT DE L'ORDRE FINANCIER

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

S'assurer du bon emploi des fonds publics.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Contrôle de la gestion de l'État et des collectivités territoriales, du secteur public, des institutions de la Sécurité sociale
- Jugement des comptes des comptables publics
- Assistance au Parlement
- Commissariat aux comptes d'organisations internationales

SAVOIR-FAIRE

- Analyser, démontrer, synthétiser et rédiger
- Faire preuve de rigueur et d'esprit de synthèse
- Analyser le fonctionnement d'une organisation
- Maîtriser la collecte de l'information et savoir l'exploiter
- Conduire des entretiens
- S'exprimer en public et communiquer

CONNAISSANCES

- Connaissances juridiques de haut niveau, notamment en droit financier public
- Connaissances en analyse financière et en normes d'audit
- Organisation et fonctionnement des institutions et de l'administration
- Maîtrise de l'informatique d'usage

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Indépendance, inamovibilité
- Prestation de serment
- Incompatibilité de fonctions
- Respect du secret des délibérations collégiales

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Judiciarisation des procédures devant le juge financier
- Accroissement des fonctions de contrôle de l'évaluation des performances des administrations

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences en lien avec ces évolutions

Quantitatif



CHEF DE GREFFE DE JURIDICTION ADMINISTRATIVE¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Administrer, gérer et encadrer le greffe et les différents services d'une juridiction administrative. Garantir la bonne exécution et le suivi rigoureux de la procédure contentieuse dans les meilleurs délais. Accompagner le chef de juridiction dans l'organisation et le fonctionnement de la juridiction.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Travail en collaboration étroite avec les membres de la juridiction
- Encadrement et gestion des personnels employés dans les différents services de greffe (emplois, effectifs, compétences)
- Gestion du budget (élaboration, suivi et exécution du budget alloué)
- Gestion des moyens matériels (locaux, fournitures, frais de justice ...)
- Gestion des dossiers contentieux (suivi du flux des entrées et des sorties, du stock, archivage)
- Adaptation de l'organisation du service à l'évolution des procédures, du flux et des types de contentieux traités

SAVOIR-FAIRE

- Dialoguer
- Animer une (des) équipe(s) vers un même objectif
- Faire preuve d'autorité et de conviction, négocier, imposer, gérer des conflits
- Analyser le fonctionnement d'une organisation, les situations de travail, identifier les problèmes et proposer des solutions
- Maîtriser les délais, anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives du contentieux
- Rédiger et présenter des documents de synthèse

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie du droit, de la procédure contentieuse, de la jurisprudence
- Gestion des ressources humaines ; techniques de management et de résolution des conflits
- Règles de comptabilité publique, des marchés publics
- Techniques de communication écrite et orale
- Maîtrise des outils informatiques spécifiques (logiciels et bases de données)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Spécialisation ou polyvalence des fonctions selon la taille de la juridiction et le nombre d'agents encadrés

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des tâches de gestion administrative, budgétaire et d'encadrement
- Évolution et accroissement du contentieux et des tâches de suivi de la procédure associée

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement du rôle managérial

Quantitatif



GREFFIER DE JURIDICTION ADMINISTRATIVE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la bonne exécution et le suivi de la procédure contentieuse tout au long de son déroulement, de la saisine de la juridiction à l'archivage des décisions.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Suivi technique de la procédure à toutes les étapes de son déroulement, de l'enregistrement des affaires à l'expédition des notifications aux parties
- Suivi du contradictoire, rédaction de procès-verbaux, mise en forme des décisions, contrôle des expéditions
- Gestion des rôles et du stock des affaires
- Assistance aux magistrats dans le déroulement de l'instruction des dossiers et à l'audience
- Participation à l'aide à la décision (orientation spécifique des dossiers de non-lieu et de désistement, traitement des ordonnances, instruction des requêtes...)

SAVOIR-FAIRE

- Collaborer avec le chef de greffe et les membres de la juridiction
- Animer et gérer une équipe
- Évaluer les flux et les stocks d'affaires
- Maîtriser les délais et les techniques de procédures

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie du droit, de la procédure contentieuse, de la jurisprudence
- Techniques de rédaction juridique
- Techniques de communication écrite et orale
- Techniques de gestion des ressources humaines
- Maîtrise des outils informatiques spécifiques (logiciels, bases de données)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Astreintes pour permanences

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution et croissance du contentieux et des tâches de suivi de la procédure associées

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Diversification et spécialisation des compétences
- Développement de l'amplitude et de la variété des fonctions exercées

Quantitatif



DIRECTEUR D'INSERTION ET D'ÉDUCATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Diriger l'action de l'ensemble des services d'éducation et d'insertion prenant en charge les personnes placées sous mandat judiciaire. S'assurer de la mise en œuvre des mesures prises par l'autorité judiciaire.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition, mise en œuvre et évaluation des actions d'insertion et d'éducation
- Développement et suivi des politiques partenariales d'insertion et d'éducation
- Définition de l'organisation des services et pilotage de la gestion administrative, budgétaire et financière
- Animation et coordination des cadres
- Valorisation de l'action menée par la structure

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les besoins des personnes placées sous mandat judiciaire
- Élaborer les méthodes d'intervention auprès des publics pris en charge en fonction du type de structure et piloter leur mise en œuvre
- Élaborer et piloter des projets de service
- Animer une équipe pluridisciplinaire de professionnels, valoriser leur potentiel et coordonner leur action
- Créer et animer un réseau partenarial

CONNAISSANCES

- Connaissances juridiques (droit civil et droit pénal notamment)
- Sciences humaines : psychologie, sociologie
- Organisation et fonctionnement de l'Institution judiciaire et des administrations
- Fonctionnement de l'administration pénitentiaire, de la protection judiciaire de la jeunesse et des services judiciaires
- Politiques et dispositifs en matière d'éducation et d'insertion des publics pris en charge par la justice
- Règles de gestion des ressources humaines et financières

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Le directeur d'insertion et d'éducation travaille au sein d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation (administration pénitentiaire) ou dans une des structures de la protection judiciaire de la jeunesse (milieu ouvert ou hébergement). Les publics pris en charge sont divers (majeurs ou mineurs, en grande difficulté) ainsi que le cadre législatif de prise en charge.

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Implication croissante dans l'application des politiques pénales
- Développement du travail partenarial

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des compétences en lien avec ces évolutions

Quantitatif



DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer sur décision judiciaire la prise en charge éducative et/ou d'insertion des personnes (mineures ou majeures) en milieu ouvert ou en établissement. Au sein d'une équipe de professionnels de la justice, collaborer au développement des relations partenariales nécessaires à la mise en place de dispositifs collectifs et individuels d'insertion sociale et professionnelle.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Accueil des personnes confiées et de leur famille
- Réalisation du suivi individuel des personnes dans leur parcours éducatif et d'insertion
- Conception et mise en place d'actions et d'interventions dans le cadre de ce parcours
- Permanences auprès des tribunaux
- Recueil de renseignements et diagnostic des situations
- Rédaction de rapports, comptes rendus d'aide à la décision pour les magistrats
- Organisation d'activités avec des partenaires et/ou avec les autres professionnels
- Élaboration de projets pour le développement des actions d'insertion et d'éducation
- Dialogue avec les personnes confiées
- Accompagnement et réflexion sur l'infraction et la nécessité de soins
- Prévention des effets désocialisants de l'incarcération
- Avis socio-éducatif préalable à la décision sur les procédures

SAVOIR-FAIRE

- Écouter, observer, analyser et répondre aux situations de crise
- Évaluer les situations
- Poser un diagnostic et présenter un projet
- Rédiger des rapports pour aider à la prise de décision du magistrat
- Présenter et expliquer une situation, rendre compte

CONNAISSANCES

- Connaissances en sciences humaines, en droit pénal, droit de la famille, et procédure pénale ainsi qu'en matière de délinquance et de criminologie
- Fonctionnement de l'administration pénitentiaire, de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'institution judiciaire ; dispositifs d'insertion et typologie des mesures éducatives

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Conduire un entretien
- Gérer un groupe

CONNAISSANCES (suite)

- Techniques de communication
- Méthodologie de projet

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Le chargé de l'éducation et de l'insertion des publics pris en charge par la justice travaille au sein d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation (administration pénitentiaire) ou dans une des structures de la protection judiciaire de la jeunesse (milieu ouvert ou hébergement). Les publics pris en charge sont divers (majeurs ou mineurs, en grande difficulté) ainsi que le cadre législatif de prise en charge.
- En hébergement (mineurs) ou en établissement pénitentiaire (majeurs et mineurs), la fonction de chargé de l'éducation et de l'insertion est soumise à des variations horaires qui peuvent parfois être assez importantes.
- Lorsque ces professionnels exercent des fonctions de chef de service, ils assurent en outre l'animation pédagogique d'une équipe.

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Nouvelles modalités de prise en charge en hébergement des mineurs
- Population prise en charge présentant davantage de troubles psychiatriques
- Développement du travail partenarial

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Besoins en formations plus importants pour permettre une meilleure appréhension des problématiques liées aux troubles psychiatriques et à l'enfermement
- Augmentation du nombre de projets à monter et à gérer

Quantitatif





Contrôle

RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ DE CONTRÔLE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Piloter, animer et coordonner l'activité de contrôle d'un service ou d'une direction.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Pilotage, animation, coordination et évaluation d'une équipe chargée du contrôle
- Mise en place des instruments de pilotage du contrôle (base de données, tableaux de bord et indicateurs d'activité...)
- Analyse des enjeux et/ou des risques en tenant compte des orientations reçues, des informations et des données disponibles
- Élaboration du programme de contrôle
- Fixation des objectifs de contrôle collectifs et individuels
- Suivi de la mise en œuvre des contrôles et examen des résultats individuels et collectifs
- Analyse et traitement des difficultés rencontrées par les agents chargés du contrôle
- Synthèse de l'activité de contrôle pour informer l'autorité de rattachement
- Relation avec les autres services de contrôle et, le cas échéant, avec le Parquet

SAVOIR-FAIRE

- Animer une équipe
- Travailler en réseau
- Négocier, faire partager et convaincre
- Communiquer

CONNAISSANCES

- Droit administratif et droit pénal
- Droit applicable au secteur contrôlé
- Contexte socio-économique
- Méthode d'analyse des risques
- Management

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la mise en cause de la responsabilité en matière de contrôle

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcer les compétences en matière d'analyse du risque

Quantitatif

CHARGÉ DE LA MÉTHODOLOGIE ET DE L'APPUI AU CONTRÔLE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Préparer des programmes de contrôle ; élaborer des outils et guides méthodologiques permettant d'apporter une aide au contrôle et d'assurer la cohérence dans leur mise en œuvre ; apporter un appui technique et juridique à la réalisation des contrôles.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Élaboration, suivi et synthèse des comptes rendus d'exécution des programmes de contrôles
- Préparation des contrôles (recherche, collecte et exploitation des renseignements opérationnels)
- Conception des guides et outils méthodologiques
- Conseil et appui juridique et technique aux personnels chargés du contrôle
- Conception et mise en œuvre d'actions de formation
- Suivi des pré-contentieux et des contentieux

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser la collecte de l'information et savoir l'exploiter
- Planifier et organiser
- Faire preuve de qualités relationnelles
- Faire preuve de pédagogie
- Exploiter des outils technologiques et des bases de données

CONNAISSANCES

- Maîtrise des techniques d'enquête et de synthèse
- Maîtrise des techniques d'analyse de risque
- Connaissances juridiques générales (droit public et droit pénal, notamment)
- Maîtrise des réglementations relevant du domaine de compétence

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Activité sédentaire mais en lien étroit avec les agents de contrôle
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Fonction ayant tendance à se développer en raison de la technicité de plus en plus grande des domaines contrôlés, des contentieux plus fréquents...

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



VÉRIFICATEUR

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Effectuer sur pièces et/ou sur place des contrôles de conformité, souvent de nature répétitive, de décisions, de déclarations, de processus et/ou d'organisation par rapport à une ou des règles.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réalisation de contrôles sur pièces (décisions, documents adressés...), sur place (contrôles documentaires, des personnes, locaux ou marchandises...)
- Mise en évidence des irrégularités
- Vérification du respect d'obligations déclaratives
- Conseil aux contrôlés, proposition des rectifications nécessaires
- Renseignement de grilles et référentiels pré-établis
- Rédaction des actes d'investigations (procès-verbal, rapport administratif...)
- Rédaction des projets de lettres d'observation, de suites à donner aux irrégularités constatées (saisine du comptable public, du tribunal administratif, de la chambre régionale des comptes, du procureur de la République...)
- Suivi des délais de recours
- Veille juridique permanente (textes et jurisprudence)
- Dans certains cas, délivrance ou renouvellement de titres ou documents

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de rigueur et d'esprit de synthèse
- Faire preuve de qualités relationnelles développées et de pédagogie
- Rédiger avec précision et concision et s'exprimer avec clarté
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et savoir observer
- Poser un diagnostic rapide et précis afin d'orienter le contrôle

CONNAISSANCES

- Maîtrise de la réglementation mise en œuvre
- Maîtrise des techniques de contrôles
- Maîtriser les outils informatiques
- Maîtrise technique de la matière contrôlée

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacements fréquents
- Travail posté chez le contrôlé dans certains emplois (exemple : contrôle dans les abattoirs)
- Forte disponibilité en cas de crise (exemple des domaines de la santé et de l'environnement)
- Risque de fortes tensions en cas de refus du contrôle par l'administré, accru dans les périodes de difficulté économique ou sociale
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire
- Pour certains personnels, les fonctions sont assorties de port d'armes

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Contrôle recentré sur les actes comportant des enjeux forts (santé, environnement ...) et/ou largement médiatisés
- Développement des échanges internationaux entraînant une complexité accrue
- Poids du cadre réglementaire issu du droit communautaire

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Spécialisation et technicité croissantes
- Niveau de compétence accru

Quantitatif

INSPECTEUR

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Effectuer des contrôles, sur pièces et sur place, complexes ou dont la démonstration nécessite la mise en œuvre de technicité particulière et réunir des informations permettant l'analyse et l'évaluation du respect des obligations liées à une réglementation.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Analyse des réglementations applicables dans son domaine de compétence et préparation des contrôles (étude du fonctionnement de l'entreprise ou du service contrôlé...)
- Analyse des risques et sélection des cibles
- Mise en œuvre des plans de contrôle et de surveillance définis au niveau national ou européen
- Réalisation des contrôles sur pièces et sur place (contrôles documentaires, des personnes, locaux ou marchandises...)
- Réalisation d'enquêtes spécialisées (lutte contre la fraude, enquêtes judiciaires...)
- Mise en œuvre de pouvoirs spécifiques (conférés par les textes législatifs et réglementaires)
- Information à donner sur les normes applicables (réglementation, code ou référentiel de bonnes pratiques...)
- Rédaction des actes d'investigations (procès-verbal, rapport administratif...)
- Propositions de règlements des contentieux relevés (voie administrative, transactionnelle ou judiciaire)

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- Utiliser les outils technologiques d'accès aux données
- S'adapter et réagir très vite aux nouvelles situations ou aux nouvelles évolutions réglementaires
- Rédiger (procédures, rapports d'audit) et s'exprimer avec conviction et pédagogie

CONNAISSANCES

- Maîtrise des multiples réglementations spécifiques (nationales et européennes) mises en œuvre et connaissances juridiques générales
- Maîtrise des techniques d'analyse de risque
- Maîtrise des techniques de contrôle, d'enquête et d'audit (en fonction du domaine d'activité)
- Fonctionnement des "contrôlés" (comptabilité commerciale, circuits logistiques, organisation interne...)
- Maîtrise des outils de communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacements fréquents
- Forte disponibilité en cas de crise (exemple des domaines de la santé et de l'environnement)
- Risque de tensions fortes en cas de refus du contrôle par l'administré, accru dans les périodes de difficulté économique ou sociale
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Positionnement et rôle de l'État en fonction d'évolutions externes et/ou liées aux contrôlés (exemple avec le développement des auto-contrôles par les contrôlés : audit interne, recours à des audits externes)
- Complexité technique croissante des processus contrôlés

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Intervention en second niveau (plus complexe)
- Expertise technique nécessaire plus élevée
- Complexité accrue (maîtrise de démarches d'analyse des risques)

Quantitatif

INSPECTEUR DE SANTÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Effectuer des contrôles sur pièces et sur place qui nécessitent la mise en œuvre des connaissances médicales, pharmaceutiques ou vétérinaires.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Contrôle de l'application des lois et règlements dans le domaine de la médecine humaine et animale, de la pharmacie, de la biologie ainsi que dans celui de la médecine du travail
- Contrôle de l'organisation et des conditions de l'exercice et de la pratique des professionnels
- Instruction des plaintes relatives aux pratiques individuelles des professionnels
- Contrôle du respect des obligations et droits, statutaires et déontologiques
- Information à donner sur les normes applicables (réglementation, code ou référentiel de bonnes pratiques...)

SAVOIR-FAIRE

- Évaluer et analyser les risques pour la santé
- Déterminer, évaluer et hiérarchiser les écarts observés en fonction des risques pour la population
- Gérer des situations de crise
- Apprécier la dimension "relations humaines" des professionnels entre eux et de ces professionnels avec le public concerné

CONNAISSANCES

- Formation professionnelle spécialisée reconnue par l'enseignement supérieur
- Connaissances dans les domaines de spécialisation (sciences médicales, pharmaceutiques ou vétérinaires)
- Règles déontologiques et des organisations professionnelles
- Techniques d'analyse des risques
- Techniques d'inspection et d'investigation

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Professions réglementées
- Déplacements fréquents
- Déclenchement de contrôle en urgence dans le cadre de situations de crise
- Relations avec des professionnels ayant la même formation et des instances juridictionnelles professionnelles (conseils de l'ordre)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des missions d'inspection dans des domaines de plus en plus complexes
- Exigences du public et, donc, des pouvoirs publics de plus en plus importantes et nombreuses en matière de sécurité sanitaire
- Positionnement et rôle de l'État en fonction d'évolutions externes et/ou liées aux contrôlés (exemple avec le développement des auto-contrôles par les contrôlés : audit interne, recours à des audits externes)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences spécialisées accrues dans les domaines scientifiques (génétique, biologie moléculaire, épidémiologie...)

Quantitatif

CHARGÉ DE L'ÉVALUATION INTERNE DES SERVICES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Contrôler et évaluer l'activité d'une administration ou d'un service public au regard de l'ensemble des règles qu'il doit respecter et des objectifs qui lui sont assignés.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Vérification de la conformité des procédures suivies
- Appréciation de la pertinence des choix faits par la direction de l'administration ou du service contrôlé
- Évaluation des écarts entre les résultats obtenus et les objectifs fixés
- Recherche des raisons de ces écarts
- Restitution à l'administration ou au service public des constats faits, des propositions et des recommandations destinées à en améliorer le fonctionnement et à le rendre plus efficace
- Rédaction d'un rapport ou d'une note faisant apparaître ces constats, ces propositions et recommandations
- Présentation des résultats de la mission auprès de l'autorité supérieure de l'administration ou du service public contrôlé afin d'en faire valider les propositions et recommandations

SAVOIR-FAIRE

- Assimiler rapidement des informations diverses et en extraire l'essentiel
- Être capable de comprendre le fonctionnement d'une institution complexe
- S'adapter à des environnements et à des métiers divers

CONNAISSANCES

- Maîtrise des procédures contrôlées (GRH, Finances, marchés publics...) ou aptitude à se les approprier
- Maîtrise des techniques liées au contrôle
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise de l'écrit

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de l'audit interne

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Évolution vers le contrôle du contrôle
- Impact de la Lolf et de la réforme de l'État : évolution du contrôle *a priori* vers l'évaluation des résultats, de l'efficacité...

Quantitatif



***Éducation - Formation
tout au long de la vie***

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Piloter, organiser et gérer un établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Élaboration et impulsion de la stratégie de l'établissement en matière pédagogique, éducative et de recherche
- Pilotage de l'organisation des enseignements et de la vie étudiante
- Administration de l'établissement (élaboration du budget, mise en place d'outils de suivi et d'analyse, gestion des ressources humaines, sécurité des personnels et des étudiants...)
- Préparation et exécution des contrats engageant l'établissement
- Relations avec les différents partenaires de l'établissement

SAVOIR-FAIRE

- Faire émerger et mettre en œuvre la stratégie de l'établissement, dans les domaines de la formation et de la recherche
- Mobiliser les personnels et animer l'ensemble des instances de concertation et de pilotage de l'établissement
- Inscrire le développement de l'établissement dans son contexte régional, national et international
- Développer une culture de l'évaluation au sein de l'établissement
- Communiquer sur la stratégie, le fonctionnement et les résultats de l'établissement

CONNAISSANCES

- Fonctionnement juridique, administratif et financier de l'établissement
- Techniques managériales (conduite de réunion, de projet, GRH, tableaux de bord, auto-évaluation...)
- État des connaissances, en France et à l'étranger, dans les domaines de formation et de recherche de l'établissement
- Identité et fonctionnement des partenaires institutionnels et économiques de l'établissement, en France et à l'étranger
- Organisation générale de l'État, de l'administration et des collectivités

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Nécessité d'être élu pour une partie des titulaires de l'emploi-référence (universités)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Synergie accrue entre enseignement supérieur, recherche publique et privée
- Implication plus grande au sein du tissu économique local
- Mise en place des pôles d'enseignement supérieur
- Comparaison accrue des systèmes éducatifs à l'échelle internationale
- Harmonisation européenne des cursus de l'enseignement supérieur

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences liées à ces évolutions

Quantitatif

RESPONSABLE DE DIRECTION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

**DOMAINE FONCTIONNEL
ÉDUCATION - FORMATION
TOUT AU LONG DE LA VIE**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la direction administrative, financière et pédagogique d'un établissement d'éducation et de formation.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Impulsion et conduite de la politique pédagogique et éducative de l'établissement dans le cadre des orientations nationales et académiques
- Administration de l'établissement et des centres rattachés (élaboration du budget, mise en place des outils de suivi et d'analyse, gestion des ressources humaines, sécurité des personnels et des apprenants...)
- Organisation des enseignements et de la vie scolaire
- Relations avec les usagers (élèves, apprentis, stagiaires de formation continue, familles)
- Relations avec les services de l'État, les collectivités locales, les partenaires économiques et culturels de l'établissement

SAVOIR-FAIRE

- Faire émerger et mettre en œuvre le projet d'établissement
- Mobiliser les personnels et travailler en équipe
- Animer l'ensemble des instances de concertation et de pilotage de l'établissement
- Négocier avec des interlocuteurs variés
- Développer une culture de l'évaluation au sein de l'établissement

CONNAISSANCES

- Orientations pédagogiques nationales et académiques
- Fonctionnement juridique, administratif et financier de l'établissement
- Techniques managériales (conduite de réunion, de projet, tenue de tableau de bord...)
- Organisation générale de l'État, de l'administration et des collectivités

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Astreintes
- Logement de fonction sur place
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de l'évaluation des résultats et du fonctionnement des établissements
- Compétences accrues des collectivités locales dans le domaine de la formation
- Diversification des parcours de réussite au collège
- Évolution de l'offre de formation des lycées dans les filières générales, technologiques et professionnelles (programme régional des formations, lycée des métiers...)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Capacité accrue à piloter l'établissement dans un contexte de "compétences partagées" (État, collectivités locales)
- Rôle accru en matière d'évaluation des personnels
- Attention accrue portée à la construction d'une offre de formation pertinente, cohérente et s'inscrivant dans un périmètre plus vaste (bassin, département, académie...)

Quantitatif

INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre les politiques éducatives et pédagogiques de l'enseignement primaire au sein d'une circonscription.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Pilotage administratif et pédagogique d'une circonscription, sous l'autorité de l'inspecteur d'académie
- Évaluation des enseignants et du fonctionnement des écoles
- Formation des enseignants et animation pédagogique d'une circonscription
- Participation aux jurys de concours de recrutement des professeurs des écoles et conception de sujets
- Contribution à la préparation de la rentrée scolaire dans le premier degré
- Relations avec les communes, les groupements de communes et les partenaires de l'école
- Missions d'expertise dans le cadre du pilotage académique et départemental

SAVOIR-FAIRE

- Mobiliser les personnels et les écoles autour des apprentissages attendus à l'école primaire
- Accompagner les enseignants dans l'acquisition des concepts et méthodes clefs sous-jacents aux programmes du primaire
- Conduire une inspection individuelle et conseiller les personnels
- Animer l'équipe de circonscription
- Négocier avec des interlocuteurs variés

CONNAISSANCES

- Organisation et réglementation de l'enseignement primaire
- Programmes nationaux et orientations pédagogiques nationales et académiques
- Notions essentielles de didactique des disciplines et connaissance des travaux de recherche pédagogique
- Diagnostics et analyses d'organisations
- Organisation générale de l'État, de l'administration et des collectivités

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacements au sein de la circonscription

TENDANCES DÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution des modes d'évaluation des enseignants (développement de l'évaluation formative, de l'évaluation des projets...)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences liées à cette évolution

Quantitatif

INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Exercer des missions d'évaluation, d'animation et de formation dans le cadre d'une discipline ou d'une spécialité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Évaluation des enseignants du second degré et du fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire
- Conception des sujets d'examen et participation aux jurys d'examens et de concours de recrutement des enseignants
- Participation à la formation initiale et continue des enseignants
- Contribution au pilotage pédagogique dans une académie
- Missions d'expertise et d'aide à la décision dans leur domaine de compétence

SAVOIR-FAIRE

- Conduire une inspection individuelle et conseiller les personnels du second degré
- Concevoir des formations et les mettre en œuvre
- Animer des groupes de travail
- Travailler avec les personnels de direction et les autres inspecteurs dans le cadre d'un pilotage pédagogique partagé

CONNAISSANCES

- Expertise dans le cadre d'une discipline ou spécialité
- Programmes et référentiels nationaux, orientations pédagogiques nationales et académiques
- Organisation des examens et concours
- Organisation générale de l'État, de l'administration et des collectivités

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacements permanents (avec une couverture géographique variable selon les disciplines)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution des modes d'évaluation des enseignants (développement de l'évaluation formative, de l'évaluation d'équipe...)
- Renforcement de l'échelon académique dans le pilotage pédagogique des établissements

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Capacité accrue à porter un regard transversal sur le fonctionnement du système éducatif
- Responsabilité accrue dans le pilotage de missions académiques

Quantitatif

ENSEIGNANT DU PRIMAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Instruire et éduquer les enfants des écoles maternelles et élémentaires.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception, mise en œuvre et évaluation des situations d'apprentissage dans le cadre des programmes de l'école primaire
- Enseignement dans les différents domaines d'apprentissage de l'école primaire
- Conception et mise en œuvre des modalités d'évaluation des apprentissages
- Suivi individuel des élèves
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages
- Responsabilité de la direction de l'école (pour certains titulaires de l'emploi-référence)

SAVOIR-FAIRE

- Construire les apprentissages fondamentaux en s'appuyant sur la polyvalence du maître et de l'équipe
- Maîtriser la conduite d'une classe et susciter l'intérêt et la participation des élèves
- Adapter son enseignement à la diversité des élèves en apportant à chacun l'appui nécessaire
- Chercher et sélectionner les ressources documentaires et pédagogiques
- Travailler en équipe au sein de l'école et avec les partenaires de l'école (parents, intervenants...)

CONNAISSANCES

- Missions et programmes de l'école primaire
- Concepts et méthodes clés des disciplines enseignées dans le primaire et didactique des principaux domaines d'apprentissage de l'école
- Psychologie du développement de l'enfant
- Réglementation et fonctionnement de l'Éducation nationale
- Identification des partenaires de l'école et de leurs rôles respectifs

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Émergence de nouveaux domaines d'apprentissage
- Comparaison accrue des méthodes et de l'efficacité des systèmes éducatifs européens
- Augmentation des effectifs d'élèves
- Scolarisation plus fréquente d'élèves handicapés et d'élèves non francophones

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Maîtrise d'une langue étrangère
- Développement de "dominantes" chez les professeurs polyvalents
- Capacité à assurer un enseignement adapté à des élèves très divers
- Capacité accrue à faire appel à des spécialistes dans et hors école

Quantitatif

ENSEIGNANT DU SECONDAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Instruire, éduquer et former les jeunes dans les établissements du second degré (collèges, lycées, CFA ...).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception et mise en œuvre des séquences d'enseignement, à différents niveaux, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux
- Transmission des connaissances et savoir-faire prévus par les programmes et les référentiels
- Conception et mise en œuvre des modalités d'évaluation des élèves et des apprentis, en liaison avec les autres enseignants ou les partenaires professionnels
- Suivi individuel des élèves et apprentis, et aide dans leur travail personnel
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages
- Contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes
- Exercice de fonctions spécifiques (chef de travaux, chef d'exploitation, documentaliste, remplaçant...) pour certains titulaires de l'emploi-référence

SAVOIR-FAIRE

- Construire les compétences prévues par les programmes
- Maîtriser la conduite d'une classe et susciter l'intérêt et la participation des élèves et apprentis
- Adapter son enseignement à la diversité des élèves et des apprentis, en apportant à chacun l'appui nécessaire, et mesurer leurs acquis
- Chercher et sélectionner les ressources documentaires et pédagogiques
- Travailler en équipe avec les autres membres de la communauté éducative

CONNAISSANCES

- Programmes et référentiels nationaux dans une ou plusieurs disciplines, ou spécialités
- Notions fondamentales de didactique dans une ou plusieurs disciplines ou spécialités
- Psychologie de l'adolescence
- Réglementation et fonctionnement de l'Éducation nationale
- Identification des partenaires de l'établissement et de leurs rôles respectifs

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Élévation du niveau de qualification de la population
- Développement de l'apprentissage
- Comparaison accrue des méthodes et de l'efficacité des systèmes éducatifs européens
- Baisse des effectifs d'élèves jusqu'en 2010
- Scolarisation plus fréquente d'élèves handicapés et non francophones

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Capacité à accueillir des publics sous statuts divers
- Capacité à assurer un enseignement adapté à des élèves très divers
- Capacité à travailler de manière transversale et pluridisciplinaire

Quantitatif

ENSEIGNANT DANS LE SUPÉRIEUR

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Exercer des missions de formation initiale et continue à destination d'étudiants, et des missions de recherche fondamentale et appliquée.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Élaboration et transmission des savoirs théoriques et pratiques de haut niveau
- Suivi, conseil et orientation des étudiants
- Conception et mise en œuvre des modalités d'évaluation des étudiants
- Participation à la recherche fondamentale et appliquée et à sa valorisation
- Expertise et coopération internationale
- Contribution à la vie administrative des établissements d'enseignement supérieur

SAVOIR-FAIRE

- Évaluer les attentes et les besoins des publics concernés
- Concevoir et maîtriser des outils pédagogiques adaptés aux publics concernés
- Communiquer en direction de publics diversifiés et de groupe de taille et/ou de niveau très variable (y compris accueillir des publics étrangers)
- Intégrer son travail au sein d'une équipe disciplinaire ou interdisciplinaire
- Intégrer ses activités d'enseignement et de recherche au plan international

CONNAISSANCES

- Savoirs théoriques liés à sa discipline ou spécialité
- Pratique professionnelle dans la spécialité enseignée (pour certains titulaires de l'emploi-référence)
- Méthodes d'investigation de la recherche
- Techniques de documentation
- Pratique de l'anglais et si possible d'une autre langue

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilité d'exercer une pratique professionnelle tout en assurant sa fonction d'enseignement (avocat, architecte...)
- Possibilité d'exercer pour un temps donné à l'étranger

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Synergie accrue entre enseignement supérieur, recherche publique et recherche privée
- Implication plus grande au sein du tissu économique local
- Harmonisation européenne des cursus de l'enseignement supérieur
- Comparaison accrue de l'efficacité des systèmes éducatifs à l'échelle mondiale
- Hausse des effectifs étudiants et mobilité internationale accrue des étudiants

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Investissement accru dans les activités de recherche
- Mobilité accrue des enseignants
- Capacité à enseigner à des étudiants étrangers
- Capacité plus grande à travailler avec des partenaires du monde économique

Quantitatif



RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES, DES ÉTUDIANTS ET DES APPRENTIS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Contribuer à l'éducation des élèves et les accompagner dans leur projet personnel, scolaire et professionnel.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Assistance au chef d'établissement dans l'organisation et l'animation de la vie de l'établissement
- Encadrement des personnels de surveillance et d'assistance éducative et pédagogique
- Information et conseil en orientation scolaire et professionnelle
- Repérage des difficultés psychologiques, médicales et sociales et mise en œuvre de la prise en charge de certains élèves

SAVOIR-FAIRE

- Écouter les élèves ou apprentis et leurs parents, et diagnostiquer leurs problèmes personnels
- Travailler avec la direction de l'établissement et l'ensemble des membres de la communauté éducative
- Repérer l'information pertinente en matière d'orientation pour chaque jeune
- Construire des partenariats avec des professionnels extérieurs (éducateurs spécialisés, magistrats, médecins, travailleurs sociaux, policiers...)
- Identifier les appuis extérieurs nécessaires pour chacun des jeunes ou familles qui en éprouvent le besoin

CONNAISSANCES

- Psychologie et sociologie de l'enfance et de l'adolescence
- Évolution de l'emploi, des qualifications, et des filières de formation
- Notions de management (pour certains titulaires de l'emploi)
- Identification des partenaires de l'établissement dans le champ socio-éducatif et de leurs rôles respectifs
- Structures administratives et réglementation de l'Éducation nationale

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilité d'organisation spécifique du temps de service (internat...)
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES DÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Augmentation des problèmes pris en charge par l'école

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Capacité à travailler de manière partenariale avec divers corps de métier

Quantitatif

ASSISTANT ÉDUCATIF

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Apporter une assistance aux personnels dans les différentes activités éducatives.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Assistance dans les différents domaines de la vie scolaire et de l'aide aux élèves ou apprentis, dans et hors temps scolaire (surveillance et encadrement, utilisation des nouvelles technologies, appui aux personnels enseignants, aide aux devoirs, foyer socio-éducatif, activités culturelles, internat, école ouverte...)
- Aide à l'accueil et l'intégration des élèves et des apprentis à besoins particuliers

SAVOIR-FAIRE

- Gérer les conflits entre les élèves ou apprentis
- Les accompagner dans l'exercice de différentes activités scolaires et périscolaires
- Faciliter la médiation entre les élèves et l'ensemble de la communauté éducative
- Établir des relations avec les membres de la communauté éducative et des partenaires de l'école

CONNAISSANCES

- Techniques de communication et d'animation de groupes
- Notions de psychologie et de sociologie
- Objectifs et projets éducatifs de l'établissement ou de l'école
- Fonctionnement de l'établissement ou de l'école
- Notions sur la prise en charge des jeunes handicapés (pour les auxiliaires de vie scolaire)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Quotités de travail variables suivant les contrats et possibilité d'annualisation du temps de travail
- Emploi exercé à titre temporaire (par des étudiants ou des personnes en situation de transition professionnelle...)
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Augmentation du nombre d'élèves réclamant un accompagnement plus soutenu
- Nouvelles fonctions demandant de façon pérenne la présence d'assistants éducatifs (utilisation de l'informatique, des bibliothèques et centres de documentation...)
- Ouverture plus large des établissements scolaires (accueil de publics non scolaires,

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Différenciation accrue des profils de poste

Quantitatif



CONCEPTEUR- ORGANISATEUR D' ACTIONS DE FORMATION CONTINUE

DOMAINE FONCTIONNEL
ÉDUCATION - FORMATION
TOUT AU LONG DE LA VIE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs de formation continue sous différentes formes (stages, formations en ligne, tutorat...).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Ingénierie de formation (analyse approfondie des besoins des publics concernés, choix des modalités pédagogiques adaptées, conception des modules, identification des formateurs)
- Ingénierie pédagogique (élaboration des contenus, du déroulement et des supports pédagogiques pour les sessions et les formations à distance)
- Mise en œuvre des actions de formation
- Évaluation des sessions
- Formation (pour certains titulaires de l'emploi-référence)

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser les méthodes appropriées de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique
- Analyser des situations professionnelles
- Travailler en mode projet
- Maîtriser les outils bureautiques et les supports multimédias
- Gérer un budget

CONNAISSANCES

- Domaines sur lesquels portent les formations (ex : finances publiques, management, informatique...)
- Contexte professionnel (missions, activités et conditions de leur mise en œuvre) des publics auxquels s'adressent les formations
- Règles en matière d'achat public
- Droit de la formation

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Difficultés de recrutement, allongement des carrières et nécessité de transmission des compétences
- Évolution rapide de la réglementation, des modes d'organisation, des méthodes et des outils de travail
- Développement de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (Gpeec)
- Évolution des modalités pédagogiques (diminution de la durée des sessions, développement des formations à distance et du tutorat...)
- Développement de nouveaux types de validation (VAE) et encouragement à un droit individuel à la formation (Dif)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Articulation renforcée avec les politiques de gestion des ressources humaines et les besoins opérationnels des services
- Plus grande adaptabilité requise et acquisition de compétences nouvelles

Quantitatif



FORMATEUR D'ADULTES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Élaborer des programmes de formation et transmettre des connaissances et des savoir-faire à des publics d'adultes.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Accueil, recrutement et positionnement des stagiaires
- Élaboration de programmes dans le cadre défini par le concepteur de formation
- Mise en œuvre de méthodes, d'outils et de démarches adaptés aux publics d'adultes
- Encadrement des publics concernés
- Animation de formations sous différentes formes (services, formation à distance, tutorat...)
- Évaluation des compétences et savoir-faire acquis et participation à leur valorisation (notamment en vue de la délivrance de titres et de diplômes)
- Conduite de démarches d'accompagnement individuel des publics en réponse à des demandes particulières (VAE...)
- Formation de formateurs (pour certains titulaires de l'emploi-référence)
- Conception d'actions de formation (pour certains titulaires de l'emploi-référence)

SAVOIR-FAIRE

- Évaluer les attentes et les besoins des publics concernés
- Communiquer de manière appropriée vers ces publics
- Concevoir et maîtriser des outils pédagogiques adaptés aux publics et selon des modalités diverses (face à face, travail en équipe, en réseau...)
- Respecter les éléments de la commande du client et rendre compte du déroulement des actions à la structure
- Faire la promotion des actions de formation

CONNAISSANCES

- Contexte professionnel dans lequel évolue le public en formation
- Domaines sur lesquels porte la formation
- Pédagogie adaptée aux adultes
- Techniques d'animation et d'encadrement d'un public adulte

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION**FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME**

- Fort développement des formations destinées à accompagner la mobilité professionnelle et à faciliter l'adaptation aux postes de travail
- Développement d'un marché concurrentiel de la formation continue
- Développement des nouveaux types de validation (VAE) et encouragement au nouveau droit individuel à la formation (Dif)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE**Qualitatif**

- Recherche d'une meilleure efficacité du service
- Développement de la formation ouverte et à distance
- Développement de l'expertise pédagogique

Quantitatif

=

CHARGÉ DE L'ENTRAÎNEMENT DE SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

DOMAINE FONCTIONNEL
ÉDUCATION - FORMATION
TOUT AU LONG DE LA VIE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Détecter de jeunes talents, les former au sport de haut niveau, les préparer à la compétition.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception, adaptation d'un système de détection de jeunes talents
- Analyse de la performance, de son évolution et en extraire des principes d'action pour l'entraînement de sportifs
- Conception et conduite du projet individuel et/ou collectif d'entraînement
- Animation et management d'une séance d'entraînement
- Accompagnement et pilotage des sportifs lors des compétitions
- Gestion des relations avec les partenaires (notamment les médias, les sponsors...)
- Évaluation de l'action d'entraînement
- Capitalisation et transfert des acquis de son expérience

SAVOIR-FAIRE

- Analyser, diagnostiquer et conseiller
- Prendre des initiatives et gérer les risques
- Gérer les relations avec les partenaires internes et externes et réguler les conflits
- Animer et manager une équipe
- Concevoir et mettre en œuvre un projet

CONNAISSANCES

- Maîtrise d'outils spécifiques d'analyse de la performance et de son évolution
- Pilotage de la performance, connaissances des évolutions technologiques et techniques de la discipline concernée
- Connaissances juridiques et notamment de la réglementation sportive
- Techniques de communication orale
- Maîtrise de l'anglais et/ou d'autres langues étrangères

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Temps de travail adapté : les stages et les compétitions sont souvent en soirée et/ou en fin de semaine
- Déplacements possibles à l'étranger

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Concurrence accrue du secteur privé pour les sports professionnels

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Professionnalisation renforcée

Quantitatif



Recherche

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Animer, coordonner, orienter et harmoniser la mise en œuvre de la politique nationale de recherche ou de celle d'un établissement de recherche, politique qu'il contribue à définir, dans un ou plusieurs domaines de recherche ; concourir ainsi à la cohérence entre les orientations stratégiques générales et les politiques scientifiques propres des différents établissements et/ou unités de recherche.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception et mise en œuvre de la politique scientifique :
 - élaboration d'une réflexion prospective et stratégique
 - représentation et défense des orientations scientifiques auprès des instances décisionnelles françaises, européennes et internationales
 - organisation et synthèse des réflexions au sein de la communauté scientifique
 - définition d'objectifs en matière de valorisation et diffusion de la recherche
- Organisation, coordination et gestion de la recherche :
 - définition d'objectifs opérationnels à court et moyen termes et des indicateurs qui leurs sont liés
 - analyse des évaluations des programmes, établissements et unités de recherche (co-gérés)
 - préparation et négociation du budget du domaine géré auprès de la tutelle
 - proposition des ouvertures, fermetures d'unités, des nominations des directeurs, des moyens affectés
 - élaboration d'une politique pluriannuelle de recrutement et d'équipement
 - négociation des partenariats pluriannuels, nationaux ou internationaux
 - animation de la réflexion sur les objectifs et des indicateurs Lof dans son secteur
 - animation de la communauté scientifique concernée, collaboration avec les instances représentatives.
- Représentation de la tutelle auprès des partenaires locaux, régionaux et nationaux, des établissements co-gestionnaires des unités, des instances européennes et internationales :
 - élaboration de positions de la tutelle
 - suivi des relations, des coopérations
- Gestion de l'équipe scientifique et administrative rattachée :
 - organisation et structuration du travail de cette équipe
 - définition en interne des réseaux d'information et procédures de décision
 - organisation du réseau de chargés de mission, experts
 - organisation et suivi des processus de consultation des instances représentatives
- Mobilisation et organisation de l'activité de diffusion de la culture scientifique :
 - organisation des partenariats dans les domaines "open access", édition électronique

SAVOIR-FAIRE

- Conduire des négociations
- Animer des réunions scientifiques ou institutionnelles
- Faire participer des équipes mono ou pluridisciplinaires
- Détecter, identifier, évaluer des programmes scientifiques et des idées originales
- Créer les conditions propices à l'émergence de projets scientifiques

CONNAISSANCES

- Connaissances (niveau chercheur) dans un ou plusieurs domaine(s) scientifique(s)
- Connaissance de l'ensemble des domaines scientifiques de la recherche et de l'enseignement supérieur
- Connaissance de la réglementation dans le domaine des personnels, des unités, des établissements et de la gestion publique
- Connaissance des instances et programmes européens
- Maîtrise orale et écrite de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Le responsable scientifique est rattaché (ou en lien fonctionnel fort) à la direction. Il participe à de nombreuses réunions et il réalise de nombreux déplacements entre le siège et les structures de recherche

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Loi d'orientation et de programmation (Lop) sur la recherche
- Renouveau démographique des équipes
- Construction de l'espace européen de la recherche
- Internationalisation croissante de la recherche
- Développement de la recherche en réseau et en partenariat

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Pré-requis managériaux plus forts
- Capacité à travailler en réseau au niveau européen

Quantitatif

=

1 - Domaines de spécialités : Mathématiques, Informatique / Sciences de la matière / Sciences de la vie et de la santé / Sciences humaines et sciences sociales / Sciences de la terre et de l'univers / Sciences de l'ingénieur

CHERCHEUR/ CHERCHEUR ENSEIGNANT¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

À partir de l'état actuel des connaissances, mettre en œuvre une démarche scientifique, pour produire, exploiter et diffuser des connaissances en vue d'en certifier certaines, d'en produire de nouvelles ou d'en reformuler d'anciennes.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Élaboration de projets de recherche :
 - définition, positionnement, d'un thème/objet de recherche et/ou d'un champ d'investigation
 - veille scientifique (bibliographie, documentation, brevets, congrès...)
 - formulation d'hypothèses de recherche, mise en place d'un ou plusieurs système(s)/modèle(s)
 - conception, négociation et élaboration des conditions de mise en œuvre du projet, des protocoles d'expérimentation (montages, technologies, appareils, acquisition de données...)
 - recherche de financements, réponse à des appels d'offres ou appels à projets
- Mise en œuvre d'un projet de recherche :
 - préparation de la collecte de données/échantillons, enquêtes
 - élaboration de modèles théoriques, de concepts de modélisation, de méthodes expérimentales
 - conduite, réalisation et suivi des expérimentations, protocoles, démarches, tests, essais, prototypes enquêtes
 - exploitation, interprétation des résultats
- Publication des résultats :
 - rédaction d'articles en vue de publications originales dans des revues scientifiques
 - communications lors de congrès
- Activités d'enseignement et de formation :
 - conception et dispense d'unités d'enseignement dans le supérieur
 - suivi et évaluation des étudiants
 - ingénierie et gestion de cursus et/ou filières
 - animation de séminaires d'écoles doctorales et tutorat auprès de jeunes chercheurs (doctorants)
- Animation et coordination scientifique :
 - animation, organisation d'un point de vue scientifique de colloques, congrès, ateliers scientifiques
 - animation d'une équipe
 - direction d'une unité de recherche ou de formation
 - gestion des moyens financiers et humains nécessaires aux projets de recherche
- Expertise et évaluation scientifiques :
 - réalisation d'expertises
 - participation à des comités de lecture de revues scientifiques
 - participation à des instances d'évaluation de recherche
- Valorisation des résultats :
 - dépôt de brevets, licence, création d'entreprises

SAVOIR-FAIRE

- Déterminer les méthodes adaptées au test d'une hypothèse, définir les critères d'évaluation des résultats
- Opérer toutes les vérifications nécessaires à la validation des résultats
- Intégrer des connaissances pluridisciplinaires
- Avoir des aptitudes à une démarche d'induction et de créativité
- Diffuser (transmettre) les connaissances produites dans un langage adapté aux différents publics (communauté des pairs, étudiants, médias, institutions...)

CONNAISSANCES

- Connaissances scientifiques générales de haut niveau
- Connaissances théoriques approfondies dans un domaine spécialisé
- Connaissances approfondies des méthodes et techniques utilisées dans son domaine de spécialité (plans d'expérience, recueil de données ...)
- Règles de déontologie, d'éthique, et réglementation concernant son domaine de spécialisation
- Maîtrise de l'anglais scientifique et/ou d'une autre langue

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Selon le domaine de spécialité, le chercheur peut être amené à se déplacer fréquemment en France ou à l'étranger sur différents lieux : milieux naturels des supports étudiés, autres laboratoires ou sites expérimentaux, sites professionnels...
- Il peut être conduit à travailler dans des milieux à risques, confinés (laboratoire protégé, salle blanche ...) ou exercer temporairement son activité dans des conditions extrêmes (fond marin, haute altitude ...)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Construction de l'espace européen de la recherche
- Internationalisation croissante de la recherche
- Développement des réseaux et pôles de recherche
- Accélération des processus d'évolution et de mutation du monde
- Interdépendance croissante des facteurs d'évolutions (sociaux, économiques, technologiques...)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Besoin croissant de capacité à travailler en équipes pluridisciplinaires
- Besoin croissant d'ouverture et de curiosité pour les autres disciplines, les travaux étrangers, etc.

Quantitatif



INGÉNIEUR¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concevoir, développer et expérimenter de nouvelles méthodes ou technologies dans le cadre de dispositifs expérimentaux ou de recueil de données.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception et mise au point de démarches, de méthodologies, de protocoles d'expérimentation adaptés aux finalités d'une problématique de recherche
- Pilotage de tout ou partie d'un projet, d'une étude liée à l'accomplissement d'un projet de recherche
- Définition et gestion de l'ensemble des ressources humaines, matérielles et financières, liées à un projet ou à une expérience
- Encadrement et animation d'un service ou d'une équipe
- Organisation du recueil et de la conservation des échantillons ou des données
- Mise en place des modalités d'accès ou de consultation des échantillons ou des données
- Participation au traitement, à la valorisation et à la diffusion des résultats auprès des publics et partenaires concernés sous forme de rapports, de publications, de présentations orales
- Mise en place et suivi d'un dispositif d'assurance qualité et suivi de l'application des règles d'hygiène et sécurité
- Participation aux démarches d'évaluation, et expertise en interne ou en externe
- Conception et animation d'actions de formations
- Participation aux réunions et réseaux professionnels (colloques, séminaires...)

SAVOIR-FAIRE

- Assurer une veille scientifique et technologique dans son domaine
- Maîtriser la conduite de projet

CONNAISSANCES

- Connaissances scientifiques théoriques approfondies dans son domaine de spécialité
- Connaissances approfondies des méthodes et techniques utilisées dans son domaine
- Règles de déontologie, d'éthique, et de réglementation (notamment d'hygiène et de sécurité) concernant le domaine

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Intégrer les apports de plusieurs disciplines
- Animer une équipe, gérer des compétences

CONNAISSANCES (suite)

- Des communautés scientifiques et techniques du domaine et leurs partenaires industriels ou professionnels
- Maîtrise des principaux outils et logiciels utilisés dans l'analyse des données de son domaine
- Maîtrise de l'anglais scientifique

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Selon le domaine de spécialité, l'ingénieur peut être amené à se déplacer fréquemment en France ou à l'étranger sur différents lieux : milieux naturels des supports étudiés, autres laboratoires ou sites expérimentaux, sites professionnels...
- Il peut être conduit à travailler dans des milieux confinés ou à risques (laboratoire protégé, salle blanche...) ou exercer temporairement son activité dans des conditions extrêmes (fond marin, haute altitude...)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de programmes scientifiques nécessitant une coordination au plus haut niveau des activités techniques dans un cadre européen, international
- Développement des structures fédératives, des plateaux techniques, des plateformes technologiques
- Développement de l'instrumentation et de l'informatique scientifique

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Spécialisation technique plus pointue
- Augmentation des compétences à l'interface de plusieurs disciplines
- Plus grandes compétences de management de projet et de suivi de la sous-traitance

Quantitatif



ASSISTANT DE LA RECHERCHE¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Développer et réaliser des dispositifs expérimentaux, adapter et mettre en œuvre les protocoles et les techniques nécessaires aux études scientifiques.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réalisation d'expériences, d'analyses, de montage, d'échantillonnage, de préparations selon des protocoles ou des schémas établis
- Adaptation de montages expérimentaux, mise en place des matériels, suivi du déroulement des expériences de terrain et de laboratoire
- Gestion du fonctionnement, de la maintenance et des interventions de premier niveau sur les outils et matériels utilisés
- Conseil et assistance matérielle aux utilisateurs
- Tenue d'un cahier d'expériences ou de laboratoire
- Recueil et saisie des données, compte rendu des résultats et observations, présentation des résultats et alimentation d'une base de données
- Suivi des évolutions techniques dans son domaine d'activité et suggestion des améliorations et adaptations nécessaires
- Gestion de l'approvisionnement et gestion des stocks de produits consommables
- Recherche et exploitation d'une documentation technique
- Suivi des procédures d'assurance qualité

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre un protocole d'études ou d'expérimentation
- Maîtriser les techniques d'utilisation et d'entretien des appareils et des outils utilisés

CONNAISSANCES

- Connaissances scientifiques de base et des techniques du domaine de spécialité
- Connaissances de base dans le champ du domaine d'application des techniques
- Règles de déontologie, d'éthique et réglementation du domaine

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Travailler en équipe et communiquer avec son environnement professionnel
- Structurer et planifier son travail

CONNAISSANCES (suite)

- Risques liés à l'utilisation des produits et matériels du domaine
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels liés à la technique et à la présentation des résultats
- Compréhension de l'anglais technique écrit

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Selon le domaine de spécialité, l'assistant de la recherche peut être amené à se déplacer fréquemment en France ou à l'étranger sur différents lieux : milieux naturels des supports étudiés, autres laboratoires ou sites expérimentaux, sites professionnels...
- Il peut être conduit à travailler dans des milieux confinés ou à risques (laboratoire protégé, salle blanche...) ou exercer temporairement son activité dans des conditions extrêmes (fond marin, haute altitude...)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de l'accompagnement technique et/ou technologique des projets, réseaux de recherche
- Développement d'une instrumentation scientifique de plus en plus complexe
- Exigences croissantes de traçabilité et d'assurance qualité

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Accroissement des compétences technologiques
- Accroissement des niveaux de qualification technique
- Accroissement des capacités à coopérer

Quantitatif



PRÉPARATEUR DE LA RECHERCHE¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Réaliser des interventions selon une procédure ou un protocole établi ; mettre en place et gérer les éléments nécessaires aux dispositifs expérimentaux.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en place des éléments nécessaires à la conduite d'expériences, participation à la réalisation des montages d'expérience
- Réalisation d'observations, de mesures, de prélèvements ou d'analyses selon des procédures préétablies
- Réalisation du réglage, de la maintenance et de l'entretien de premier niveau des outils, des matériels
- Entretien des animaux, de leur hébergement et maintenance de leur environnement
- Entretien et suivi des cultures sur différents types de supports
- Entretien des dispositifs scientifiques
- Tenue de registre ou d'inventaire
- Gestion du matériel consommable (approvisionnement, stockage, distribution)
- Formation continue aux nouvelles techniques

SAVOIR-FAIRE

- Travailler et communiquer au sein d'une équipe et avec son environnement professionnel
- Utiliser les outils, les matériels, les produits selon un protocole établi
- Appliquer en situation de travail les règles d'hygiène et de sécurité du domaine de spécialité
- Appliquer les procédures du dispositif d'assurance qualité

CONNAISSANCES

- Connaissances pratiques des techniques du domaine
- Connaissances de base dans la discipline principale de travail
- Règles de déontologie, d'éthique et de réglementation du domaine
- Principes de fonctionnement des matériels et outils utilisés dans le domaine

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Selon le domaine de spécialité, le préparateur de la recherche peut être amené à se déplacer fréquemment en France ou à l'étranger sur différents lieux : milieux naturels des supports étudiés, autres laboratoires ou sites expérimentaux, sites professionnels...
- Il peut être amené à travailler dans des milieux confinés (laboratoire protégé, salle blanche...)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la mutualisation des moyens pour certaines activités
- Demande croissante de traçabilité et de qualité
- Exigences croissantes en matière d'hygiène et sécurité

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

- | Qualitatif | Quantitatif |
|---|-------------|
| <ul style="list-style-type: none">● Coopération au sein des équipes pour assurer la qualité | = |

EXPERT EN STRUCTURES ET PROJETS COMPLEXES MULTIDISCIPLINAIRES OU INTERNATIONAUX

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

En s'appuyant sur une solide expérience d'institutions variées, notamment de recherche, conseiller, accompagner et coordonner la mise en œuvre de projets multipartenariaux et/ou multidisciplinaires au niveau régional, national, européen ou international.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Constitution des réseaux d'information scientifique afin de favoriser le développement des coopérations
- Développement d'une veille sur les dispositifs européens dans le domaine de la recherche
- Sollicitation des chercheurs pour participer à la préparation et au suivi des appels d'offres
- Recherche, diffusion et réponse à des appels d'offres européens et internationaux
- Formalisation institutionnelle des projets
- Protection, diffusion et suivi des projets en liaison avec les services juridiques de différents partenaires européens et/ou internationaux
- Définition et suivi des modes de coopération et d'élaboration des contrats avec les différents partenaires
- Gestion de structures ou de projets multidisciplinaires ou multiorganismes

SAVOIR-FAIRE

- Développer et entretenir des réseaux de communication et des partenariats
- Utiliser les outils et les méthodes de l'ingénierie et de la gestion de projets
- Intégrer des dimensions collective et interculturelle
- Présenter un dossier en fonction des critères de l'appel d'offre
- S'adapter aux nouveaux contextes

CONNAISSANCES

- Dispositifs et intervenants dans le domaine des relations européennes et internationales
- Règles administratives et financières de fonctionnement de la recherche communautaire et internationale
- Réglementation dans le domaine contractuel de la recherche
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé et d'une autre langue communautaire

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- L'activité peut nécessiter des déplacements fréquents

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des réseaux et/ou pôles de recherche
- Extension des programmes cadres
- Internationalisation de la recherche
- Construction de l'espace européen de la recherche

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



CHARGÉ DE VALORISATION DE LA RECHERCHE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la conception, la mise en œuvre et le suivi d'opérations de valorisation des potentialités et des résultats de recherche dans un ou plusieurs domaines scientifiques ; assurer la mise en relation des laboratoires avec le monde économique, social et institutionnel.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Veille régulière sur les innovations scientifiques et technologiques et les résultats des recherches, dans son domaine de compétence
- Identification des partenaires potentiels, recueil et analyse de leurs besoins et de leurs attentes en matière de recherche finalisée, en France et à l'étranger
- Évaluation technique et financière des projets, des partenaires potentiels et des actions réalisées
- Conduite ou accompagnement des projets de valorisation et de transfert (mise en œuvre d'outils de valorisation, négociation, mise en place et administration sous leur aspect scientifique ou technique des activités de valorisation : contrats, conventions, budgets, dossiers techniques...)
- Exploitation des résultats de la recherche directement ou par des licences, la prise de brevets, la constitution de filiales
- Recherche et mise à disposition de l'information sur les réglementations, les procédures, les aides publiques auprès des acteurs internes et des partenaires externes
- Défense des intérêts scientifiques, économiques et financiers de l'unité ou de l'établissement
- Formation des personnels de la recherche aux techniques de valorisation
- Actions d'incitation à la création d'entreprises par les personnels de la recherche

SAVOIR-FAIRE

- Conduire des négociations
- Situer un résultat scientifique ou technique potentiellement valorisable dans un ensemble plus large
- Développer et entretenir des réseaux de communication et des partenariats

CONNAISSANCES

- Ensemble des domaines scientifiques et technologiques de l'établissement
- Réglementation dans le domaine contractuel de la recherche, de la propriété industrielle (brevets, marques, licences) et intellectuelle

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Mobiliser et coordonner des ressources et des compétences internes et externes à l'établissement
- Gérer un portefeuille de brevets et de savoir-faire et une politique de cession de résultats

CONNAISSANCES (suite)

- Maîtrise des outils et des méthodes de l'ingénierie et de la gestion de projets
- Contexte économique, social et institutionnel
- Maîtrise de l'anglais, en particulier dans le domaine de la propriété industrielle

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Loi sur l'innovation et la recherche (12 juillet 1999)
- Développement des Services d'activités industrielles et commerciales (S.A.I.C.)
- Amplification des actions de valorisation et de partenariat à l'interface des unités de recherche et du tissu socio-économique
- Croissance des échanges entre les laboratoires publics de la recherche et le monde des entreprises

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des compétences associées à l'évaluation scientifique et financière des projets

Quantitatif



EXPERT CHARGÉ DU SOUTIEN À LA DIFFUSION SCIENTIFIQUE¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

À l'interface entre les scientifiques, les diffuseurs d'information et les différents publics, conseiller les acteurs de la recherche dans une démarche de diffusion des résultats de recherche et les assister dans les choix techniques et logistiques.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Contribution à l'identification et au traitement de l'information scientifique en tenant compte des cadres stratégique, juridique, etc.
- Analyse de la pertinence et de la qualité des ressources et des médias en fonction d'objectifs individuels (valorisation du chercheur et de ses résultats) et collectifs (valorisation de l'établissement)
- Proposition des supports de diffusion appropriés aux domaines d'application et aux cibles (communauté scientifique, public averti, grand public)
- Formation des acteurs de la recherche et apport des conseils, des outils, des méthodes pour la valorisation des informations produites
- Définition des moyens techniques, humains et financiers, en interne et en externe, nécessaires aux actions de diffusion
- Mesure de l'impact médiatique et scientifique de la diffusion

SAVOIR-FAIRE

- Évaluer les besoins des scientifiques en matière d'aide à la diffusion
- Anticiper les attentes des publics en matière d'information scientifique
- Formuler le contenu en fonction du support média (papier, web...)
- Disposer de compétences pédagogiques
- Travailler en réseau

CONNAISSANCES

- Solides compétences scientifiques, au moins dans un domaine et/ou discipline
- Domaines scientifiques de l'établissement, avec une approche pluridisciplinaire
- Contexte régissant la diffusion des résultats (droit de publication, relations contractuelles avec éditeur, etc.)
- Maîtrise des techniques de recherche et d'analyse de l'information scientifique
- Bonne connaissance des médias

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif

- Mondialisation de la diffusion de l'information liée aux NTIC
- Concentration des acteurs et des opérateurs dans les milieux de l'édition scientifique, de la gestion de bases de données et de l'information en général
- Mise en réseau / en commun des moyens des établissements de recherche et des universités
- Augmentation du niveau d'éducation de la population qui suscite de nouvelles attentes en matière d'IST (Information scientifique et technique)





Soutien au développement



RESPONSABLE DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Piloter la mise en œuvre de dispositifs d'interventions concourant au développement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Analyse des besoins du développement et insertion de l'action de l'État dans le cadre d'une stratégie globale
- Élaboration et négociation des objectifs et des cahiers des charges de dispositifs d'interventions de l'État
- Suivi général de la programmation
- Encadrement le cas échéant d'une équipe
- Exploitation des informations tirées de la mise en œuvre des dispositifs
- Coordination interservices et avec les partenaires extérieurs

SAVOIR-FAIRE

- Être capable d'adapter les directives nationales et locales au terrain
- Manager et gérer les ressources humaines affectées au projet
- Communiquer en interne et avec les partenaires extérieurs
- Analyser des informations et les utiliser pour le pilotage et la capitalisation d'expériences

CONNAISSANCES

- Connaissances générales à caractère juridique, financière et technique
- Gestion administrative et budgétaire
- Contexte politique et institutionnel
- Connaissances en management

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Intégration de la vision prospective
- Évolution des conditions d'intervention publique (extension du partenariat avec des acteurs multiples)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences en stratégie

Quantitatif



INGÉNIEUR DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Contribuer à l'émergence et à l'élaboration en concertation avec les acteurs institutionnels de projets individuels ou collectifs de développement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Analyse des conditions du développement et diagnostic
- Définition d'un objectif précis et opérationnel de développement en impliquant l'ensemble des acteurs concernés
- Construction du projet consensuel en précisant les actions prévues, l'échéancier de réalisation ainsi que le plan de financement
- Soumission du projet aux décideurs
- Mise en œuvre et évaluation du projet

SAVOIR-FAIRE

- Analyser de façon approfondie un territoire ou un secteur dans toutes ses dimensions
- Produire des synthèses et les traduire en objectifs
- Faire émerger les enjeux et les priorités
- Travailler en équipe avec les réseaux appropriés
- Dialoguer, communiquer et négocier

CONNAISSANCES

- Connaissances générales en droit, économie, finances et sciences humaines
- Règles financières et réglementation nationale et européenne des marchés publics
- Connaissances des techniques de conduite de projet et d'ingénierie
- Techniques de communication
- Méthodologie d'évaluation

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Intégration de la vision prospective
- Évolution des conditions d'intervention publique (extension du partenariat avec des acteurs multiples)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement du niveau de compétences

Quantitatif



GESTIONNAIRE DES AIDES AU DÉVELOPPEMENT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Traiter administrativement et financièrement, de l'instruction à la liquidation, les dossiers d'aides de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Études et présentation du document de programmation
- Réception des dossiers et vérification des conditions de recevabilité
- Examen du projet : sa viabilité, son intérêt, son coût
- Contacts éventuels avec le porteur de projet pour précisions ou fournitures de pièces complémentaires
- Présentation du projet devant l'instance décisionnelle
- Notification éventuelle des aides à la Commission européenne
- Mise en œuvre et bilan

SAVOIR-FAIRE

- Analyser rapidement une demande d'aide en fonction des critères d'éligibilité
- Synthétiser le contenu d'un dossier
- Être capable de dialogue et de coordination avec les co-financeurs
- Avoir une bonne expression (présentation orale devant les membres de commissions)

CONNAISSANCES

- Règles européennes en matière d'aides d'État
- Règles financières et réglementation nationale et européenne des marchés publics
- Comptabilité des entreprises et des associations
- Techniques de communication (porteurs de projets multiples)
- Démarches assurance-qualité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution des conditions d'intervention des aides
- Montée en puissance des collectivités
- Inscription des aides dans le partenariat avec les collectivités, l'Union européenne, les établissements publics et le secteur associatif

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Mission de plus en plus confondue avec la mission d'ingénierie
- Développement des téléprocédures

Quantitatif

CONSEILLER EXPORT POUR LES ENTREPRISES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Réaliser une expertise en matière d'exportation, proposer des solutions personnalisées et en assurer le suivi.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Élaboration et mise en œuvre d'actions de communication sur les prestations et la réglementation en matière d'exportation
- Travail en réseau afin de cibler les besoins des entreprises
- Réalisation d'études de trafics commerciaux afin de déterminer les entreprises cibles
- Réalisation d'expertises personnalisées auprès des entreprises
- Propositions et conseils de mise en place et de suivi de procédures personnalisées
- Fourniture de renseignements aux entreprises, sur rendez-vous ou par téléphone, leur permettant de réaliser leurs opérations d'exportation en toute connaissance de la réglementation

SAVOIR-FAIRE

- Élaborer un diagnostic après analyse du fonctionnement d'une entreprise
- Formuler des propositions
- S'adapter à la variété des interlocuteurs : de la PME à la multinationale
- Organiser des manifestations de communication
- Travailler en réseau

CONNAISSANCES

- Contexte économique international et national
- Connaissance du domaine logistique et des circuits de marchandises
- Procédures et réglementation applicables à l'exportation
- Maîtrise des techniques d'audits
- Consultation de bases de données

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacements en entreprises
- Organisation ou participation à des manifestations

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Adaptation à la complexité croissante des circuits commerciaux (mondialisation, délocalisations, etc.)
- Promotion du “guichet unique”
- Recherche de maintien ou de “re-localisation” des entreprises sur le territoire
- Demande de suivi personnalisé des entreprises

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en matière de dématérialisation de procédures
- Meilleure connaissance des pratiques des entreprises et de leurs besoins

Quantitatif

=



Santé - Inclusion sociale



RESPONSABLE D'UN PROJET DE SANTÉ PUBLIQUE OU D'INCLUSION SOCIALE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Coordonner au niveau territorial où il se trouve, l'ensemble des opérations permettant de définir les actions en matière de santé ou d'inclusion sociale, de les mettre en œuvre, de les évaluer et de contribuer à l'ajustement du projet.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Animation d'une équipe pluridisciplinaire dont les missions à l'échelon national ou territorial (région/département) sont d'élaborer un programme de santé publique ou d'inclusion sociale, de définir des objectifs prioritaires, de mettre en œuvre des actions et d'en évaluer les résultats
- Mise en place d'actions permettant de garantir une égalité de traitement des populations et des territoires et d'assurer la continuité des actions avec les autres programmes qui ont un lien
- Organisation des partenariats avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, les organismes de protection sociale, les associations, les organisations professionnelles ...
- Coordination des opérateurs externes en charge de la mise en œuvre de cette politique (associations, institutions sanitaires et sociales, CCAS ...) et des organismes permettant de l'évaluer
- Recueil des informations nécessaires à l'élaboration et à l'ajustement des politiques publiques de santé publique ou d'inclusion sociale

SAVOIR-FAIRE

- Comprendre les enjeux
- Mettre en cohérence l'intervention de l'ensemble des partenaires
- Coordonner le travail d'une équipe pluridisciplinaire
- Animer des réseaux

CONNAISSANCES

- Connaissances en droit, économie et santé publique
- Maîtrise des champs de compétence et des limites d'intervention des différents intervenants
- Management des équipes
- Techniques de planification, de pilotage et d'évaluation

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la territorialisation des politiques publiques
- Nécessité de définir des programmes adaptés aux problématiques inter et infra départementales

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des connaissances liées à l'environnement territorial

Quantitatif



RESPONSABLE D'UN PROJET D'OBSERVATION SOCIALE OU SANITAIRE OU DE VEILLE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Conduire un projet d'observation sociale ou sanitaire territoriale, ou un projet de veille épidémiologique.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Animation d'un réseau de collecte de données, ou coordination des systèmes d'information existants sur des objectifs territorialisés de santé publique ou d'action sociale
- Définition, avec les acteurs concernés, des protocoles d'observation ou de veille
- Synthèse et diffusion de l'information recueillie, quantitative et qualitative, auprès des décideurs et des partenaires
- Participation à l'élaboration de diagnostics préalables à une prise de décision ou d'orientation stratégique (par exemple, programme régional de santé publique, Charte territoriale de cohésion sociale, projet de politique de la Ville, programmation stratégique des actions de l'État en région ou en département, lutte contre les pandémies...)

SAVOIR-FAIRE

- Coordonner des équipes d'observation ou d'études relevant de services ou d'institutions différents en respectant les compétences de chacun
- Mobiliser des acteurs non professionnels, en matière d'observation, (par exemple : médecins de ville, associations de lutte contre l'exclusion)
- Analyser, valoriser et diffuser des résultats
- Être en mesure de passer de l'observation aux préconisations
- Définir le cas échéant des procédures d'alerte et savoir alerter

CONNAISSANCES

- Systèmes d'information mis en œuvre
- Culture statistique et/ou épidémiologique
- Connaissance des acteurs (collectivités, institutions, professionnels et opérateurs de terrain)
- Politiques publiques pertinentes sur les champs observés
- Techniques de communication

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Foisonnement des processus d'observation territoriale et multiplication des procédures de diagnostic
- Liens entre décentralisation, observation et souci de réduire les inégalités territoriales
- Recherche de cohérence stratégique (PASER et PASED)
- Montée des préoccupations sécuritaires en matière de santé

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- La gestion des processus d'observation (ou la participation à) devient un enjeu stratégique pour l'État sur le territoire

Quantitatif



CHARGÉ DE LA TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

DOMAINE FONCTIONNEL
SANTÉ
INCLUSION SOCIALE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Arrêter les moyens budgétaires attribués aux établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux financés par l'assurance-maladie ou l'aide sociale de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Analyse et suivi des données d'activité et des éléments relatifs au fonctionnement des établissements
- Échanges et discussions avec les responsables administratifs et financiers des établissements
- Fixation des budgets et tarifs
- Articulation et négociation avec les autres acteurs intéressés (départements, assurance maladie...)
- Liaisons entre planification et tarification
- Analyse des risques financiers et de leurs conséquences sur la qualité de prise en charge
- Suivi de l'exécution budgétaire
- Préparation de contrats d'objectifs et de moyens

SAVOIR-FAIRE

- Négocier dans un cadre de contraintes budgétaires renforcées, ainsi que de développement des réglementations et des normes
- Analyser un fonctionnement en le replaçant dans une perspective de planification sanitaire ou sociale et de santé publique
- Réaliser une analyse financière, comptable et économique
- Se coordonner et partager l'information avec les autres tarificateurs (en interne, avec les départements et l'assurance maladie)

CONNAISSANCES

- Réglementations administratives, financières, comptables et relatives aux personnels
- Politiques publiques et enjeux locaux auxquels répondent les établissements et services tarifés
- Maîtrise des systèmes d'information des établissements

SAVOIR-FAIRE (suite)

- Communiquer avec les organisations représentant les établissements et services, les personnels

CONNAISSANCES (suite)

- Techniques d'analyses financière adaptées aux spécificités du secteur et tenant compte de la diversité des statuts juridiques des gestionnaires

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Intervention pour deux donneurs d'ordre : Préfet, agence régionale de l'hospitalisation (ARH)
- Utilisation de sources de financement diversifiées

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Incidence du vieillissement de la population sur le système hospitalier et médico-social
- Diversification des cadres d'intervention, dispositifs et intervenants
- Contexte de contrainte budgétaire croissante et d'augmentation des besoins nécessitant une utilisation "fine" de la ressource
- Objectifs de réduction des inégalités entre établissements et territoires, impliquant un travail de pédagogie et d'explication
- Mise en œuvre de la démarche qualité et de l'évaluation

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Technicité accrue
- Diversification des modes de prise en charge des usagers

Quantitatif



CONSEILLER-EXPERT DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Apporter conseil et expertise dans un champ nécessitant une technicité très spécifique ou le même type d'expérience professionnelle que les partenaires du service.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Analyse des besoins et expertise des situations et des dispositifs
- Apport d'un conseil technique aux directions et services
- Élaboration d'outils d'aide à la décision
- Participation à la définition des priorités
- Apport d'un conseil technique et d'un soutien aux pratiques professionnelles
- Animation des réseaux experts et, le cas échéant, encadrement technique d'une équipe de professionnels
- Organisation de la veille sectorielle
- Valorisation des bonnes pratiques professionnelles
- Soutien à des missions de contrôle nécessitant leur expertise

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en lien les expériences de terrain et les politiques
- Évaluer les attentes et les besoins
- Être force de proposition et d'innovation
- Animer des réseaux

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie du domaine de compétence (travail social, de prévention de la maltraitance et bientraitance, organisation des systèmes de santé, architecture et urbanisme, résorption de l'habitat insalubre, agronomie, expertise vétérinaire...)
- Connaissance des partenaires institutionnels et associatifs
- Règles éthiques et déontologiques
- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Filière de métiers s'inscrivant dans le cadre de professions réglementées

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Demande accrue d'expertise

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Contribuer à la prévention et au traitement des problèmes sociaux dans le cadre d'actions individuelles ou collectives en lien avec l'environnement social et institutionnel.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Accueil, information et orientation des usagers y compris des agents de l'État
- Élaboration d'un diagnostic psychosocial
- Accompagnement social et/ou éducatif de personne dans le cadre de l'aide à la personne
- Accompagnement de groupes et de communautés dans le cadre de projets collectifs
- Médiation auprès des organismes
- Instruction administrative des dossiers de demandes d'aides
- Pilotage et animation de projets et actions de prévention
- Accueil et tutorat des travailleurs sociaux en formation

SAVOIR-FAIRE

- Informer sur les différents dispositifs d'aide et accompagner l'utilisateur dans ses démarches d'accès aux droits
- Favoriser l'expression de la demande, la clarifier, la hiérarchiser
- Repérer les ressources et les limites de la personne et de son environnement
- Accompagner des groupes et des communautés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet collectif
- Travailler en pluridisciplinarité, concertation et coopération avec des acteurs multiples

CONNAISSANCES

- Politique sociale et d'action sociale
- Éléments de sociologie, de psychologie, d'ethnologie, de droit et d'économie
- Environnement et partenaires locaux dans le secteur social, institutionnel, associatif et économique
- Techniques d'entretien d'aide à la personne et à l'écoute active
- Méthodologie de projets
- Règles éthiques et déontologiques

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Obligation d'être titulaire d'un des diplômes d'État suivants : assistant de service social, éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Modification du cadre réglementaire et juridique ; développement de dispositifs spécifiques
- Massification des problèmes sociaux ; renforcement de l'hétérogénéité et de la précarisation des publics
- Développement de politiques intersectorielles et transversales

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



MÉDECIN DE PROMOTION DE SANTÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Exercer la médecine de prévention sanitaire individuelle ou collective en faveur de publics déterminés ; apporter le conseil technique spécifique en matière de politique de santé, de promotion de la santé et d'éducation à la santé.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à des actions de santé publique, de promotion de la santé et d'éducation à la santé
- Surveillance médicale de publics exposés
- Suivi des publics en difficulté, malades ou handicapés
- Réalisation d'examens médicaux à la demande, de bilans de santé prévus par la réglementation (code de l'éducation, code du travail)
- Veille et contribution à l'amélioration de l'environnement des publics concernés
- Intervention en situation d'urgence : mesures prophylactiques de maladies transmissibles en collectivités, protection de l'enfance en danger

SAVOIR-FAIRE

- Impulser et coordonner des actions prioritaires
- Avoir une capacité d'expertise de situation d'urgence individuelle et/ou collective
- Travailler en réseau et avec des personnels d'autres institutions
- Former les personnels de l'institution aux problématiques de la santé et de la prévention

CONNAISSANCES

- Organisation et fonctionnement des institutions
- Politiques de santé publique, hygiène, sécurité, ergonomie, psychologie et psychiatrie
- Structures de santé locales et partenaires institutionnels et associatifs

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Profession réglementée : diplôme exigé pour l'exercice de la médecine (Article L.4111-1 du code de la santé publique)
- Exercice dans le cadre fixé par le code de déontologie
- Forte disponibilité en cas de crise

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Mise en application des mesures liées à la loi relative à la politique de Santé publique et à la loi relative aux droits des personnes handicapées en particulier
- Accroissement des efforts en matière de prévention médicale

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues dans ces domaines

Quantitatif



INFIRMIER- CONSEILLER DE SANTÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Organiser, évaluer et mettre en œuvre des actions d'éducation à la santé tant dans le champ individuel que collectif et assurer des soins préventifs et curatifs.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Accueil et écoute des patients, visant à déterminer leurs besoins de santé, ainsi que mise en œuvre éventuelle des soins infirmiers
- Conseil au responsable de l'établissement en matière d'éducation à la santé, de prévention et d'accès aux soins, conseils relationnels, techniques et éducatifs
- Conduite de projets d'éducation à la santé
- Participation à l'élaboration du projet santé de l'établissement de rattachement à partir de l'analyse des besoins des usagers et des communautés d'appartenance
- Coordination avec les autres partenaires institutionnels et les intervenants extérieurs des actions et projets de santé en qualité de référent santé
- Contribution à l'évaluation des actions de promotion et d'éducation à la santé
- Mise en place des actions permettant d'améliorer la qualité de vie des usagers en matière d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
- Actions de formation initiale et continue des personnels

SAVOIR-FAIRE

- Accueillir et écouter les usagers
- Repérer leurs besoins et identifier les différentes problématiques professionnelles à résoudre
- Accompagner et si besoin orienter les usagers
- Animer, communiquer, conduire une réunion
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et en réseau

CONNAISSANCES

- Sciences sociales et humaines appliquées au secteur d'intervention (éducation...)
- Contexte socio-économique
- Fonctionnement de l'institution dans laquelle est recruté l'infirmier-conseiller de santé
- Psychologie sociale des groupes
- Maîtrise des outils bureautiques et des techniques informatiques de communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Obligation d'être titulaire du diplôme d'État d'infirmière ou d'un diplôme équivalent
- L'action de cet emploi référence s'inscrit prioritairement dans une démarche de travail en équipe pluridisciplinaire avec les autres personnels (notamment les enseignants dans le champ de l'Éducation nationale) ceci dans le respect des domaines de compétences de chacun et des espaces d'autonomie professionnelle
- Fortes obligations spécifiques relatives au secret professionnel

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la demande de soins infirmiers dans le champ du conseil en santé, de l'accompagnement, du suivi et de la prévention

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



MÉDECIN DE PRÉVENTION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Définir et mettre en œuvre une politique de prévention permettant d'éviter toute altération de la santé des agents publics du fait de leur activité professionnelle.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition et évaluation de la surveillance médicale des agents publics à travers la mise en œuvre de visites médicales :
 - systématiques : pour l'ensemble des agents (visites annuelles ou quinquennales) et pour les personnels exposés à des risques professionnels identifiés, un suivi particulier pour le personnel réintégré après congé de longue durée ou maladie, pour les femmes enceintes...
 - à la demande : en raison de difficultés professionnelles en lien avec l'état de santé, un reclassement professionnel, un accident de service...
- Intervention directe sur l'environnement professionnel, grâce à un libre accès à tous les locaux, en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail, l'hygiène générale des locaux, l'adaptation des postes et rythmes de travail, les risques d'accident de service ou de maladie professionnelle...
- Participation, avec rôle consultatif, au comité d'hygiène et de sécurité et présentation d'un bilan annuel
- Liaison avec les organismes propres à la fonction publique : comité médical (congé longue maladie, congé longue durée, réintégration...), commission de réforme (accident de service, maladie professionnelle...)

SAVOIR-FAIRE

- Travailler en réseau interne et externe
- Maîtriser les techniques de communication et de négociation
- Réaliser des études prospectives
- Promouvoir la réflexion professionnelle et le travail d'analyse

CONNAISSANCES

- Droit du travail et des règles d'hygiène et de sécurité
- Méthodologies d'analyses des risques professionnels
- Environnement professionnel (postes et rythmes de travail)
- Modes de gestion des ressources humaines

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Profession réglementée : diplômes exigés pour l'exercice de la médecine (Article L.4111-1 du code de la santé publique) et titres ou certificats exigés pour l'exercice des fonctions de médecin du travail (article R. 241-29 du code du travail) ou titres reconnus équivalents
- Respect du code de déontologie médicale et des textes régissant la médecine de prévention (décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n°95-680 du 9 mai 1995, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi que la prévention médicale dans la fonction publique)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Accroissement du champ d'activités :
souffrance au travail, soutien aux
personnes en difficultés psychiques,
suivi des travailleurs handicapés,
accompagnement des reconversions...

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



PRATICIEN MILITAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer les actions de santé, curatives et/ou préventives, dans leurs aspects cliniques et techniques de leur conception à leur mise en œuvre, au bénéfice d'un sujet ou d'une population humaine ou animale.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception de projet d'actions de soins, curatives ou préventives, au bénéfice d'un sujet ou d'une population
- Conduite de projets de santé publique
- Conduite d'actions de soins curatives ou préventives
- Conception et exploitation d'études et d'enquêtes relatives à l'évaluation et à la satisfaction de besoins de santé
- Rédaction de référentiels, protocoles applicables en actions de soins
- Conception, conduite et/ou participation à des actions de formation initiale ou continue de professionnels
- Animation d'équipe pluridisciplinaire

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les dimensions techniques, cliniques et relationnelles des actions de soins relevant de sa compétence
- Maîtriser les dimensions de conception et de conduite de projets d'actions de santé
- Coordonner l'intervention des différents acteurs
- Évaluer les résultats (et adapter les moyens) d'un projet d'actions de santé

CONNAISSANCES

- Missions et organisation des armées
- Disciplines médicales et scientifiques du domaine d'activité
- Santé publique
- Éthique et déontologie
- Technique de management et communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Pour la santé humaine, activités conçues et réalisées au profit des personnels du ministère de la défense et de toute personne ou groupe de personnes désignées par l'autorité
- Possibilité d'exercice en situation de crise ou de conflit armé, sur le territoire national ou à l'extérieur
- Professions réglementées : diplôme d'État exigé pour l'exercice de chaque profession

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution des technologies et du cadre légal et réglementaire de la santé publique, et de l'assurance maladie

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des formations à l'évolution des métiers et renforcement des protocoles, des procédures de contrôle et de traçabilité des actes

Quantitatif

INFIRMIER

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Dispenser des soins infirmiers de nature technique, relationnelle et éducative afin de protéger, maintenir ou restaurer la santé de la personne ou l'accompagner en fin de vie, en organisant sa prise en charge de façon globale et personnalisée, dans le cadre du rôle propre infirmier ou sur prescription médicale et dans le respect des règles professionnelles.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Élaboration en concertation avec l'équipe paramédicale pluridisciplinaire du projet de soins
- Réalisation, contrôle et évaluation des soins en mettant en œuvre les protocoles et procédures du service, les règles d'hygiène et de sécurité
- Information et éducation aux soins du patient et si nécessaire de son entourage
- Accueil et participation à l'encadrement pédagogique des stagiaires, étudiants et personnels nouvellement affectés
- Participation aux démarches qualité et d'accréditation au niveau de l'établissement

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser la technicité des soins relevant de sa responsabilité
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Appliquer les bonnes pratiques et recommandations en matière de santé, en évaluer la qualité des résultats
- Créer une relation de confiance avec le patient
- Transmettre de façon adaptée ses différents savoirs

CONNAISSANCES

- Techniques propres à chaque profession
- Communication et relation d'aide
- Santé publique
- Démarches, méthodes et outils de la qualité
- Techniques de manutention

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Activités conçues et réalisées au profit des personnels du ministère de la Défense et de toute personne ou groupe de personnes désignées par l'autorité
- Possibilité d'exercice en situation de crise ou de conflit armé, sur le territoire national ou à l'extérieur pouvant parfois nécessiter du personnel militaire
- Conditions liées à l'obligation de permanence des soins
- Obligation d'être titulaire du diplôme d'État d'infirmier ou d'un diplôme équivalent

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution des technologies et du cadre légal et réglementaire de la santé publique, et de l'assurance maladie

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des formations à l'évolution des métiers et renforcement des protocoles, des procédures de contrôle et de traçabilité des actes

Quantitatif

TECHNICIEN D' ACTIONS DE SANTÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Exécuter tout ou partie d'actions de santé, préventives, curatives et/ou éducatives, sur prescription médicale ou relevant de son rôle propre, dans leurs aspects cliniques, techniques au bénéfice d'un sujet ou d'une population, et ce afin d'évaluer et satisfaire leurs besoins de santé.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la conception de projets d'actions de santé
- Dispense d'actions de santé adaptées et personnalisées mettant en œuvre des protocoles et procédures en vigueur
- Développement d'une culture de prévention et d'éducation sanitaire
- Participation aux actions de formation initiale ou continue
- Participation aux démarches qualité, en particulier par la rédaction de protocoles et procédures

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser la technicité de l'action de santé relevant de sa responsabilité
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Appliquer les bonnes pratiques et recommandations en matière de santé, en évaluer la qualité des résultats
- Créer une relation de confiance avec le bénéficiaire d'action de santé
- Transmettre de façon adaptée ses différents savoirs

CONNAISSANCES

- Techniques propres à chaque profession
- Communication et relation d'aide
- Santé publique
- Démarches, méthodes et outils de la qualité
- Hygiène hospitalière

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Activités conçues et réalisées au profit des personnels du ministère de la Défense et de toute personne ou groupe de personnes désignées par l'autorité
- Possibilité d'exercice en situation de crise ou de conflit armé, sur le territoire national ou à l'extérieur pouvant parfois nécessiter du personnel militaire
- Conditions liées à l'obligation de permanence des soins
- Filière de métiers dont l'exercice est soumis à la possession d'un diplôme ou titre spécifique (Manipulateur d'électroradiologie, Préparateur en pharmacie hospitalière, Masseur Kinésithérapeute, Diététicien, Ergothérapeute, Orthophoniste, Orthoptiste, Psychomotricien, Orthoprothésiste...)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution des technologies et du cadre légal et réglementaire de la santé publique, et de l'assurance maladie

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des formations à l'évolution des métiers et renforcement des protocoles, des procédures de contrôle et de traçabilité des actes

Quantitatif

OPÉRATEUR D' ACTIONS DE SANTÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Participer dans la limite de leurs compétences à des actions de soins et de services, dans leurs aspects cliniques ou techniques, préventifs, curatifs et/ou éducatifs, nécessaires à l'exécution d'actions de santé.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Collaboration à la mise en œuvre de projets d'actions de santé dans une équipe interprofessionnelle
- Dispense d'actions de santé adaptées et personnalisées mettant en œuvre des protocoles et procédures en vigueur en fonction de leur niveau de compétence
- Contribution au développement d'une culture de prévention et d'éducation sanitaire
- Participation aux démarches qualité

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser la technicité de l'action de santé relevant de sa compétence
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Appliquer les bonnes pratiques et recommandations en matière de santé, et participer à l'évaluation de la qualité des résultats
- Créer une relation de confiance avec le bénéficiaire d'action de santé
- Transmettre à l'équipe interprofessionnelle les informations permettant la continuité de l'action de santé

CONNAISSANCES

- Techniques propres à chaque profession
- Communication et relation d'aide
- Éthique et déontologie
- Démarches, méthodes et outils de la qualité
- Techniques de manutention

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Activités conçues et réalisées au profit des personnes du ministère de la Défense et de toute personne ou groupe de personnels désignées par l'autorité
- Possibilité d'exercice en situation de crise ou de conflit armé, sur le territoire national ou à l'extérieur pouvant parfois nécessiter du personnel militaire
- Conditions liées à l'obligation de permanence des soins (aide soignant, brancardier, ambulancier, agent de service mortuaire, agent de stérilisation, assistante dentaire, auxiliaire de puériculture...)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution du cadre légal et réglementaire de la santé publique, et de l'assurance maladie

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des formations à l'évolution des métiers et renforcement des protocoles, des procédures de contrôle et de traçabilité des actes

Quantitatif



Services aux usagers

RESPONSABLE DE L'ACCUEIL GÉNÉRAL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Coordonner, organiser et animer le(s) service(s) d'accueil (physique et téléphonique) ; encadrer tous les agents de ce(s) service(s).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Organisation et planification du travail de l'équipe qu'il encadre (pilotage de l'accueil)
- Mise en œuvre des moyens nécessaires pour assurer la fiabilité et la qualité des réponses aux différents types d'accueil (garant de la qualité de l'accueil)
- Supervision de l'activité de l'accueil ; organisation et planification des ressources selon les flux
- Accompagnement professionnel des agents (information, conseils personnalisés...) et identification des adaptations et des besoins de formation nécessaires
- Mise à jour permanente des procédures de travail de chaque agent
- Prise en charge des accueils difficiles et conflictuels
- Évaluation de la qualité de l'accueil :
 - analyse des résultats au moyen d'indicateurs de suivi des flux des visites, des appels et des courriels
 - conduite d'études qualitatives permettant de mesurer régulièrement les taux de satisfaction, en associant activement les personnels à la réflexion et aux choix de solutions

SAVOIR-FAIRE

- Animer une équipe
- Gérer les situations conflictuelles
- Faire preuve de méthode et d'organisation
- Communiquer
- Faire preuve de qualités relationnelles

CONNAISSANCES

- Maîtrise des techniques d'accueil
- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissance de l'organisation, du fonctionnement et des missions des services (maîtrise de l'environnement administratif)
- Techniques de statistiques pour mesurer la qualité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Métier amené à se développer pour améliorer la qualité de l'accueil (aujourd'hui, cette fonction est souvent assurée soit par le chef de service immédiat, soit par le responsable des ressources humaines)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



AGENT D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Accueillir et orienter l'utilisateur vers le service compétent.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Accueil du public
- Orientation vers le service ou l'interlocuteur compétent

SAVOIR-FAIRE

- S'exprimer avec aisance
- Décrypter et reformuler la demande
- Adapter son comportement aux différents types de public accueillis
- Réagir de façon adaptée aux situations imprévues

CONNAISSANCES

- Techniques d'accueil du public
- Techniques de communication avec des personnes en difficultés ou agressives
- Notions de base de l'organisation administrative et connaissance du contexte

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Accueil de masse progressivement remplacé par l'accueil d'un public en attente d'un accompagnement personnalisé

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences renforcées en termes de savoir-faire relationnel

Quantitatif

AGENT D'INFORMATION ET DE PRODUCTION DE SERVICES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Recevoir le public et l'assister dans ses démarches ; traiter des dossiers administratifs simples.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Accueil du public
- Analyse de la nature exacte de la demande
- Apport des éléments d'information adaptés au besoin identifié
- Traitement des dossiers administratifs simples permettant aux usagers d'obtenir un service ou d'accéder à un droit
- Vérification de l'état complet de dossiers complexes avant leur transmission aux services compétents : formulaires correctement remplis et signés, pièces justificatives correspondantes et valables, photo, justificatif de paiement de droits...

SAVOIR-FAIRE

- S'exprimer avec aisance
- Décrypter et reformuler la demande
- Adapter son comportement aux différents types de public accueillis
- Réagir de façon adaptée aux situations imprévues

CONNAISSANCES

- Connaissance des éléments d'information et des procédures concernés
- Techniques d'accueil du public
- Techniques de communication avec des personnes en difficultés ou agressives

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Accueil de masse progressivement remplacé par l'accueil d'un public en attente d'un accompagnement personnalisé

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences renforcées en termes de savoir-faire relationnels

Quantitatif

STANDARDISTE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Réceptionner, orienter et renseigner les correspondants téléphoniques.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réception et identification des appels, analyse de la demande et orientation soit vers la personne recherchée, soit vers une structure ou un service compétent
- Mise en relation et suivi fonctionnel de la prise en charge de l'appel (poste occupé, interlocuteur absent ...)
- Traitement des demandes de renseignement téléphonique
- Accès à un fonds d'information sur les structures présentes dans le site, leurs missions et leur organisation (qui fait quoi ?), ainsi que sur les dossiers d'actualité et les grands événements qui peuvent générer des afflux d'appels

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser les consoles téléphoniques et autres systèmes liés (annuaires électroniques...)
- Faire preuve d'une écoute attentive
- S'exprimer avec facilité
- Respecter et mettre en œuvre les consignes reçues
- Faire preuve de curiosité sur les différentes missions de l'organisation

CONNAISSANCES

- Techniques d'accueil téléphonique
- Missions et fonctionnement de l'organisation
- Connaissance des organisations voisines pour réorienter les appelants si nécessaire

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- L'activité peut entraîner des contraintes horaires : week-end ou horaires décalés selon la structure

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME


- Informatisation de plus en plus poussée, administration virtuelle ; multiplication des standards "intelligents"

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Le métier évoluera de plus en plus vers une activité de renseignement ou d'orientation

Quantitatif


Diminution limitée du nombre d'emplois du fait des contraintes de permanence et évolution vers une multi-fonctionnalité des agents

RESPONSABLE DE CENTRE D'APPEL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Encadrer une équipe d'opérateurs dans un centre d'appel qui délivre des renseignements au public par téléphone et assiste les usagers dans les téléprocédures.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Organisation et planification du travail de l'équipe dont il assure l'encadrement
- Diffusion de l'information professionnelle et commentaires
- Traitement des appels conflictuels
- Contrôle de l'application des procédures et de la qualité de la réponse
- Prise en charge des appels de second niveau nécessitant une expertise
- Validation des réponses aux courriels rédigées par les opérateurs
- Validation des fiches techniques destinées à alimenter la base documentaire rédigées par les agents

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de méthode et d'organisation
- Travailler en équipe
- Avoir le goût pour la communication et les relations avec les usagers

CONNAISSANCES

- Connaissances professionnelles approfondies (niveau expertise)
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise des techniques de recherche documentaire
- Maîtrise de l'environnement administratif

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Le centre d'appel délivre des réponses sur des plages ouvertes plus larges que les structures classiques (permanence en soirée et le samedi, par exemple)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Informatisation de plus en plus poussée
- Multiplication des centres d'appel

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



OPÉRATEUR DE CENTRE D'APPEL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Délivrer des renseignements au public par téléphone et par courriel et assister les usagers dans les téléprocédures.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Délivrance de réponses téléphoniques aux usagers qui peuvent être adaptées à leur situation particulière
- Aide à la compréhension des documents délivrés par l'administration
- Élaboration de fiches techniques destinées à alimenter une base de données documentaires
- Préparation des réponses aux courriels déposés sur le portail
- Transmission à d'autres services des demandes d'envoi de formulaire à domicile ou de certaines informations apportées par l'utilisateur (changements d'adresse...)

SAVOIR-FAIRE

- S'exprimer avec clarté
- Savoir reformuler les demandes
- Gérer les situations conflictuelles
- Avoir le goût du travail en équipe
- Faire preuve de méthode et d'organisation

CONNAISSANCES

- Techniques d'accueil téléphonique
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise des techniques de recherche documentaire
- Connaissance des services et de leurs missions
- Connaissance des organisations voisines pour réorienter les appels si nécessaire

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Le centre d'appel délivre des réponses sur des plages ouvertes plus larges que les structures classiques (permanence en soirée et le samedi, par exemple)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Informatisation de plus en plus poussée
- Multiplication des centres d'appel

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Technicité accrue et polyvalence accentuée

Quantitatif



MÉDIATEUR **ADMINISTRATION-** **USAGERS**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Servir d'intermédiaire et de conciliateur dans la prévention et le règlement des situations conflictuelles entre les citoyens et des institutions.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Aide et assistance aux citoyens dans leurs relations avec les institutions
- Aide au règlement des litiges et réclamations ainsi qu'à la réparation de situations inéquitables
- Conduite de négociation dans un esprit neutre et indépendant
- Participation à la défense des droits et libertés des citoyens et des individus
- Recommandation de bonnes pratiques administratives et suggestion de réformes

SAVOIR-FAIRE

- Analyser des situations et des enjeux
- Être à l'écoute
- Communiquer pour convaincre et concilier
- Négocier dans des environnements variés et complexes
- Maîtriser les méthodes de négociation et du dialogue

CONNAISSANCES

- Fonctionnement des institutions et des administrations
- Droit public, du travail, de la concurrence... en fonction du secteur d'activité
- Rédaction de textes réglementaires et de rapports d'activité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la médiation comme moyen d'intervention de l'État pour améliorer sa relation avec les usagers

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif





***Territoire et
développement durable***



CHEF DE PROJET DE L'ÉTAT SUR LE TERRITOIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Décliner les enjeux de politique publique dans le champ de l'aménagement et du développement durable des territoires sous forme d'informations, de recommandations ou de prescriptions.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Présentation et explication des diagnostics élaborés par les services de l'État à différents niveaux territoriaux dans les instances de pilotage et de concertation des politiques d'aménagement et de développement
- Mobilisation de l'expertise externe en tant que de besoin
- Vérification de l'articulation des enjeux et des procédures entre les différentes échelles
- Analyse des documents élaborés par les collectivités à portée réglementaire, notamment dans le champ de l'aménagement (SCOT, PLU, PLH, PDU), pour en apprécier la conformité aux grands objectifs de politique publique et formulation de l'avis de l'État
- Aide à l'élaboration de scénarii alternatifs, en cas de divergences entre les acteurs concernés, sur les champs et les priorités des politiques d'aménagement et de développement à conduire

SAVOIR-FAIRE

- Mobiliser les données (démographiques, socio-économiques, environnementales, flux de personnes et de biens) auprès de tous les partenaires, les synthétiser et les analyser, pour élaborer la vision de l'État sur des territoires
- Nourrir les débats avec des documents accessibles pour des non techniciens (sens pédagogique développé)
- Travailler avec les autres acteurs pour déboucher sur un diagnostic partagé
- Écouter
- Négocier

CONNAISSANCES

- Maîtrise des lois et dispositifs réglementaires dans le champ de l'aménagement, du développement et de la cohésion sociale
- Compréhension de leur emboîtement (règles de compatibilité)
- Outils de représentation graphique
- Bonne appréhension du territoire à travers sa géographie et son système local d'acteurs (analyse systémique)
- Évaluation, prospective

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Ne peut exercer cet emploi sans un fort appui des services producteurs de données et d'une fonction études support

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Pérennité de la mission État - garant des grands équilibres
- Portage par l'État de la stratégie nationale du développement durable
- Montée en compétence des collectivités territoriales dans le champ de l'aménagement et du développement

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Plus grande disciplinarité

Quantitatif

=

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la préservation du bon état écologique et la gestion des milieux et des espèces.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en œuvre des directives européennes de préservation des milieux (milieux aquatiques, zones humides, marins ...) et des espèces déclinées au plan local
- Planification (plans de gestion : zones humides, migrateurs...) et contrôle de l'application des planifications
- Construction et animation de réseaux cohérents de gestion des milieux et des espaces protégés
- Médiations, porter à connaissance

SAVOIR-FAIRE

- Mobiliser de la connaissance ou piloter un réseau de producteurs de données (conduite d'inventaires, collecte de données sur les milieux...)
- Gérer des milieux sensibles ou savoir évaluer la qualité de leur gestion, évaluer ou faire évaluer le bon état écologique des milieux
- Identifier et mobiliser un réseau d'experts et de partenaires
- Sous-traiter des expertises, en particulier auprès de la communauté scientifique (rédaction de cahier des charges, pilotage de la sous-traitance)
- Assurer les médiations (conflits de territoires et d'usages) en distinguant cette posture de celle d'activité régaliennne de l'État

CONNAISSANCES

- Sciences de la nature, biodiversité (savoir intégrer les connaissances), gestion des espaces (dont méthodes de gestion concertée des territoires)
- Économie de l'environnement
- Analyse systémique, prospective
- Évaluation des politiques publiques
- Gestion des bases de données, des systèmes d'information géographique (SIG)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Nombreuses réunions avec des interlocuteurs divers

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Préoccupations et exigences accrues des citoyens en faveur du développement durable et de la qualité des espaces naturels
- Réglementations et normalisations européennes, internationales
- Débat public

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en médiation (conflits de territoires, conflits d'usages), à distinguer des activités régaliennes

Quantitatif

=

CHARGÉ DE PRÉVENTION DES POLLUTIONS ET DES RISQUES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Organiser la prévention et la prévision des risques et lutter contre les pollutions.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Connaissance et surveillance des risques (naturels, sanitaires, technologiques) ou des pollutions (inondation, bruit, air...)
- Prévision et expertise des catastrophes (naturelles, sanitaires ou technologiques) et des aléas
- Planification (plans de prévention : phytosanitaires, zoonoses, zones inondables, incendies, risques en montagne, bruit, déchets ménagers, mise en œuvre des directives eaux résiduelles urbaines, nitrates) et contrôle de l'application des planifications
- Animation et mise en cohérence des politiques de prévention
- Information, sensibilisation (développer la conscience du risque auprès des collectivités, des publics concernés) et communication en situation de crise

SAVOIR-FAIRE

- Collecter et analyser des données sur les risques et pollutions
- Produire des études d'aléas
- Établir des schémas ou des plans de prévention
- Conseiller des maîtres d'ouvrage
- Animer un réseau de partenaires
- Communiquer en situation de crise

CONNAISSANCES

- Connaissances techniques (hydrologie, météorologie, bruit) sur le ou les domaines considérés
- Méthodologies d'identification et de gestion des risques et des aléas
- Méthodologies de prévision
- Maîtrise des outils informatiques de cartographie

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Astreintes

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Préoccupation croissante de développement durable, y compris dans sa composante humaine
- Mise en œuvre des directives européennes, accords internationaux
- Montée en puissance de la co-responsabilité, notamment des collectivités territoriales
- Changements climatiques, développement des échanges et des mouvements migratoires

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Gestion et intégration des données dans une problématique de développement durable

Quantitatif



GESTIONNAIRE ET EXPLOITANT DU DOMAINE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer l'exploitation et la maintenance du domaine public ou privé.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Ces activités concernent le domaine de l'État tel que les ports, les bases aériennes, le domaine public maritime et fluvial, les routes nationales, les forêts, les Parcs nationaux, le Conservatoire du littoral. Elles sont également exercées au profit des collectivités locales.

- Gestion au quotidien du domaine de l'État : maintien et mise à niveau du patrimoine (en particulier routier), veille technologique, entretien, exploitation et surveillance du domaine ; mise en œuvre de techniques de développement "supportable", audit permanent des prestations, signalisation
- Exécution des mesures de prévention et de gestion de crises (conditions climatiques, pollutions, incendies, etc.)
- Information et propositions auprès des usagers, collectivités territoriales, forces de l'ordre, services de secours...

SAVOIR-FAIRE

- Organiser des activités et en rendre compte au sein d'une équipe
- Selon les postes, encadrer une équipe d'ouvriers, de techniciens ou de sous-traitants, programmer des travaux
- Travailler en mode projet
- Faire appliquer ou appliquer des démarches qualité, faire respecter ou respecter et développer la qualité environnementale, réaliser des audits quantitatifs et qualitatifs des pratiques, capitaliser les connaissances et les compétences
- Détecter les incidents et les anomalies, alerter et participer à la prévention
- Informer et communiquer
- Selon les fonctions, assurer une médiation immédiate lors des conflits d'usage

CONNAISSANCES

- Techniques et technologies dans le ou les domaines d'activités ; normes de sécurité et cadres réglementaires
- Schémas et procédures d'entretien et de maintenance
- Selon le niveau de responsabilité, techniques d'évaluation des politiques d'entretien et de maintenance
- Gestion et utilisation des outils informatiques, bases de données, SIG
- Techniques de communication, notamment externe

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Disponibilité exigée, astreintes (hivernales, estivales, crises)
- Fonctionnement en horaires décalés
- Travail posté

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Exigences accrues des usagers :
 - niveaux de service attendu
 - croissance des risques contentieux
 - information
- Contrôle de gestion et audit des pratiques internes
- Réglementations et normalisations en matière de sécurité

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Augmentation des niveaux de service
- Prévention et information des usagers

Quantitatif



INSTRUCTEUR D'AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Instruire toutes demandes d'autorisation visant à établir un droit d'usage permanent ou temporaire susceptible d'impacter de manière directe ou indirecte le territoire ou le patrimoine national et local.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Vérification de la conformité des demandes au regard des textes encadrant l'usage, la protection ou la mise en valeur du territoire et du patrimoine, notamment en matière de droit des sols et de droit de l'environnement
- Vérification de la pertinence technique, économique et environnementale des éléments du projet
- Application, pour chaque catégorie d'autorisation, des procédures encadrant les processus d'élaboration de la décision administrative
- Concertation avec les différents services et personnes publiques pouvant contribuer à l'expression de la décision
- Information de l'usager et aide à la composition des dossiers de demande d'autorisation
- Information des partenaires et gestion des réseaux d'acteurs
- Assistance aux collectivités et aide au transfert de compétences professionnelles pour tous domaines d'activité ayant vocation à être décentralisés

SAVOIR-FAIRE

- Analyser et replacer le projet faisant l'objet de la demande dans son contexte réglementaire, institutionnel et environnemental
- Recueillir, mettre en cohérence et synthétiser les avis et informations pouvant concourir à l'expression de la position de la puissance publique
- Motiver cette position
- Identifier et anticiper les possibles points de blocage et conflits d'usages et de territoires
- Agir dans un contexte institutionnel complexe

CONNAISSANCES

- Culture juridique et technique
- Logiques de fonctionnement des différents services administratifs de l'État
- Organisation institutionnelle et articulation des domaines de compétence de l'État et des collectivités

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des procédures électroniques
- Simplification des régimes d'autorisation
- Prise en compte croissante des impacts environnementaux directs et indirects, immédiats ou à venir
- Élargissement de l'autonomie des collectivités pour les compétences destinées à être décentralisées

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des attentes sociales concernant une utilisation raisonnée et durable du territoire national

Quantitatif



CHARGÉ DE MISSION ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Accompagner et assister un maître d'ouvrage dans les différentes phases composant un processus de déroulement de projet dans le cadre d'une mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Aide à la structuration et à la coordination de la maîtrise d'ouvrage
- Gestion des analyses techniques, administratives, juridiques et financières utiles au projet
- Assistance à la formalisation du programme de l'opération
- Aide à la consultation et à la gestion de procédures
- Suivi de la réalisation
- Organisation de la concertation et échange d'informations entre les différents acteurs
- Contribution à l'analyse des besoins et à l'explicitation des scénarii d'intervention

SAVOIR-FAIRE

- Avoir une grande capacité d'écoute, de reformulation et de formalisation du besoin
- Replacer une opération ponctuelle dans une réflexion croisant divers champs d'analyse
- Identifier et anticiper les possibles points de blocage
- Rechercher, assembler et piloter les acteurs-ressources nécessaires à la conception et à la réalisation de l'opération
- Formaliser et mettre en œuvre des calendriers d'action

CONNAISSANCES

- Culture juridique, financière et technique généraliste ou spécialisée
- Organisation et logique de fonctionnement des structures assurant la maîtrise d'ouvrage
- Techniques de gestion de projet

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des capacités d'ingénierie des collectivités territoriales
- Mise en concurrence des ingénieries publiques et privées
- Engagement des services de l'État au profit d'une ingénierie de solidarité en faveur, notamment, des territoires ruraux

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Positionnement des services de l'État sur des missions liées aux politiques publiques prioritaires

Quantitatif



CHEF DE PROJET **INGÉNIERIE PUBLIQUE**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer une mission d'assistance et de conseil pour un périmètre et une durée déterminés auprès de l'État, des collectivités territoriales ou de leurs groupements.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Identification des enjeux, des thématiques concernées et des problèmes posés dans le cadre de directives européennes ou nationales et des orientations décidées par les collectivités publiques sur un territoire
- Organisation de la concertation préalable et des consultations
- Aide à l'émergence de projets et à la structuration de la maîtrise d'ouvrage
- Contribution à l'aménagement d'un territoire : diagnostic, analyse administrative et organisationnelle, schémas...
- Fixation des objectifs et facilitation de la prise de décision en concertation avec les collectivités concernées, les différents services et personnes publiques, et les entreprises, préparation des cahiers des charges de programmation
- Conception de projets
- Vérification de la pertinence technique, environnementale et financière des éléments du projet
- Conseil et aide à la composition des dossiers de demande d'autorisation et de financement
- Proposition d'un schéma organisationnel et suivi des procédures
- Information des partenaires et gestion des réseaux d'acteurs
- Contrôle de la conformité des opérations réalisées

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer et négocier
- Gérer les conflits et conduire la médiation
- Conduire une équipe technique
- Apprécier les enjeux territoriaux et les jeux d'acteurs
- Conduire des projets complexes
- S'engager sur une production et des délais

CONNAISSANCES

- Culture technique, environnementale et juridique
- Logique de fonctionnement des différents services de l'État
- Organisation institutionnelle et articulation des domaines de compétence de l'État et des collectivités territoriales
- Ingénierie financière de projet

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Disponibilité horaire vis-à-vis des collectivités territoriales

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Champ concurrentiel de l'ingénierie publique
- Prise en compte des directives européennes et des impacts environnementaux directs, indirects, immédiats ou à long terme dans les demandes d'investissements publics
- Décentralisation de compétences vers les collectivités locales
- Complexité des procédures
- Exigences de sécurité juridique formulées par les maîtres d'ouvrage
- Développement des solidarités territoriales
- Développement des traitements électroniques des projets, des communications et des procédures

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation de l'emploi-référence tout en continuant à répondre aux attentes des collectivités territoriales notamment pour assurer leur sécurité juridique et dans les territoires fragiles

Quantitatif



ASSISTANT TECHNIQUE EN INGÉNIERIE PUBLIQUE

DOMAINE FONCTIONNEL
TERRITOIRE ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Seconder le chef de projet, le chef de pôle et/ou les responsables d'opération. Assurer le suivi du projet et les relations avec les partenaires et les bénéficiaires.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à l'élaboration et à la définition de projets
- Confection des dossiers d'exécution et de consultation
- Démarches qualité et contrôle des normes
- Suivi de chantier
- Relations directes avec le maître d'ouvrage, les partenaires (services de l'État, Conseil général, entreprises, Bureau d'études), les bénéficiaires (État, Conseil général, Collectivités territoriales ou leur groupement) et les entreprises
- Exploitation de bases de données techniques et infographiques (DAO, CAO, SIG)
- Suivi et contrôle de la gestion des services publics : archivage et sauvegarde des données, contrôle des ouvrages

SAVOIR-FAIRE

- S'inscrire dans une équipe projet
- Communiquer et rendre compte
- Intégrer les contraintes environnementales

CONNAISSANCES

- Techniques environnementales et juridiques
- Connaissances et procédures techniques ainsi que normes, notamment de sécurité
- Logiques de fonctionnement des différents services administratifs de l'État et des collectivités territoriales
- Maîtrise des outils de planification des dépenses et ressources des collectivités territoriales pour des investissements
- Maîtrise des compétences informatiques spécifiques à la CAO, DAO, SIG et tout autre logiciel qui concerne les bureaux de conception

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travaux de terrain fréquents

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Champ concurrentiel de l'ingénierie publique
- Prise en compte des directives européennes et des impacts environnementaux directs, indirects, immédiats ou à long terme dans les demandes d'investissements publics
- Décentralisation de compétences vers les collectivités locales
- Complexité des procédures
- Exigences de sécurité juridique formulées par les maîtres d'ouvrage
- Développement des solidarités territoriales
- Développement des traitements électroniques des projets, des communications et des procédures

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation de l'emploi-référence tout en continuant à répondre aux attentes des collectivités territoriales notamment pour assurer leur sécurité juridique et dans les territoires fragiles

Quantitatif



PRÉVISIONNISTE **MÉTÉO**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Élaborer une description des conditions météorologiques attendues dans les prochaines heures ou les prochains jours, et la communiquer aux utilisateurs.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Analyse des conditions météorologiques passées et actuelles en prenant en compte les mesures et observations de divers réseaux et systèmes météorologiques
- Analyse des résultats des modèles de prévision numérique du temps provenant des centres météorologiques de France et de l'étranger
- Formulation de la prévision sous forme de textes, de représentations graphiques à l'attention des usagers
- Préparation de documents techniques et de synthèses à destination des météorologistes chargés de préciser, ou d'adapter la prévision aux utilisateurs
- Communication directe des prévisions à certains usagers, en particulier dans les situations et pour les secteurs critiques et en cas de phénomènes météorologiques dangereux
- Étude du temps, des modèles et des prévisions passés pour essayer d'améliorer les méthodes de prévision

SAVOIR-FAIRE

- Diagnostiquer et analyser
- Travailler en équipe
- Communiquer
- Savoir prendre des décisions

CONNAISSANCES

- Connaissances scientifiques sur la physique en général et sur les sciences de l'atmosphère en particulier
- Connaissances géographiques
- Bonne connaissance du fonctionnement des réseaux météorologiques
- Bonne connaissance des secteurs économiques utilisateurs de la météo
- Maîtrise des outils informatiques
- Techniques de communication écrite et orale

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Contraintes liées au travail permanent (24h/24h) ou semi permanent (tous les jours, y compris les fêtes et week-end)
- Importance de l'expérience acquise par la pratique
- Stress lié aux situations de crise

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution rapide des techniques utilisées

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Nécessité d'une mise à jour constante des connaissances

Quantitatif

PRÉVISIONNISTE DE CRUES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Effectuer des prévisions de crues et diffuser l'information.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Collecte, analyse et organisation du traitement des données hydrométriques
- Contribution à la conduite d'études hydrologiques et d'études de modélisation pour la prévision des crues (études en propre et pilotage du travail de bureaux d'étude)
- Réalisation de prévisions des crues, expertise du niveau de risque prévisible, rédaction de bulletins d'informations pour la vigilance des crues
- Contacts directs avec les préfetures et Météo France, en période de crise et hors crise
- Communication média en période de crise
- Contribution à la rédaction des documents administratifs et réglementaires relatifs à la prévision des crues
- Expertise, conseil technique en hydrologie et hydraulique (prévention des risques d'inondation...)

SAVOIR-FAIRE

- Collecter, analyser et traiter des données hydrométriques et pluviométriques pour l'annonce ou la prévision des crues locales
- Conduire des études techniques et utiliser des modèles de simulation
- Gérer des projets et soutenir la maîtrise d'ouvrage (montage et gestion de marchés, commande publique d'expertises)
- Travailler en lien avec un réseau de partenaires (collectivités territoriales, Préfecture, Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations, Météo France, DIREN)
- Communiquer en situation de crise

CONNAISSANCES

- Hydrologie et hydraulique générale
- Météorologie
- Gestion de crise
- Méthodologies de prévision
- Outils informatiques de cartographie

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Astreintes

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Changements climatiques

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences à ce nouveau contexte

Quantitatif

=

RÉGULATEUR DE TRAFIC

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la surveillance du trafic routier ou maritime et activer les dispositifs d'alerte et d'intervention appropriés.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Surveillance, à l'aide des moyens informatiques appropriés, de l'écoulement des flux de véhicules ou du positionnement des navires en vue de détecter les situations anormales ou tout comportement de nature à générer des risques
- Transmission aux usagers de toute information nécessaire à leur circulation
- Signalisation aux autorités compétentes des situations d'urgence, des accidents, des appels de détresse et des dangers
- À partir des situations constatées, déclenchement, le cas échéant, de mesures de gestion de trafic ou, en milieu maritime, de processus de contraventions
- Alimentation régulière d'un outil de suivi des informations recueillies

SAVOIR-FAIRE

- Exploiter en temps réel les données issues des outils informatiques
- Communiquer en situation de stress
- Être réactif

CONNAISSANCES

- Connaissances techniques dans les domaines considérés
- Connaissances informatiques
- Pour le maritime, maîtrise de l'anglais technique

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail posté

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution des matériels
- Augmentation du trafic

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences

Quantitatif

=



Culture et patrimoine



RESPONSABLE DE L'ACCUEIL DES PUBLICS ET DE LA SURVEILLANCE DANS UN ÉTABLISSEMENT PATRIMONIAL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concevoir, organiser et superviser les actions concernant la sécurité et la surveillance des espaces et des collections ainsi que l'accueil et l'accompagnement des publics.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition des règles afférentes à la sécurité des collections, des espaces et des publics
- Mise en place, coordination et suivi des actions relatives à la prévention en matière de sûreté et de sécurité
- Élaboration et mise en œuvre des politiques de l'accueil et de l'accompagnement des publics
- Encadrement des équipes chargées de la surveillance, de l'accueil, de l'accompagnement des publics et de la perception des droits d'entrée ; élaboration des plannings

SAVOIR-FAIRE

- Concevoir et proposer un projet global, en organiser la mise en œuvre
- Diriger, animer et faire évoluer une équipe, formuler des consignes
- Déléguer et rendre compte
- Évaluer une situation, anticiper et prendre des initiatives
- Gérer les relations avec le public

CONNAISSANCES

- Contexte réglementaire : réglementation des établissements recevant du public, règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail, règles statutaires, instructions relatives à l'organisation du travail, etc.
- Ingénierie organisationnelle, analyse des situations de travail, coordination d'équipes
- Politiques culturelles de l'État et environnement administratif (organisation et règles de gestion relatives au budget, aux marchés publics et aux ressources humaines)
- Conditions de conservation du patrimoine
- Conception de procédures

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Variabilité des horaires de travail suivant les saisons de haute et basse fréquentation, et en fonction des événements et manifestations programmés. L'agent peut être amené à travailler les jours fériés
- Activité généralement organisée sur la base de cycles impliquant un travail de week-end
- Certains agents exercent des fonctions de surveillance de nuit
- L'agent peut être soumis à un régime d'astreinte pouvant nécessiter sa présence permanente sur les lieux et l'occupation d'un logement de fonction

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Spécialisation accrue sur certains domaines de compétences

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des formations

Quantitatif

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer le respect des règles relatives à la sécurité des collections et des espaces ainsi que l'accueil, la surveillance et l'accompagnement des publics.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en œuvre des actions relatives à la prévention en matière de sûreté et de sécurité des espaces, des collections et des publics, suivi des installations techniques et des matériels
- Contrôle des accès et des lieux fréquentés par le public ou par des intervenants extérieurs (rondes, interventions diverses, gestion des incidents)
- Accueil et orientation des publics
- Information sur l'offre culturelle (expositions, collections présentées, visites commentées et conférences, programme des manifestations)
- Perception des droits d'entrée
- Accompagnement à la visite (visites commentées, publics spécifiques)

SAVOIR-FAIRE

- Travailler en équipe et rendre compte à sa hiérarchie, notamment par écrit
- Appliquer et respecter des consignes de travail
- Mettre en œuvre les règlements intérieurs et de visite ainsi que les techniques afférentes aux mesures d'hygiène et de sécurité
- Maîtriser l'expression orale, gérer avec courtoisie les relations avec le public, répondre à ses demandes et transmettre des informations
- Intervenir avec rapidité et efficacité en toutes situations

CONNAISSANCES

- Techniques et règles essentielles en matière de sécurité, d'hygiène et de premiers secours
- Règles élémentaires de conservation préventive du patrimoine
- Compréhension et pratique sommaires d'une langue étrangère
- Connaissance de base des règles et procédures administratives
- Utilisation d'outils bureautiques simples

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Variabilité des horaires de travail suivant les saisons de haute et basse fréquentations, et en fonction des événements et manifestations programmés. L'agent peut être amené à travailler les jours fériés
- Activité généralement organisée sur la base de cycles impliquant un travail de week-end
- Certains agents exercent des fonctions de surveillance de nuit
- L'agent peut être soumis à un régime d'astreinte pouvant nécessiter sa présence permanente sur les lieux et l'occupation d'un logement de fonction
- Il peut être amené à porter une tenue de service

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Articulation entre spécialisation accrue liée à l'évolution des techniques et polyvalence des fonctions

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation de la gestion des compétences

Quantitatif

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concevoir la politique de connaissance et d'élargissement des publics ; élaborer et superviser des actions contribuant à la mise en valeur du patrimoine et des collections.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition et mise en place de la politique de développement des publics (connaissance et fidélisation des visiteurs, analyse des attentes, conquête de nouveaux publics)
- Conception des projets et outils de mise en valeur du patrimoine : organisation de conférences, de colloques, produits dérivés, diffusion des connaissances par tous supports (écrits, audiovisuels, informatiques) et pour tous types de publics ; analyse de l'impact des actions conduites
- Encadrement des équipes des services pédagogiques, culturels et des publics
- Contribution à la définition de la politique de partenariat ou de mécénat

SAVOIR-FAIRE

- Encadrer des équipes
- Analyser et planifier
- S'exprimer en public et conduire des réunions
- Animer des réseaux
- Convaincre et dialoguer

CONNAISSANCES

- Institutions culturelles et leurs relations, organisation administrative
- Politiques publiques en matière culturelle
- Droit du patrimoine et/ou histoire de l'art et/ou gestion financière
- Management
- Techniques de communication
- Techniques de conduite de projet

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement et structuration de cette mission

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des formations

Quantitatif

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en place des actions et des études permettant de connaître et d'élargir les publics ; proposer des prestations et des produits valorisant l'établissement et ses collections.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Contacts avec les établissements scolaires et différents partenaires (associations culturelles et d'éducation populaire, comités d'entreprise, associations de handicapés, tours-opérateurs, etc.) pour élargir la fréquentation de l'établissement
- Vente de billets à distance et par les circuits de distribution
- Organisation et réalisation d'ateliers, de visites-conférences, d'animation, de spectacles, d'événements pour renouveler et fidéliser le public
- Mise en œuvre d'opérations de recherche de partenariat et de mécénat
- Mise à disposition de produits éditoriaux (ouvrages, brochures, supports audiovisuels) et de produits dérivés
- Suivi et exploitation d'études sur les publics

SAVOIR-FAIRE

- Prendre des contacts avec des intervenants très divers
- Organiser et maîtriser les délais
- Réagir dans l'urgence selon les événements
- Convaincre et dialoguer

CONNAISSANCES

- Les publics, leurs motivations et leurs attentes
- Monde du tourisme, du spectacle et des associations, des institutions culturelles
- Conditions de conservation du patrimoine

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Horaires particuliers : participation à des manifestations en dehors des heures d'ouverture au public et travail le week-end et les jours fériés

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement et structuration de cette mission

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des formations

Quantitatif

ARCHITECTE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Appliquer les législations relatives à la protection du patrimoine bâti et non bâti, à l'architecture et à l'urbanisme ; assurer la promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité ; assurer des tâches de maîtrise d'œuvre.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Avis du point de vue architectural, urbain et paysager dans le cadre des lois et règlements en vigueur sur les demandes d'application du droit du sol
- Application des législations du patrimoine et de l'urbanisme
- Conservation, surveillance sanitaire, restauration et entretien du patrimoine bâti
- Mise en œuvre de l'aide architecturale et participation à l'amélioration de la qualité architecturale des constructions
- Conseils aux maîtres d'ouvrage publics pour la réalisation de leurs projets architecturaux
- Mise en valeur des espaces naturels et bâtis
- Définition des orientations des documents d'urbanisme

SAVOIR-FAIRE

- Recevoir et analyser des informations écrites et graphiques
- Porter une appréciation sur la qualité architecturale, urbaine ou paysagère et formuler des avis dans le cadre des législations en vigueur
- Évaluer et décrire l'état sanitaire d'un bâtiment et déterminer les interventions parfois en urgence
- Assurer la maîtrise d'œuvre
- Dialoguer et convaincre

CONNAISSANCES

- Histoire de l'architecture et de l'urbanisme
- Composition architecturale urbaine et paysagère
- Juridiques : droits de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine, marchés publics
- Techniques des constructions

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Gestion de conflits et médiation dans les contacts avec les élus, les publics divers et autres administrations
- Responsabilité particulière en matière de sécurité
- Activité partagée de bureau et de terrain

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Partage des décisions et développement de la concertation en amont. Fédérer les acteurs.
- Partenariat avec les collectivités territoriales
- Développement du contrôle
- Hiérarchisation des priorités et des enjeux
- Suppression de certaines exclusivités en matière de maîtrise d'œuvre

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Apprendre à faire faire, moins de temps technique
- Développer le relationnel, plus de temps de partage des décisions
- Compétences managériales, plus de temps administratif

Quantitatif

RESTAURATEUR D'ŒUVRES ET D'OBJETS D'ART

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la remise en état des œuvres et objets d'art du patrimoine culturel.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Analyse de l'état de conservation des œuvres à restaurer
- Proposition, en concertation avec les professionnels de la conservation, d'un ou plusieurs protocoles de restauration
- Restauration des œuvres concernées, en mettant en œuvre les techniques requises par le ou les protocoles retenus
- Contribution aux opérations courantes de conservation préventive (nettoyage et interventions ponctuelles)
- Réalisation, à des fins documentaires, pédagogiques, techniques ou scientifiques, d'un dossier retraçant (notamment par des relevés photographiques) les différentes étapes de la restauration
- Transmission des savoir-faire et veille scientifique et technique

SAVOIR-FAIRE

- Établir un diagnostic des œuvres à restaurer
- Maîtriser les différentes techniques dans la discipline concernée : ébénisterie, menuiserie en sièges, restauration de tapis et tapisseries, garnissage de sièges, dorure, lustrerie-bronze, bronze-ciselure, sculpture, peinture, photographie, reliure, restauration de livres, papiers et estampes...
- Aptitude à la transmission des techniques

CONNAISSANCES

- Principes généraux de la conservation
- Histoire de l'art
- Histoire des techniques de fabrication et de restauration des œuvres (matériaux, outils, procédés...)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail essentiellement manuel, exercé au sein d'ateliers organisés par spécialités
- Possibilité d'adaptation des horaires de travail, en fonction des nécessités (expositions, commandes...)
- Possibilité d'interventions extérieures sur site

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la mission de transmission des savoir-faire pour la sauvegarde des différents métiers

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences en ce domaine

Quantitatif

MANUFACTURIER D'ART

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Reproduire des œuvres d'art à partir de modèles anciens ou en créer de nouvelles à partir de propositions d'artistes contemporains, contribuant ainsi à l'enrichissement du patrimoine culturel.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition, en relation avec le commanditaire s'il s'agit de la reproduction d'une œuvre d'art, ou avec l'artiste s'il s'agit d'une œuvre nouvelle, du protocole de réalisation (dimensions, choix des couleurs ou des matériaux...)
- Réalisation de l'œuvre en utilisant, selon le cas, des techniques traditionnelles ou des techniques contemporaines, voire en mettant au point des procédés innovants
- Constitution à des fins documentaires, pédagogiques, techniques ou scientifiques de dossiers, notamment photographiques, des œuvres réalisées
- Transmission des savoir-faire et veille scientifique

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques dans l'une des différentes disciplines : teinture d'art, tissage de tapis et tapisseries, tapisserie-décor, dentelles, création de mobiliers, fabrication et décoration de céramique, gravure...
- Capacité à développer de nouveaux procédés de fabrication
- Aptitude à la transmission des différentes techniques

CONNAISSANCES

- Connaissances des techniques
- Histoire de l'art
- Technologies et procédés de fabrication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Pratiques dans un cadre collectif, en général au sein d'ateliers spécialisés
- Travail à dominante manuelle
- Dans certains cas, rythme de travail atypique et régime d'astreinte, en fonction des contraintes liées aux techniques employées

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la mission de transmission des savoir-faire pour la sauvegarde des différents métiers

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences liées à cette évolution

Quantitatif

TECHNICIEN DU PATRIMOINE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Contribuer, par la mise en œuvre de savoir-faire artisanaux, à la maintenance et à la préservation de collections ou d'objets patrimoniaux ainsi qu'à leur présentation.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Entretien courant des fonds et collections et de leur environnement, par la mise en œuvre de techniques spécifiques (veille, conservation préventive, nettoyage)
- Participation technique à l'organisation de manifestations, à des opérations de diffusion culturelle ou à l'étude des œuvres du patrimoine

SAVOIR-FAIRE

- Maîtrise des techniques d'entretien et de maintenance, dans différents domaines, comme par exemple celui du jardinier d'art, de l'aquariologiste, de la lingère, de l'argentier, du relieur, de l'encadreur, du monteur en dessins et estampes, du monteur-installateur d'objets d'art, du technicien-photographe, de l'encadreur, du taxidermiste, du métallier, du marbrier, du fontainier...
- Aptitude à la transmission des techniques

CONNAISSANCES

- Principes généraux de la conservation
- Notions d'histoire de l'art
- Techniques propres aux différents domaines d'exercice

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail à dominante manuelle, s'exerçant dans un cadre collectif et interdisciplinaire
- Dans certains cas, rythme de travail atypique en fonction des nécessités (expositions, commandes...)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la mission de transmission des savoir-faire, pour la sauvegarde des différents métiers

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences liées à cette évolution

Quantitatif

RESPONSABLE D'UN SERVICE OU D'UN ÉTABLISSEMENT PATRIMONIAL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Déterminer la politique d'un service ou d'un établissement patrimonial (archives, bibliothèque, musée, etc.) et en assurer la direction administrative, scientifique et culturelle.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Détermination de la politique scientifique du service avec l'appui, le cas échéant, d'instances collégiales ; négociation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre
- Organisation interne du service ; management des ressources humaines et gestion des moyens matériels et financiers
- Définition et mise en œuvre de la politique de conseil, de contrôle et de collecte des fonds et des collections ; responsabilité de la bonne conservation et de l'intégrité des collections ; tenue d'un récolement permanent ; organisation et contrôle des opérations de classement et de rédaction des instruments de recherche
- Application des dispositions légales, notamment de celles qui sont relatives à l'accès à l'information et aux droits des personnes
- Conception et conduite des projets de valorisation et de diffusion du patrimoine auprès du public ; développement d'une politique de partenariat avec l'ensemble des acteurs environnants, notamment scientifiques et culturels
- Organisation et accompagnement de la communication interne et externe
- Mise en place d'actions de formation interne et externe

SAVOIR-FAIRE

- Négocier et convaincre
- S'inscrire dans un réseau institutionnel et professionnel et susciter des actions de partenariat
- Planifier, organiser et coordonner
- Diriger, motiver et animer une équipe
- Évaluer l'activité du service et en rendre compte

CONNAISSANCES

- Politiques publiques de la culture
- Législation et réglementation en matière de patrimoine ; gestion des ressources humaines ; questions budgétaires et financières ; règles de sécurité
- Fondamentaux scientifiques et techniques du domaine d'activité
- Les publics : typologie, attentes, évolutions, pratiques
- Déontologie du métier

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Grande disponibilité
- Obligation éventuelle de résidence
- Dans le cas de services d'archives départementaux, missions exercées à la fois pour le compte de l'État et des collectivités territoriales. Dans le cas de bibliothèques classées, mise à disposition auprès des collectivités territoriales

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des partenariats publics et privés
- Complexification de l'environnement juridique
- Recours accru aux technologies de l'information

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences juridiques et financières accrues

Quantitatif

CHARGÉ DE COLLECTIONS OU DE FONDS PATRIMONIAUX

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer l'enrichissement, la gestion, l'analyse et la valorisation de fonds et collections (ouvrages, documents, objets, œuvres d'art...), ou participer à ces missions.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Collecte, enrichissement, classement, catalogage et inventaire, conservation des fonds et des collections (conservation préventive et mise en œuvre de la restauration)
- Étude scientifique ou participation à la connaissance des fonds et des collections
- Contribution à des actions de documentation et de formation
- Participation à la politique de diffusion et de mise à disposition des fonds et des collections
- Information et conseil au public
- Proposition et mise en œuvre des actions de valorisation (expositions, publications, mises en ligne, etc.)
- Organisation du mouvement des œuvres
- Éventuellement : missions d'expertise dans son domaine de compétence et dans le cadre des dispositions réglementaires applicables

SAVOIR-FAIRE

- Conduire un projet
- S'insérer au sein de l'équipe scientifique et participer aux projets de l'établissement
- Rendre compte de son activité
- Communiquer en direction du public
- Le cas échéant, animer et encadrer une équipe

CONNAISSANCES

- Connaissances scientifiques liées au domaine d'intervention (histoire, histoire de l'art, histoire des institutions, etc.)
- Techniques relatives à la gestion des collections et fonds patrimoniaux (traitement, conservation, etc.)
- Législation et réglementation en matière patrimoniale
- Marché de l'art et acteurs institutionnels
- Technologies de l'information et de la communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Disponibilité
- Contact avec le public (présidence de salle de lecture, conférences, visites, etc.)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Recours accru aux technologies de l'information
- Complexification de l'environnement juridique
- Diversification des publics

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences à développer en ces domaines

Quantitatif

MAGASINIER D'ARCHIVES OU DE BIBLIOTHÈQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer, au sein de son entité, le rangement et le conditionnement des fonds et des collections (ouvrages, documents, objets, œuvres d'art...) ; participer à leur communication.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réception, conditionnement ou reconditionnement, rangement des documents, des ouvrages et des œuvres
- Mise à disposition des chercheurs et des lecteurs des documents, des ouvrages et des œuvres
- Participation au contrôle, au récolement et au classement des documents, des ouvrages et des œuvres
- Participation à la conservation préventive

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser et assurer la maintenance de premier niveau d'équipements spécialisés
- Manipuler des documents, des ouvrages et des œuvres d'art
- Accueillir du public et mettre en application le règlement intérieur

CONNAISSANCES

- Règles de classement
- Règles de sécurité applicables aux bâtiments, aux biens et aux personnes
- Règles et outils de conservation préventive
- Maîtrise des outils informatiques appropriés

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Port de charges et pénibilité posturale
- Contact avec le public
- Travail à la lumière artificielle

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Informatisation et automatisation de certaines tâches

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Formations adaptées

Quantitatif

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer, dans une discipline ou une spécialité particulière, un rôle technique de contrôle, d'évaluation, d'avis et de conseil dans une perspective d'aide à la décision et de contribution à la définition des politiques publiques de la culture.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Missions d'inspection ou d'étude à caractère ponctuel, thématique ou territorial :
 - contrôle, c'est-à-dire vérification de conformité à des normes ou à des références techniques, scientifiques, pédagogiques, financières ou juridiques
 - expertise, comprise comme la formulation d'avis et de propositions mis au service des décideurs
 - évaluation, comme appréciation des résultats des politiques au regard des objectifs poursuivis et des moyens mis en œuvre
 - conseil, comme mission permanente auprès des services et comme dialogue avec les milieux professionnels concernés

SAVOIR-FAIRE

- Expertiser et analyser un projet, une organisation, un établissement ou un programme
- Conduire des investigations sur place
- Rédiger des rapports argumentés et opérationnels
- Proposer des solutions alternatives et nourrir une vision prospective
- Dialoguer avec les milieux professionnels concernés

CONNAISSANCES

- Acquis d'une expérience professionnelle préalable (artistique, technique, scientifique ou pédagogique) dans la discipline
- Histoire de la discipline et de ses dernières évolutions
- Organisation administrative de l'État pour la discipline concernée et ses relations, à ce titre, avec les collectivités territoriales
- Normes et références techniques, scientifiques, pédagogiques, financières et juridiques applicables au domaine concerné
- Méthodologie du contrôle et de l'expertise

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Nombreux déplacements et forte disponibilité exigée
- Présence dans les événements et manifestations de la discipline concernée

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Demande accrue d'inspection et de contrôle (extension des réseaux labellisés, recentrage du rôle de l'État par rapport aux collectivités territoriales)
- Champs d'expertise ouverts par les nouvelles règles budgétaires (évaluation de la performance)
- Développement de missions en équipes multidisciplinaires

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences plus fortes en termes de méthodologie et de rationalisation des procédures
- Meilleure expertise du volet financier et comptable des structures culturelles
- Compétences renforcées en matière d'audit

Quantitatif

RESPONSABLE-EXPERT D'UNE DISCIPLINE CULTURELLE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre la politique culturelle de l'État dans un secteur d'activité particulier (archéologie, architecture, archives, arts plastiques, cinéma, danse, livre et lecture, musées, musique, théâtre...), au plan national, à l'échelon territorial ou à l'étranger.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mission d'expertise, de réflexion et de proposition pour préparer les décisions relevant du secteur dont il a la charge
- Fonctions d'administration et de gestion pour la mise en œuvre des interventions de l'État dans le secteur considéré
- Rôle de suivi, d'animation et de coordination pour les relations avec les acteurs du secteur artistique et culturel concerné
- Fonctions opérationnelles dans l'organisation d'événements
- Le cas échéant, exercice de la tutelle sur des établissements publics

SAVOIR-FAIRE

- Organiser et animer des commissions spécialisées et des comités d'experts
- Analyser les projets dans leurs contenus culturels ainsi que leurs dimensions techniques et financières
- Coordonner et valoriser l'action des différents partenaires de la discipline et du territoire

CONNAISSANCES

- Secteur culturel concerné, ses acteurs, son encadrement juridique, et ses procédures de décisions
- Modalités d'intervention des collectivités territoriales dans le domaine
- Histoire de la discipline concernée

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Grande disponibilité et fréquents déplacements pour assurer des missions de repérage, de contacts, de suivi et de représentation

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Effets des nouvelles étapes de la décentralisation dans le champ culturel
- Développement des échanges internationaux et des normes européennes

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement du travail en partenariat avec les collectivités territoriales
- Intégration de la dimension européenne et internationale dans l'exercice des fonctions

Quantitatif

ARTISTE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Exercer son art, en tant qu'interprète ou créateur, pour la réalisation d'œuvres ou la production d'événements à caractère festif, culturel, protocolaire ou documentaire.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Selon la discipline dont il relève (musique, photographie, cinéma...), il participe directement à :
 - la production d'événements, à usage interne ou externe, à caractère festif, culturel, ou protocolaire
 - la réalisation d'œuvres pour la communication et la fonction documentaire des services
 - la formation
 - l'enrichissement du patrimoine national, matériel et immatériel

SAVOIR-FAIRE

- S'adapter aux conditions particulières liées à des manifestations publiques
- Transmettre les connaissances liées à la spécialité exercée

CONNAISSANCES

- Maîtrise des techniques d'interprétation, d'exécution, ou de production des œuvres artistiques dans la discipline concernée

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Variabilité des horaires de travail en fonction des événements et des manifestations
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des nouvelles techniques de production et de diffusion de la création artistique

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues pour les nouvelles technologies du son ou de l'image

Quantitatif



Défense



MILITAIRE, RESPONSABLE DE HAUT-COMMANDEMENT, MANAGER GÉNÉRAL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Diriger, en administration centrale, dans un grand organisme déconcentré ou dans une unité opérationnelle majeure, les activités des forces armées ou des services placés sous sa responsabilité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Planification et mise en œuvre de l'engagement stratégique des forces armées
- Élaboration et mise en œuvre des règles d'emploi du service et vérification de leur respect
- Conception, animation et contrôle de la capacité opérationnelle de ses unités
- Exercice des attributions de commandement et de gestion des personnels placés sous son autorité
- Conduite des opérations de temps de paix, de crise ou de guerre sur les théâtres d'opérations
- Conseil aux autorités politiques et administratives sur les questions de défense
- Prise de décisions concernant l'application des lois et règlements au sein du ministère de la Défense
- Coordination et application des politiques de gestion des ressources humaines, matérielles et financières de son entité au regard des objectifs fixés
- Animation de la concertation et du dialogue social au sein de son entité
- Animation et entretien des relations avec l'environnement civil et militaire : pouvoirs publics, élus, médias, autres organismes militaires, entreprises privées ...

SAVOIR-FAIRE

- Fixer une politique globale d'emploi en dégageant les axes prioritaires, en conformité avec les directives institutionnelles et les objectifs gouvernementaux
- Avoir une capacité réformatrice et une vision prospective des problèmes
- Appréhender les problèmes complexes et proposer des solutions claires

CONNAISSANCES

- Grands problèmes de société et principes d'actions gouvernementaux et leurs priorités
- Fonctionnement des institutions, services et administrations de l'État, de l'Union européenne et des instances internationales
- Organisation et fonctionnement des forces armées et des institutions du ministère de la Défense dans les domaines opérationnels, logistiques, financiers et humains

SAVOIR-FAIRE

- Promouvoir au sein du ministère de la Défense et en interministériel les capacités des forces armées
- Communiquer vers l'extérieur de l'institution concernée (relations avec la presse et les autres institutions publiques ou privées) et en interne

CONNAISSANCES

- Capacités opérationnelles des forces armées et leur mise en œuvre, en interarmées et interministériel
- Méthodes de direction et de coordination de plusieurs entités opérationnelles ou administratives
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre interarmées, international, de coalition (OTAN, ONU...)
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles
- Passage très rapide à une situation de crise ou de conflit
- Grande maîtrise personnelle afin de conjuguer tension nerveuse et règles de droit (national ou international)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Approche interministérielle et internationale des institutions et de la gestion des crises
- Conception et menée transverse (finances, organisation, RH) des sujets

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Connaissances accrues de l'interministériel
- Mobilité extérieure

Quantitatif

=

MILITAIRE, OFFICIER SUPÉRIEUR CHARGÉ DU MANAGEMENT ET DE L'EMPLOI DES FORCES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Contribuer à la conception, à la planification, à la préparation et à la conduite des opérations militaires et des actions civilo-militaires, en état-major ou en unité de combat.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à l'élaboration des doctrines d'emploi des forces, à l'évaluation du besoin en capacités de combat et à la préparation des plans d'opérations militaires
- Participation à leur mise en œuvre, en état-major ou sur le terrain
- Élaboration, organisation, conduite et contrôle de l'instruction et de l'entraînement individuels et collectifs des combattants
- Conduite et contrôle de la préparation opérationnelle et de la montée en puissance des unités de combat dans le cadre d'une projection de forces extérieure ou intérieure
- Commandement de la manœuvre en exercice ou en opération

SAVOIR-FAIRE

- Commander
- Organiser le travail
- Analyser et résoudre les problèmes
- Définir des objectifs et des indicateurs de résultats

CONNAISSANCES

- Droit des conflits et fonctionnement des organisations internationales de sécurité
- Principes et outils de planification
- Concepts d'emploi des forces dans un cadre national ou allié et de gestion de crises
- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- En raison du contexte des opérations militaires, nécessité d'une grande maîtrise personnelle, afin de conjuguer forte tension nerveuse et respect des règles de droit international
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles (à l'étranger, en mer...)
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit
- Possibilité de départs inopinés en opération

TENDANCES D'ÉVOLUTION

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif

=

=

MILITAIRE, OFFICIER SUPÉRIEUR EXPERT EN MAINTENANCE ET LOGISTIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Définir la doctrine de la manœuvre logistique militaire et mener les études prospectives afférentes, concevoir la manœuvre et la coordonner.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conduite des études prospectives
- Élaboration de la doctrine d'emploi et de la formation requise
- Conception des dispositifs logistiques et de leur évolution
- Conduite de la manœuvre logistique et coordination des opérations de soutien
- Maintien de la capacité opérationnelle des matériels
- Surveillance de l'entretien et de la conformité de l'infrastructure technique
- Gestion des ressources (matériel, munitions, carburants, budget et soutien de l'homme)
- Contrôle du respect de la réglementation (achats, hygiène et sécurité du travail, incendie et pyrotechnie)
- Suivi et mise à jour de la réglementation

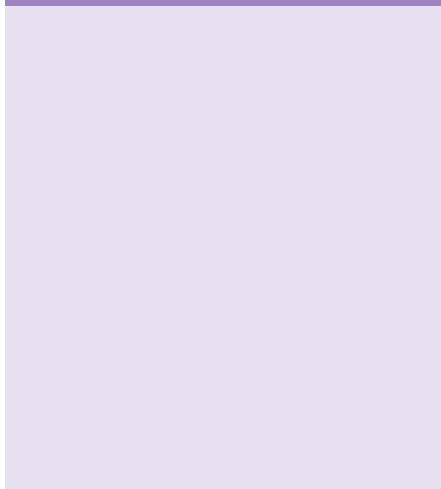
SAVOIR-FAIRE

- Analyser les documents techniques et évaluer la qualité technique d'une étude
- Réaliser un dossier d'objectifs
- Rédiger un ordre administratif et logistique
- Commander
- Organiser le travail

CONNAISSANCES

- Principes de la logistique opérationnelle, OTAN, ONU, civile ; concept de soutien logistique interarmées ; principes et organisation de la logistique de projection, dont ceux du soutien pétrolier en opération ; procédures de soutien technique des matériels (maintenance et approvisionnement) ; normes d'assurance qualité
- Principes d'élaboration d'un budget, de la passation d'un marché public et règles de gestion comptable des matériels

SAVOIR-FAIRE



CONNAISSANCES

- Réglementation sur la sécurité du personnel, les conditions de travail, la protection de l'environnement, notamment en regard des risques afférents au stockage et à la distribution de produits pétroliers ou explosifs
- Systèmes d'information de la logistique et les outils bureautiques
- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Le contexte des opérations militaires nécessite une grande maîtrise personnelle, afin de conjuguer forte tension nerveuse et respect des règles de droit international
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles (à l'étranger, en mer...)
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit
- Possibilité de départs inopinés en opération

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution technique et technologique
- Coopération interalliée

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences liée à ces évolutions

Quantitatif



MILITAIRE, CHARGÉ DU RENSEIGNEMENT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Satisfaire le besoin en renseignement d'intérêt Défense par l'orientation et la mise en œuvre des moyens de recherche et de recueil des informations et le traitement de ces données.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Analyse des besoins en renseignement portant sur la défense et la protection du territoire, des personnes, des matériels, des réseaux, des installations sensibles, d'une plate-forme de combat et du patrimoine économique et industriel
- Planification et orientation de la recherche du renseignement
- Veille sur l'ensemble des systèmes d'information et de communication ouverts (internet, médias), d'interception et d'émission de signaux électroniques ou acoustiques
- Mise en œuvre des moyens humains ou techniques de recueil d'informations
- Recueil et exploitation de l'information brute en provenance des moyens de recherche en vue de la construction d'un renseignement élaboré
- Diffusion du renseignement aux personnes ayant besoin de le connaître
- Liaison avec les différents services de renseignements civils ou militaires

SAVOIR-FAIRE

- Travailler et évoluer en milieux interarmées, interalliés, international civil ou militaire, ainsi que diplomatique en France ou à l'étranger, avec des services de renseignement civils ou militaires français ou étrangers et en transverse
- Repérer, identifier et recueillir l'information
- Analyser, synthétiser et réaliser un dossier d'objectifs
- S'exprimer en public et rédiger avec aisance

CONNAISSANCES

- Fonctionnement des services de renseignements ; fonctionnement des structures interarmées ou interalliées ; organisation et fonctionnement des structures militaires et civiles des pays étrangers
- Langues étrangères, en particulier l'anglais, voire des dialectes
- Outils modernes d'écoute, de communication et du traitement de l'information

SAVOIR-FAIRE

- S'adapter, être autonome et rendre compte
- Faire preuve de discrétion, de curiosité, d'ouverture d'esprit, et d'esprit d'initiative et d'un sens du contact humain

CONNAISSANCES

- Procédures de recueil d'informations humaines, matérielles, électromagnétiques, acoustiques...

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Excellentes capacités physiques et sportives exigées
- Grande disponibilité et participation aux opérations extérieures en milieu multinational ou interarmées
- Nécessité de répondre à des niveaux de confidentialité élevés
- Vie en commun en espace confiné
- Certaines conditions particulières d'exercice permettent de confier cet emploi à un personnel civil

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Accroissement du travail en milieu coalisé
- Accroissement du travail dans le domaine de l'intelligence économique et de la lutte contre le terrorisme

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues dans le domaine des langues étrangères et de la maîtrise de l'outil d'information
- Compétences accrues dans le domaine de la géopolitique, de la géostratégie et de l'économie

Quantitatif

=

MILITAIRE, OFFICIER DIRECTEUR DE PROGRAMME

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Piloter l'activité de conduite d'un programme d'armement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Étude du besoin exprimé et pilotage des étapes de conception, de réalisation, de mise en service opérationnel d'un système d'arme (programme d'armement)
- Respect des objectifs de coûts, délais et performances du système, fixés au programme
- Coordination du programme avec les projets connexes
- Garantie de la conformité des opérations d'investissement, et pilotage de l'adéquation entre les ressources financières allouées et l'échéancier des besoins financiers
- Pilotage des activités de maîtrise d'ouvrage, établissement du plan de management étatique et conduite des équipes de programme (maîtrise d'œuvre) tels que définis dans le plan
- Animation des équipes pluridisciplinaires de programme intégrant, autant que de besoin, les industriels maîtres d'œuvre

SAVOIR-FAIRE

- Piloter, gérer un projet complexe, stratégique et coordonner l'intervention des différents acteurs
- Adapter la répartition des moyens (humains, techniques, financiers) aux ressources allouées dans un cadre contractuel et financier
- Maîtriser les risques, les délais, les coûts
- Négocier
- Piloter les actions de coopération internationale de son programme
- S'exprimer en public

CONNAISSANCES

- Domaines techniques, économiques, industriels, juridiques du milieu de l'armement dans ses dimensions nationales et internationales
- Techniques de gestion de projet
- Réglementation des marchés publics
- Concepts et outils du soutien logistique intégré
- Techniques de communication écrite et orale
- Techniques d'animation d'équipe
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Activités généralement conduites en milieu interarmées et international
- Intégration du programme au sein d'un ou de plusieurs systèmes de force
- Nécessité de répondre à des niveaux de confidentialité élevés
- Les conditions particulières d'exercice permettent de confier cet emploi à un personnel civil

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la coopération internationale (OCCAR, Agence européenne de l'armement)
- Nouvelle construction budgétaire (Lolf)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences sur ces points

Quantitatif

=

MILITAIRE, OFFICIER ARCHITECTE SYSTÈME DE FORCE OU SYSTÈME D'ARMES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Maîtriser la conception des systèmes de force, d'une fonction ou d'un sous-ensemble de premier niveau d'un système d'arme et garantir la cohérence des performances à toutes les étapes des projets au regard des besoins opérationnels des armées.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Préparation des orientations garantissant la cohérence du système au niveau technique, financier et/ou calendaire
- Rédaction des dossiers de faisabilité
- Construction de la cohérence des études avec le plan prospectif
- Pilotage de l'analyse du besoin des forces et de la construction de l'architecture du système
- Recherche des variantes de conception améliorant le rapport coût/efficacité
- Élaboration de l'arborescence technique, des spécifications de besoin, justification de la conformité au besoin exprimé par les forces
- Élaboration des conditions de qualification, réception des produits ou travaux correspondants
- Validation des évolutions techniques compatibles avec l'intégrité de l'architecture du système
- Définition de la gestion de configuration du système (y compris le soutien logistique intégré)

SAVOIR-FAIRE

- Analyser le besoin et traduire en spécificités techniques le besoin exprimé
- Spécifier les conditions de validation de la cohérence architecturale et les évolutions de définition
- Apprécier les délais d'aboutissement, et rassembler des éléments d'appréciation sur les coûts
- Valider la cohérence technique du système et détecter les impasses techniques, identifier les ruptures technologiques

CONNAISSANCES

- Domaines techniques, industriels du milieu de l'armement dans ses dimensions nationales et internationales ; milieu opérationnel ; architecture des systèmes d'armes et interfaces des systèmes
- Domaines scientifiques, technologiques et techniques propres au système et à ses composantes
- Maîtrise des risques et méthodes de maîtrise des performances

SAVOIR-FAIRE

- Détecter et valider les solutions techniques ou technologiques apportant un gain coût/efficacité
- Modéliser les concepts scientifiques et techniques en les intégrant dans une perspective opérationnelle
- Piloter et animer les travaux des experts (équipe pluridisciplinaire)

CONNAISSANCES

- Techniques de gestion de projet et d'animation d'équipe
- Outils et méthodes du soutien logistique intégré
- Maîtrise de l'anglais (oral et écrit)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Nécessité de répondre à des niveaux de confidentialité élevés
- Évolution en milieu international
- Les conditions particulières d'exercice permettent de confier cet emploi à un personnel civil

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de l'approche système de systèmes
- Évolution technologique
- Évolution de la menace et du besoin opérationnel
- Évolution du tissu industriel

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

- | Qualitatif | Quantitatif |
|---|--------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement et adaptation des compétences liées à ces évolutions | = |

MILITAIRE, OFFICIER EN GÉNIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE, LOGISTICIEN

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Diriger la conduite, la maintenance et le soutien logistique d'un ensemble d'équipements techniques (propulsion, distribution d'énergie, sécurité) d'un vecteur (véhicule terrestre de combat, d'un avion, d'un navire de guerre ou d'un sous-marin).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Direction de la conduite d'un système ou d'un ensemble d'équipements techniques (moyens de propulsion dont propulsion nucléaire, moyens de production et de distribution électrique, moyens de stockage et de distribution de fluide...)
- Direction des actions de fabrication, de maintenance préventive et corrective de ces équipements
- Suivi des évolutions techniques des équipements et des travaux de modernisation
- Suivi de la situation logistique du vecteur : suivi des besoins en ravitaillement (eau, carburant...), gestion des rechanges et des commandes de matériel, suivi des avaries...
- Participation à l'application et à l'évolution des règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail, ainsi qu'à la lutte pour la prévention des accidents
- Management d'équipe (formation, évaluation, gestion de l'activité...)

SAVOIR-FAIRE

- Diriger des équipes
- Mettre en œuvre les techniques de conduite de maintenance et de soutien des systèmes et équipements techniques (dont équipements nucléaires)
- Travailler en étroite collaboration avec les industriels civils et militaires
- Élaborer, rédiger, analyser et exploiter la documentation technique

CONNAISSANCES

- Fonctionnement de l'organisation et des méthodes de travail des milieux industriels civils et militaires ; procédures nationales et OTAN dans le domaine de la logistique
- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Spécificités techniques et opérationnelles des équipements
- Techniques de direction de lutte et de prévention contre les incendies

SAVOIR-FAIRE

CONNAISSANCES

- Règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Le contexte des opérations militaires nécessite une grande maîtrise personnelle, afin de conjuguer forte tension nerveuse et respect des règles de droit international
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles (à l'étranger, en mer...)
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit
- Possibilité de départs inopinés en opération
- Vie en commun en espace confiné

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des synergies interarmées dans le domaine technique
- Connaissance plus approfondie du monde industriel
- Complexification des systèmes d'armes et des équipements

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et en compréhension du fonctionnement des systèmes d'armes

Quantitatif

=

MILITAIRE, OFFICIER SUBALTERNE CHARGÉ DE LA PRÉPARATION ET DE LA CONDUITE D'OPÉRATIONS TERRESTRES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre des compétences tactiques ou techniques, soit dans le cadre du commandement d'une unité élémentaire de combat ou de soutien, soit à travers la participation aux travaux d'un état-major opérationnel en temps de paix, de crise ou de guerre.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Commandement d'une unité élémentaire dans un contexte opérationnel
- Organisation des activités de l'unité
- Planification et contrôle de l'instruction de l'unité
- Gestion administrative du personnel sous sa responsabilité
- Coordination et conduite des activités d'appui à la circulation, de régulation et de transport
- Préparation de la manœuvre logistique
- Préparation de l'engagement opérationnel de l'unité
- Participation aux travaux de conception de la manœuvre tactique ou logistique
- Élaboration des programmes d'entraînement

SAVOIR-FAIRE

- Organiser l'instruction et l'entraînement de son unité
- Évaluer le potentiel de ses subordonnés et les besoins de préparation opérationnelle de son unité
- Commander
- Concevoir les ordres nécessaires à la réalisation de la mission tactique attribuée à son unité
- Instruire un dossier, analyser et résoudre les problèmes
- Animer un réseau de correspondants

CONNAISSANCES

- Organisation générale de l'armée d'appartenance et de ses missions
- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Capacités tactiques et techniques de son unité
- Techniques d'expression orale et règles de correspondance écrite dans le milieu militaire
- Procédures d'exécution des missions dans un cadre national ou interallié

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Le contexte des opérations militaires nécessite une grande maîtrise personnelle, afin de conjuguer forte tension nerveuse et respect des règles de droit international
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles (à l'étranger, en mer...)
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit
- Possibilité de départs inopinés en opération

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif

=

=

MILITAIRE, PERSONNEL NAVIGANT DU DOMAINE AÉRONAUTIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre en tant que membre d'équipage un vecteur aérien (avion - hélicoptère) à des fins opérationnelles.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Préparation des missions aériennes
- Conduite (ou participation à la conduite) de missions aériennes en situation réelle ou d'entraînement, de combat, d'interception, de transport, d'assistance, de sauvetage ou de sécurité par des actions de pilotage d'un aéronef militaire ou de gestion des systèmes d'armes embarqués (armement, soute, treuil, systèmes électroniques)
- Contribution à la détermination des mesures de sécurité des vols

SAVOIR-FAIRE

- Préparer la mission dans ses dimensions environnementales, opérationnelles et réglementaires
- Mettre en œuvre les techniques en maîtrise de pilotage du vecteur des systèmes d'armes
- Gérer la mission en dépit des aléas techniques et environnementaux (météo)
- Conduire, le cas échéant, une opération d'envergure incluant plusieurs vecteurs dans un cadre interarmées ou interalliés
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité des vols

CONNAISSANCES

- Réglementation de navigation de l'aviation civile et militaire ; normes internationales en matière aéronautique ; textes liés à la sécurité des vols ; règles d'engagement des théâtres d'opérations
- Phénomènes et données météorologiques
- Capacités techniques et opérationnelles de l'appareil et des systèmes d'armes associés
- Procédures d'exécution des missions aériennes en entraînement et en temps de crise
- Règles de survie et de sauvetage
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Forte disponibilité et réactivité liées aux missions opérationnelles
- Gestion d'une équipe en ambiance de stress dans un espace confiné évoluant dans la troisième dimension
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit
- Vie en espace confiné

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolutions électroniques et techniques

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues liées à ces évolutions

Quantitatif

MILITAIRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT DES OPÉRATIONS AÉRONAUTIQUES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Conduire sur terre ou sur mer des activités contribuant à la manœuvre aérienne et relevant des domaines du contrôle aérien, de la surveillance de l'espace aéronautique et de la prévision météorologique.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Surveillance de l'espace aérien
- Détection, identification et suivi de tout mouvement aérien
- Participation à la conduite des opérations aériennes par action de guidage des aéronefs en opération de combat, d'entraînement, d'interception ou de sauvetage
- Contribution à la détermination des conditions d'exercice de la manœuvre aérienne par un suivi des conditions météorologiques et d'élaboration des prévisions

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre des systèmes de détection et de traitement de l'information associés
- Mener des actions de contrôle de guidage et/ou d'interception d'appareils dans l'espace aérien
- Mettre en œuvre les règles de sécurité des vols en matière de prévention ainsi que les méthodes d'intervention lors d'accidents et d'incidents
- Recueillir, analyser et interpréter les données météorologiques à des fins de prévision
- Évaluer les besoins de préparation opérationnelle, d'instruction et d'entraînement du personnel
- Commander et organiser le service

CONNAISSANCES

- Facteurs de la performance collective et individuelle ; techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Réglementation de navigation de l'aviation civile et militaire ; consignes permanentes en matière de sécurité des vols et d'accidents aériens ; capacités techniques et opérationnelles de leur système de détection et des aéronefs en service ; règles d'engagement des théâtres d'opérations
- Phénomènes et données météorologiques
- Procédures d'exécution de missions aériennes en entraînement et en temps de crise
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Forte disponibilité et réactivité liées aux missions opérationnelles
- Gestion d'une équipe en ambiance de stress parfois en espace confiné
- Passage souvent très rapide d'une situation de veille à une situation de haute intensité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolutions électroniques et techniques de tous les systèmes interconnectés

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues liées à ces évolutions

Quantitatif

MILITAIRE, CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ ET DÉFENSE SOL-AIR

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Déployer et mettre en œuvre les dispositifs de combat pour la défense des installations du territoire et des théâtres d'opérations aéroterrestres contre l'agression aérienne.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la chaîne d'évaluation et d'identification des menaces aériennes
- Mise en œuvre des systèmes d'armes de défense sol-air en situation réelle ou d'entraînement
- Traitement de la menace aérienne selon les règles d'engagement définies pour le théâtre d'opération
- Entraînement à l'exécution des missions de défense sol-air

SAVOIR-FAIRE

- Gérer son système d'armes au regard de la classification de la menace et du contexte
- Coordonner les actions de tous les servants en vue d'une gestion des feux optimale
- Évaluer les besoins de préparation opérationnelle, d'instruction et d'entraînement du personnel
- Organiser et conduire des séances d'entraînement
- Commander et organiser le service

CONNAISSANCES

- Facteurs de performance collective et individuelle ; techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Réglementation de navigation de l'aviation civile et militaire ; textes liés à la manutention et l'emploi de munitions
- Phénomènes et données météorologiques
- Capacités techniques et opérationnelles des systèmes d'armes et des menaces potentielles
- Procédures d'exécution de missions aériennes en entraînement et en temps de crise
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Forte disponibilité et réactivité liées aux missions opérationnelles
- Gestion d'une équipe en ambiance de stress
- Passage souvent très rapide d'une situation de veille à une situation de haute intensité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolutions électroniques et techniques de tous les systèmes interconnectés

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues liées à ces évolutions

Quantitatif

MILITAIRE, OFFICIER CHARGÉ DES OPÉRATIONS EN MILIEU MARITIME

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la conduite d'un navire de guerre ou d'un sous-marin et mettre en œuvre les systèmes d'armes associés dans un environnement opérationnel.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Préparation et planification des opérations aéro-maritimes
- Conduite nautique d'un navire de guerre ou d'un sous-marin
- Participation à des opérations aéro-maritimes en milieu international et de gestion des crises
- Participation à des missions de service public (sauvetage, surveillance des pêches, lutte contre la pollution...)
- Mise en œuvre des systèmes de combat et de communication à la mer
- Conduite et suivi des opérations de maintenance sur un système d'armes particulier
- Gestion de la sûreté (lutte contre les intrusions et protection des sites) et de la sécurité du navire et du personnel (lutte contre les incendies et les voies d'eau, gestion des blessés)
- Management d'équipe (formation, évaluation, gestion de l'activité...)
- Direction des équipes de quart à la mer et des équipes de garde à quai

SAVOIR-FAIRE

- Commander des équipes
- Utiliser les fonctionnalités du système d'armes de son navire ou de son sous-marin
- Manœuvrer un navire ou un sous-marin
- Rédiger les documents opérationnels

CONNAISSANCES

- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Droit maritime et règles de conduite d'un bâtiment à la mer
- Documentation opérationnelle nationale et OTAN
- Fonctionnement du système d'armes dont il est responsable (architecture, maintenance, capacités opérationnelles)
- Techniques de direction de lutte et de prévention contre les incendies
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilité de départs inopinés en opération
- Absence du port base (période de navigation pouvant varier de quelques jours à plusieurs mois)
- Vie en commun en espace confiné à bord d'un navire ou d'un sous-marin

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la coopération interarmées avec des marines d'autres États, notamment européens
- Développement de la politique de défense européenne
- Montée de la lutte contre le terrorisme
- Complexification des systèmes d'armes embarqués

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en nouvelles techniques d'information et de communication (NTIC) et en compréhension du fonctionnement des systèmes d'armes
- Meilleure maîtrise du droit maritime et de la réglementation en vigueur

Quantitatif

=

EXPERT DES TECHNIQUES D'ARMEMENT OU SYSTÈME D'ARMES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Garantir la qualité technique et opérationnelle des systèmes d'armes et d'équipements pour satisfaire les besoins des armées.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Orientation de la préparation du futur d'une fonction technique en intégrant les évolutions de la technologie, de la menace, des performances attendues et des contraintes d'intégration
- Propositions des éléments de spécification des systèmes, de leur justification, ainsi que des conditions de leur validation et réception
- Maîtrise, justification et validation de la conformité des travaux aux spécifications du besoin
- Autorisation des demandes d'évolution au plan technique
- Prononcé de la réception des prestations contractuelles (dans la limite de la délégation fixée)
- Maîtrise de la configuration du produit et de la documentation associée
- Détermination des performances (réelles ou prévues) d'un ensemble fonctionnel (réel ou à l'état de concept)
- Proposition des modifications à apporter pour réduire les écarts, et fournir les justificatifs nécessaires en cas de non-conformité à l'expression du besoin ou à la spécification

SAVOIR-FAIRE

- Réaliser des prestations d'expertise ou d'évaluation
- Valider la maîtrise de l'interface technique entre deux fonctions, produits ou sous-ensembles
- Maîtriser la conception et/ou la réalisation d'une fonction ou d'un sous-ensemble
- Assurer une veille technique, technologique, industrielle dans son domaine de compétence

CONNAISSANCES

- Données techniques, technologiques, scientifiques de son domaine de compétence ; données techniques spécifiques "armement" liées aux produits, fonctionnalités, domaines d'emploi
- Pratiques de l'intelligence économique
- Méthodes de maîtrise des performances
- Techniques de conduite de réunion
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Les conditions particulières d'exercice permettent de confier cet emploi à un personnel civil.

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolutions techniques et technologiques
- Coopération européenne

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Approfondissement des compétences en ces domaines

Quantitatif

=

MILITAIRE, SOUS-OFFICIER, CHEF DE COMBAT TERRESTRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Commander un groupe (pouvant aller jusqu'à 30 personnes) dans le cadre de la préparation et de la réalisation d'une mission de protection, de combat, de contact ou d'appui.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Instruction, entraînement, gestion du personnel de l'unité
- Maintien en condition opérationnelle des matériels de l'unité
- Commandement du personnel lors de l'engagement au combat
- Traitement des dossiers et études dans son domaine de compétence

SAVOIR-FAIRE

- Préparer et organiser une mission de combat et mettre en œuvre les techniques afférentes
- Organiser les activités
- Déléguer les activités
- Décider et commander
- Apprécier les capacités tactiques de l'ennemi

CONNAISSANCES

- Facteurs de performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Organisation et capacités tactiques de l'unité de combat d'appartenance
- Mesures de protection du personnel en opération
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Le contexte des opérations militaires nécessite une grande maîtrise personnelle, afin de conjuguer forte tension nerveuse et respect des règles de droit international
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles (à l'étranger, en mer...)
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit
- Possibilité de départs inopinés en opération

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif

=

=

MILITAIRE, SOUS-OFFICIER, CHEF D'UNITÉ DE SUPPORT TERRESTRE AU COMBAT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concourir à la mise en œuvre des moyens en personnels et en matériels en vue de permettre le déploiement des forces et les opérations en milieu aéroterrestre.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Instruction et entraînement du personnel pour des actions aéroterrestres et subaquatiques
- Commandement d'un groupe de spécialistes dans une ambiance de combat
- Utilisation des engins et mise en œuvre des modes opératoires spécifiques au Génie contribuant à l'aide au franchissement des obstacles, à la mobilité des forces et à la contre mobilité de l'adversaire
- Mise en œuvre et utilisation des engins de travaux publics, de levage, d'organisation du terrain, d'équipement de voies ferrées, routes et aérodromes
- Production d'eau et d'électricité
- Construction et rénovation d'infrastructures militaires y compris sur les théâtres d'opérations extérieures
- Mise en œuvre des moyens spécifiques de détection et de décontamination des éléments nucléaires, biologiques ou chimiques et de protection contre ceux-ci

SAVOIR-FAIRE

- Organiser un chantier de construction, d'entretien et de réparation de bâtiments, de routes, de pistes aériennes et de voies ferrées
- Diriger une équipe de chantier en électricité et dans une centrale électrique
- Mettre en œuvre les techniques de combat d'un groupe en ambiance nucléaire, biologique ou chimique
- Créer ou franchir des obstacles
- Organiser un débarquement, ouvrir des itinéraires

CONNAISSANCES

- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Actes élémentaires du combattant et du groupe de combat
- Matériels nécessaires aux missions aéroterrestres et subaquatiques
- Tactiques et techniques du Génie de combat et civil
- Moyens de lutte anti-nucléaire, biologique et chimique
- Règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Le contexte des opérations militaires nécessite une grande maîtrise personnelle, afin de conjuguer forte tension nerveuse et respect des règles de droit international
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles (à l'étranger, en mer...)
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise, de conflit ou de gestion de catastrophes naturelles
- Possibilité de départs inopinés en opération

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Potentiel de risque croissant dans le domaine Nucléaire Biologique et Chimique (NBC)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des savoir-faire en NBC

Quantitatif



MILITAIRE, OFFICIER MARINIER (SOUS-OFFICIER) CHARGÉ DE LA CONDUITE DES OPÉRATIONS EN MILIEU MARITIME

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre tout ou partie d'un système d'armes amphibie, individuel ou collectif, au sein du navire ou du sous-marin et en assurer la maintenance.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la préparation et à la conduite des opérations aéro-maritimes
- Participation à la mise en œuvre d'une partie du système de combat (armement, système de veille, système de communication...)
- Participation aux actions d'entraînement : sécurité et sûreté du navire, exercices de simulation d'opérations à la mer
- Participation à la maintenance préventive et corrective des équipements techniques (électronique, automatisme, informatique...)
- Formation technique et opérationnelle des subordonnés et des nouveaux embarqués
- Participation aux actions des équipes, qu'elles soient de quart à la mer ou de garde à quai
- Gestion de l'activité de ses équipes

SAVOIR-FAIRE

- Commander une équipe
- Mettre en œuvre une partie du système d'armes en toute sécurité
- Assurer la maintenance du système d'armes (préventive et corrective)
- Participer à la vie courante à bord et aux diverses activités d'entraînement (en fonction des rôles attribués)

CONNAISSANCES

- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Documentation technique et de mise en œuvre de son système d'armes ; documentation opérationnelle nationale et OTAN
- Techniques de lutte et de prévention contre les incendies
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilité de départs inopinés en opération
- Absence du port base (période de navigation pouvant varier de quelques jours à plusieurs mois)
- Vie en commun en espace confiné à bord d'un navire ou d'un sous-marin

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Renforcement des coopérations avec les marines d'autres États, notamment européens

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues dans le domaine des systèmes électroniques et informatiques

Quantitatif

=

MILITAIRE, OFFICIER MARINIER (SOUS-OFFICIER) CHARGÉ DU SOUTIEN DES NAVIRES ET DE LEUR MISE EN ŒUVRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre une partie du système ou des équipements de la plate-forme (navire de guerre ou sous-marin) et en assurer la maintenance.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la mise en œuvre d'une partie du système ou des équipements d'un navire de guerre, d'un sous-marin ou d'une base navale (moyens de propulsion, moyens de production et de distribution électrique, équipements de sécurité, matériels et équipements de manœuvre, de conduite nautique...)
- Participation aux actions des équipes de quart à la mer et des équipes de garde à quai
- Participation à la maintenance préventive et corrective des équipements techniques (mécanique, électrotechnique, hydraulique...)
- Participation aux actions d'entraînement : sécurité et sûreté du navire, exercices de simulation d'avaries à la mer
- Formation technique des subordonnés et des nouveaux embarqués
- Gestion de l'activité des équipes

SAVOIR-FAIRE

- Commander une équipe
- Assurer la maintenance d'un équipement ou d'un matériel
- Conduire un système spécifique ou un équipement en toute sécurité
- Participer à la vie courante à bord et aux diverses activités d'entraînement (en fonction des rôles attribués)

CONNAISSANCES

- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Documentation technique d'un matériel
- Techniques de lutte et de prévention contre les incendies
- Règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail
- Règles de conduite et d'urgence de son équipement

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilités de départs inopinés en opération
- Absence du port base (période de navigation pouvant varier de quelques jours à plusieurs mois)
- Vie en commun en espace confiné à bord d'un navire ou d'un sous-marin
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution technique du matériel

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en compréhension des systèmes électroniques et informatiques

Quantitatif

=

MILITAIRE, SOUS-OFFICIER EXPERT EN ARMEMENT ET PYROTECHNIE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Planifier et réaliser les opérations de maintenance et de neutralisation d'armements et de munitions.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion de différents types d'armes et de munitions
- Préparation et exécution des opérations de maintenance et de neutralisation d'armements et de munitions
- Organisation du soutien en opération
- Vérification de l'application des règles de sécurité
- Gestion des enquêtes et expertises en cas d'accidents ou d'incidents de tir
- Mission de conseil
- Réalisation et mise à jour de la documentation technique
- Participation aux études et travaux portant sur l'armement et les munitions
- Formation et assistance technique aux utilisateurs
- Encadrement et gestion administrative du personnel

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les documents techniques
- Analyser les risques professionnels
- Mettre en œuvre les procédés de destruction par explosifs
- Commander
- Analyser et résoudre les problèmes

CONNAISSANCES

- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Caractéristiques des armes et des munitions et documentation correspondante ; procédures de manipulation, de maintenance et de neutralisation appliquées aux différents matériels et règles et mesures de sécurité associées ; réglementation et conditions de stockage pyrotechnique et d'utilisation des explosifs

SAVOIR-FAIRE

CONNAISSANCES

- Sécurité nucléaire
- Mesures de prévention des risques d'incendie
- Réglementation en matière de conditions de travail
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Le contexte des opérations militaires nécessite une grande maîtrise personnelle, afin de conjuguer forte tension nerveuse et respect des règles de droit international
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles (à l'étranger, en mer...)
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit
- Possibilité de départs inopinés en opération
- Travail en installation sensible (dépôt de munition...)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif

=

=

MILITAIRE, SOUS-OFFICIER EN GÉNIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Réaliser, planifier ou conduire la préparation à l'emploi, la maintenance, les travaux de modification et le soutien logistique d'un ensemble d'équipements techniques (propulsion, distribution d'énergie, sécurité, systèmes électroniques, optroniques et d'automatismes), d'un vecteur (véhicule, aéronef) ou d'une installation.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réalisation, planification ou conduite :
 - de la préparation à l'emploi des équipements
 - des actions de maintenance préventive et corrective des équipements
 - des évolutions techniques des équipements et des travaux de modernisation
- Suivi de la situation logistique du vecteur : suivi des besoins en ravitaillement (eau, carburant...), gestion des rechanges et des commandes de matériel, suivi des avaries...
- Application et participation à l'évolution des règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail, ainsi qu'à la lutte pour la prévention des accidents
- Management d'équipe pour certains (formation, évaluation, gestion de l'activité...)

SAVOIR-FAIRE

- Commander et organiser le travail
- Mettre en œuvre les techniques de maintenance et de soutien des systèmes et équipements techniques
- Gérer les stocks et des pièces de rechange
- Exploiter de la documentation technique
- Diriger et contrôler des équipes (pour certains)

CONNAISSANCES

- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Spécificités techniques et opérationnelles des équipements et procédures dans le domaine de la maintenance et de la logistique
- Techniques de lutte et de prévention contre les accidents et les incendies
- Règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles (à l'étranger, en mer...)
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit
- Possibilité de départs inopinés en opération
- Conditions de travail parfois extrêmes (nuit, climat, espace confiné)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des synergies interarmées dans le domaine technique

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en nouvelles techniques d'information et de communication (NTIC) et en architecture de systèmes d'armes

Quantitatif

=

MILITAIRE, SOUS-OFFICIER CHARGÉ DE L'APPROVISIONNEMENT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Élaborer et exécuter des missions de confection, de conditionnement, de transport et de ravitaillement en opérations, en assurant la sauvegarde du personnel, des matériels et des matières.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Préparation et exécution de la mission d'approvisionnement, de stockage, de gestion, de comptabilité physique, de transport, d'acheminement et de distribution des matières et matériels
- Confection, entretien et réparation des effets d'habillement et de largage
- Organisation de la continuité des transports et de l'acheminement de personnel, de fret et de carburant
- Traitement des formalités administratives douanières
- Application des règles de sécurité et des mesures de sûreté et de sauvegarde
- Organisation de la vie et du fonctionnement sur la zone de déploiement
- Organisation de l'instruction et de l'entraînement du personnel du peloton
- Gestion et entretien des matériels du peloton (véhicules, engins de manutention)
- Encadrement et gestion administrative du personnel

SAVOIR-FAIRE

- Commander
- Conditionner, stocker des matières et matériels et en assurer la comptabilité et la distribution
- Sécuriser et contrôler les opérations d'arrimage
- Repérer le terrain et constituer le réseau d'itinéraires (balisage)
- Utiliser les moyens cartographiques
- Procéder aux opérations de manutention et d'avitaillement pétrolier

CONNAISSANCES

- Facteurs de la performance collective et individuelle, techniques de commandement et principes essentiels de gestion des ressources humaines
- Principes et organisation de la logistique opérationnelle ; procédures d'approvisionnement, de stockage et de distribution des produits pétroliers ; procédures internationales de chacun des moyens de transport ; procédures douanières et principes d'utilisation de la cartographie

SAVOIR-FAIRE

CONNAISSANCES

- Réglementation routière et textes régissant le transport de personnel ou de fret
- Règles et mesures de sécurité et réglementation sur la gestion, la sécurité du personnel, les conditions de travail, la protection de l'environnement
- Entretien des matériels en dotation
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles (à l'étranger, en mer...)
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit
- Possibilité de départs inopinés en opération

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif

=

=

MILITAIRE DU RANG, COMBATTANT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Se préparer et participer à l'engagement de son unité sur un théâtre d'opérations militaires terrestres.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Entraînement et participation au tir, aux missions de protection, de combat, au déminage, à la détection et à la décontamination nucléaire, biologique et chimique, à la conduite d'engins spécialisés, à des missions d'appui à la circulation et de ravitaillement
- Entraînement physique
- Participation à l'entretien, à la gestion et à la maintenance des matériels individuels ou collectifs
- Participation à la réalisation ou la réfection d'infrastructures opérationnelles temporaires ou pérennes
- Approvisionnement en munitions (ex : pièces d'artillerie)
- Avec de l'expérience, commandement et instruction d'une équipe puis éventuellement d'un groupe de combattants

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre, entretenir et manutentionner des systèmes d'armes individuels ou collectifs, des munitions
- Mettre en œuvre les techniques et les tactiques de combat (observation, déploiement, combat corps à corps)
- Conduire des engins spécialisés de combat, de travaux publics ou de transport
- Mettre en place des matériels spécifiques (pont flottant motorisé, module de déminage...)
- Réaliser des travaux d'infrastructure
- Gérer des stocks
- Détecter et décontaminer une zone touchée par des éléments nucléaires, biologiques ou chimiques

CONNAISSANCES

- Actes réflexes et actes élémentaires du combattant et règles de sécurité associées ; tactique de combat
- Caractéristiques de ses systèmes d'armes ; techniques et moyens de lutte antiaérienne ; principaux matériels militaires en service
- Risque nucléaire, biologique et chimique
- Techniques de lecture, mesure de positionnement sur la carte ; topographie
- Techniques de dissimulation du personnel et des véhicules
- Techniques d'arrimage, de guidage, de conditionnement, d'approvisionnement

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Un cadre le plus souvent multinational
- Le contexte des opérations militaires nécessite une grande maîtrise personnelle, afin de conjuguer forte tension nerveuse et respect des règles de droit international
- Forte disponibilité liée aux missions opérationnelles (à l'étranger, en mer...)
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit
- Possibilité de départs inopinés en opération
- Activités nécessitant des aptitudes physiques et mentales spécifiques

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolutions technologiques des systèmes d'armes et de communication
- Ouverture croissante sur les problématiques du risque nucléaire, biologique et chimique

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation de l'emploi-référence à ces évolutions

Quantitatif

=

MARIN, MILITAIRE DU RANG

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Tenir la fonction d'opérateur pour un système ou un équipement sur un navire de guerre, un sous-marin, ou une base navale.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation aux actions d'entraînement : sécurité et sûreté du navire, exercices de simulation d'opérations en mer
- Participation à la mise en œuvre d'un système ou d'un équipement (moyens de propulsion et de production d'énergie, moyens de manutention et de mise en œuvre d'aéronefs embarqués, moyens de conduite nautique...) en assurant les fonctions d'opérateur
- Participation aux actions opérationnelles des équipes de quart à la mer et des équipes de garde à quai
- Réalisation des tâches d'opérations de maintenance sous la responsabilité des officiers mariners des services
- Réalisation des tâches d'intérêt général, d'entretien et de soutien de la vie courante

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre son matériel ou son équipement en toute sécurité (domaine opérationnel ou soutien)
- Participer à la vie courante à bord et aux activités d'entraînement (en fonction des rôles attribués)

CONNAISSANCES

- Fonctionnement des postes de quart à la mer et à quai
- Règles de base de lutte contre les incendies
- Règles de vie à bord d'un navire de guerre ou d'un sous-marin
- Règles de mise en œuvre de son matériel ou de son équipement

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilités de départs inopinés en opération
- Absence du port base (période de navigation pouvant varier de quelques jours à plusieurs mois)
- Vie en commun en espace confiné
- Passage souvent très rapide d'une situation normale à une situation de crise ou de conflit

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution technique des matériels

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences aux évolutions électroniques et techniques

Quantitatif

=



Finances publiques



CHEF DE POSTE DU TRÉSOR PUBLIC

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Être responsable d'un poste comptable dont les missions peuvent être spécialisées (recouvrement, dépenses et comptabilité de l'État, des collectivités territoriales, des hôpitaux, des offices HLM...) ou polyvalentes (principalement en milieu rural).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Organisation du travail du poste, répartition des tâches entre les cadres et agents, mise en place d'une politique d'objectifs après négociation
- Conseil auprès des ordonnateurs (collectivités locales, EPS et OPHLM), y compris la réalisation d'analyses budgétaires, financières et fiscales
- Promotion des services du Trésor public auprès des différents partenaires
- Mise en œuvre de la politique de contrôle des dépenses du secteur local, suivi des principaux dossiers et résolution des contentieux
- Mise en œuvre de la politique de recouvrement des produits de l'État, des collectivités locales et des établissements publics locaux, suivi des principaux dossiers et contentieux
- Organisation des conditions d'accueil et d'information des usagers ; réception des cas les plus complexes
- Mise en place du dispositif de contrôle interne et suivi en vue de déterminer les actions correctives éventuellement nécessaires ; suivi particulier des ajustements comptables dans toutes les comptabilités gérées
- Participation à la formation des agents
- Suivi de l'activité en regard des objectifs négociés

SAVOIR-FAIRE

- Manager une équipe et fixer des objectifs
- Produire des restitutions comptables et savoir les analyser
- Utiliser les outils de contrôle interne
- Faire preuve de qualités relationnelles : sens du dialogue avec les nombreux partenaires et avec les redevables, sens de la négociation et de la médiation

CONNAISSANCES

- Connaissances comptables de très bon niveau (tenue de la comptabilité, analyse financière)
- Maîtrise des procédures spécifiques de recouvrement
- Maîtrise des outils bureautiques et des applications informatiques
- Procédures budgétaires des collectivités territoriales et des établissements publics locaux
- Modalités du contrôle de légalité

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics pour les opérations de dépenses et de recettes

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Rationalisation du réseau des postes du Trésor public
- Mise en place de nouvelles procédures (évolution des systèmes d'information, mise en place du contrôle hiérarchisé de la dépense et du contrôle partenarial)
- Réponse aux nouvelles attentes des ordonnateurs en termes de conseils (fonds européens, intercommunalité, fiscalité locale, analyse comptable...) et à celles du contribuable

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences nouvelles en matière de contrôle et d'analyse des risques
- Compétences accrues en matière de restitutions et d'expertise
- Développement des compétences relationnelles
- Adaptation aux nouveaux moyens de communication

Quantitatif



CHEF DE SERVICE EN TRÉSORERIE GÉNÉRALE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Être responsable d'une équipe chargée au sein d'une trésorerie générale de l'animation d'une des activités du Trésor public (recouvrement, dépense, comptabilité, action économique, secteur public local...).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Organisation du service et gestion du personnel ainsi que des moyens de fonctionnement du service
- Gestion des dossiers complexes et à enjeux du service
- Animation du réseau des comptables et représentation du Trésor public auprès des interlocuteurs extérieurs
- Négociation des objectifs du service et mise en place d'un suivi (tableaux de bord périodiques)
- Réalisation d'actions de formation en interne ou en externe (pour d'autres administrations)
- Mise en place et suivi du contrôle interne

SAVOIR-FAIRE

- Manager les priorités assignées au service (politique d'objectifs, mesure des résultats)
- Analyser et rendre compte : produire des statistiques et des informations consolidées de façon rigoureuse
- Être capable de mettre en place des outils de contrôle interne
- Communiquer et animer des réunions et des formations

CONNAISSANCES

- Principes budgétaires et financiers de l'État et des collectivités locales
- Maîtrise de la réglementation propre au service géré
- Maîtrise des outils bureautiques et des applications propres au service géré
- Organisation administrative des services partenaires

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Impact de nouveaux instruments de mesure de la performance
- Évolution des systèmes d'information

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Accroissement des activités d'analyse et de pilotage

Quantitatif

CHARGÉ DU RECOUVREMENT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Recouvrer les créances de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics locaux.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Toutes tâches associées au recouvrement des recettes perçues au profit de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (impôts, amendes, loyers HLM, cantines scolaires, factures d'hôpital...) : recherche d'informations, encaissement et suivi des recettes
- Accueil du public, promotion et gestion des paiements dématérialisés (mensualisation, prélèvement à l'échéance...)
- Gestion et pilotage des chaînes de recouvrement

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de qualités relationnelles : être capable de dialoguer avec les contribuables pour connaître et analyser leurs problèmes et gérer les relations avec les différents partenaires
- Promouvoir les nouveaux moyens de paiement dématérialisés (mensualisation, télépaiement...)
- Respecter un processus industriel dans le cadre des démarches qualité

CONNAISSANCES

- Réglementation des procédures en matière de recouvrement et des voies civiles d'exécution et de recours
- Maîtrise de la réglementation des amendes et des condamnations pécuniaires et des procédures spécifiques de recouvrement
- Applications informatiques du réseau et des partenaires (direction générale des impôts notamment)
- Connaissance de base des processus bancaires et maîtrise des modalités de la mensualisation, du prélèvement à l'échéance et du télépaiement

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Augmentation de la dimension relationnelle avec les redevables et les partenaires
- Développement des moyens modernes de paiement et industrialisation du traitement des paiements

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des compétences relationnelles et adaptation aux nouveaux moyens de communication

Quantitatif



ASSISTANT JURIDIQUE DU RECOUVREMENT CONTENTIEUX

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre les procédures adaptées pour parvenir au recouvrement des créances de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics locaux qui n'ont pas été payées à leur échéance.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion des rapports avec les débiteurs de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics locaux : dégrèvements, délais de paiement, contestations, recherche de renseignements
- Mise en œuvre des actions de recouvrement forcé des créances de toute nature impayées à l'échéance et dont le recouvrement incombe aux comptables publics
- Traitement comptable du recouvrement (apurement des comptes, admission en non-valeurs)

SAVOIR-FAIRE

- Choisir la procédure de recouvrement adaptée et savoir la mettre en œuvre grâce aux outils disponibles
- Faire preuve de qualités relationnelles : sens du dialogue avec les nombreux partenaires professionnels et avec les redevables
- Être capable de rendre compte (rédactionnel et éléments chiffrés) et savoir gérer les priorités

CONNAISSANCES

- Procédures civiles et fiscales d'exécution et procédures collectives
- Procédures intervenant en amont du recouvrement (contrôles, assiette, liquidation)
- Bonnes connaissances juridiques générales et connaissance des juridictions
- Maîtrise des applications informatiques de recouvrement et connaissance des nouveaux moyens de communication

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Judiciarisation de la société, augmentation des recours contentieux à traiter
- Dimension relationnelle accrue ; prise en compte des populations en difficultés

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement du niveau d'expertise juridique
- Développement des compétences relationnelles en matière d'accueil

Quantitatif

CHARGÉ DE LA COMPTABILITÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Tenir les comptes de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Tenue de la comptabilité de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics
- Maniement de fonds numéraires
- Mise en place du contrôle interne comptable pour garantir la qualité des comptes
- Analyse des comptes

SAVOIR-FAIRE

- Élaborer et analyser des séries et tableaux de chiffres impliquant rigueur et logique
- Faire preuve de compétences relationnelles pour assurer un accueil de qualité aux usagers
- Utiliser les outils du contrôle interne comptable

CONNAISSANCES

- Maîtrise de la comptabilité générale de l'État
- Maîtrise des normes comptables (cadre normatif, concepts et règles)
- Maîtrise des nouveaux outils informatiques qui tendent à spécialiser les rôles (saisie guidée des écritures et traitement des alertes)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des moyens de paiement dématérialisés
- Mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances (Lolf) et du nouveau cadre comptable

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Nouvelles compétences à développer : contrôle de la qualité comptable, expertise, analyse comptable

Quantitatif

CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Contrôler et assurer le paiement des dépenses de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Contrôle et paiement des dépenses de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (rémunération des fonctionnaires, pensions, dépenses ordinaires, d'investissement, fonds européens, marchés publics...)
- Contrôle des pièces justificatives et pilotage du circuit de la dépense
- Relations avec les ordonnateurs (services dépensiers), les créanciers et le milieu bancaire
- Gestion et pilotage des opérations de règlement (réduction des délais de paiement des fournisseurs)

SAVOIR-FAIRE

- Respecter les procédures de contrôle de la dépense en tant que payeur et caissier en étroite collaboration avec l'ordonnateur
- Utiliser et produire des restitutions d'informations adaptées au service et aux besoins des ordonnateurs
- Entretenir les relations nécessaires avec les ordonnateurs, les services gestionnaires de personnel de l'ensemble des ministères, les organismes sociaux et fiscaux et les services des trésoreries générales

CONNAISSANCES

- Règles du paiement de la dépense publique et de celles afférentes aux différents moyens de paiement
- Règles générales de fonctionnement comptable et des circuits comptables
- Maîtrise des outils informatiques dédiés au paiement des dépenses de l'État et aux restitutions d'informations (infocentre)
- Pour certains agents, connaissance de la réglementation des fonds européens, des marchés publics, des délégations de services publics, des pensions et de la paye

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Mise en place des contrôles hiérarchisés et partenariaux
- Développement d'un département comptable ministériel dans chaque ministère (mise en œuvre du nouveau cadre comptable)
- Mise en place du droit à l'information sur les retraites et accroissement du nombre de pensionnés de l'État

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des compétences en matière d'analyse du risque
- Accroissement du rôle d'expert et de conseil auprès de l'ordonnateur
- Développement des compétences en matière d'accueil et de conseil

Quantitatif

CONSEILLER EN MATIÈRE DE SECTEUR PUBLIC LOCAL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Réaliser des prestations de conseil budgétaire, financier et fiscal auprès des collectivités territoriales, des hôpitaux et des établissements publics locaux.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Avis et études fournis aux préfets, aux comptables et aux élus locaux, ou toute autre tâche relevant d'une logique d'expertise, de conseil, ou d'analyse financière en matière de secteur public local
- Assistance juridique, comptable, technique et production d'outils et de méthodologies adaptées en appui du réseau des comptables

SAVOIR-FAIRE

- Manager les priorités assignées au service (politique d'objectifs, mesure des résultats)
- Analyser et rendre compte : produire des statistiques et des informations consolidées de façon rigoureuse
- Communiquer et animer des réunions et des formations

CONNAISSANCES

- Connaissances comptables et juridiques approfondies en matière de secteur public local : fiscalité locale, marchés publics, délégations de services publics, interventions économiques, ingénierie financière et techniques bancaires...
- Maîtrise de la réglementation du secteur public local
- Maîtrise des outils bureautiques et des applications informatiques spécifiques
- Organisation des administrations partenaires

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de l'offre d'expertise du Trésor public en faveur du secteur public local
- Évolution du système d'information (Hélios)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Besoins accrus en expertise
- Accroissement des activités d'analyse de l'information

Quantitatif



CHARGÉ DES DÉPÔTS ET DES SERVICES FINANCIERS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la gestion de comptes et la relation clientèle.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion des comptes des organismes soumis à l'obligation de dépôts de fonds au Trésor public (collectivités territoriales, établissements publics locaux, régisseurs de l'État et des collectivités locales)
- Mission de collecte et de gestion de l'épargne à destination de la clientèle de la caisse des dépôts et consignations (notaires, administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires, huissiers, greffiers...)
- Offre de services bancaires personnalisés aux organismes dont le Trésor public gère les comptes
- Mission de conseil à la clientèle, notamment en matière de placements des disponibilités de l'organisme

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques et les circuits bancaires (gestion de comptes)
- Maîtriser la gestion de la relation clientèle (connaissance du client)
- Développer une relation commerciale basée sur la qualité des prestations

CONNAISSANCES

- Bases de la gestion financière et des règles budgétaires applicables aux collectivités gérées
- Réglementation spécifique en matière de consignation et de placement pour les collectivités réglementées
- Maîtrise des applications informatiques et des moyens modernes de communication (passation des ordres des clients) permettant de gérer les comptes
- Connaissances de base des marchés et des produits financiers

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Assurer la promotion de nouveaux services bancaires auprès des collectivités

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement du savoir-faire commercial

Quantitatif

=

RESPONSABLE DE CENTRE DES IMPÔTS OU DE SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Encadrer des structures opérationnelles de l'administration fiscale chargées de l'assiette ou du recouvrement des impôts.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Encadrement, organisation, optimisation et animation des équipes opérationnelles
- Formation et soutien technique des équipes
- Établissement d'un diagnostic du service et confection d'un plan d'actions destiné à définir les priorités pour une meilleure réalisation des missions
- Suivi du contrôle interne afin de vérifier le fonctionnement du service conformément aux procédures opérationnelles et juridiques applicables

SAVOIR-FAIRE

- Posséder des aptitudes au commandement d'une structure de 10 à 50 personnes
- Disposer de qualités relationnelles internes et externes
- Être polyvalent (appréhension de toutes les missions du service)
- Analyser les besoins et les priorités du service
- Maîtriser les délais et anticiper les échéances

CONNAISSANCES

- Connaissances fiscales étendues dans tous les domaines relevant du service géré
- Organisation et missions des différents services opérationnels de la Direction générale des impôts et de leurs interactions fonctionnelles
- Maîtrise des outils bureautiques et des nouvelles méthodes de communication.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Nécessité d'une disponibilité importante
- Responsabilité personnelle et pécuniaire pour ceux d'entre eux ayant la qualité de comptable public

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution et réformes des structures (fusions de services)
- Mise en œuvre d'un contrôle de gestion dans le cadre du dispositif de la loi organique relative aux lois de finances (Lof)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Analyse de l'activité du service en termes de coûts
- Acquisition de nouvelles compétences en termes de contrôle de gestion

Quantitatif

=

ou



CHARGÉ DE L'ASSIETTE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Appliquer la législation fiscale à l'assiette des impôts des particuliers (impôt sur le revenu, impôts directs locaux et éventuellement fiscalité patrimoniale).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion et détermination de l'assiette des impôts des particuliers
- Tenue et exploitation des dossiers des contribuables, notamment travaux de saisie informatique des éléments servant de base à l'assiette des différents impôts
- Renseignement des contribuables (réception du public, renseignements téléphoniques ou par voie de messagerie électronique)
- Surveillance du système déclaratif (vérifications de premier niveau - contrôles sur pièces)
- Instruction du contentieux en matière d'impôt sur le revenu et de fiscalité directe locale
- Contrôle sur pièces des dossiers des particuliers
- Participation à l'élaboration de propositions de vérifications approfondies

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer (accueil et renseignement des contribuables)
- Maîtriser les délais et anticiper les échéances
- S'adapter aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
- S'adapter à la polyvalence et aux évolutions organisationnelles
- S'adapter aux évolutions de la législation fiscale

CONNAISSANCES

- Connaissances juridiques
- Maîtrise de la technicité fiscale
- Maîtrise des outils bureautiques et des nouvelles méthodes de communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Variation importante de la nature des travaux en fonction des périodes sur l'année civile

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Déclaration pré-remplie (diminution des travaux de saisie et de classement)
- Impact des nouveaux systèmes d'information sur les conditions d'exercice des missions (programme Copernic : système d'information partagé entre l'administration et les usagers, administration fiscale électronique, compte fiscal simplifié des contribuables); mise en place des télé procédures
- Accueil conjoint (services fiscaux, Trésor public)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Orientation vers des tâches à plus forte valeur ajoutée (contrôle sur pièces, contentieux)
- Polyvalence accrue
- Professionnalisation accrue de l'accueil du public
- Renforcement de l'expertise dans les pôles de compétence

Quantitatif



CHARGÉ DE L'ASSIETTE ET DU RECouvreMENT DES IMPÔTS DES PROFESSIONNELS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Appliquer la législation fiscale pour l'assiette et le recouvrement des impôts des professionnels.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion, détermination de l'assiette et recouvrement des impôts des professionnels (TVA, impôt sur les sociétés, taxe professionnelle, etc.)
- Tenue et exploitation des dossiers fiscaux des professionnels
- Renseignement des contribuables (réception du public, réponses téléphoniques, par courrier ou par voie de messagerie électronique à des questions simples)
- Surveillance du système déclaratif et relance des défaillants (contentieux simples - vérification de premier niveau - contrôles sur pièces - et participation à l'élaboration de propositions de vérifications approfondies)
- Expertise en matière de fiscalité professionnelle

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer (accueil et renseignement des contribuables)
- Être polyvalent (participation à toutes les missions du service afin de faciliter les relations contribuables/administration)
- Maîtriser les délais et anticiper les échéances
- S'adapter aux évolutions (réglementation applicable, population gérée, outils informatiques utilisés et d'organisation du service)

CONNAISSANCES

- Connaissances juridiques et comptables
- Maîtrise de la technicité fiscale
- Maîtrise des outils bureautiques et des nouvelles méthodes de communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Variation importante de la nature des travaux en fonction des périodes sur l'année civile

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Mise en place de l'interlocuteur fiscal unique (vision d'ensemble du dossier fiscal)
- Impact des nouveaux systèmes d'information sur les conditions d'exercice des missions (programme Copernic : administration fiscale électronique, compte fiscal simplifié des contribuables) ; mise en place des télé procédures
- Transfert des impôts des professionnels (taxe professionnelle en 2008)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Polyvalence accrue sur les activités du service
- Professionnalisation accrue de la relation avec les usagers (accueil du public)
- Renforcement de l'expertise dans les pôles de compétence

Quantitatif



CHARGÉ DE LA GESTION DU DOMAINE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre la législation et les procédures en matière domaniale : évaluations immobilières pour le compte de l'État, des collectivités locales et d'autres organismes publics, acquisition, gestion et cession du domaine immobilier et mobilier de l'État, gestion des patrimoines privés.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Évaluation de tous types de biens (immeubles, droits immobiliers, biens meubles) et valorisation du patrimoine immobilier de l'État
- Réalisation et contrôle des opérations immobilières de l'État (acquisitions, prises à bail, cessions), fixation des conditions financières des opérations de gestion du domaine public et privé, rédaction des actes
- Expertise auprès du juge de l'expropriation (rôle de commissaire du gouvernement)
- Tenue, exploitation et mise à jour du tableau général des propriétés de l'État
- Administration et aliénation de biens dépendant de successions abandonnées
- Encadrement, animation et soutien technique aux équipes (ne concerne que les chefs de brigade domaniale)

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer avec des représentants d'autres administrations, des collectivités publiques et de l'institution judiciaire
- Être polyvalent (participation à toutes les missions du service)
- Maîtriser les délais et anticiper les échéances
- S'adapter aux évolutions (réglementation applicable, outils informatiques utilisés et organisation du service)

CONNAISSANCES

- Connaissances juridiques, plus particulièrement en matière de droit de l'expropriation et de l'urbanisme
- Maîtrise de la technicité domaniale, notamment des différentes méthodes d'évaluation
- Connaissances financières

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif

=

AGENT DU CADASTRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre à jour le plan cadastral et participer à la détermination de l'assiette de la fiscalité directe locale.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en œuvre des techniques topographiques en vue de la confection, de la maintenance et de l'amélioration du plan cadastral
- Établissement et tenue des valeurs locatives cadastrales permettant le calcul de l'assiette de la fiscalité directe locale
- Participation, avec le service des domaines, aux opérations immobilières de l'État et des collectivités publiques

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer et développer des relations avec les usagers du service du cadastre (propriétaires, organismes institutionnels, géomètres-experts, notaires, etc.)
- Être polyvalent (participation à toutes les missions du service afin de faciliter les relations usagers/administration)
- Maîtriser les délais et anticiper les échéances
- S'adapter aux évolutions techniques (outils informatiques, organisation du service et évolutions de l'information géographique)

CONNAISSANCES

- Maîtrise de la technicité cadastrale (en particulier relevés topographiques)
- Fiscalité directe locale
- Maîtrise des outils bureautiques et des nouvelles méthodes de communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Fréquents déplacements sur le terrain pour les géomètres

TENDANCES D'ÉVOLUTION**FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME**

- Évolution des outils informatiques et de l'information géographique

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE**Qualitatif**

- Adaptation des compétences à cette évolution

Quantitatif

=

AGENT DES CONSERVATIONS DES HYPOTHÈQUES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Appliquer la législation relative à la publicité foncière et ses implications civiles et fiscales.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Enregistrement et publicité foncière des actes relevant de la compétence des conservations des hypothèques (actes concernant les biens immeubles)
- Délivrance de renseignements hypothécaires et autres formalités
- Contrôle des actes soumis à publicité foncière
- Tenue, annotation et exploitation du fichier immobilier (fiches immeubles et fiches propriétaires)
- Tenue de la comptabilité
- Délivrance de renseignements hypothécaires et autres formalités

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de rigueur et de sûreté dans l'analyse des actes soumis à publicité, compte tenu notamment des implications juridiques qui en résultent
- Maîtriser les délais et anticiper les échéances
- Savoir accomplir toutes les missions du service afin d'en faciliter l'exécution

CONNAISSANCES

- Maîtrise de la technicité propre à la publicité foncière
- Droit privé
- Maîtrise des outils bureautiques et des nouvelles méthodes de communication

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des téléprocédures

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Allègement des tâches matérielles permettant de se consacrer à l'amélioration de la qualité des données publiées

Quantitatif



RESPONSABLE DE BUREAU DE DOUANE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Encadrer et animer une ou plusieurs équipes chargées d'organiser et de contrôler l'accomplissement des formalités douanières et de celles concernant les contributions indirectes (tabacs, alcools, carburants...) et de recouvrer les droits et taxes correspondants.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Encadrement, organisation et animation des équipes opérationnelles
- Conseil aux opérateurs économiques
- Mise en place et suivi des procédures douanières adaptées aux entreprises et aux échanges
- Organisation et suivi du contrôle du dédouanement
- Gestion et responsabilité des opérations comptables

SAVOIR-FAIRE

- Gérer et animer une équipe
- Analyser les besoins des entreprises et proposer les solutions douanières adaptées
- Travailler en réseau

CONNAISSANCES

- Connaissances techniques approfondies en matière de procédure douanière et de contributions indirectes
- Connaissance de l'environnement économique et de la situation financière des opérateurs
- Maîtrise des procédures comptables et des voies de recouvrement forcé
- Maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Responsabilité personnelle et pécuniaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Impact des nouveaux instruments de mesure de la performance
- Dématérialisation croissante des procédures : NTSI, TRIGO, DELTA...

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement de compétences en management et organisation
- Accroissement des compétences dans le domaine informatique

Quantitatif



***Administration
générale***

COORDONNATEUR D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Organiser, coordonner et superviser le fonctionnement régulier et continu des services administratifs et techniques de l'institution.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion budgétaire, comptable et logistique de l'institution
- Gestion des ressources humaines
- Animation du dialogue social et de la communication interne
- Impulsion des projets de l'institution dans leur mise en œuvre administrative
- Encadrement et animation d'une ou de plusieurs équipes de collaborateurs
- Suivi des indicateurs et des tableaux de bord
- Gestion du contentieux

SAVOIR-FAIRE

- Animer une équipe
- Dialoguer, communiquer, négocier
- Organiser
- Conduire des projets
- Anticiper

CONNAISSANCES

- Procédures administratives, budgétaires et juridiques
- Comptabilité publique
- Droit administratif
- Management et gestion des ressources humaines
- Contrôle de gestion

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Grande disponibilité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Maîtrise des dépenses publiques
- Réforme de l'État

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement de l'ensemble des compétences

Quantitatif

=

SECRÉTAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Contribuer au bon déroulement des activités du service en assurant des fonctions d'assistance technique pour le compte de plusieurs cadres pouvant aller jusqu'à l'assistance de gestion de proximité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en forme et valorisation des supports écrits
- Information de premier niveau des interlocuteurs internes et externes
- Gestion de l'agenda
- Soutien logistique pour l'instruction des dossiers ou la gestion du service

SAVOIR-FAIRE

- Accueillir et prendre les messages téléphoniques
- Enregistrer et classer les documents
- Saisir et mettre en forme les documents

CONNAISSANCES

- Communication écrite et orale
- Gestion documentaire
- Maîtrise des logiciels de traitement de texte et des tableurs

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Rattachement possible à plusieurs responsables
- Possibilité d'enrichissement des activités par d'autres fonctions
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution des outils bureautiques
- Diversification des fonctions

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Actualisation et acquisition des compétences correspondant à ces évolutions

Quantitatif



ASSISTANT DE DIRECTION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assister un responsable dans l'organisation quotidienne de son travail.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Aide à l'organisation du travail de l'équipe de direction
- Prise en charge des aspects logistiques de la fonction de direction
- Assistance à la préparation de réunions
- Accueil physique et téléphonique
- Liaisons avec l'interne et l'externe
- Traitement de dossiers ponctuels et suivi d'affaires réservées

SAVOIR-FAIRE

- S'adapter aux différents interlocuteurs
- Filtrer et orienter les informations
- Réaliser un plan de classement
- Rédiger et mettre en forme des documents

CONNAISSANCES

- Environnement professionnel (missions et principales problématiques de la direction)
- Techniques de communication
- Techniques de secrétariat bureautique
- Classement et archivage
- Maîtrise de l'ensemble des outils bureautiques

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Éventuelles plages d'horaires variables

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des technologies de l'information et de la communication

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Actualisation des compétences en ce domaine

Quantitatif



GESTIONNAIRE- INSTRUCTEUR ADMINISTRATIF

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer de façon autonome l'instruction de demandes et de dossiers permettant la réalisation du produit attendu par le(s) responsable(s) : financement d'une association, délivrance d'une autorisation administrative, compte rendu d'une commission, notification de décisions budgétaires, etc.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Instruction de dossier (régularité juridique, administrative et comptable)
- Secrétariat de commissions (tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus, notification de décisions individuelles)
- Statistiques administratives se rapportant à l'activité concernée
- Courriers et relations téléphoniques courantes avec les partenaires

SAVOIR-FAIRE

- Analyse et synthèse (pour les comptes rendus)
- Assurer la préparation, la tenue et le suivi des réunions (échéanciers, tableaux de bord, etc.)
- Rédiger avec aisance

CONNAISSANCES

- Droit administratif
- Maîtrise des règles budgétaires et comptables

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Contact, tant avec les structures d'appartenance (en interne) qu'avec les gestionnaires d'autres partenaires (collectivités territoriales...)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des actions en mode projet

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Besoin accru de polyvalence

Quantitatif

ASSISTANT ADMINISTRATIF

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la gestion administrative d'un secteur sous l'autorité d'un responsable.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Préparation et suivi de dossiers administratifs (gestion des ressources humaines, comptabilité, finances, état civil...)
- Traitement de courriers
- Classement et archivage

SAVOIR-FAIRE

- Comprendre et savoir appliquer une réglementation
- Travailler en réseau
- Transmettre des informations fiables
- Faire preuve de sens de l'organisation
- Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle

CONNAISSANCES

- Techniques de rédaction
- Procédures de gestion du secteur
- Maîtrise des logiciels du secteur

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail sur écran
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Tendance à la spécialisation et à la professionnalisation
- Développement des nouvelles technologies et dématérialisation des procédures

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences associées à ces facteurs d'évolution

Quantitatif



EXPERT QUALITÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concevoir, impulser et accompagner une démarche qualité au sein de l'établissement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception du projet qualité de l'établissement et supervision de sa mise en œuvre
- Accompagnement des services dans la déclinaison de ce projet à leur niveau, et élaboration d'un outil de suivi et de mesure
- Recensement, évaluation des pratiques et procédures ; gestion du recueil des fiches de procédures
- Sélection, en liaison avec la direction et les chefs de service concernés, des périmètres de certification
- Préparation des pré-audits et des audits de certification, tant avec les chefs de services concernés qu'avec les organismes agréés
- Suivi de la pérennité des labels de certification obtenus par les services
- Pilotage des actions de sensibilisation à la qualité, initiées à l'intention des personnels de l'établissement
- Veille administrative et réglementaire relative aux normes

SAVOIR-FAIRE

- Mesurer la perméabilité des services à la notion de qualité et leurs implications respectives dans les projets
- Apprécier l'état d'avancement des projets qualité et les périmètres de certification utiles
- Fédérer les compétences et les énergies dans le cadre d'un groupe de projet
- Assurer une communication dynamique sur l'avancement des travaux

CONNAISSANCES

- Évaluation des risques
- Démarches de projet et de performance
- Normalisation et certification

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Une légitimité soutenue par le positionnement du poste

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Désaffection de la norme au profit de la qualité par métier
- Simplification de la gestion des procédures
- Évaluation des performances
- Hausse du niveau d'exigence de l'usager/client
- Évolution d'un pilotage de projet vers un pilotage d'équipes
- Développement des partenariats public-privé

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences correspondant à ces évolutions

Quantitatif



RESPONSABLE DE LA POLITIQUE DES ACHATS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Définir et mettre en œuvre une politique des achats d'un ministère.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition et conduite de la politique des achats
- Définition des ingénieries de marchés optimales par rapport à la politique retenue
- Assistance des services dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique d'achat
- Gestion de l'animation, de la promotion et de la formation du réseau des prescripteurs, acheteurs, approvisionneurs (filière achat du ministère)
- Représentation du ministère dans les réunions interministérielles

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les enjeux
- Prendre des initiatives
- Être rigoureux
- Communiquer et animer une équipe
- Négocier

CONNAISSANCES

- Droit des marchés publics et de la concurrence
- Fonctionnement de l'administration dans laquelle la politique d'achat est mise en œuvre
- Connaissance précise des marchés concernés

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Prise en compte de la dimension communautaire dans la politique d'achat
- Déconcentration des stratégies d'achat au niveau régional
- Mise en œuvre d'une politique interministérielle

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Technicité croissante

Quantitatif



ACHETEUR PUBLIC

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Acheter des biens et prestations courantes en vue de satisfaire les besoins des services et utilisateurs.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Recensement et évaluation des besoins en approvisionnement notamment dans le cadre d'une programmation des achats en lien avec les services demandeurs
- Mise en œuvre de la procédure juridique d'achat adaptée en relation avec les services juridiques en charge des marchés publics
- Prospection pour trouver les produits ou prestations adaptés aux besoins
- Négociation des conditions commerciales, si la procédure le permet
- Élaboration de la commande
- Suivi de la qualité des approvisionnements en lien avec les services chargés de la qualité
- Veille commerciale sur les marchés de biens et de prestations
- Organisation de la chaîne d'approvisionnement

SAVOIR-FAIRE

- Prospector et suivre les marchés économiques par divers moyens (salons, Internet, catalogues...)
- Négocier avec les fournisseurs
- Formaliser des actes juridiques d'achat
- Suivre l'exécution des marchés notamment le respect de la qualité et des conditions fixées au marché
- Travailler en réseau avec les services techniques, juridiques et budgétaires
- Disposer de compétences relationnelles et de négociation
- Travailler en équipe

CONNAISSANCES

- Marchés de biens et services
- Connaissances juridiques en achat public (code des marchés notamment)
- Connaissances en suivi qualité
- Techniques des produits et services achetés

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Accroissement des besoins d'achat dans un contexte de passage du faire au faire faire pour les services
- Évolution des règles juridiques de l'achat (d'une logique de procédure à une logique de résultat économique et qualitatif)
- Maîtrise des dépenses publiques
- Tendance à la globalisation des achats

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Actualisation des compétences correspondant à ces évolutions

Quantitatif

RESPONSABLE DE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET ÉDITORIALES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Diriger un centre de ressources documentaires et éditoriales et mettre en œuvre la politique de gestion de l'information documentaire des administrations et établissements publics de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la conception et à la structuration d'un système d'information documentaire (bases de données, portail)
- Mise en place d'un système de veille
- Organisation du travail de gestion et d'enrichissement du dispositif d'information
- Mise en œuvre d'une collaboration entre services
- Élaboration et mise à jour d'une politique de services et de produits (internet, intranet, lettre de veille, réponses-types, dossiers de synthèse...)
- Contribution à faire reconnaître l'information comme un actif stratégique au sein de l'administration

SAVOIR-FAIRE

- Organiser et faire fonctionner un système complexe d'information
- Faire preuve d'esprit de synthèse, de décision et d'initiative
- Encadrer et animer des équipes

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie des méthodes et des normes en matière de gestion de l'information
- Maîtrise des nouvelles technologies de l'information
- Règles de gestion budgétaire
- Techniques de conduite de projet

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Accélération de la dématérialisation des ressources documentaires et meilleure prise en compte de la diversité des besoins et des attentes des usagers
- Développement de la reconnaissance du rôle de l'information dans l'amélioration de la performance

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement du rôle stratégique de cet emploi-référence

Quantitatif

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Gérer l'information documentaire des administrations et établissements publics de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise à disposition des demandeurs d'informations ou des utilisateurs potentiels (sur demande ou de sa propre initiative) des documents, extraits de documents ou données conceptuelles ou factuelles, satisfaisant leurs besoins d'information
- Identification des besoins de l'administration en matière de veille et définition des axes de surveillance
- Maintenance et enrichissement d'un fonds documentaire (portail, base de données)
- Mise en œuvre des stratégies et outils de recherche adaptés
- Réalisation de produits d'information et de veille permettant d'aider et d'éclairer les utilisateurs pour une prise de décision

SAVOIR-FAIRE

- Collecter l'information et la référencer
- Retranscrire et diffuser l'information
- Faire preuve d'esprit de synthèse
- Faire preuve de qualités relationnelles
- Travailler en équipe

CONNAISSANCES

- Techniques documentaires
- Maîtrise des outils bureautiques, des outils de recherche documentaire et des logiciels de veille
- Gestion électronique de documents

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Accélération de la dématérialisation des ressources documentaires

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences en technologies de l'information et de la communication

Quantitatif

GESTIONNAIRE COURRIER- ARCHIVES COURANTES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Gérer le courrier à l'arrivée et au départ (transport, enregistrement, classement matériel).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réception du courrier "arrivée"
- Enregistrement, y compris sur logiciel spécialisé
- Circulation
- Reproduction en tant que de besoin
- Classement du courrier au retour
- Enregistrement du courrier au départ, y compris sur logiciel spécialisé

SAVOIR-FAIRE

- Travailler avec rigueur et régularité
- Utiliser les logiciels du domaine
- Entretenir de bonnes relations avec l'ensemble de la cellule administrative concernée
- Faire preuve de discrétion professionnelle
- Encadrer et déléguer (selon l'organisation)

CONNAISSANCES

- Environnement professionnel (l'institution, ses principales activités et le cadre dans lequel elles s'exercent)
- Connaissances juridiques de base dans le domaine des archives et de l'accès aux données personnelles
- Maîtrise de l'outil informatique

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Mise en place d'outils d'amélioration des relations entre l'administration et les usagers
- Dématérialisation des procédures

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences liées à ces évolutions

Quantitatif



***Gestion budgétaire
et financière***

RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DU SUIVI DU BUDGET

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Préparer, négocier, suivre et rendre compte de l'exécution du budget.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Élaboration du budget prévisionnel
- Participation aux dialogues de gestion
- Négociation du budget
- Élaboration des documents budgétaires
- Répartition des moyens
- Mise en place des crédits et mouvements de crédits
- Suivi de l'exécution budgétaire
- Négociation des modifications budgétaires
- Elaboration du compte rendu de l'exécution budgétaire

SAVOIR-FAIRE

- Agréger des besoins divers (différents programmes, différentes actions)
- Évaluer les besoins de crédits de l'année
- Argumenter sur les niveaux des crédits (tant en prévision qu'en exécution) notamment en faisant le lien entre les objectifs, la performance et les moyens
- Travailler en réseau
- Maîtriser les délais

CONNAISSANCES

- Finances publiques
- Techniques et procédures budgétaires

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Fortes contraintes de calendrier
- Forte disponibilité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Passage en mode Lolf (Loi organique relative aux lois de finances) : nouvelles procédures et articulation forte entre objectifs/performance/budget

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement d'un nouveau rôle important auprès des responsables de programme et de budget opérationnel de programme (Bop)

Quantitatif

=

GESTIONNAIRE **BUDGÉTAIRE**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la gestion comptable et financière de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Saisie des engagements juridiques et comptables
- Vérification des pièces justificatives et gestion des factures
- Saisie des factures et des mandats
- Contrôle des dossiers avant transmission au comptable
- Suivi des paiements
- Suivi des crédits et bilans budgétaires
- Établissement et suivi de tableaux de bord

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de rigueur, de logique, de méthode et d'organisation
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative
- Travailler en équipe

CONNAISSANCES

- Notions de droit, de comptabilité générale et publique
- Connaissance de la réglementation financière
- Maîtrise des outils informatiques

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances (Lolf) :

- Utilisation d'outils nouveaux de suivi de l'activité des services : comptabilité analytique, contrôle de gestion, indicateurs de performance et gestion de procédures de mesure et de suivi de l'activité des services en complément du suivi budgétaire traditionnel
- Utilisation des nouveaux outils de suivi de gestion de la masse salariale
- Réforme de la comptabilité publique : utilisation d'outils de suivi des immobilisations et des amortissements ainsi que mise en œuvre des nouvelles modalités de prise en compte de la comptabilité d'exercice

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement du rôle du gestionnaire budgétaire dans le suivi des activités des services : recueil des données de mesure de la performance dans le cadre de l'exécution budgétaire et de la programmation des actions

Quantitatif



CONTRÔLEUR DE GESTION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Exercer une fonction d'aide au pilotage dans le but d'optimiser la performance de politiques publiques et/ou de l'appareil de production, au sens de la Loi organique relative aux lois de finances (Lof).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Collecte et consolidation des données de contrôle de gestion (principalement les indicateurs d'activité et de performance)
- Analyse des données collectées et consolidées
- Appui à la préparation des dialogues de gestion

SAVOIR-FAIRE

- Analyser et synthétiser
- Travailler en réseau

CONNAISSANCES

- Finances publiques
- Politiques publiques mises en œuvre
- Maîtrise des outils informatiques

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Activité embryonnaire : l'organisation et les pratiques restent pour une grande part à bâtir

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des démarches de performance et des systèmes de pilotage

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Rôle stratégique au moins équivalent à celui des "budgétaires"

Quantitatif





Affaires juridiques

CADRE JURIDIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Animer et conduire l'activité juridique des administrations et établissements publics de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Encadrement d'une structure
- Attribution et suivi des dossiers
- Initiative et proposition de modification de textes législatifs et réglementaires applicables
- Recherche de la qualité de la norme
- Aide au choix de l'autorité supérieure : régularité juridique/opportunité politique
- Représentation de l'administration devant les juridictions et instances administratives françaises, européennes et internationales lors de l'élaboration de textes à caractère normatif
- Traitement de certains dossiers sensibles
- Développement de réseaux juridiques inter services (administrations centrales et déconcentrées)
- Participation à des actions de formation

SAVOIR-FAIRE

- Animer une équipe et conduire une activité
- Gérer la diversité des points de vue
- Anticiper
- Prendre des décisions
- Représenter (convaincre, soutenir une position)

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie des différents domaines du droit et de leur évolution
- Structures et fonctionnement de l'administration

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Permanences

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Mise en commun des pratiques d'une administration à l'autre
- Implication de la fonction juridique dès l'élaboration de la stratégie
- Amélioration de la sécurité juridique
- Accroissement de la mise en cause de la responsabilité de l'administration
- Accroissement des processus de travail en réseau

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Normalisation de l'emploi
- Diversité des parcours professionnels
- Utilisation accrue des outils de communication

Quantitatif

=

CONSULTANT JURIDIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer une expertise juridique au profit des administrations et établissements publics de l'État et défendre leurs positions dans le cadre des procédures contentieuses.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Expertise juridique et conseil en matière d'élaboration de textes
- Rédaction de consultations juridiques à la demande des administrations et établissements publics de l'État
- Conseil en matière d'interprétation de textes, de transaction et d'exécution des décisions juridictionnelles
- Appréciation des risques financiers
- Rédaction de mémoires contentieux
- Élaboration et suivi d'une veille juridique
- Diffusion de l'information juridique
- Présentation de la position de son administration lors de séances de travail et devant les juridictions

SAVOIR-FAIRE

- Tenir les délais procéduraux
- Trouver les informations juridiques pertinentes notamment dans les bases de données
- Maîtriser l'analyse et la rédaction juridiques
- Tenir compte des besoins et contraintes pouvant être exposées par les services
- Prendre la parole en public

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie des différents domaines du droit et de leur évolution
- Structures et fonctionnement de l'administration
- Techniques rédactionnelles propres au secteur juridique

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Disponibilité, notamment pour répondre aux requêtes contentieuses déposées dans le cadre des procédures de référé et en fonction du programme de travail

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Amélioration de la sécurité juridique
- Accroissement de la mise en cause de la responsabilité de l'administration
- Accroissement des processus de travail en réseau

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en rédaction de textes et en conseil dans l'élaboration de guides de procédures
- Renforcement des dispositifs de veille juridique
- Développement de l'activité de conseil et d'assistance
- Renforcement des compétences spécialisées en matière contentieuse
- Compétences à acquérir en animation de réseaux juridiques

Quantitatif



ASSISTANT JURIDIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Intervenir en appui de l'instruction de dossiers juridiques et assurer le suivi des procédures.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Suivi des différentes phases de procédures administratives et d'instruction des dossiers contentieux
- Préparation de mémoires contentieux
- Contacts avec les avocats, les juridictions et les administrations tout au long de la procédure
- Gestion d'une documentation juridique et recherche documentaire
- Exécution financière des décisions juridictionnelles

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les procédures administratives et juridictionnelles
- Maîtriser la rédaction juridique
- Faire preuve de sens relationnel
- Vérifier les coûts (honoraires, dépens, émoluments, intérêts)

CONNAISSANCES

- Structures et fonctionnement de l'administration
- Connaissances juridiques de base
- Maîtrise de l'outil informatique (dont la recherche documentaire)

TENDANCES D'ÉVOLUTION**FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME**

- Évolution de l'organisation du travail
- Accroissement de la mise en cause de la responsabilité de l'administration

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE**Qualitatif**

- Utilisation plus grande des outils de communication
- Diversification des contentieux traités

Quantitatif

=



***Logistique immobilière
et technique***

CHEF DE PROJET IMMOBILIER

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Piloter une opération immobilière de construction, de réhabilitation ou de restauration sur les plans administratif, financier et technique.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition des besoins du maître d'ouvrage en liaison avec le donneur d'ordre
- Aide au diagnostic de l'état des ouvrages
- Pilotage des études de programme
- Choix de la maîtrise d'œuvre et des entreprises
- Rédaction et suivi des marchés et contrats
- Suivi de l'avancement des travaux et réception des opérations
- Gestion des coûts et des délais
- Gestion des garanties

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques de management d'équipes et de projet
- Écouter et recueillir les besoins
- Rédiger des cahiers des charges

CONNAISSANCES

- Maîtrise de la réglementation relative aux marchés publics (code et CCAG)
- Maîtrise de la réglementation et des techniques de base relatives au bâtiment
- Maîtrise des outils de gestion de projets
- Techniques de chiffrage
- Calcul économique

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacement sur les chantiers
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement du partenariat public/privé et évolution du code des marchés publics
- Contraintes environnementales
- Développement du conseil
- Baisse des investissements de l'État

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des compétences liées à ces évolutions

Quantitatif



EXPERT IMMOBILIER

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer l'expertise, l'audit et le diagnostic immobilier dans un domaine d'activité (sécurité, architecture, économie de la construction, équipements, juridique...).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réalisation des études de faisabilité
- Assistance et conseil technique aux "clients"
- Veille technologique ou juridique prospective
- Conception technique de projets

SAVOIR-FAIRE

- Concevoir techniquement une construction ou un bâtiment
- Maîtriser les techniques de rédaction administrative et de cahier des charges
- Faire des évaluations économiques
- Élaborer des programmes immobiliers

CONNAISSANCES

- Niveau ingénieur dans leur spécialité
- Connaissances économiques et techniques (bâtiment, urbanisme, architecture)
- Connaissances juridiques (Code des marchés publics...)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacements fréquents
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution des outils informatiques
- Intégration des contraintes environnementales et des lois cadres
- Passer du faire au conseil
- Externalisation de l'expertise

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des compétences liées à ces évolutions

Quantitatif

RESPONSABLE DE GESTION DE PATRIMOINE IMMOBILIER

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer l'adaptation du bâti aux besoins des services et à leurs évolutions. Préserver la valeur économique et technique du bâtiment.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Identification du patrimoine : inventaires physiques, valeurs comptables, coûts d'exploitation maintenance ...
- Écoute des besoins : relations avec les services occupants
- Gestion d'actifs : stratégies d'évolution du bâti et des portefeuilles d'actifs, réalisation des actes (cession, acquisition, location)
- Politique d'exploitation maintenance : gestion prévisionnelle de la maintenance, passation des marchés (services et travaux de maintenance)
- Planification et coordination des différents travaux d'aménagement de sécurité et de maintenance
- Suivi de leur exécution

SAVOIR-FAIRE

- Faire un calcul économique
- Recueillir les besoins
- Réaliser une analyse stratégique de patrimoine
- Rédiger des cahiers des charges en logique de résultats, passer des marchés complexes
- Négocier des transactions immobilières
- Gérer les relations avec les clients et la hiérarchie

CONNAISSANCES

- Gestion d'actifs
- Réglementation domaniale
- Concepts et principes de la gestion technique immobilière
- Réglementation et procédures en matière de marchés publics
- Domaine de l'entretien, de la maintenance et de la sécurité des bâtiments

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Réforme de la gestion immobilière de l'État
- Maîtrise des coûts de l'immobilier
- Vieillessement du parc domanial

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences en lien avec ces évolutions

Quantitatif



GESTIONNAIRE LOGISTIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Organiser la gestion des ressources et moyens logistiques (parc automobile, bâtiment, salles de réunions, protocoles, salles de restaurant...).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Recensement des moyens disponibles et planification des besoins budgétaires et techniques
- Organisation de la répartition de ces moyens notamment par l'établissement de plannings, tableaux de bord...
- Supervision des prestataires externes
- Relations avec les usagers
- Gestion et animation d'une équipe
- Gestion budgétaire et administrative
- Suivi technique des moyens mis à disposition (utilisation, respect des normes techniques...)
- Prise en charge de la sûreté, de l'hygiène et de la sécurité

SAVOIR-FAIRE

- Encadrer et animer une équipe
- Goût pour les contacts humains
- Capacités d'adaptation et de réactivité
- Sens de l'organisation

CONNAISSANCES

- Connaissances techniques du métier
- Bases en matière de réglementation technique
- Règles budgétaires et comptables
- Obligations professionnelles en matière d'hygiène et sécurité
- Gestion administrative des personnels
- Bureautique et informatique

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Astreintes éventuelles
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Maîtrise des dépenses publiques
- Exigence croissante de qualité de service (délais, communication...)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences en lien avec ces évolutions

Quantitatif

=

OUVRIER DE MAINTENANCE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la maintenance de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métier (électricien, plombier, chauffagiste, thermicien, menuisier, serrurerie, ouvrier d'entretien automobile, jardinier, lingère...).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Veille et diagnostic technique
- Réalisation d'opérations d'entretien, de réparation et de maintenance courante
- Déclenchement, suivi et contrôle des interventions extérieures

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques du métier
- Mettre en œuvre une planification de maintenance préventive
- Faire preuve de réactivité et d'initiative
- Travailler en équipe
- Être pédagogue

CONNAISSANCES

- Consignes de sécurité
- Logiciels bureautiques
- Notions de secourisme
- Principes de la communication écrite et orale.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Risques professionnels
- Interventions dans l'urgence ou astreintes possibles
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Passage du faire au faire faire
- Évolution de la réglementation et des normes

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des compétences liées à ces évolutions

Quantitatif



CUISINIER

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la conception et la préparation des repas.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception des menus
- Mise en œuvre des techniques et des règles de fabrication culinaire
- Gestion de l'ensemble des approvisionnements et de l'équipement
- Entretien des locaux

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques du métier de cuisinier
- Organiser et s'organiser
- Être pédagogue

CONNAISSANCES

- Art culinaire
- Règles d'hygiène alimentaire
- Règles de sécurité
- Notions de diététique
- Notions d'informatique et de gestion

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Horaires étendus
- Travail debout
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la diététique
- Maîtrise des dépenses publiques

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences en lien avec ces évolutions

Quantitatif



SERVEUR

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer l'organisation et la préparation du service.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Préparation du service
- Service à table ou d'une réception
- Dressage des tables
- Organisation des réceptions
- Choix des vins
- Entretien des locaux

SAVOIR-FAIRE

- Avoir le sens de l'accueil
- Organiser
- Travailler en équipe
- Être discret

CONNAISSANCES

- Arts de la table
- Protocole et règles de préséance
- Oenologie
- Règles d'hygiène
- Notions d'informatique et de gestion

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail debout
- Horaires étendus
- Manutention de charges

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Maîtrise des dépenses publiques

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences en lien avec ces évolutions

Quantitatif



CONDUCTEUR DE VÉHICULES LÉGERS OU LOURDS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer le transport individuel ou collectif de personnes, ainsi que celui de matériel, de matériaux ou de denrées.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conduite des véhicules poids lourds et légers, ainsi que transport en commun
- Opération d'entretien courant des véhicules
- Entretien des locaux

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser la conduite automobile
- Respecter les règles de sécurité routière
- S'adapter à la diversité des situations
- Faire preuve de discrétion
- Avoir le sens des contacts humains

CONNAISSANCES

- Règles de sécurité routière et de transport
- Notions de mécanique
- Technique de lecture de plan/carte
- Notions de secourisme

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Aptitude médicale
- Horaires variables, possibilité d'astreinte
- Permis de conduire B, C, D
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des véhicules "hybrides"
- Développement de l'électronique embarquée
- Maîtrise des dépenses publiques

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences en lien avec ces évolutions

Quantitatif



CONDUCTEUR DE MOYENS NAUTIQUES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la conduite d'un bâtiment de navigation maritime ou fluviale.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Responsabilité de la conduite et du bon état du bâtiment
- Encadrement de l'équipage
- Participation à l'action de l'État sur le domaine maritime et fluvial

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser la conduite d'un bâtiment
- Organiser et commander l'action et décider rapidement en cas d'urgence
- Savoir encadrer une équipe
- Maîtriser les règles de sécurité
- Utiliser les outils cartographiques et informatiques
- Faire preuve de réactivité et garder son sang-froid en situation difficile

CONNAISSANCES

- Qualifications requises pour la conduite de bâtiment de navigation maritime ou fluviale
- Fonctionnement des systèmes d'information et de communication
- Pour certains personnels, maîtrise de l'anglais maritime

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Aptitude physique à la navigation
- Régime de travail particulier selon le type de bâtiment
- Pour certains agents, port d'armes
- Interventions d'urgence

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Intégration de nouveaux développements informatiques

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des compétences en lien avec cette évolution

Quantitatif

=

REPROGRAPHE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Reproduire, conditionner et diffuser des documents.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réception de documents à reproduire sur papier, sous forme papier ou sous forme de fichier numérique
- Vérification de la qualité (couleurs, charte graphique)
- Reproduction en nombre, par photocopie ou tirage
- Conditionnement en vue de la diffusion (brochage...) et de la livraison (mise en cartons)
- Livraison au service producteur chargé de la diffusion
- Réparation de pannes mineures ; identification de pannes graves et contact avec la société assurant la maintenance

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les outils de reprographie (plusieurs types)
- Faire preuve d'initiative
- Être précis
- Faire preuve de discrétion professionnelle
- Encadrer une petite équipe (s'il y a lieu)

CONNAISSANCES

- Environnement professionnel

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des supports numériques
- Passage du faire au faire faire

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences en lien avec ces évolutions

Quantitatif



MAGASINIER

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Gérer les stocks.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Vérification des bonnes conditions de réception de la commande
- Organisation de la manutention des produits
- Stockage des produits et veille relative à la sécurité et à la qualité des conditions de stockage
- Préparation de la distribution des produits et de leur livraison
- Gestion du suivi administratif des mouvements de stock
- Distribution des produits aux demandeurs
- Réalisation régulière des inventaires

SAVOIR-FAIRE

- Suivre des stocks
- Respecter les conditions de sécurité
- Travailler en équipe

CONNAISSANCES

- Règles de gestion des stocks
- Obligations professionnelles en matière d'hygiène et sécurité
- Compétences bureautiques et informatiques

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Pénibilité
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la gestion en flux tendus
- Diminution des stocks et de l'entreposage
- Baisse de pénibilité des tâches

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Adaptation des compétences en lien avec ces évolutions

Quantitatif



MANUTENTIONNAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Réaliser l'ensemble des opérations de manutention courante et de petite maintenance dans les services.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Manipulation de produits, matériaux ou objets parfois lourds (meubles, colis, marchandises...) à l'aide éventuellement d'appareils de manutention
- Participation aux opérations de stockage des produits, matériaux ou objets
- Installation des mobiliers et éléments techniques nécessaires à l'organisation de protocoles, cérémonies, réunions...
- Réalisation de la petite maintenance sur certains matériels ou objets

SAVOIR-FAIRE

- Porter des charges parfois lourdes
- Conduire des engins de manutention (licence cariste dans certains cas)
- Travailler en équipe
- Faire preuve de polyvalence

CONNAISSANCES

- Règles d'hygiène et de sécurité
- Gestes et posture

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Pénibilité
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Diminution des tâches et de leur pénibilité
- Passage du faire au faire faire
- Développement de la polyvalence et rationalisation des tâches

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif





Laboratoires

RESPONSABLE DE LABORATOIRE D'EXPERTISE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la direction administrative, scientifique et technique d'un laboratoire.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition des orientations scientifiques et techniques, fixation des objectifs opérationnels et détermination des indicateurs de suivi
- Organisation d'une veille scientifique et technique
- Organisation et gestion administrative, budgétaire et financière du service
- Animation et pilotage des équipes
- Analyse de l'état des équipements, expression des besoins, préparation et mise en œuvre des plans d'investissement
- Mise en place des procédures qualité et de maîtrise des points critiques en matière de sécurité
- Conduite éventuelle de travaux de recherche
- Réalisation de bilans pour rendre compte de l'activité

SAVOIR-FAIRE

- Travailler en réseau avec les autres laboratoires et les chercheurs
- Animer et motiver des équipes
- Établir des plans de financement
- Négocier et convaincre
- Présenter et expliquer les travaux effectués par le laboratoire

CONNAISSANCES

- Culture scientifique étendue et de haut niveau
- Maîtrise des connaissances scientifiques relatives au domaine d'intervention du laboratoire (santé, environnement, expertise vétérinaire...)
- Maîtrise des règles de gestion administrative, budgétaire et financière
- Maîtrise de l'anglais scientifique et/ou une autre langue

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail de laboratoire avec astreinte

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement très important des attentes des utilisateurs
- Nécessité de mettre en œuvre une comptabilité analytique pour maîtriser les coûts et identifier les activités du secteur concurrentiel

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement de la capacité d'innovation et des compétences en matière de gestion

Quantitatif

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Réaliser des analyses d'échantillons dans le cadre d'un protocole prédéfini.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réception et contrôle des prélèvements
- Analyse critique des prescriptions et possibilité éventuelle de les réorienter le cas échéant par rapport aux possibilités d'analyse et/ou aux capacités analytiques du laboratoire
- Mise en œuvre de l'analyse en respectant le protocole prévu
- Consignation de toutes les étapes de l'analyse
- Préparation du rapport d'analyse
- Transmission du rapport au prescripteur d'analyse
- Participation à l'élaboration ou à l'amélioration des protocoles d'analyse
- Vérification du bon état des matériels d'analyse et réalisation de la maintenance courante

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de rigueur, de soin et de minutie
- Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité
- Comprendre les objectifs sous tendus par les prescriptions pour pouvoir le cas échéant les réorienter
- Rédiger avec précision et de façon synthétique
- Faire preuve d'initiative pour faire évoluer les protocoles d'analyse et pour moderniser et adapter les matériels

CONNAISSANCES

- Connaissances en physique, chimie et biologie
- Maîtrise des procédures relatives à l'hygiène et à la sécurité
- Maîtrise des protocoles d'analyse mis en œuvre
- Maîtrise des démarches de qualité et des bonnes pratiques mises en œuvre par le laboratoire
- Maîtrise du fonctionnement des matériels d'analyse utilisés

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail de laboratoire avec astreinte
- Règles d'hygiène et de sécurité contraignantes

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Exigence croissante en matière d'hygiène et de sécurité pour les personnels
- Développement de l'assurance qualité

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Part de plus en plus importante du temps passé pour respecter les procédures

Quantitatif

AIDE DE LABORATOIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Veiller au nettoyage des locaux et des matériels conformément aux bonnes pratiques du laboratoire et préparer les analyses des échantillons.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Nettoyement et désinfection des locaux et des matériels
- Préparation de la mise en œuvre des analyses en tenant compte des prescriptions et des protocoles prévus à cet effet
- Gestion des déchets spécifique à chaque analyse

SAVOIR-FAIRE

- Respecter les consignes
- Comprendre les prescriptions pour mettre en œuvre les procédures adaptées
- Renseigner les fiches retraçant le travail effectué

CONNAISSANCES

- Notions de qualité
- Maîtrise des procédures relatives à l'hygiène et à la sécurité
- Maîtrise des techniques et des protocoles de nettoyage et de désinfection
- Maîtrise des procédures de gestion des déchets spécifiques aux analyses mises en œuvre
- Maîtrise des démarches de qualité et des bonnes pratiques mises en œuvre par le laboratoire

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail de laboratoire avec astreinte
- Règles d'hygiène et de sécurité contraignantes

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Exigence croissante en matière d'hygiène et de sécurité pour les personnels
- Développement de l'assurance qualité

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Part de plus en plus importante du temps passé pour respecter les procédures

Quantitatif



Ressources humaines

RESPONSABLE DE RESSOURCES HUMAINES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Définir et mettre en œuvre la politique de ressources humaines d'une administration ou d'un établissement public de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition et évaluation de la politique de ressources humaines et de son organisation en fonction des objectifs stratégiques de la structure
- Pilotage du dialogue social
- Pilotage de la définition et de la hiérarchisation des besoins d'emplois et de masse salariale au regard des politiques et des missions du service
- Définition de la répartition des effectifs par statuts, corps et grades
- Définition d'une politique de recrutement, de promotion, d'affectation et de rémunération
- Pilotage des procédures de gestion des personnels, de l'affectation à la radiation, en conformité avec les statuts : actes individuels, procédures collectives, activation et animation des dispositifs institutionnels (CAP, CTP, etc.), diffusion des règles et veille juridique
- Impulsion des réformes statutaires

SAVOIR-FAIRE

- Piloter une activité
- Animer des services
- Conduire un projet de réforme
- Conduire des négociations et des concertations

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie du statut général des fonctionnaires de l'État et des statuts particuliers
- Fondamentaux de la fonction publique et de ses évolutions
- Connaissance approfondie des missions, des services, de l'administration
- Enjeux de la gestion des ressources humaines
- Gestion budgétaire des emplois (en format Lolf)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Expérience préalable souhaitée dans des emplois administratifs variés
- Champ d'activités variable selon le niveau de responsabilité (directeur, sous-directeur, chef de bureau en administration centrale ou en service déconcentré ...)
- Prégance des règles de déontologie (risque pénal)
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances (Lof)
- Réorganisation des services de l'État
- Évolution des missions de l'État
- Renforcement de la mobilité des fonctionnaires

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en maîtrise du suivi et du contrôle
- Compétences accrues en gestion de projet et en matière de dialogue

Quantitatif



RESPONSABLE DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES

DOMAINE FONCTIONNEL
RESSOURCES HUMAINES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Définir les conditions de satisfaction à moyen terme de l'adéquation des ressources humaines aux besoins, tant qualitatifs que quantitatifs, des administrations de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition, pilotage et ajustement d'un plan d'action global (plan GPRH)
- Définition des outils de pilotage et de suivi du dispositif (systèmes d'informations, référentiels ...)
- Animation des réseaux d'analyse des missions
- Pilotage des travaux d'identification des emplois, des qualifications et compétences nécessaires et disponibles
- Accompagnement des services dans la mise en œuvre du plan GPRH (lien avec le recrutement, la promotion, la formation)
- Identification des viviers de compétences

SAVOIR-FAIRE

- Mener une analyse stratégique
- Gérer un projet
- Animer des réseaux
- Constituer des outils
- Écouter et conseiller

CONNAISSANCES

- Statut général de la fonction publique
- Gestion budgétaire des emplois (en format Lolf)
- Sociologie des organisations et psychosociologie du travail
- Statistiques et démographie
- Fonctionnement de l'appareil national de formation initiale et continue et éventuellement spécifique à l'entité
- Organisation et fonctionnement interne de l'entité et des missions spécifiques de chacune de ses composantes

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Concurrence accrue sur le marché du travail liée à l'évolution démographique
- Exigences accrues des agents sur la qualité des emplois proposés
- Évolution des missions de l'État

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement de la gestion des compétences

Quantitatif



RESPONSABLE DE FORMATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Définir et mettre en œuvre les formations intégrées aux plans de formation des administrations de l'État et de ses établissements publics.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conseil à l'élaboration des plans de formation des directions ou services
- Définition, à partir des plans de formation élaborés par les directions, des formations correspondant aux besoins exprimés et aux priorités dégagées
- Montage des formations tant sur le plan administratif, budgétaire que pédagogique
- Évaluation des formations et établissement des bilans à l'usage des donneurs d'ordre et des organisations syndicales
- Contribution à la définition de la gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH) et de sa mise en œuvre
- Conseil aux agents sur leurs plans de formation en fonction de leurs projets professionnels

SAVOIR-FAIRE

- Piloter et évaluer une action de formation
- Étudier des plans de formation et apprécier la faisabilité des demandes
- Élaborer des cahiers des charges de formation correspondant aux besoins exprimés
- Maîtriser les principes applicables en matière d'achats de prestation de formation
- Évaluer la qualité pédagogique d'un prestataire

CONNAISSANCES

- Méthodologies d'analyse des demandes et de leur transcription en un cursus de formation correspondant aux besoins formulés
- Règles juridiques de l'achat public
- Milieu professionnel de l'organisation
- Techniques et outils d'évaluation d'une formation
- Gestion budgétaire et comptable

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Individualisation de la formation notamment par la définition de parcours "à la carte"
- Meilleure intégration de la politique de formation dans une politique globale GRH (prise en compte, notamment, des travaux de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences -GPEEC-)
- Modernisation des services de l'administration (Lof, GPEEC, TIC ...)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des techniques d'ingénierie de parcours de formation
- Assurer un rôle d'expertise et de conseil auprès des décideurs ressources humaines

Quantitatif



GESTIONNAIRE DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Organiser les concours et examens professionnels des administrations et établissements publics de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Traitement de la logistique de l'organisation des concours et examens professionnels
- Contrôle des candidatures
- Choix des sujets de concours ou d'examens et suivi de leur impression
- Constitution des jurys
- Gestion de la convocation des candidats
- Gestion et suivi de la correction des copies
- Publication des résultats
- Prévention du contentieux
- Gestion budgétaire et comptable

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les procédures juridiques et organisationnelles liées à la gestion des concours et examens professionnels
- Planifier des processus
- Faire preuve de réactivité et d'initiative

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie du droit des concours et des règles du contentieux administratif en matière de ressources humaines
- Système éducatif et des diplômes
- Contexte du marché du travail
- Code des marchés publics

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Règles de confidentialité à respecter
- Contraintes horaires liées au respect des délais dans l'organisation des concours et examens professionnels

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Modernisation de la gestion (Lolf, GPEEC ...)
- Renforcement des contentieux

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développer les compétences liées à la prévention des contentieux

Quantitatif

=

RESPONSABLE DU CONSEIL EN MOBILITÉ ET CARRIÈRES

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Conseiller les personnels des administrations et établissements publics de l'État dans leurs projets professionnels.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Approche individualisée des parcours professionnels
- Conduite d'entretiens de carrière
- Analyse des profils sous l'angle des potentialités
- Analyse des offres d'emplois (internes/externes) présentes et à développer
- Aide à l'élaboration de projets professionnels
- Information interne/externe sur l'emploi (salons, forum ...)

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques de l'entretien professionnel
- Établir des liens de confiance avec les personnels
- Analyser un projet professionnel / un profil professionnel
- Écouter et conseiller
- Utiliser les outils RH, notamment les référentiels métiers

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie du statut général des fonctionnaires de l'État et des statuts particuliers ainsi que des principes de gestion des ressources humaines
- Connaissance de l'analyse des comportements et la sociologie des organisations
- Orientations des politiques publiques et des compétences utiles pour le futur
- Secteur public et de son évolution
- Marché du travail

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Nécessité d'une expérience professionnelle préalable
- Respect des règles de confidentialité

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois, et des compétences (GPEEC)
- Volonté politique d'intégrer la gestion des compétences à la GRH des administrations et établissements de l'État et de mettre en relation plus étroite les besoins et les profils
- Évolution des missions de l'État

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Professionnalisation de l'emploi
- Compétences à développer en matière de gestion de profils
- Compétences à développer en matière de travail en réseaux internes et externes
- Développer le savoir-faire en matière de bilans de compétences
- Développer la compétence prospective
- Développer la compétence en matière d'ingénierie des formations

Quantitatif



GESTIONNAIRE DE PERSONNELS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la gestion des agents des administrations et établissements publics de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Instruction des procédures de gestion administrative (individuelles et collectives)
- Production des actes relatifs aux différentes positions administratives
- Préparation et suivi des commissions (commissions administratives paritaires ordinaires et disciplinaires, commissions de réforme)
- Gestion des rémunérations
- Gestion des données relatives aux agents
- Gestion des affectations et des mutations

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les processus de gestion des personnels et de leur rémunération
- Rédiger et contrôler des actes de gestion
- Trouver l'information
- Alerter
- Faire preuve d'organisation
- Faire preuve de sens relationnel

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie du statut de la fonction publique
- Principes généraux du droit du contentieux en matière de ressources humaines
- Textes relatifs aux régimes indemnitaires
- Environnement et évolutions RH de son organisation
- Maîtrise des outils SIRH (systèmes d'information sur les ressources humaines) et bureautiques

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Contraintes horaires au moment des commissions administratives paritaires
- Règles strictes de confidentialité à respecter
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Modernisation de la gestion (Lolf, GPEEC ...)
- Renforcement du contentieux

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en analyse de l'impact d'une mesure de gestion sur la masse salariale et les plafonds d'emploi
- Plus d'exigence professionnelle sur le contrôle et sur l'anticipation des contentieux

Quantitatif

=

GESTIONNAIRE DES DISPOSITIFS SOCIAUX

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre les activités sociales, médico-sociales, éducatives, culturelles et de loisirs et d'aide aux personnes en difficulté destinées aux personnels des administrations et établissements publics de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion de dispositifs sociaux en fonction des objectifs politiques ou économiques fixés par les instances décisionnaires, notamment en matière de :
 - prestations concernant l'enfance : garde d'enfant, séjour d'enfant, allocation pour enfant handicapé, crèches, jardins d'enfants
 - prestations concernant le logement : logement social, prêts sociaux (attribution directe ou via un prestataire)
 - médecine de prévention
 - restauration collective
 - prestations concernant les loisirs : activités sportives, culturelles et de tourisme
 - prestations de conseil : juridique, en économie sociale ...
- Animation d'une équipe
- Coordination des interventions pour les dispositifs justifiant d'une qualification professionnelle obligatoire (médecin, directeur de crèche, assistant social) en relation avec l'encadrement professionnel correspondant
- Rédaction des rapports d'activité et retours d'expérience
- Contribution au bilan social
- Représentation et participation aux instances de concertation avec les partenaires sociaux
- Gestion budgétaire et comptable

SAVOIR-FAIRE

- Gérer les situations d'urgence
- Écouter les autres
- Travailler en équipe et en réseau interne et externe

CONNAISSANCES

- Circuits administratifs et réseaux
- Cadre réglementaire de l'action sociale et des dispositifs et prestations sociales

SAVOIR-FAIRE

- Évaluer les situations et réajuster les interventions
- Utiliser et évaluer les outils proposés

CONNAISSANCES

- Connaissance des applications informatiques de gestion et des techniques statistiques
- Code des marchés publics

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Règles strictes de discrétion à respecter

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Accroissement du champ d'activités : souffrance au travail, soutien aux personnes en difficultés psychiques, suivi des travailleurs handicapés, accompagnement des reconversions...
- Nouvelles règles de gestion (Lof)

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Nouvelles compétences et/ou qualifications à acquérir : psychologie...
- Nécessité d'un suivi fin des dépenses avec rétrospective

Quantitatif

=

CHARGÉ DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre la réglementation en matière de protection de la santé et de la sécurité au travail.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition et impulsion des actions à mettre en œuvre en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (y compris les aspects environnementaux)
- Coordination de la rédaction du document unique
- Contrôle des conditions de travail et du respect des prescriptions
- Élaboration du plan annuel de prévention, des rapports et statistiques relatifs à l'hygiène et à la sécurité
- Veille technique et réglementaire en matière de sécurité et de santé au travail
- Communication et information
- Animation de réseaux hygiène et sécurité
- Préparation et participation au Comité hygiène et sécurité

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques de contrôle de la réglementation en matière de sécurité et de santé au travail
- Rédiger des rapports et des supports de communication
- Élaborer un programme de prévention
- Impulser une dynamique
- Communiquer et faire preuve de pédagogie

CONNAISSANCES

- Méthodologies d'analyse de risques et de diagnostic, concepts et outils de la sociologie des organisations
- Techniques de communication écrite
- Méthodes de résolution de problèmes et définition des actions correctives
- Connaissance approfondie du milieu professionnel, des règles de sécurité, habilitations et autorisations par métier
- Techniques d'argumentation, démarche qualité et conduite du changement

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Alternance travail de bureau et visites sur le terrain (éventuellement en milieux insalubres ou à risques)
- Variabilité des horaires, déplacements

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution prévisible de la réglementation concernant la sécurité et la santé au travail
- Augmentation des prescriptions et exigence forte en matière de délai de mise en œuvre
- Vieillesse de la population, évolution démographique des agents de l'État

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en droit du travail, droit social, réglementation environnementale
- Assurer un rôle d'expertise et de conseil auprès des décideurs

Quantitatif





Systemes et réseaux d'information et de communication

DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Conduire la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de systèmes d'information et de communication arrêtées par l'administration ou l'établissement public de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition et supervision de la politique des systèmes d'information et de communication et de sa mise en œuvre
- Conception et pilotage du schéma directeur du système d'information
- Conception et mise en œuvre de produits, de services et de prestations
- Animation et encadrement des services relevant de la direction
- Représentation interne et externe de la direction
- Contrôle du suivi et de l'avancement des projets sensibles
- Supervision et validation des dispositifs administratifs et financiers
- Maintien en conditions opérationnelles des systèmes d'information
- Contribution à la modernisation des conditions de travail des agents et des services aux usagers

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les besoins d'une organisation, comprendre ses enjeux et ses évolutions
- Construire un dialogue partagé entre la direction des systèmes d'information et de communication et les autres services
- Mobiliser et gérer les hommes et arbitrer les moyens de la structure, en assurer le contrôle de gestion
- Décider
- Négocier avec les sous-traitants et les évaluer

CONNAISSANCES

- Techniques de management
- Architecture et fonctionnalités des systèmes informatiques (SI)
- Normes et procédures de sécurité
- Normes et processus de qualité
- Connaissances juridiques : droit public (statut des personnels et marchés publics), droit commercial, droit du travail, droit des technologies de l'information et de la communication
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Posséder une expérience confirmée dans le domaine des systèmes d'information et de communication
- Responsabilité opérationnelle et juridique personnelle
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Dépendants des choix stratégiques de l'organisation (faire ou faire faire)
- Impacts des nouvelles technologies sur les méthodes de conduite de projet

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en gestion de la complexité et du changement
- Gestion orientée davantage vers les résultats

Quantitatif

=

RESPONSABLE DE DOMAINE MÉTIER

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la cohérence fonctionnelle globale des systèmes d'information des administrations et établissements publics de l'État dans un domaine particulier (fonctions ou services soutenus par le système d'information, exemple : logistique, impôts des particuliers, scolarité des élèves, gestion des personnels ...).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Pilotage de l'optimisation des processus métiers
- Rédaction, mise en œuvre et suivi de l'application du schéma directeur de son domaine ainsi que de son programme d'actions
- Administration fonctionnelle des systèmes d'information du domaine métier (référentiels, règles, méthodologie...)
- Vérification de la pertinence et de la performance fonctionnelles des systèmes d'information du domaine métier
- Gestion des évolutions intervenant sur les systèmes d'information du domaine métier
- Mutualisation des bonnes pratiques en matière d'utilisation des systèmes d'information du domaine
- Participation à la conduite du changement

SAVOIR-FAIRE

- Élaborer des référentiels, des règles et des méthodologies
- Modéliser des processus
- Mettre en œuvre un dispositif de contrôle de gestion
- Développer et entretenir des réseaux relationnels
- Piloter une équipe

CONNAISSANCES

- Gestion de projet
- Marchés publics
- Connaissance des processus métier
- Systèmes d'information et de communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Interopérabilité croissante en interne et en externe
- Implication forte des fonctionnels à l'optimisation du système d'information

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Interlocuteur privilégié du directeur des systèmes d'information et de communication

Quantitatif



URBANISTE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concevoir l'évolution cohérente de l'ensemble du système d'information et de communication.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Construction et évolution de la cartographie du système d'information et de communication
- Définition des standards et des référentiels
- Proposition des scénarios d'évolution du système d'information et de communication en intégrant les besoins, les technologies et la sécurité
- Évaluation de la pertinence et de la cohérence des projets par rapport à l'architecture cible et aux systèmes existants
- Comparaison avec des systèmes d'information et de communication équivalents dans des organisations comparables

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques de représentation systémique
- Imaginer des solutions, les présenter de façon pédagogique
- Faire preuve de rigueur
- Faire preuve de sens relationnel

CONNAISSANCES

- Métier, fournisseurs et clients du métier
- Architecture fonctionnelle
- Architectures techniques, outils, progiciels
- Méthode de gouvernance et de pilotage
- Droit des technologies de l'information et de la communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME


- Ouverture vers l'extérieur de l'entreprise
- Prise en compte de la sécurité
- Prise en compte des contraintes juridiques

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Professionnalisation de cet emploi-référence émergent

Quantitatif


(Faible nombre)

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Initier, conduire et s'assurer de la bonne fin d'un projet en matière de système d'information et de communication.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Pilotage et validation des études de faisabilité, de réingénierie des processus, d'organisation du travail
- Gestion du projet : coûts, délais, qualité, atteinte des résultats, sécurité
- Mise en place et animation de l'équipe projet (organisation du travail)
- Rédaction des cahiers des charges fonctionnels
- Pilotage et coordination de l'avancement des différentes phases du projet
- Communication sur le projet
- Conduite du changement
- Recette des réalisations
- Formation des utilisateurs
- Vérification de l'atteinte des résultats du projet

SAVOIR-FAIRE

- Coordonner, animer
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Prendre des décisions, proposer des décisions
- Faire preuve de sens relationnel

CONNAISSANCES

- Métier, clients du métier
- Gestion de projet
- Contrôle des coûts
- Potentialités des technologies de l'information et de la communication et sécurité
- Méthodes de réingénierie des processus
- Droit des technologies de l'information et de communication et des marchés publics

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Le mode d'exercice peut varier fortement en fonction du contexte organisationnel et des pratiques de gestion
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Renfort de la fonction
- Professionnalisation
- Outillage

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Métier émergent, il peut y avoir des spécialités (analyse de la valeur, planification, audit)

Quantitatif



GESTIONNAIRE DE DONNÉES ET DE RÉFÉRENTIELS MÉTIER

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la qualité et la pertinence des données des systèmes d'information et de communication.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en place de tableaux de bord de la qualité des données
- Traitement des anomalies
- Mise à jour et diffusion des référentiels fonctionnels (données et règles de gestion)
- Communication sur les référentiels
- Animation du réseau des utilisateurs
- Propositions d'amélioration des processus
- Liaison avec les systèmes d'information fournisseurs et clients

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques de représentation systémique
- Piloter, manager, animer
- Élaborer et analyser des statistiques
- Mettre en place un contrôle qualité

CONNAISSANCES

- Métier
- Architecture fonctionnelle
- Réingénierie des processus
- Normes

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Interopérabilité
- Émergence des raisonnements statistiques dans les processus décisionnels
- Accroissement des référentiels à prendre en compte
- Complexification des règles de gestion des données

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Emploi en émergence

Quantitatif



DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la sécurité, la sûreté et la pérennité des systèmes d'information et de communication, au niveau de l'ensemble d'une entité ou d'un système particulier.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition des objectifs et exigences de sécurité des systèmes d'information (SSI)
- Vérification du respect des exigences
- Définition et mise en place des règles et procédures de sécurité
- Prise en compte des évolutions réglementaires dans la politique de sécurité
- Gestion des risques SSI encourus par les systèmes d'information et de communication
- Audit et administration du domaine SSI (référentiels, règles, méthodologie ...)
- Vérification de la pertinence et de la performance du système de sécurité des systèmes d'information et des outils associés et des réseaux de télécommunication
- Amélioration continue du système de gestion de la SSI
- Conduite d'actions de sensibilisation

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Conduire une analyse des besoins
- Définir des procédures
- Développer une vision prospective
- Faire preuve de pédagogie et de persuasion

CONNAISSANCES

- Architecture des systèmes d'information et de réseaux de communication
- Produits de sécurité
- Méthode d'analyse des risques
- Droit des technologies de l'information et de la communication et des marchés publics
- Anglais technique, rédaction de synthèses et de clauses techniques

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- En contact direct avec le sommet de la hiérarchie, doit être disponible et réactif en cas d'incidents de sécurité concernant le système d'information
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Augmentation des menaces
- Complexification des systèmes d'information et de communication

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Anticipation des risques nouveaux

Quantitatif



PILOTE DE LA PRODUCTION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Maintenir les systèmes d'information et de communication en condition opérationnelle, notamment en termes de disponibilité et de sécurité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en production et déploiement des solutions logicielles
- Diagnostic des incidents signalés
- Validation des dossiers de mise en production après contrôle de l'exploitabilité de la solution logicielle
- Participation aux recettes techniques
- Management d'une entité de production
- Planification de la production
- Contrôle des prestataires externes

SAVOIR-FAIRE

- Manager une équipe
- Définir et suivre des budgets
- Planifier des opérations
- Faire preuve de sens relationnel
- Gérer les situations d'urgence

CONNAISSANCES

- Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'entité
- Méthodes de test et de recettes techniques
- Méthodes de mise en production
- Méthodologie de gestion de projet

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilité d'astreintes ou d'horaires décalés adaptés aux nécessités du service
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Automatisation accrue de la production
- Concentration des exploitations
- Complexification des architectures systèmes (fermes, grilles) et réseaux

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Actualisation permanente des connaissances

Quantitatif

=

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Définir les procédures de gestion et administrer les composants système, d'infrastructures logicielles, de réseaux et de sites des systèmes d'information pour en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en œuvre, administration et maintenance des composants logiciels d'infrastructure (systèmes et outils, serveurs d'application, frontaux de communication, outils et architectures de sécurité, logiciels de gestion de bases de données, fréquences radioélectriques ...)
- Gestion des incidents
- Optimisation de l'usage des composants
- Assistance technique aux exploitants
- Documentation des processus de mise en œuvre, de mise à jour et d'exploitation des composants
- Élaboration d'enquêtes techniques

SAVOIR-FAIRE

- Rédiger
- Communiquer et écouter
- Anticiper
- Négocier et convaincre
- Maîtriser les techniques de sa spécialité (réseaux, bases de données, systèmes d'exploitation, fréquences ...)

CONNAISSANCES

- Méthodes, processus et standards utilisés par l'entité
- Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'entité
- Performance et métrologie
- Droit des technologies de l'information et de communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Forte responsabilité en terme de garantie d'exploitabilité, d'intégrité et de sécurité des systèmes
- Possibilité d'astreintes ou d'horaires décalés adaptés aux nécessités du service
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Hétérogénéité et forte évolutivité des systèmes

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Spécialisation

Quantitatif



TECHNICIEN D'EXPLOITATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la surveillance des ressources informatiques et de télécommunication, la gestion courante de l'exploitation et prendre en charge les dysfonctionnements.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Exécution des travaux d'exploitation et restitution des résultats de la production
- Suivi de l'exploitation des systèmes et des outils de production
- Suivi d'exploitation des applications
- Gestion des incidents d'exploitation (alertes, interventions de premier niveau)
- Gestion des consommables liés à l'exploitation

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Anticiper
- Maîtriser les techniques de surveillance de l'exploitation des systèmes et des réseaux

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie des matériels
- Connaissances techniques des applications en place
- Procédures, normes et standards d'exploitation
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilité d'astreintes ou d'horaires décalés adaptés aux nécessités du service
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Automatisation accrue de la production
- Concentration des exploitations
- Complexification des architectures systèmes (fermes, grilles) et réseaux de communication

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Actualisation permanente des connaissances

Quantitatif

=

TECHNICIEN DES ÉQUIPEMENTS LOCAUX

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer l'installation et garantir le fonctionnement des équipements locaux (poste de travail, réseaux / télécoms ...) dans le cadre du déploiement des solutions.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Installation initiale et mise à jour, ou à niveau, des équipements (matériels, composants logiciels d'infrastructure, applications) soit par déplacement sur site, soit en télémaintenance
- Contrôle et audit de configuration des postes, serveurs locaux de ressources, serveurs départementaux et réseaux locaux
- Assistance et conseil auprès des utilisateurs en matière de sécurité périphérique (sauvegardes, mots de passe, lutte anti-virale)
- Monitorat technique en accompagnement des mises en œuvre
- Gestion de parc
- Gestion de la sécurité périphérique
- Gestion des incidents

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer et écouter
- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Travailler en équipe
- Maîtriser les techniques d'installation et de maintenance des équipements locaux

CONNAISSANCES

- Architecture des équipements locaux
- Normes de sécurité informatique

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Multiplicité des équipements locaux
- Utilisation accrue des TIC

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif



CHEF DE PROJET **MAÎTRISE D'ŒUVRE**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Piloter la réalisation d'un ou de plusieurs projets informatiques ou de télécommunication conformément aux objectifs fixés dans les cahiers des charges fonctionnels.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Définition et coordination de la mise en œuvre des aspects techniques du projet
- Planification de la réalisation du projet et de l'utilisation des ressources
- Instruction des dossiers d'arbitrage technique et d'aide à la décision
- Contrôle de la mise en œuvre, de la qualité et du déploiement de la solution technique
- Organisation du recours à des prestataires externes : conduite des appels d'offre techniques
- Animation, coordination et pilotage des équipes : activités managériales
- Vérification du respect et de l'utilisation des méthodes, normes et outils préconisés
- Élaboration, gestion, suivi des budgets alloués
- Organisation des différents comités de suivi technique et participation aux comités de la maîtrise d'ouvrage
- Participation à la conception et à la réalisation des outils de formation dédiés aux utilisateurs et organisation du support utilisateur

SAVOIR-FAIRE

- Évaluer une solution informatique ou de télécommunication en vue de son choix
- Concevoir et ajuster le plan de projet en tenant compte des évolutions technologiques et/ou environnementales
- Maîtriser les méthodes d'organisation et d'animation d'une équipe
- Conduire un projet
- Synthétiser et rédiger la documentation nécessaire au projet

CONNAISSANCES

- Techniques informatiques et de télécommunication
- Droit informatique et droit des marchés publics
- Méthode qualité, exploitation et sécurité
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement des outils de pilotage (contrôle de gestion, Lolf ...)
- Recours accru à des prestataires multiples
- Convergence de l'informatique, des télécommunications et du multimédia

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en systèmes d'aide à la décision et d'outils infocentre
- Compétences accrues en pilotage des prestataires et en négociation
- Élargissement de la palette des fonctions et technologies à prendre en compte

Quantitatif

=

CONCEPTEUR- DÉVELOPPEUR D'APPLICATIONS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concevoir, analyser, paramétrer et coder des solutions logicielles.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Modélisation et conception de la solution logicielle
- Programmation et test des objets et composants
- Paramétrage des progiciels, prototypage, adaptation
- Rédaction de la documentation technique
- Gestion de la maintenance corrective et évolutive

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les besoins et les traduire en spécifications fonctionnelles
- Programmer dans différents environnements informatiques
- Rédiger et actualiser les documents associés aux logiciels
- Animer des réunions

CONNAISSANCES

- Méthodes de modélisation, normes, et outils de développement
- Langages de programmation
- Maîtrise de l'anglais

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Évolution des langages de programmation
- Ouverture des applicatifs web sur l'extérieur
- Développement des logiciels libres

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif

=

INTÉGRATEUR D'APPLICATIONS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assembler et faire fonctionner ensemble les différents composants techniques d'une solution logicielle.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la conception de la solution logicielle
- Intégration de la solution logicielle dans un environnement technique proche de l'environnement de production
- Vérification de la compatibilité entre les différents composants logiciels, matériels ou systèmes
- Test technique de la solution logicielle globale
- Mise en pré-production de la solution logicielle en vue de la vérification fonctionnelle relevant de la maîtrise d'ouvrage
- Participation au support de la solution dès son déploiement

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre des méthodes de modélisation des données et des traitements
- Rédiger et mettre à jour la documentation
- Animer des réunions

CONNAISSANCES

- Langages de programmation
- Architecture technique du système d'information, méthodes, outils, normes d'exploitation, environnement de développement et exploitation, normes qualité
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilité d'astreintes

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Complexité croissante de l'intégration des différentes applications du système d'information

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

Quantitatif

=

ARCHITECTE TECHNIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Définir et superviser les évolutions des architectures techniques des systèmes et réseaux d'information et de communication en cohérence avec la stratégie technique de l'entité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Préconisation des normes et standards de la stratégie technique
- Veille technologique, prospective, conseil
- Élaboration des architectures techniques (ensemble des moyens informatiques : matériels, applicatifs, bases de données, réseaux, middleware, système d'exploitation, produits de sécurité ...) des systèmes et réseaux d'information nécessaires aux projets d'évolution
- Études d'impact, dimensionnement et chiffrage des solutions préconisées
- Rédaction de rapports d'études et de cahiers des charges techniques
- Suivi de la mise en œuvre et assistance auprès des équipes de projet

SAVOIR-FAIRE

- Modéliser, concevoir et analyser des architectures techniques de systèmes d'information et gérer un référentiel technique
- Analyser les impacts techniques et organisationnels des normes et standards préconisés
- Développer et entretenir une vision et une compréhension des technologies récentes
- Évaluer et maîtriser les risques encourus par le système d'information et de communication
- Coordonner des projets inter-services

CONNAISSANCES

- Méthodes d'ingénierie et d'assurance qualité
- Marché de l'offre informatique et des télécommunications
- Architecture fonctionnelle des systèmes d'information mis en œuvre par l'entité
- Fonctionnement et stratégie de l'entité
- Techniques d'élaboration de documentation normalisée
- Techniques de communication et de négociation

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Expérience minimum de cinq ans dans le domaine

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Complexification des architectures techniques et de la sécurisation des communications internes et externes (nouvelles technologies intranet/internet, firewall, télécommunications inter-entités et vers des organismes extérieurs)
- Complexification et rapidité d'évolution des systèmes au plan fonctionnel

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Nécessité d'une actualisation permanente des connaissances en matière d'architectures et de réseaux

Quantitatif



(faible progression)

EXPERT EN SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Définir et participer à la mise en œuvre des moyens et outils nécessaires au maintien et à l'optimisation de la performance des systèmes et réseaux d'information. L'expertise s'exerce dans différents domaines, notamment, les composants logiciels d'infrastructure, la sécurité des systèmes d'information ou des télécommunications, les réseaux, la qualité et les méthodes, les fréquences radio-électriques.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Veille technologique (normes, technologies, outils ...) et suivi de l'offre du marché
- Élaboration de prescriptions techniques générales ou spécifiques (procédures, recommandations, préconisations, standards ...)
- Études particulières pour la rédaction d'un cahier des charges (nouvel équipement, prise en compte d'une nouvelle technologie, nouveau besoin ou nouveau risque ...)
- Suivi de la mise en œuvre, assistance et conseil auprès des équipes de projet ou de maintenance (prototypage, qualification ...)
- Expertise sur les problèmes techniques signalés par les équipes de développement ou d'exploitation par réalisation d'audits (performance, sécurité, obsolescence ...)

SAVOIR-FAIRE

- Développer et entretenir une vision et une compréhension des normes, technologies et outils récents
- Maîtriser l'intégration de logiciels, matériels et systèmes
- Maîtriser les outils, méthodes et normes de développement et d'exploitation
- Établir un diagnostic de situation, des synthèses techniques et des préconisations argumentées
- Gérer des délais

CONNAISSANCES

- Technique d'élaboration de documentation normalisée
- Architecture technique des systèmes et réseaux d'information de l'entité
- Techniques de communication et de négociation
- Stratégie de l'entité
- Maîtrise de l'anglais

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Gestion de situations d'urgence

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Inter-opérabilité croissante des systèmes

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Expertise accrue en matière de réseaux et de sécurité

Quantitatif

=

ASSISTANT SUPPORT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assister les utilisateurs dans leur appropriation des outils informatiques et des services de télécommunication et dans la résolution des incidents intervenant dans l'utilisation de ceux-ci.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Enregistrement et prise en charge de premier niveau des incidents
- Analyse et qualification des incidents signalés
- Orientation vers l'expertise de niveau supérieur
- Suivi du traitement et information des utilisateurs

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser les logiciels ou outils du poste de travail
- Utiliser les terminaux de télécommunication
- Respecter une procédure
- Écouter et demander un maximum de renseignements autour du problème signalé
- Gérer les situations urgentes

CONNAISSANCES

- Techniques informatiques et des services de télécommunication
- Connaissance de la charte d'utilisation des systèmes d'information et du guide de bonnes pratiques de l'entité
- Architecture de l'entité

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilité d'horaires décalés adaptés aux horaires d'ouverture du service
- En permanence au téléphone

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Augmentation des centres d'appel
- Développement des télé-services
- Convergence de l'informatique et des télécommunications

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Industrialisation de l'emploi
- Assistance par télécommunication
- Élargissement de la palette d'intervention

Quantitatif





Communication

DIRECTEUR DE COMMUNICATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Élaborer la stratégie globale de communication de l'institution, tant en interne qu'en externe, en superviser la mise en œuvre, la coordination et l'évaluation.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Aide à la décision et conseil aux responsables et aux services en matière de communication
- Mise en place d'une politique d'évaluation des actions de communication
- Participation à la communication de crise et porte-parole, le cas échéant
- Participation à la définition et à la mise en œuvre des modalités d'accueil du public (guichet, téléphone, électronique ...)
- Pilotage et coordination des réseaux de communication interne et externe
- Management et encadrement d'un service
- Optimisation des moyens alloués
- Pilotage des procédures d'achat et suivi de l'exécution des marchés publics de communication
- Définition d'un projet de service (organisation, missions, ressources)
- Mobilisation des compétences et professionnalisation des agents
- Supervision des actions de communication mises en œuvre (notamment des campagnes de communication et des événements d'envergure)

SAVOIR-FAIRE

- Élaborer et développer une stratégie de communication
- Évaluer les besoins de communication
- Conseiller ou alerter sur les retombées d'une opération de communication
- Animer des équipes projet
- Gérer des moyens financiers

CONNAISSANCES

- Contexte administratif
- Techniques de communication
- Principes de la communication de crise
- Ingénierie de projets
- Procédures budgétaires et achats publics en matière de communication
- Méthodologie d'analyse et de contrôle des coûts

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Disponibilité liée à l'actualité et aux situations de crise

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Prise en compte accrue du rôle stratégique de la communication dans le pilotage des politiques publiques
- Demande croissante de la population en matière d'accueil et d'information de proximité
- Contribution croissante à la demande de transparence et de débats
- Responsabilité accrue dans la gestion et la communication de crise
- Exigence accrue de l'optimisation de la gestion et de la performance

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en communication de crise
- Compétences accrues en contrôle de gestion
- Positionnement valorisant et stable de la fonction communication dans les organisations
- Développement des actions de consultation de publics variés

Quantitatif

=

CHARGÉ DE COMMUNICATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre et évaluer les actions de communication interne et/ou externe des administrations et établissements publics de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à l'élaboration de la stratégie de communication
- Conseil en communication auprès de la direction et des services
- Élaboration, planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des plans et actions de communication internes et externes
- Élaboration et suivi de dispositifs d'écoute et de recueil des attentes des bénéficiaires
- Conduite d'études, audits et évaluation
- Veille et prospective
- Rédaction de cahiers des charges, analyse de commandes, relations avec les prestataires
- Conception et gestion d'outils et supports d'information
- Organisation de la circulation d'information
- Gestion des moyens financiers et de la logistique des projets
- Animation de réseaux, notamment :
 - mutualisation, capitalisation, évaluation des expériences
 - montage d'actions de professionnalisation du réseau
 - conception d'outils méthodologiques communs

SAVOIR-FAIRE

- Évaluer les attentes et les besoins des services demandeurs
- Conseiller en matière de communication
- S'exprimer en public
- Travailler en équipe
- Maîtriser des délais
- Animer un réseau

CONNAISSANCES

- Connaissance du contexte administratif
- Techniques et outils de communication : communication événementielle, relations médias, écoute et prospective, communication de changement et de crise, méthodes d'élaboration de plans de communication ...
- Procédures d'achat public en matière de communication
- Principes généraux du droit de la communication

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Disponibilité liée aux événements et à l'actualité
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la communication multimodale en temps réel
- Médiatisation accrue de la société
- Prise en compte accrue de la communication de prévention et de crise
- Développement de l'interministérialité et du partenariat
- Diffusion d'une culture de gestion

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences à développer en :
 - technologies de l'information et de la communication
 - communication de crise
 - concertation/ débat public
 - travail en réseau multipartenaires (cultures et références)
 - contrôle de gestion et procédures qualité

Quantitatif



CHARGÉ DE LA PRESSE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Gérer les relations des administrations et établissements publics de l'État avec la presse et les médias.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Suivi, traitement et diffusion de l'information :
 - veille et diffusion de la presse écrite, audiovisuelle et en ligne
 - analyse de l'information, conception et mise en place des outils adaptés (analyses de presse, synthèses, etc.)
 - gestion des abonnements presse
- Relations avec la presse
 - mise en place et animation de réseaux
 - contacts et rencontres presse
 - conception et rédaction des supports presse (communiqués et dossiers de presse)
 - élaboration de fichiers presse
 - conseils et assistance auprès des publics internes

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les phases de conception, de coordination et de réalisation des dossiers et communiqués
- Faire preuve de réactivité
- Maîtriser des délais
- Animer une équipe et faire preuve de sens relationnel
- Gérer un budget
- Élaborer une stratégie

CONNAISSANCES

- Connaissance approfondie du fonctionnement des médias
- Techniques rédactionnelles du journalisme
- Méthodologie et construction de plans de communication
- Techniques de communication et de communication de crise
- Achats et marchés publics

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Horaires de travail irréguliers avec une amplitude variable en fonction de l'actualité, pouvant inclure des astreintes le week-end
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Connaissance des nouveaux médias
- Médiatisation croissante (veille presse...)
- Développement de la communication multimodale en temps réel
- Prise en compte de l'anticipation dans la gestion de la communication de crise

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences accrues en nouvelles technologies
- Compétences confirmées dans le domaine de la communication de crise

Quantitatif



CHARGÉ DE LA COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Organiser les événements (colloques, séminaires, salons ...) de l'institution.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à l'élaboration de la politique événementielle de l'institution
- Force de proposition et conseil dans l'organisation d'événements (colloques, conférences, séminaires, salons, autres opérations de relations publiques...) auprès des cabinets, des directions ou services
- Pilotage des événements externes et/ou internes, sous la responsabilité du directeur de la communication
- Coordination de prestataires (agence événementielle, standiste...)
- Conception et suivi des supports de communication
- Animation des comités de pilotage
- Programmation des événements, en fonction des demandes des cabinets ministériels et des services
- Suivi budgétaire des opérations événementielles et suivi technique des marchés
- Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation des événements

SAVOIR-FAIRE

- Organiser et gérer des événements (colloques, séminaires, salons...)
- Identifier les besoins des cabinets ou des services
- Élaborer des cahiers des charges d'organisation d'événements et des supports de communication
- Conseiller dans le choix des actions événementielles
- Contrôler des prestataires

CONNAISSANCES

- Contexte administratif
- Ingénierie de projets
- Principales techniques de communication événementielle et de scénographie
- Achats et marchés publics
- Droit de la communication
- Techniques et procédures d'évaluation dans le domaine de la communication événementielle

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Exigence de disponibilité liée aux événements

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement du contrôle qualité et de la performance

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Professionnalisation accrue

Quantitatif



RESPONSABLE DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la coordination et le pilotage des campagnes de communication pour le compte de l'institution.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Pilotage des campagnes d'information et de communication décidées par les cabinets ministériels et les directions
- Pilotage des interventions des agences de communication
- Participation à la programmation des campagnes, à la rédaction des cahiers des charges des campagnes et suivi des procédures de marchés publics
- Suivi des campagnes, de l'organisation des actions en relation directe avec les cabinets ministériels, les directions et les partenaires, ainsi que les agences de communication : organisation opérationnelle, coordination des directions et interface avec les agences, animation des comités
- Suivi des achats et du budget des opérations
- Supervision du médiaplanning et validation des plans média
- Participation à l'élaboration des pré et post-tests des campagnes, évaluation et bilan des campagnes

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins des commanditaires
- Rédiger des cahiers des charges et analyser des candidatures et des offres
- Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation des campagnes
- Contrôler des coûts de prestations
- Conduire un projet

CONNAISSANCES

- Connaissance du secteur (acteurs, tarifs...)
- Achats et marchés publics
- Droit de la communication
- Principes du médiaplanning et différentes techniques hors média
- Techniques des enquêtes qualitatives et quantitatives
- Méthodologie de contrôle de coûts

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Exigence de disponibilité liée aux événements

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Nouvelle gestion budgétaire et contrôle des coûts
- Convergence des médias

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences de contrôle de gestion à développer
- Connaissance de l'évolution des techniques

Quantitatif



RESPONSABLE AUDIO-VISUEL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Assurer la responsabilité du pôle de communication image.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Pilotage de projets de communication image
- Conception et mise en œuvre des projets
- Reportages photographiques et prises de vue en studio (voire en complément tirages papier et tirages numériques)
- Tournage et postproduction de films à la demande (reportages, interviews, micro-trottoirs)
- Recherches iconographiques (pour tout support)
- Gestion organisationnelle des reportages et de la livraison des produits au client
- Supervision de projets audio-visuels (sélection, contractualisation, suivi)

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et définir les besoins des commanditaires
- Gérer et encadrer des équipes internes ou externes
- Conduire un projet

CONNAISSANCES

- Techniques photographiques (prise de vue, retouche, colorimétrie, matériels techniques argentiques et numériques)
- Techniques de réalisation et de montage vidéo (notamment numérique)
- Connaissance des capacités des agences et des laboratoires photo
- Droit de l'audio-visuel et droit de la propriété intellectuelle

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Disponibilité exigée
- Dans certains contextes, cet emploi est assuré par du personnel militaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement du travail en mode projet

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Renforcement des compétences de pilotage de prestataires

Quantitatif

=

CHEF DE PROJET MULTIMÉDIA

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concevoir ou développer un projet multimédia de communication, en accompagner le déploiement et en assurer le suivi.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Recensement et analyse des besoins des utilisateurs et du service
- Participation à la définition de la stratégie de communication multimédia
- Conception du projet multimédia et définition de son architecture fonctionnelle
- Développement direct ou pilotage de la mise en œuvre du projet
- Participation à la rédaction de cahier des charges, lancement des consultations, analyse des offres
- Suivi des relations avec les prestataires
- Recette et évaluation des produits multimédias
- Suivi et mise à jour des bases de données
- Formation éventuelle des utilisateurs
- Prise en compte de la dimension juridique (Cnil, droits d'auteurs ...)
- Animation d'un comité éditorial
- Veille technologique sur les technologies de l'information et de la communication
- Mise à jour et gestion des outils multimédias

SAVOIR-FAIRE

- Comprendre les enjeux et proposer une stratégie
- Identifier et analyser les besoins
- Proposer des solutions technologiques les plus adaptées aux besoins
- Animer des groupes projet
- Évaluer

CONNAISSANCES

- Technologies de l'information et de la communication
- Architecture fonctionnelle
- Méthodologie de développement d'un projet multimédia
- Droit des technologies de l'information, de la communication et des marchés publics
- Gestion de projet

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Développement de la e-administration et des produits multimédias

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Développement des compétences liées à la réingénierie des procédures

Quantitatif



CHARGÉ DE PUBLICATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Mettre en œuvre les projets éditoriaux des administrations et établissements publics de l'État, de leur conception à leur diffusion.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Suivi éditorial d'ouvrages ou de publications, de leur conception à leur diffusion
- Définition du contenu éditorial d'un ouvrage ou d'une collection et rédaction
- Développement de produits ou de lignes de produits
- Coordination de l'action des participants au projet de publication (auteurs, maquettes, entreprises ...) en veillant à la cohérence rédactionnelle de la publication
- Participation aux choix des illustrations et de la couverture
- Assistance aux services dans l'élaboration de leurs produits rédactionnels
- Gestion budgétaire du projet et des délais de réalisation
- Gestion de la promotion et de la diffusion des produits en concevant éventuellement des plans d'action commerciale et des campagnes promotionnelles, à partir d'une analyse du marché
- Contrôle de l'évolution commerciale du produit et utilisation, si besoin, de nouveaux supports de diffusion (internet, DVD ...)

SAVOIR-FAIRE

- Travailler en équipe et en réseau
- Travailler dans des délais contraints
- Être force de proposition et faire des choix argumentés
- Maîtriser les techniques de rédaction
- Faire preuve d'esprit de synthèse

CONNAISSANCES

- Bonne connaissance de la chaîne graphique
- Techniques de marketing
- Bureautique et outils collaboratifs
- Achats et marchés publics
- Droit sur l'écrit, l'utilisation de l'image et les droits d'auteurs

TENDANCES D'ÉVOLUTION**FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME**

- Développement des campagnes de communication du secteur public
- Multiplication des partenaires engagés dans les projets
- Complexité croissante des textes en matière de marchés publics

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE**Qualitatif**

- Projets éditoriaux de plus en plus nombreux
- Complexité croissante en terme d'organisation
- Connaissances juridiques et de gestion financière à développer

Quantitatif

GRAPHISTE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Concevoir et réaliser des éléments graphiques liés aux actions de communication des administrations et établissements publics de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception et réalisation de maquettes pour :
 - l'édition (dépliants, brochures, affiches, dossiers de presse, ouvrages et publications périodiques, encarts publicitaires, panneaux ou kakemonos pour des expositions, invitations et programmes pour des colloques)
 - la création d'identités visuelles complètes (chartes graphiques) ou de logotypes événementiels
 - la conception de sites web et d'animations pour des CD ou DVD-Roms
 - éventuellement, la conception en volume de maquettes de stands pour des expositions ou salons
- Déclinaison et veille du respect de la charte graphique

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et définir les besoins des commanditaires
- Maîtriser les techniques graphiques
- Faire preuve de sens artistique
- Faire preuve de créativité

CONNAISSANCES

- Techniques du graphisme (lettre, colorimétrie, mise en page, mouvements artistiques)
- Connaissances actualisées des logiciels utilisés par la profession
- Des différents métiers et techniques voisines (photographie, impression, édition)

TENDANCES D'ÉVOLUTION**FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME**

- Évolution rapide des outils et des techniques de conception graphique grâce à la convergence numérique

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE**Qualitatif**

- Mise à niveau permanente des compétences

Quantitatif

CHARGÉ DE PROMOTION ET DE DIFFUSION COMMERCIALE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique commerciale relative aux produits et services éditoriaux des services et établissements publics de l'État.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à l'élaboration de la politique de promotion et de diffusion des produits dans les réseaux marchands
- Préparation, animation et suivi, organisation ou coordination, des activités de promotion et de diffusion des produits et services des administrations dans ces réseaux
- Définition et mise en œuvre des projets de développement de nouveaux marchés et circuits de diffusion
- Gestion de l'interface entre services producteurs et services de communication des administrations, d'une part, et les différents réseaux de vente internes ou externes, d'autre part (libraires, attachés commerciaux, éditeurs, organismes ou sociétés de diffusion directe ou indirecte...)
- Négociation avec les partenaires professionnels de la vente et de la diffusion commerciale
- Contrôle et évaluation des actions de promotion et de diffusion commerciale

SAVOIR-FAIRE

- Travailler en équipe et en réseau
- Faire preuve de discernement dans l'analyse des enjeux et des risques
- Faire preuve de sens de la négociation

CONNAISSANCES

- Promotion commerciale et vente
- Organisation, méthodes et logistique
- Gestion comptable et budgétaire
- Conduite et suivi de projet
- Achat public
- Droit de la concurrence

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Exigence accrue en matière de respect des principes du droit de la concurrence
- Exigence accrue en matière de contrôle de gestion et de maîtrise de la comptabilité analytique
- Égale nécessité du développement d'une culture professionnelle de "prestataire de service" et de "chef de projet"
- Exigence accrue en matière d'analyse du secteur

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

Qualitatif

- Compétences à développer en :
 - économie/droit/finances
 - maîtrise de la négociation financière et commerciale

Quantitatif

=



Annexes

GLOSSAIRE DES CONCEPTS UTILISÉS DANS LE RIME

Le vocabulaire utilisé pour parler des activités professionnelles est souvent source d'ambiguïtés. Les mots, plus que dans d'autres domaines, sont "lestés" du poids de leur histoire. Ils ne prennent leur sens qu'en fonction des contextes, de la place des acteurs dans l'organisation du travail et des systèmes de représentation utilisés pour décrire les activités professionnelles.

La clarification des termes utilisés dans le répertoire est très importante. C'est l'objectif de ce court glossaire.

Domaine fonctionnel

Le domaine fonctionnel correspond à une grande fonction de l'État et rassemble les emplois-référence qui y contribuent. Le domaine fonctionnel constitue le niveau supérieur de l'arborescence du répertoire.

Emploi-référence

L'emploi-référence décrit de façon synthétique les emplois de l'État. C'est l'unité de base du répertoire interministériel. C'est un regroupement d'emplois types (voir infra) suffisamment proches en termes de mission globale et d'activités pour être occupés par des personnes ayant une même posture professionnelle. Dans le répertoire, les emplois-référence sont classés selon les fonctions de l'État (les domaines fonctionnels).

Activité

L'activité est un ensemble de tâches organisées et orientées vers un but précis. L'activité n'est pas une tâche élémentaire. "Décrocher le combiné du téléphone" est une tâche élémentaire ; "assurer l'accueil téléphonique" est une activité. De même, il ne faut pas confondre activité et responsabilité. Il s'agit de décrire précisément les activités liées à l'exercice d'une responsabilité. Le répertoire ne retient que les activités principales et l'accent a été mis sur les plus distinctives.

Savoir-faire

Le savoir-faire requis peut aller de la capacité à exécuter une tâche prescrite, à la gestion de situations complexes et inédites en passant par la maîtrise d'outils, de techniques ou de méthodes nécessaires pour occuper un emploi-référence. On distingue principalement les savoir-faire techniques qui permettent d'agir et de produire, et les savoir-faire relationnels qui permettent de coopérer efficacement avec autrui.

Connaissances

Les connaissances permettent la compréhension des objectifs généraux, des procédures, du contexte et des particularités des situations rencontrées. Elles favorisent l'adaptation et la capacité d'apprentissages ultérieurs ; elles se développent tout au long de la vie. On distingue principalement les savoirs généraux relatifs à de grands domaines de connaissances, et les savoirs socio-professionnels liés au contexte (normes, procédures, règles, culture "métier"...).

Poste de travail

Dans une organisation donnée, le poste de travail correspond à des situations concrètes de travail, des responsabilités, des tâches auxquelles correspondent des moyens mis à la disposition du titulaire du poste. C'est l'unité de base de l'organisation du travail, définie et délimitée concrètement dans l'espace et le temps, indépendamment de la ou des personnes qui l'occupent. Elle est constituée d'un ensemble d'activités.

Emploi-type

L'emploi-type est un regroupement de postes de travail déterminés en fonction de leur proximité d'activités, de savoir-faire et de connaissances à mettre en œuvre. Il permet de décrire l'ensemble des emplois d'une structure (par exemple un ministère ou une direction d'un ministère). À noter que le concept d'emploi-type a été élaboré par le CEREQ au cours des années 1970 et utilisé de manière opérationnelle par Développement & Emploi à partir de 1983. Il a permis de construire de nouvelles grilles de lecture des postes de travail, basées sur des critères d'activités, de connaissances et de savoir-faire avec une approche dynamique du changement.

Répertoire interministériel des métiers de l'État

C'est la représentation ordonnée, selon une liste arborescente, des emplois-référence. La notion de métier est ambiguë : elle est en effet à la fois commune et porteuse de sens très différents. Elle n'a donc pas été retenue en tant que concept de travail pour construire le RIME. Néanmoins, ce terme, parce qu'il est évocateur (contrairement au terme "emploi-référence"), est utilisé pour nommer le répertoire et communiquer sur l'outil.

GROUPE DE TRAVAIL

Groupe de travail	Domaine(s) fonctionnel(s) concerné(s)	Président	Correspondant RIME
1	Élaboration et pilotage des politiques publiques	Christian SERRADJI	Stephan PORTIER
2	Études et évaluation des politiques publiques	Pascal MAZODIER	/
3	Diplomatie	Bernard GARCIA	Christiane ZEPTER
4	Sécurité	Pierre DUFFÉ	Marianne BONDAZ
5	Justice	Cécile PETIT	Marie-Dominique SOUMET
6	Contrôle	Roger LINSOLAS	Éric JANY
7	Éducation et formation tout au long de la vie	Françoise MALLET	Sophie PRINCE
8	Recherche	Suzanne SRODOGORA	Florence EGLOFF
9	Soutien au développement	Marc-André GANIBENQ	/
10	Santé - Inclusion sociale	Michel THIERRY	Nicolas HOUZELOT
11	Services aux usagers	Bernard CANDIARD	/
12	Territoire et développement durable	Jean-Marc MICHEL	Catherine NANEIX
13	Culture et patrimoine	Bruno SUZZARELLI	Florence IBARRA
14	Défense	Bruno DE SAINT SALVY	Arnaud IRALOUR
15	Finances publiques Gestion budgétaire et financière	François CAILLETEAU	Patrick OURVOUAI
16	Administration générale Logistique immobilière et technique	André FERRAGNE	Virginie BENTEGEAT
17	Affaires juridiques	Jacques VEYRET	Isabelle SARTHOU
18	Ressources humaines	Dominique LACAMBRE	Michel LORIN
19	Systèmes et réseaux d'information et de communication	Jean-Pierre DARDAYROL	Françoise KAMMOUN
20	Communication	Sophie MOATI	/

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROJET

Philippe CLERGEOT	Responsable du projet Observatoire de l'emploi public / DGAFP
Véronique MARCHAL	Observatoire de l'emploi public / DGAFP
Chantal LABRUYERE	Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)
Jean-Paul CADET	Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)
Jean-Marie BERGÈRE	Association Développement et Emploi
Joëlle PELOSSE	Cabinet Algoé



NOTES



© DGAFP Oct. 2006

Réalisation et Impression Stud'imprim - 01 40 96 29 50.

Achévé d'imprimer le 15 novembre 2006